KARL-G. PRASSE

MANUEL de GRAMMAIRE TOUAREGUE
(tăhăggart)

I-III

Phonétique - Ecriture - Pronom

À la mémoire de
C. E. Sander-Hansen
1905–1963

EDITIONS de l'UNIVERSITÉ de COPENHAGUE 1972



STATENS TRYKNINGSKONTOR
Un 02,1–552

ISBN 87 505 0205 0

PRÉFACE

Je livre aujourd'hui à l'impression le premier volume d'une grammaire complète du dialecte tăhăggart de la langue touarègue. Il traite de la Phonétique, de l'Ecriture et du Pronom.

Je dédie ce Manuel de Grammaire Touarègue à la mémoire de mon maître et ami, le professeur, dr.phil. C.E. Sander-Hansen. C'est grâce à son soutien et à ses encouragements sans préjugés que j'osai me spécialiser dans les recherches berbères, et sans lui cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour.

J'espère pouvoir publier chaque année un des volumes restants: II: Nom, III: Verbe, IV (V?): Syntaxe.

Ce projet se réalisera grâce au concours financier et technique de l'Université de Copenhague et du Conseil de Recherches Humanistes de l'Etat danois. Je leur exprime ici ma profonde gratitude pour le soutien qu'ils ont apporté à une discipline bien marginale dans l'ensemble du monde scientifique, mais néanmoins très importante pour tous ceux qui s'y intéressent comme berbérisants, ou chamito-sémitisants ou bien linguistes généraux.

L'adoption de ce Manuel dans la collection des Editions de l'Université de Copenhague en a réduit le prix de vente à un minimum qui le met à la portée de tous les intéressés.

Je tiens également à remercier les collègues étrangers qui ont bien voulu me donner leurs commentaires au manuscrit avant sa publication. Grâce à eux beaucoup de paragraphes ont été remaniés pour mieux répondre à la formulation internationalement courante des problèmes.

Les tableaux de l'alphabet libyque-tifinagh du ch.II ont été tracés par M.lle Lise Manniche.

Ma reconnaissance va enfin à Mme. Marie-Alice Séférian, professeur à l'Université de Copenhague, qui a corrigé le texte français, et à la Fondation Rask-Ørsted qui a bien voulu m'accorder une allocation spéciale à cette fin - ainsi qu'à Mme. Suzanne Pelch, ma secrétaire, qui avec tant de soin et de patience à écrit les matrices à offset sur machine à écrire spéciale.

1971

Karl-G. Prasse
Université de Copenhague

La méthode

Ce Manuel de Grammaire Touarègue, tăhăggart, veut être principalement une analyse des matériaux recueillis par le Père Charles de Foucauld (v. bibliographie p. 250)[1]), complétés par les modestes renseignements que j'ai pu glaner moi-même pendant un séjour trop bref à Tămănghăsät en 1958, évalués enfin à la lumière des renseignements sans cesse plus nombreux qu'on possède sur les autres dialectes touaregs et sur l'ensemble du berbère.

Notre analyse a un double objectif. D'une part elle vise à donner une description synchronique du dialecte de la tăhăggart. D'autre part elle se propose un essai de reconstruction du protoberbère, compris comme le résultat d'une analyse interne de la tăhăggart comparée dans la mesure du possible avec les autres dialectes touaregs et avec le berbère du Nord. Nous espérons que nous avons su distinguer suffisamment partout ces deux aspects de l'exposé pour que le lecteur puisse toujours facilement trouver le renseignement qu'il cherche.

Nous sommes convaincus que la reconstruction que nous présentons mérite vraiment le nom de protoberbère, et non pas celui de prototouareg seulement. Nous n'ignorons pas que la comparaison avec le berbère extra-touareg a un caractère sporadique plutôt que systématique. Mais nous croyons l'avoir réalisée sur tous les points où elle apporte vraiment une modification importante de notre reconstruction - et nous ne voyons pas de moyen pour procéder autrement, tant que notre documentation sur l'ensemble du berbère reste si peu homogène et attend des analyses profondes sur un si grand nombre de points.

En outre ce défaut est sans doute largement compensé par les traits archaïques phonétiques que présente le touareg, notamment en ce qui concerne le traitement des protovoyelles brèves (ə, ä, ă, ĕ, ĭ, ŭ actuels). A quoi s'ajoute la conservation étendue de h, le manque de spirantisation des occlusives, et enfin le nombre limité d'emprunts à l'arabe. - Ceci ne veut pas dire, évidemment, que le touareg n'ait été innovateur lui-même sur beaucoup de points, avant tout la création du parfait intensif et la chute des semivoyelles initiales de l'état d'annexion des noms, et la création des phonèmes e, o (sauf des cas particuliers?).

---

1) Il est impossible de dire brièvement toute l'importance de son oeuvre magistrale et inépuisable pour nos propres études à tous les stades. Nul ne l'a mieux appréciée qu'AB dans: Le Père de Foucauld et les études touarègues. V. aussi Lionel Galand: Quelques problèmes posées par l'oeuvre linguistique du P. de Foucauld.

Ceci dit, nous n'hésitons pas à admettre que dans l'avenir, avec la croissance incessante de notre documentation, on sera amené à changer d'avis sur la reconstruction de nombre de mots isolés, et même de quelques points du système général.

Nous voudrions enfin insister encore sur le fait que ce que nous comprenons par protoberbère est et doit être le résultat d'une analyse interne du berbère. Dès qu'on rapproche les autres langues chamito-sémitiques dont le berbère est la soeur, il faut se rappeler qu'il n'est plus justifié de parler de protoberbère, mais de préberbère (cf. ch. I. F. 1. c).

Nous avons d'ailleurs réduit les comparaisons extra-berbères à un minimum qui déplaira sans doute à certains lecteurs. Or nous sommes d'avis qu'on ne peut pas procéder avec succès à de telles comparaisons avant d'avoir établi le protoberbère, c.-à-d. avant d'avoir tiré d'abord tout le possible de l'analyse intra-berbère. Les comparaisons avec un nombre plus ou moins limité de parlers berbères plus ou moins fortuits, pour utiles qu'elles soient au début pour montrer les chemins possibles, ne peuvent pas nous offrir la solidité souhaitée.

D'autre part l'analyse interne dans les autres branches de la famille chamito-sémitique laisse également encore à désirer, notamment en ce qui concerne le couchitique, pour ne pas parler des membres plus problématiques comme le tchado-chamitique (haoussa etc.) et d'autres encore. Or la méthode solide demande que la comparaison soit faite entre le protoberbère et les protolangues des autres branches qui résulteront de ces analyses à faire.

Le touareg est une langue ou un dialecte berbère.[2]) Nous préférons l'appeler une langue puisqu'elle se distingue si profondément du reste de la langue berbère qu'il n'y a pas d'intercompréhensibilité entre elle et même les dialectes berbères les plus voisins comme ceux de Ghadamès, du Fezzan et du Tidikelt-Touat.[3])

Le nom indigène de la langue est selon les dialectes: tămâhăq (H), tămâšəq (D, WW, N), tămâžəq (WE, Y, G, Gh.), tămâziq (Gh.)√mzɣ[4]), qui signifie aussi „femme touarègue", étant le fém. de ămâhăɣ etc. „Touareg". Ce mot paraît ne conserver son sens primitif qu'en tăhăggart et à Ghât/Gânət. Dans les dialectes méridionaux il a acquis le sens de „Touareg noble" (conquérant de la population aborigène). Au sens primitif il y a été remplacé par l'expression ăw-tămâšəq etc. „homme de langue touarègue".

Au Nord les nobles portent le nom de ăhăggar/ihăggârăn qui au sg. est aussi le nom indigène du pays du Hoggar. C'est probablement que les nobles du Nord constituent une couche d'envahisseurs plus récente[5]), qui est sans doute identique à la tribu des Hawwâra (Huwwâra) d'Ibn Khaldoun[6]), établie dans le Fezzan à l'époque de

2) Pour une bibliographie systématique de linguistique berbère, jusqu'à 1951, v. AB HAL I, pp. 57-72. Un complément allant jusqu'à 1954 se trouve dans AB: Les études linguistiques berbères depuis le Congrès de Paris (1948-54) dans Proceedings of the 23rd Intern. Congr. of Orientalists, Cambridge, 21st-28th August (1954), pp. 377-378. Cette bibliographie est maintenant mise à jour dans des communications annuelles de Lionel Galand intitulées: Les études de linguistique berbère, dans Annuaire de l'Afrique du Nord (CNRS), tomes IV, pp. 743-765 (1965), V, pp. 813-822 (1966), VI, pp. 1035-1043 (1967), VII, pp. 866-873 (1968), VIII, pp. 1073-1082 (1969). Ces publications considèrent aussi le guanche, ancienne langue des îles Canaries, et le libyque de l'Afrique antique (v. ch. II.C), qui ont tous deux des chances d'être simplement du berbère, sans qu'on puisse dire que la preuve décisive en soit déjà fournie. - Pour le guanche on possède désormais D.J. Wölfel: Monumenta Linguae Canariae (1965). Pur le libyque J.B. Chabot RIL reste l'instrument indispensable, maintenant complété par Lionel Galand: Inscriptions libyques dans L. Galand, J. Février, G. Vajda: Inscriptions antiques du Maroc (1966).

3) De l'avis contraire, à cause du fonds commun grammatical, était AB (cf. La langue berb. au Sahara).

4) La thèse de Foucauld selon laquelle ce nom serait de même racine que le vb. ahəɣ „piller" doit être écartée, car le h de ce vb. est primitif (cf. Prasse: A propos de l'origine de h touareg, p. 80 et 62. - F. Nicolas: Tamesna, p. 188, a peut-être raison d'y voir un dérivé du verbe əžžəɣ (WE) „marcher d'un pas altier, marcher comme un Noble" dont nous avons récemment pu vérifier l'existence (√wzɣ?).

5) J. Nicolaisen: Ecology and Culture ..., p. 409, situe cet évènement au 9.ème siècle au plus tard.

6) ww > gg selon § D.1.f (1), comme l'a vu déjà CF (Dict. II p. 533) - thèse acceptée par beaucoup de chercheurs, p.ex. J. Nicolaisen op. cit., pp. 409-410. Comme l'observe avec justesse Nicolaisen, c'est en réalité Ibn Khaldoun qui signale le premier ce changement phonétique (v. note 37).

l'invasion arabe et y restant en partie jusqu'aux temps de Léon l'Africain (XVI si= ècle).

Le mot ămâziɣ a probablement un sens primitif encore plus général, dont la por= tée exacte nous échappe. D'une part il est vraisemblablement identique au NP an= tique de tribu Mazices (traduit par Léon l'Africain par „nobles"), Mázikes (Eustace et Hippolite), Màksyes (Hérodote) etc. D'autre part c'est aujourd'hui un terme em= ployé par beaucoup de Berbères pour signifier „Berbère" ou „homme libre" (opp. esclave). On note que l'unité des parlers du Maroc Central porte le nom indigène de ta= maziɣt[7]).

Quant au mot touareg[8]), c'est une appellation arabe, un pl. təwâṛəg du dialecte des bédouins sahariens. Celui-ci par analogie a été transformé en ar. litéraire ṭa= wâriq (g des bédouins provenant normalement de q classique). Mais il n'est guère possible de douter que le g de təwâṛəg est primitif, le mot étant selon toute vrai= semblance un pl. dial. de targi (lit. ṭâriqiyy) qui à son tour est un dérivé arabe à suff. -iyy du NP de lieu berbère Targa (H tărġa) pour le Fezzan et anciennement pour les tribus qui y vivaient.[9]) - Le rapprochement populaire des Arabes de la ra= cine √ṭrq „frapper à la porte; venir de nuit", ou de √trk „abandonner (sc. Dieu)", est donc entièrement gratuit.

Le berbère lui-même est une branche de la famille des langues chamito-sémi= tiques, qui de l'avis de la grande majorité des chercheurs actuels comprend sûre= ment trois autres branches: l'égyptien, le sémitique[10]), le couchitique[11]).

Beaucoup inclinent à y ajouter le groupe tchado-chamitique, dont le haous= sa est le principal représentant. Sans vouloir préjuger les résultats de recherches futures, nous estimons que la preuve reste à livrer. Il nous semble indispensable de demander à une langue chamito-sémitique qu'elle possède les traits fondamentaux

---

7) Cf. T. Sarnelli: Sull'origine del nome imāzîġen (Mém. AB, pp. 131-138). La thèse de Sarnelli que imâziɣăn pourrait signifier „les rouges" nous paraît toujours trop malfondée, bien que nous soyons au= jourd'hui contraints à écarter l'étymologie de CF (v. note 4), que nous soutenions encore dans „L'origine du mot amāziɣ".

8) Pour la forme désormais acceptée en français cp. L. Galand: Vaugelas chez Antinéa (Vie et Lan= gage, no. 208, juillet 1969, pp. 391-392). - Henri Lhote: Les Touaregs du Hoggar (1955), p. 6.

9) Cette étymologie est également soutenue par CF (Dict. II 534) et proposée pour la première fois par Benhazera: Six mois chez les Touaregs, p. 83 ss. Elle constitue donc un nouvel argument en faveur de l'origine tripolitaine des ihăggārăn. Cp. encore J. Nicolaisen: pp. 12 et 410-411.

10) V. S. Moscati et alt.: Cp.Gr.Sem. avec bibliographie récente jusqu'à 1962. - Une position à part est tenue par O. Rössler: Der sem. Charakter der libyschen Sprache, ZA, NF. 16 (1952), pp. 121-150, qui considère le libyco-berbère comme une langue sémitique tout bonnement.

11) V. HAL Ling.Anal. NE de A.N. Tucker et M.A. Bryan (1966), pp. 495-569 avec bibliographie choisie. Cf. aussi la bibliographie très complète du HAL, Part III, pp. 201-207.

de la racine verbo-nominale et du vocalisme indépendant de la racine avec fonction en principe purement grammaticale. Or ceci n'a pas encore pu être démontré pour le tchado-chamitique (cf. sect. I. F). [12]).

Le touareg lui-même se divise en dialectes mutuellement intelligibles avec très peu d'accoutumance. A l'intérieur de chaque dialecte il y a homogénéité très large, sans doute grâce à la vie nomade que mènent la majorité des Touaregs. Ces dialectes sont[13]):

H = tăhăggart (parlée avec peu de variations au Hoggar (Ăhăggar), dans l'Ajjər et chez les Tăytoq).

Gh. = dialecte des oasis de Ghât et Gânət.

Y = tayṽrt (massif montagneux de l'Ayṽr, Niger central).

G = tăməsgərəst (dialecte des Kəl-Gərəs, Niger méridional, vers les confins de Nigéria).

WE = tăwəlləmmət tan Dənnəg (i.e. de l'Est, dial. des Iwəlləmmədăn du Niger Occidental (Ăzăwagh) et de la région de Məṇəka, Mali).

WW = tăwəlləmmət tan Ătăram (i.e. de l'Ouest, dial. des Iwəlləmmədăn au Nord de la boucle du fleuve, Mali).

N = tănəsləmt (Iğəllad, le long du fleuve au Sud de Tombouktou, Mali).

D = tadɣaq (Adghagh des Ifoghas, Mali septentrional).

En dehors de ces grandes unités dialectales il faut encore tenir compte de plusieurs parlers dont le caractère touareg reste à établir, p. ex. les dialectes du Fezzan (~ ghadamsi?), la tagdalt ou təhitit (mélange de touareg et de songhay? parlé par les Igdalăn du Niger, p. ex. à Ingal, originaires de Mauritanie? de souche juive?), la šinṣărr (langue des Ăyttăwari, originaires du mont Awari du Maroc?) et d'autres?

Les limites entre les dialectes touaregs n'ont pas encore été localisées de façon précise. Les traits phonétiques, morphologiques et lexicaux qui les distinguent, sont cependant grosso modo connus. Les principaux en sont:

*z primitif se réalise comme z (Gh., Y, G, WE), ž (id.), š (WW, N), h (H).
*zi > zi (Gh.), ži (Y, G, WE), ši (WW, N), hi (H).
*si > si (Gh., H), ši (Y, G, WE, WW, N).
*ti > ti (Gh., H), či (Y, G?), ši (WE).

12) J.H. Greenberg: Languages of Africa, 2nd ed. (1966), chap. III Afro-Asiatic, pp. 42-65, présente un maximum de matériaux comparés sans dépasser ce stade de la recherche. Consulter en outre son: Internal a-Plurals in Afro-Asiatic (Hamito-Semitic), MIO 26 (1955), pp. 198-204. - M. Greenberg, à notre avis, a méconnu la véritable nature du pluriel à a interne du chamito-sémitique (vocalisation: u-ă, i-ă) qui nous paraît incomparable avec celui du chado-chamitique.

13) CF ne comptait que quatre ou cinq dialectes. Il n'a pas défini s'il considérait le dial. de Ghât et Gânət comme étant à part. N, WW, WE, étaient pour lui un seul dial.: tăwlləmmət. Y et G étaient pour lui de la tăyṽrt.

*g > g (Y, G, WE), ġ (H), ğ (Gh., ?), d^y (WW?, N).

*h postconsonantique et finale absolue tombe ou se conserve (N).

ə < *ĭ, ŭ tombe si la structure syllabique le permet ou bien se rétablit largement par analogie (WE), p. ex. cj. V pf. iBəCəDFəG pour iBCəDFəG, pl. iBəCaD pour iBCaD etc.

-a final des pluriels se maintient (Y) ou tombe largement, p. ex. tifula > tiful, ti= ləssa > tiləss etc.

-i final tombe dans les noms (N, WW?), p. ex. emi > em etc.

-e, -o finaux se diphtonguent en -ăy, -ăw (Y, G, WE) ou se conservent.

yä- initial (préf. pers. de vb. ou non) se conserve (H), se réduit à ä(ă) (générale= ment hors de H) ou à e (sporadiquement dans WE: Ijăwănjăwatăn et région de Məṇəka).

-äɣ final > a (Y, G, WE).

-eɣ final > e (Y, G, WE).

-äd aff. pers. 2. c. sg. se conserve ou passe à -äɣ > a (Y, G, WE).

La gémination dans les caus. à préf. S se limite à l'impf./pf. selon les conjugai= sons ou se généralise pour les deux temps (Y, G, WE), p. ex.: cj. I impf. isəBCəD > issəBCəD, cj. III pf. isBäCäD > isäBBäCäD.

e- préf. d'état libre se conserve en position non accentuée (H, Gh., Y) ou devient a, ă (G, WE).

-e final de pf. nég. > -a (p. ex. insa) ou se conserve (inse H, D, Gh.).

La particule de l'imparfait est ad ou ed (H, D, Gh.).

La particule de l'imparfait en relative et en négative est za (Y, G, WE), mad/mar (WW, N), e/he (H, D, Gh.).

Les types verbaux äls (cj. I. A. 7) et əlku (cj. I. A. 8) etc. sont distingués ou contami= nés en älsu, älku (Y, G, WE).

La particule de proximité prend -u final (du, idu etc.) sauf devant voy. (Y, G, WE).

Le pron. aff. dir. 3. m. sg. est t, tăy (sporad. WW) ou tu sauf devant voy. (Y, G, WE).

Cette grammaire, nous l'avons, dit, se fonde essentiellement sur les matériaux du P. de Foucauld. Pour la graphie des ex. touaregs nous avons par conséquent choisi une translitération de la sienne aussi exacte que possible, offrant avant tout certains signes plus modernes que les siens: ḫ pour k̤, kh, q < ḳ, ɣ < ṛ, ẓ < ż, š < ch, ž < j, u < ou, e < é, ə < e.

Pour les consonnes il a été possible de maintenir presque intact ce principe. Seule la distinction entre w, y consonantiques et u, i vocaliques a été introduite et les w, y intervocaliques omis ont été rétablis. Pour w, y finaux vocalisés, v. § 5.

Le progrès de nos études nous a forcé à choisir une solution différente pour les voyelles. D'une part nous venons de prouver que le dialecte des Kəl-Dənnəg (Niger) possède 2 voyelles centrales phonèmes distincts: ə et ä, correspondant à ə unique de Foucauld. Rapproché de nos observations antérieures sur le timbre de ə en tăhăggart (cf. I. A. 2. b-c), ce fait rend pratiquement inévitable d'admettre que l'ə de la tăhăggart, et de tous les autres dialectes touaregs, renferme aussi réellement deux phonèmes distincts ə et ä[14]).

D'autre part l'analyse de la structure métrique de la poésie des Kəl-Ăhăggar (et des Kəl-Dənnəg!) révèle que la théorie des quantités vocaliques de Foucauld n'est plus soutenable dans ses détails. Il ne faut pas oublier que l'analyse métrique a le grand désavantage de ne révéler les quantités vocaliques qu'en syllabe ouverte. Toute syllabe fermée est nécessairement longue, que son centre soit une voyelle brève ou longue.

---

14) V. notre communication: Établissement d'un nouveau phonème vocalique en berbère oriental ou saharien.

Comme nous l'avons signalé dans cette communication, le P.J. Lanfry dans: Ghadamès 1968, p. XXXIV vient de démontrer que le ghadamsi (et les autres parlers des oasis orientaux?) distingue également deux voyelles „brèves" ə et e (= ä).

Après des réflexions renouvelées nous ne pouvons pas douter aujourd'hui que c'est cette différence que CF a déjà pressentie lorsqu'il écrit: „L'e a tantôt le son de l'e muet français, tantôt un son intermédiaire entre notre e muet et a, e, é brefs, tantôt le son de l'é français; dans les deux premiers cas, nous écrivons l'e comme notre e muet, sans le surmonter d'aucun accent; dans le 3° cas, nous le surmontons d'un accent aigu (ex. sesten „interroger", éré „celui qui, celui que") (Essai pp. 2-3 et de même Dict. I p. 3).

CF considère donc intuitivement comme apparentées mais distinctes les deux premières variantes de son e (notre ə et ä), é (notre e) étant à part. Mais apparemment la différence ə, ä ne lui paraît pas pertinente, puisque pour la voy. d'état d'ann. sg. des noms il donne comme également exactes les deux notations: ə̆ et ă (cp. Essai p. 2 note (1): ə̆ɣahar (ăɣahar), ə̆mi (ămi)).

Des raisons à la fois techniques et esthétiques nous ont amené à renoncer à la translitération très compliquée qui seule permettrait de rendre justice à la fois à la notation de CF avec tout ce qu'elle offre de précieux et aux découvertes nouvelles. C'est pourquoi nous nous sommes résignés au compromis suivant[15]):

1) Les voyelles brèves de timbre non central sont munis du signe diacritique de la brièveté ˘:

ă ĭ ŭ ĕ ŏ

L'analyse des mètres poétiques montre que de telles voyelles sont brèves lorsqu'elles proviennent de brèves protoberbères. A notre avis ces voyelles oscillent en réalité entre les timbres central et non central, mais nous conservons le timbre que note Foucauld.

ĭ, ĕ, ŭ, ŏ peuvent en outre faire partie de la variante diphtonguée des voyelles finales longues devant hiatus (cf. I. A. 3. j). Dans ce cas le timbre central ne paraît pas possible.

a) De l'avis de CF, la brièveté n'est rigoureusement observée qu'à l'initiale de nom et dans quelques cas exceptionnels que nous signalerons au cours de l'exposé. Tout en admettant la justesse de ce point de vue, nous avons étendu la notation de la brièveté à toutes les voyelles métriquement brèves. C'est pourquoi nous notons ăkătab, ăwĕtay, ehŏḍ etc.

2) Les voyelles ordinairement longues ne reçoivent pas de signe diacritique:

a i u e o

L'analyse des mètres poétiques montre que les voyelles de timbre non central provenant d'anciennes longues fonctionnent comme métriquement longues.

a) De l'avis de CF, les voyelles variables du pf. issues de longues (selons nous) s'abrègent jusqu'à la brève au pf. simple. Tout en admettant que ces voyelles sont moins longues que les surlongues des temps intensifs et qu'elles ont probablement une articulation plus précisément mesurée que les voyelles correspondantes du pf. négatif, à cause de l'opposition avec l'intensif - nous supprimons le signe de brièveté au-dessus de ces voyelles métriquement longues, notant:

ilsa/ilse - ilsâ; yäksuḍ/yäksuḍ - yäksûḍ; yädubän/yädubän - yädûbän, etc. etc.

Par hasard le fait que l'opposition a/â, u/û, e/ê, i/î, o/ô s'établit ainsi à l'intérieur de la longue métrique, devient donc le meilleur argument en faveur de la distinction de 3 quantités (cf. § 3).

---

15) Pour les reconstructions protoberbères le système choisi est différent: a, i, u = ă, ĭ, ŭ = voyelles brèves; ā, ī, ū = voyelles longues; â, î, û = voyelles brèves ou longues ayant connu un allongement particulier au touareg en forme verbale intensive.

b) Il en est de même normalement, pour les voyelles initiales constan= tes de nom notées ă, ĕ, ŏ par CF. Nous les changeons en a, e, o (allaɣ, eɣa, e= ġəġ), tout en admettant qu'elles sont moins longues que celles de âmmas, êləɣ.

c) Enfin les particules di(h), de(h), se(h) n'ont pas la voyelle brève comme l'a supposé CF, sans doute à cause de la forme diphtonguée devant hiatus dĭy, dĕy, sĕy dont il n'a pas reconnu l'existence (v. I. A. 3. j).

d) En outre l'abrègement de la voyelle d'état libre sg. a non accentuée n'est pas un fait général, comme l'a cru CF. Les noms qui ont une voy. brève a= près la 1.ère consonne et certains noms y ayant une longue (avant tous les infini= tifs), ont fréquemment a long en poésie et probablement souvent aussi en prose soig= née, p. ex.: akătab, awĕtay, amîdi, asîkəl[16]).

Il est désormais établi que dans ces noms, la longue est également possible à l'état d'annexion.

L'abrègement n'est obligatoire que dans la majorité des noms qui ont une vo= yelle longue après la 1.ère radicale, qu'elle soit accentuée (bisyllabes) ou non. P. ex.: ămâhăɣ, ăhuġ, ăkâl etc. etc.

3) Les voyelles brèves de timbre central reçoivent des signes spéciaux sans signe diacritique pour la brièveté:

ə ä v̈

a) Pour autant que nos connaissances ont suffi pour l'autoriser, les voyelles ə et ä ont été distinguées; ə et ä remplacent donc toutes deux e(ĕ) de Foucauld.

b) Lorsqu'il n'a pas été possible de trancher le problème, nous avons remplacé e(ĕ) par v̈, ¨ étant le signe du timbre central. P.ex.: amv̈ɣid.

c) Selon CF, la brièveté n'est rigoureusement observée qu'à l'initiale de nom, dans la voyelle variable du parfait simple et dans quelques cas plus ou moins réguliers. Tout en admettant la justesse de ce point de vue, nous a= vons supprimé le signe de la brièveté (excessive), la métrique ne permettant que la distinction d'un seul degré de brièveté[17]). C'est pourquoi nous notons: iktäb, idwəl/ idwäl, ibbəräġ, əhəl ou ähəl (= ăhəl, état libre ahəl) etc. etc.

---

16) CF dans son Essai (p. 17 et p. 27 note (1)) exprime la vue que les noms fém. de ce type ont tou= jours la voy. d'état variable: tabaraṭ (tə̆, tă), les noms masc. ă bref invariable: ăbaraḍ (ă) (p. 26). La notation des TP reflète une position analogue. Dans le Dict. (et le recueil de Poésies) il note cependant tăbaraṭ invariable. - Notre opinion personnelle est que les deux genres ne diffèrent pas l'un de l'autre: Ils ont normalement tous les deux ă-, tă- initial abrégé à l'état libre, mais l'abrègement n'est pas ob= ligatoire. Nos enquêtes récentes révèlent un état analogue dans le dial. WE.

17) Ceci a déjà été reconnu par CF qui écrit: e (= ə et ä) „ est toujours bref ... nous l'écrivons dans certains cas ĕ (= ə̆, ă) pour indiquer une brièveté très grande, plus grande que la brièveté habituelle" (Essai p. 9).

4) Les voyelles surlongues, toutes de timbre non central, correspondent entièrement à la notation de CF:

â î û ê ô

Ceci malgré le fait que leur longueur n'a de valeur phonologique que dans le cas des temps intensifs du verbe et peut-être à l'initiale de certains noms isolés (v. I. A. 3. f-g), et que leur longueur est vraisemblablement là un effet secondaire d'une accentuation particulière.

Au point de vue de la métrique les surlongues comptent comme longues à même titre que les voyelles longues ordinaires.

5) -w, -y finaux postconsonantiques vocalisés en u, i resp. ont enfin été écrits:

-w -y

dans la mesure où il a paru utile de le faire pour indiquer l'origine de la voy. fin. Il faut signaler que c'est là un expédient purement graphique, permettant d'éviter la répétition de longues explications à chaque instant, p. ex.: əġrw, lire [əġru], əġmy [əġmi], əlwẏ [əlwi], buyy [buyi]. De même w, y interconsonantiques à l'intérieur des itératifs: rəgyrəgy [rəgirəgi], ġənwnw [ġənunu] etc.

CHAPITRE I

Phonétique

A. Etat phonétique actuel. La prononciation.

La tăhăggart distingue par leur qualité les phonèmes suivants:

Consonnes								Voyelles
b			f			w	m	a
d	t			z, s	ž, š	r l	n	i
ḍ	ṭ			ẓ				u
						y	ñ	e
g, ġ	k						[ṅ]	o
	q	ɣ	ḫ					ə
	[']		h					ä

' et ṅ ne sont pas des phonèmes à part.

Tous les phonèmes consonnes distinguent deux quantités pertinentes. Les voyelles centrales ə et ä sont de quantité brève, les autres voyelles, dites voyelles pleines, distinguent deux et dans certaines positions mêmes 3 quantités, paraît-il.

Cette section traitera des variations à l'intérieur des phonèmes isolés, n'entraînant pas le passage à un phonème différant.

1) Les consonnes.

On peut décrire la prononciation moyenne des consonnes en ces termes:

b	bilabiale	occlusive	sonore
d	dentale	occlusive	sonore
t	dentale	occlusive	sourde
ḍ	dentale	occlusive	sonore, pharyngalisée (ar. ض)
ṭ	dentale	occlusive	sourde, pharyngalisée (ar. ط)
g	vélaire	occlusive	sonore
ġ	vélaire	occlusive	sonore, palatalisée[18])

18) Selon AB HAL I (p. 5) ġ serait un g spirant [g], qu'il note de la même manière que le g de la tănəsləmt (Tombouctou). Ce dernier, nous l'avons nous-mêmes perçu comme une (pré)palatale occlusive

k	vélaire	occlusive	sourde
q	uvulaire	occlusive	sourde (ar. ق)
'	laryngale	occlusive	sourde (ar. hamza ء)
f	labiodentale	fricative	sourde
ɣ	uvulaire	fricative	sonore (ar. غ)
ḫ	uvulaire	fricative	sourde (ar. خ, all. ach)
h	laryngale	fricative	sourde (ar. ه, all.angl. h)
z	dentale	sifflante	sonore (ar. ز, fr. rose)
s	dentale	sifflante	sourde
ž	alvéolaire	chuintante	sonore, arrondie (fr. j)
š	alvéolaire	chuintante	sourde, arrondie (fr. ch)
ẓ	dentale	sifflante	sonore, pharyngalisée (ar. moderne ظ)
w	bilabiale	semi-vocalique	sonore, arrondie et vélarisée (ar. و, angl. w)
r	dentale	vibrante	sonore, vélarisée (r it. ou de la déclamation fr.)
l	dentale	fricative	sonore, latérale
y	prépalatale	semi-vocalique	sonore, prédorsale (ar. ي, angl.fr. y conson.)
m	bilabiale	nasale	sonore
n	dentale	nasale	sonore
ñ	prépalatale	nasale	sonore, prédorsale palatalisée (fr. vigne)
ṅ	vélaire	nasale	sonore (angl.all. sing(en))

A ceci il convient d'ajouter les remarques suivantes:

a) Les dentales sont toutes articulées très près des dents, c.-à-d. en supra-dentales, plus en avant que les alvéolaires.

b) t et k correspondent à t et k français en ce qu'ils ne comportent jamais d'aspiration.

[ɟ], donc un g palatalisé très antérieur, plus en avant que celui de la tăhăggart; dans Matthieu 1953 il est noté: dy. Nous estimons qu'AB s'est trompé. Peut-être est-ce à cause du caractère lâche ou diffus propre à l'occlusion des palatalisées. - CF constate seulement que c'est un g doux qui n'a pas d'équivalent en français (Essai p. 10). - J. Nicolaisen (p. 11) le décrit comme „soft, something between g, d, j (= y) and i".

P.J. Lanfry (Ghadamès p. XXXI) se rallie à notre vue, en disant que le „g [ghadamsi (≠ g)] nous a paru valoir exactement le ģ par lequel le P. de Foucauld transcrit le 'ǀ' touareg. D'après la description que nous lui en avions faite, A. Basset le définissait comme „une semi-occlusive qui n'est ni le g spirant dont il doit avoir sensiblement le point d'articulation, ni le ǧ (fr. dj) semi-occlusif, lui, mais situé bien plus en avant." " - P. XXIX Lanfry définit g ghadamsi comme une „médiopalatale semi-occlusive sonore".

Notre „vélaire" n'est qu'un terme moins précis qui embrasse ses „postpalatal" et „médiopalatal". Nous sommes d'accord que ģ est plus antérieur que g.

c) Les consonnes pharyngalisées ou "emphatiques" de la langue ber= bère se prononcent exactement comme les "emphatiques" de l'arabe moderne, c.-à-d. avec une articulation secondaire de la racine linguale contre la paroi du pharynx et un léger retrait de la pointe de la langue. ẓ se prononce comme ظ en arabe moderne; il n'est pas interdental comme on le suppose du ظ classique [ð̣]. Avec ḍ, ṭ, ẓ se range, comme en sémitique, q, qui, prononcé comme en arabe, doit être considéré comme un k pharyngalisé dont les deux articulations vélaire et pharyngale se sont rapprochées l'une de l'autre jusqu'à devenir une: uvulaire.

Un ṣ emphatique existe en dialecte des Iğəllâd et de l'oasis de Ghât dans les emprunts à l'arabe comportant ce son (ar. ص). Dans tous les autres dialectes, y comprise la tăhăggart, ṣ arabe passe à s non emphatique.

Pour la pharyngalisation d'autres sons par assimilation v. §§ j et 2.g.

d) La tăhăggart ne possède pas de pharyngales pures comme ع et ح , [ε, ḥ], a= rabes. Elles ont été signalées dans les dialectes des Iğəllâd et de l'oasis de Ghât, dans des emprunts à l'arabe contenant ces sons, qui partout ailleurs dans l'aire touarègue sont passés à ɣ, ḫ respectivement.

La présence de ε et ḥ dans le BN est probablement tout à fait secondaire, due au contact avec l'arabe, mais il reste encore à vérifier si cette explication tient compte de tous les cas. Il est clair qu'un ḥ existe en BN dans des mots d'origine berbère, mais il s'agit peut-être de h ou ḫ transformés sous l'influ= ence de l'arabe. - Il est cependant évident que la comparaison d'un "proto-ber= bère" avec un "proto-sémitique" pourra établir l'existence de pharyngales pures à un stade "préberbère" de la langue.

e) L'occlusion glottale existe, mais elle n'est pas un phonème autonome en touareg. Elle n'est qu'une variante de prononciation non obligatoire, qui s'entend parfois comme introduction à une voyelle initiale de mot (all. „fester Einsatz"), surtout après hiatus précédé de -a final - et dans une prononciation énergique de la négation kăla [käla' = käla = kälâ] et de certains autres mots ayant une vo= yelle finale accentuée, ainsi que des pf.int. de type ilsâ [ilsa'].

f) On peut également signaler l'absence en tăhăggart de la tendance à atténuer, en= tièrement ou partiellement, l'occlusion des occlusives, tendance qui a abouti en BN aux phénomènes dits "spirantisation" et "semi-occlusion".

La spirantisation des occlusives est également inconnue aux autres dialectes touaregs. Par contre il est acquis que *g protoberbère devient dans certaines régions ğ alvéolaire affriquée sonore plus ou moins arrondie. De même d et t peuvent passer à ğ et č respectivement. Dans tous les cas ces semi-occlusives ou affriquées paraissent cependant sujettes à perdre tout résidu de l'occlusion o= riginelle, devenant de simples ž, š. La perte de l'occlusion mène localement à

la coïncidence avec ž < z, š < s, z, ceux-ci adoptant de leur part un caractère légèrement affriqué.

g) Toutes les consonnes sauf ' et ṅ sont représentées dans l'écriture tifinaɣ (v. ch. II), chacune par un signe spécial - et à part ces deux exceptions, elles doivent toutes être considérées comme des phonèmes distincts dans la langue moderne. L'étude des changements phonétiques révèle cependant que plusieurs paires de phonèmes sont le produit de la désintégration d'un ancien phonème unique. Consulter à cet égard le tableau des phonèmes protoberbères (sect. F. 1. b).

h) A cause de leur nombre considérable ainsi que leur rôle de "radicales" (v. F. 1. a), la prononciation des consonnes ne varie que dans des limites très étroites.

j) Cependant au contact d'une consonne pharyngalisée les consonnes sonores, surtout r, l, n, et la consonne t, subissent la pharyngalisation par assimilation, qui leur confère une articulation secondaire de la racine linguale contre la paroi du pharynx. En tăhăggart la pharyngalisation par assimilation ne dépasse pas l'entourage immédiat de la consonne emphatique, contrairement à ce qui se passe en BN où l'emphase peut selon les parlers s'étendre par une véritable contagion à tous les sons du mot ou du groupe enclitique. Le contact avec une voyelle a, ä, ne suffit pas à lui seul pour pharyngaliser le r (ni le l) berbère, comme en arabe, bien que r vélarisé provoque l'ouverture des voyelles (v. § 2.c-e).

(1) Dans les dialectes touaregs Y, G, WE, l'emphase revêt apparemment un caractère différent. - D'abord elle est vraisemblablement plutôt à décrire comme une uvularisation avec articulation secondaire dans la région de ɣ, ḫ, q. On ne paraît plus déceler de différence entre l'effet des uvulaires ɣ, ḫ, q et des emphatiques sur les voyelles voisines. - Puis elle a tendance à s'étendre au mot, au groupe enclitique entier. - Enfin des oppositions phonologiques ont été enrégistrées non seulement pour ḍ(ṭ) et ẓ, mais aussi ṇ, ṛ, ḷ, ḥ, ḳ.

Peut-être existe-t-il dans cette aire des parlers marginaux qui ont abandonné complètement la distinction entre emphatique et non emphatique.

k) Une variabilité très large est laissée au phonème n qui devient obligatoirement ṅ devant g, ġ, et ɣ, facultativement devant k et ḫ.

En touareg méridional ṅ est connu comme phonème autonome dans certains mots, surtout des emprunts au songhay et au haoussa. Dans les quelques mots d'origine berbère de cette espèce ṅ mér. correspond à ñ de la tăhăggart, p. ex. äṅ, äṅṅ = äñ „ê. mûr", aṅṅa = añña „frère".

l) La particule génitive ən peut se réduire à un simple n̊ vocalique entre deux consonnes (appartenant aux mots qui la précèdent et la suivent), p. ex. iləs n̊ tămәṭ „la langue de la femme", ekêt n̊ tkûbawîn „la mesure des épées".

m) Les semivoyelles w et y ont un timbre plus vocalique quand elles ferment une syllabe après voyelle, formant avec celle-ci une diphtongue descendante. Ce phé-

nomène n'est pas à confondre avec la vocalisation complète des semivoyelles (v. D. 1. b-c).

n) h devient facultativement sonore en position intervocalique, obligatoirement en position entre voyelle et consonne, p. ex. : bahu „mensonge", ahni „sang".

2) Les voyelles.

Pour les phonèmes vocaliques, qui sont au nombre très restreint de 7, et ne jouent qu'un rôle morphologique, la situation diffère tout à fait de celle des consonnes. Ils sont sujets à de grandes variations de prononciation, en fonction de l'entourage consonantique aussi bien que de celui plus éloigné des autres voyelles. Prononcés isolément on peut les décrire comme il suit:

a	antérieur	non-arrondi	très ouvert (ar. mâl, angl. bad)
i	antérieur	non-arrondi	lâchement fermé (ar. dîn)
u	postérieur	arrondi	lâchement fermé (ar. fûl)
e	antérieur	non-arrondi	mi-fermé ou ouvert (fr. clé ou père)
o	postérieur	arrondi	mi-fermé ou ouvert (fr. rose ou or)
ə	central	non-arrondi	mi-fermé ou fermé (fr. le)
ä	central	non-arrondi	ouvert (angl. but, villa)

a) e, o sont les voyelles le plus précisément articulées. Elles subissent le cas échéant la pharyngalisation par assimilation, mais gardent au demeurant leur timbre comme décrit ci-dessus. Les variétés ouvertes sont moins fréquentes que les variétés mi-fermées et paraissent se rencontrer surtout comme le résultat d'une dissimilation avec un *a (*ă > ä ou *ā) de la syllabe qui suit, p. ex. : yähosäy, yähôsäy, pf. et pf. int. de husy „ê. beau", yässewäl, yässêwäl, pf. et pf. int. de siwl „parler" (cf. cj. XII et cj. I. A. 4 caus. et en outre § g).

Il paraît que surtout les e, o < *i, u resp. varient de degré d'ouverture selon les conditions phonétiques, tandis que e,o < *ay, aw (*ăy, ăw, āy, āw) et e < *ā sont plus exclusivement de timbre mi-fermé. On note avant tout que la voyelle d'état libre e- (sg.) et la désinence f. -e des noms sont mi-fermées (cf. E. 2. c-d). Il n'y a d'ailleurs pas de flottement entre les deux variétés, mais répartition nette selon les cas.

(1) e et o normalement ne sont que des variantes de i, u resp. en BN, sauf dans des parlers isolés comme celui de Ghadamès[19]. Preuves de la validité de la distinction pour le touareg sont des oppositions telles que:

êdəs ≠ idəs „sommeil" ≠ impf. de ədəs „toucher"
egän ≠ igän „rezzou" ≠ pf. de əgən „ê. accroupi"
ir-i ≠ ir-ê „il m'aime" ≠ „il l'aime"

19) wi „ceux-ci" ≠ we „celui-là" (Lanfry pp. 354-355), yuzän „il envoya" ≠ yozän „il pesa" (ibid. pp. 249 et 255).

yärît ≠ yär-êt „qu'il aime" ≠ „qu'il l(a)'aime"
ehän ≠ ihän „tente" ≠ pf.part. de äh „être dans"
esäk ≠ isək „contenu de panse" ≠ „corne"
ihusi ≠ yähosäy „ê. beau" impf. ≠ pf.

Cp. aussi les pl. isăkkän, ihănân, ignân.

b) ə et ä, les voyelles centrales, sont les voyelles le plus variables de timbre.

(1) En BN ces deux voyelles ont presque partout été confondues en un ə unique (v. note 14 fin).

(a) En touareg les oppositions phonologiques sont nombreuses, p.ex. əddəl „joue (imp.)" ≠ äddäl „jeu"; on note tout spécialement que c'est par là que s'obtient normalement l'opposition impf./pf. des verbes, p.ex.: ikrəs/ikräs (cj.I), yäbbäräġ/ibbəräġ (cj.III), iblənkəs/iblänkäs (cj.V) etc.

(b) Néanmoins il faut peut-être admettre que leur confusion a été amorcée déjà en touareg, étant donnés les nombreux cas de passage ä > ə par assimilation (v. E. 2.b(5)).

(2) Se basant sur l'état phonétique prépondérant en BN, on a pris la coutume d'appeler "voyelle zéro" l'ə central unique correspondant à ə et ä touaregs, par opposition aux "voyelles pleines" clairement antérieures ou postérieures. Même réservé pour son ə seul, c'est là un usage moins justifié en touareg qu'en BN où l'ə s'est souvent réduit, selon les parlers, à une simple voyelle auxiliaire de place variable, conservée seulement dans la mesure où elle est nécessaire pour créer entre consonnes un centre de syllabe, et ayant perdu par là sa valeur phonologique[20].

(a) En touareg ə est parfaitement supprimable dans certaines conditions syllabiques, mais on y trouve néanmoins des oppositions entièrement inattendues dans certains parlers BN, telles que:
əstəġ „mettre comme coussinet sous selle" ≠ sətəġ „estimer le prix de"; əskən „se cabrer" ≠ səkən „montrer"; səssəllət „faire une prière en l'honneur de Mahomet" ≠ səssələlət „faire glisser" etc.

20) C'était la thèse d'AB que ə pourrait être une voyelle zéro dans ce sens dans tous les dialectes berbères, zéro „absolu" ou „relatif" en fonction de la structure phonétique du mot (HAL I, p. 7-8 répétition du Système phonologique du berbère dans GLECS IV, pp. 33-36 (1946)), réserve faite peut-être pour des ə secondaires issues de voyelles pleines (cp. E. 2. c(1)). Il est clair aujourd'hui que cette définition ne peut être appliquée au touareg. AB avait déjà 1946 prévu cette possibilité sans oser se prononcer avec certitude à partir des seules notations de CF, qui à son avis feraient preuve d'une „tendance régularisatrice accusée". On peut aussi se demander si elle vaut vraiment pour tous les parlers du Nord, notemment ceux des grands oasis orientaux (Ghadamès; cf. maintenant la nouvelle description de J. Lanfry: Ghadamès (1968)). En kabyle aussi ə a peut-être après-tout une stabilité („consistance") de position qui n'y entre pas trop bien. Cf. L. Galand: Encyclopédie de l'Islam, p. 1217[I] et Prasse: The Reconstruction of Proto-Berber Short Vowels.

c) En commençant par les voyelles centrales nous pouvons donner pour les variations des voyelles les règles suivantes.

(1) Au contact de y, š, ž, ñ et moins nettement ġ, s, d, t: ə > ĭ, ä > ĕ (ouvert [ɛ̆] ou même mi-fermé).

(2) Au contact de w: ə > ŭ, ä > ŏ (ouvert [ɔ̆] ou même mi-fermé).

(3) Au contact de k, ḫ, h, q, ɣ, r: ə s'approche de ä, et ä lui-même devient [ă] postérieur. - La position en initiale absolue paraît avoir un effet analogue, peut-être surtout si la voyelle est précédée par un ['] net. - La position accentuée paraît enfin avoir un effet analogue aussi, mais sur ä seul (cf. E.2.b(2)). - L'effet de r sur ə n'est peut-être pas acquis.

(4) Les timbres qui en résultent sont tantôt des ĭ, ĕ, ŭ, ŏ, ă nettement antérieurs ou postérieurs, mais brefs, tantôt des voyelles centrales proches d'elles[21]). Ces ĭ, ĕ, ŭ, ŏ s'opposent par là à ceux issus de i, e, u, o finaux diphtongués selon le § 3.g en ĭy, ĕy, ŭw, ŏw sans passer à la voyelle centrale.

On note que la quantité reste brève malgré ces changements de timbre. Dans une certaine mesure ĭ, ŭ sont donc de simples variantes du phonème ə, ĕ, ŏ, ă des variantes de ä.

(5) Les changements de timbre sont le plus accusés lorsque la consonne en cause suit la voyelle et ferme la syllabe. Mais une consonne de force opposée devant la voyelle l'empêche néanmoins de se réaliser pleinement. Ainsi yäw, däɣ, hăw, häy, wŏr plutôt que yŏw, dăɣ, hŏw, hĕy, wăr etc.

On sait que y, w fermant la syllabe après ə, entraînent la chute de celui-ci en passant eux-mêmes à i, u respectivement (v. E.2.b(7)).

(6) La pharyngalisation de ə, ä (v. § g) leur confère un timbre non seulement plus ouvert, mais aussi légèrement arrondi: [ŏ, ɔ̆] respectivement. Dans des mots comme ehŏḍ, wiyŏḍ de la tăhăggart le passage de ä à ŏ nettement postérieur a même été consacré par l'usage, paraît-il.

d) La voyelle a longue assume un timbre plus postérieur (plus bas) au contact d'une consonne vélaire - uvulaire. La pharyngalisation (v. § g) ne fait qu'intensifier cette modification en ajoutant un léger arrondissement.

On note cependant que l'effet de r sur a long est peu accusé, contrairement à ce qu'on trouve en arabe. Souvent ar garde un timbre nettement antérieur.

e) Les voyelles i et u s'approchent de e, o resp. au contact d'une vélaire - uvulaire, y compris r. Dans plusieurs cas CF note tout simplement e, o comme dans le cas d'harmonisation avec *a, ă (E.2.c(3)), et sans doute avec justesse, car le timbre ouvert est sensible même en syllabe ouverte, après adjonction d'une désinence, p.ex.: ăbăyoɣ, abroɣ/ibrôɣän.

21) La manière dont CF a consacré la graphie des timbres non centraux, surtout ă, a, ne nous paraît donc pas tout à fait justifiée. Cp. aussi note 22 fin.

(1) Les semivoyelles ont curieusement un effet analogue sur i, u. P.ex.: tămv̆srоyt „femme pratiquant la liberté des moeurs", tămv̆ğrewt „bénédiction porte-bonheur". CF, qui s'est efforcé d'arriver à une notation stable, note constamment e la voy.carac. du pf.nég. des verbes à 3"w,y de la cj.I, p.ex.: wər-iğrew „il ne trouva pas" pl. wər-əğrewăn, wər-iğmey „il ne chercha pas" (v. E.2.c(2)).

(2) On devine que ce flottement de timbre pose à l'enquêteur un problème sérieux, à savoir de déterminer quand il faut placer un cas net de e, o et quand un cas de i, u proches de e, o[22]).

f) Certains i gardent en toutes circonstances un timbre très fermé. Il s'agit peut-être surtout d'anciens y vocalisés, p.ex. dans ibîkâr, pl. de ăbăykôr „chien de mauvaise race". Dans ce contexte il faut surtout souligner le timbre très fermé de la voyelle de l'état libre pluriel i- et du préfixe de la 3.sg.m. des verbes y- vocalisé en i-.

g) En dehors de ces glissements de timbre, toutes les voyelles, y compris e et o, subissent la pharyngalisation ("emphatisation") par assimilation au contact d'une consonne pharyngalisée ("emphatique"). Comme chez les consonnes la pharyngalisation d'une voyelle comporte une articulation secondaire de la racine linguale contre la paroi postérieure du pharynx. a pharyngalisé donne alors l'impression d'être très postérieur, les autres voyelles d'être plus ouvertes. En même temps on a l'impression d'un léger arrondissement des voyelles non arrondies d'avance.

h) L'influence d'une consonne suivant une voyelle est beaucoup plus sensible quand celle-là appartient à la même syllabe (syllabe fermée) que quand elle introduit la syllabe qui suit (syllabe ouverte). Cependant les syllabes secondairement ouvertes par la suffixation d'une désinence échappent souvent à cette règle (cf. § e).

j) Il va sans dire que l'exposé précédent ne constitue qu'un guide-âne à la prononciation des voyelles. En réalité le timbre de chaque voyelle est le résultat de l'influence combinée de tous les autres composants du mot, voire des mots voisins, ce qui finit par rendre innombrable et impraticable le nombre des timbres possibles. Ce que doit retenir avant tout l'étudiant, c'est que populairement dit le timbre d'un phonème vocalique peut varier beaucoup plus que dans nos langues d'Europe avant que la différence ne devienne sémantiquement distinctive et que nous n'ayons "une autre voyelle". Toute voyelle postérieure arrondie est un u ou un ŭ, toute voyelle antérieure non-arrondie, plus ou moins fermée, est un i

---

22) Curieusement les informateurs touaregs, une fois qu'ils ont saisi la différence, sont rarement en doute eux-mêmes. - Au contraire leur principale difficulté est inopinément la distinction d'une différence de timbre entre voyelles brèves (centrales) et longues, même s'ils saisissent la différence de quantité. Ce qui est en somme un bon argument en faveur de notre thèse que souvent les voyelles brèves n'ont pas d'articulation vraiment centrale (cp. c(4)).

ou un ĭ, toute voyelle antérieure et postérieure non-arrondie et très ouverte est un a ou un ă, toute voyelle centrale est un ə ou un ä. Uniquement e et o varient dans des limites plus restreintes.

3) La quantité des sons.

Le touareg distingue 2 quantités de toutes les consonnes phonèmes, une quantité (brève) des voyelles centrales ə, ä, et même 3 quantités des voyelles non centrales "pleines", paraît-il[23]).

Des ex. d'opposition de quantités consonantiques sont: ira „il aima", irra „il rendit", əẓəl „payer", əẓẓəl „ê. droit".

Pour le détail des changements quantitatifs qui sont à l'origine de l'état actuel, v. section C.1.a et E.1. Remarquer notamment qu'en protoberbère apparemment gg^w (> T gg), ṭṭ, qq n'étaient pas des phonèmes indépendents, mais les variantes longues de w, ḍ, ɣ - un fait qui est aujourd'hui obscurci par de nouvelles formations analogiques dans les deux sens.

a) Les sons ' et ṅ, qui ne sont pas des phonèmes, ne peuvent pas être longs. A ṅ variante de n, correspond bien-entendu nn long.

b) Le touareg moderne éprouve de la difficulté à maintenir dans un même mot deux géminées, surtout quand elles se suivent immédiatement. C'est généralement la seconde qui tend à s'abréger. P.ex.: yäbbällän > yäbbälän „il lutte", mais impf.int. itâbällân, illəmẓäğğän „il est devenu tiède". Cependant dans la prononciation soignée les deux géminées s'entendent.

c) De même dans la prononciation rapide les voyelles de quantité surlongue en syllabe fermée tendent à s'abréger plus ou moins, bien qu'elles puissent toujours garder leur quantité dans la prononciation soignée. P.ex.: iktâb > iktab „il a écrit", mais pl. əktâbän; ikâttäb impf.int. > ikattäb; êkrär „mouton" > ekrär; mais tâkämâẓän impf.int.pl. „ils sont souvent contusionnés à l'oeil" se maintient.

d) Enfin les voyelles surlongues en syllabe ouverte s'abrègent normalement jusqu'à la longue quand la syllabe qui suit commence par w, y ou h. Seules les voyelles longues des formes verbales intensives échappent normalement à cette règle, p. ex.: ăbâhar > ăbahar „dos nu (d'animal)", ămâyas/imûyâs „guépard" > ămayas/imuyas, erêwi/irîwa „corde en cuir" > erewi/iriwa, mais yäddûhät „il est engourdi" pf.int.

e) Ce qui paraît distinguer les voyelles surlongues, c'est qu'elles peuvent subir ad

---

23) L'opinion la plus généralement acceptée aujourd'hui est qu'en berbère du Nord les différences de quantité vocalique n'ont pas de valeur phonologique. C'est l'opinion d'AB qui même n'acceptait qu'avec réserves leur pertinence en touareg, à cause des „infinies licences poétiques" qu'entraîne la théorie quantitative de CF (HAL I, p. 9). Nous estimons que les corrections à sa théorie que nous proposons ici, éliminent précisément cette objection très juste (v. section G.1). Cp. aussi note 77.

libitum un trainement assez caractéristique, dont le trait essentiel semble être un baissement de hauteur vers la fin de la voyelle, les longues étant presque toujours munies de l'accent principal (ton haut) dans le sens de la sect. B.2.

f) Dans le cas des 3 quantités de la voyelle initiale des noms les quantités longue et surlongue s'opposent ensemble à la quantité brève.

(1) La brève est de quantité invariable, si c'est une voyelle d'état d'annexion, s'opposant à la longue de l'état libre, p.ex.: ahăr (ann. ăhăr) „lion", aḍər (ăḍər, əḍər) „pied".

(2) Si c'est une voy. d'état libre ă, ĕ abrégée (cf. E.1.h(3)), elle recouvre normalement sa quantité longue en poésie, p.ex.: ăbăraḍ poét. abăraḍ[24]), sauf dans des cas déterminés de voy. longue après la 1", p.ex.: ăkâl, ămâhăɣ (v. E.1.h(3.b)).

(3) La longue est de quantité invariable si c'est une voyelle d'état, signalant alors l'état libre.

(4) La surlongue est de quantité variable et ne se distingue souvent pas de la longue, bien qu'elle puisse toujours subir ad lib. un traînement dans le sens du § e. Une opposition réelle de sens est rarement à établir, mais comparer:

târut „poumon" ≠ tarut (ann. tărut = tä- = tə-) „heure de midi"
tîwit nv. de iwi „naître" ≠ tiwit pl. de tewĕte „coup"
âləs „homme" ≠ aləs „répète" (imp.). En outre:
âhâr „figue" ≠ ahăr (ann. ăhăr) „lion"
êfi „abri" ≠ efăy (ann. ăfăy) „lieu boisé"
têräwt „lettre" ≠ teräw-t „elle l'enfanta"

(5) Après l'analyse des mètres poétiques il semble certain que Foucauld a mésestimé la quantité de la voyelle initiale constante de nom lorsque celle-ci s'abrège. Car elle reste pour la plupart de ces noms métriquement longue, non brève comme la note Foucauld, p.ex. dans: afa „lumière", ara, (et aña), aḫ, aḫu, anârän (pl. de enär „sourcil"), as (inf. de as), awâl, ayv̈r „Aĭr", eɣa, eġəġ (cf. p. 15). Nos expériences avec le dial. WE nous disent qu'il en est généralement de même en syllabe fermee p.ex. dans abbar (inf. de abər „saisir à pleine main"), allaɣ „lance", effad (inf. de əffəd „prêter"), eddam „gelée" etc.

Nombre de tels noms n'ont pas pu être déterminés encore; il semble cependant que la voyelle constante puisse parfois être réellement brève (abrégée), notamment devant semivoyelle en syllabe fermée: ăylal, ĕwḍân, ăwraɣ, ĕwriɣ; peut-être aussi ăläk „salaire", ăžžv̈n „quart de litre" (? ≠ ažžən nv. de səġən „faire s'accroupir"?), ămûl „blanc à la face (d'un an.)", tăġit „objet servant à attacher", et d'autres.

(6) La nécessité de distinguer deux ou trois quantités réside dans le fait que ă conserve très largement un caractère de voyelle postérieure (non centrale), cf. E.2.b(2).

---

24) Pour le rapport entre accentuation et longueur excessive cf. note 25.

g) Dans le cas des 3 quantités de la voyelle variable des parfaits la sur= longue se distingue beaucoup plus nettement de la longue, étant donné qu'elle est le morphème de l'intensif lui-même[25]. Il semble cependant qu'on puisse se dis= penser du traînement noté au § e à moins que l'accent ne reste sur la même syl= labe dans le pf. simple aussi. P.ex.:

îkräs/ikris - ikrâs „nouer"
ínsa/inse - insâ „se coucher" mais:
íbbəräġ/ibbəräġ - yäbbîräġ „se vanter"
yädúbän/yädubän - yädûbän „pouvoir"
insá d-əs - insâ d-əs „il y coucha"

h) Le traînement de la quantité longue se rencontre également dans les voyelles longues de l'impf.int.pos. même en syllabe fermée, bien que dans ce cas l'oppo= sition avec la quantité moyenne soit beaucoup moins importante, p.ex.:

ikârräs/ikərrəs „nouer"
kârräs! ≠ kärräs! „noue!" ≠ „dupe!" (cj.VI)
itâbärâġ/itəbəriġ „se vanter"
itîdûbûn/itidubun „pouvoir"
tûksâḍ = tətûksâḍ ≠ tuksaḍ impf. (3.f.sg.) „craindre"
tûksâḍ imp.int. ≠ tuksaḍ
tîzâr = tətîzâr et imp.int. ≠ tizar „précéder"

j) Pour compléter le tableau il faut signaler que l'analyse des mètres poétiques a montré que i, u, e, o deviennent ĭy, ŭw, ĕy, ŏw en finale de mot devant hiatus maintenu - ĭ, ŭ, ĕ, ŏ comptant pour brefs à même tître que ə, ä etc. Le fait à é= galement été établi récemment pour le dial. WE. Il n'est guère possible de dou= ter que cette prononciation prévale également en prose, étant donné qu'un y, w non organique a été noté par nous-mêmes en 1958 déjà (cf. D.1.e).

Ce fait est un nouvel argument pour la distinction de trois quantités dans toutes les voyelles pleines (non centrales).

(1) Il semble que les brèves qui forment centre de ces diphtongues n'acquièrent ja= mais un timbre central. Elles se distinguent apparemment par là de ĭ, ŭ, (ĕ, ŏ) issues de *ĭ, ŭ anciens qui alternent avec ə.

(2) Il n'a pas été possible de découvrir de différence de timbre selon que la voy. finale en question provient de la contraction avec *h ou avec w, y. La différence réside entiérement dans le fait qu'en principe i, u, e, o issus de contraction avec w, y n'admettent pas l'élision devant hiatus.

25) Récemment nous avons pu montrer pour le dial. WE, que le pf. nég. aussi distingue le simple de l'intensif, mais à l'aide de l'accentuation seule: wə́r-ikteb ≠ wə́r-iktèb (rythme creux), wər-ə́ktebăn ≠ wə́r-əktèbăn. Il faut donc envisager que la création des surlongues à l'intensif positif ait pour origine une différence d'accentuation, ce qui pose le problème, lequel des deux faits prosodiques est subordonné à l'autre: longueur ou accentuation?

(3) Très probablement la diphtongaison est également possible ou même de règle devant une pause. Le timbre pur de la voyelle ne s'entend donc que devant une consonne en contexte.

4) La structure syllabique.

a) Le proto-berbère en principe ne tolérait pas les groupes consonantiques dont les membres appartenaient à la même syllabe. Une syllabe devait commencer par une voyelle ou une consonne seule, et pouvait être ouverte ou fermée par une consonne seule, ce qui donnait quatre possibilités de structure syllabique: v, vC, Cv, CvC. Les groupes de deux consonnes n'étaient donc possibles que si elles faisaient partie chacune de sa propre syllabe.

(1) Cependant le protoberbère connaissait déjà une exception à cette règle. En finale absolue de nom la désinence -t du féminin s'ajoutait sans voyelle intermédiaire à la dernière radicale du mot, laissant la dernière syllabe de celui-ci doublement fermée. Pour les assimilations diverses qui en furent le résultat, v. C.2. a(1).

(2) Les consonnes géminées étaient et sont traitées au point de vue de la structure syllabique comme des groupes de deux consonnes. Elles ne pouvaient donc se former qu'en position intervocalique (cf. C.1.a).

b) Cet état de choses s'est maintenu jusqu'à nos jours dans ses principes essentiels. L'élision de ə < *ĭ,ŭ protoberbères (v. E.2.b(7)) ne pouvait donc se produire que dans les cas où elle n'aboutissait pas à des groupes consonantiques de plus de deux membres.

(1) Toutefois la création de groupes triconsonantiques est permise dans un seul cas: quand le premier ou le dernier composant ou les deux sont l'une des consonnes w,y,h (< *h seul?). P.ex. ed-əġrwän „ils trouveront" (impf.), iwlsân pl. de ăwləs ou ăwllus „fromage de lait caillé", iwtyân pl. de ăwĕtay „année", taytte (ann. tĕytte, tĭytte) „intelligence", ihndärämmät „(le chameau) poussa un sourd hennissement de plaisir"; de même: a yktäb „quoi qu'il écrive", awa ynna „ce qu'il dit", e ykka „où qu'il aille".

La contraction paraît surtout facultative lorsque la semivoyelle est à la fin du groupe: ed-əġrŭwän = ed-əġrwän etc. (cf. § 2.j).

(a) Cette règle ne vaut pas pour certains dialectes méridionaux. En ce qui concerne h, la règle paraît neutralisée par analogie, sauf dans quelques verbes déterminés à l'h.

(2) Si par là w,y se trouvent en initiale ou finale absolue de mot, ils se vocalisent en u,i respectivement, p.ex. ulsân (état d'ann. de iwlsân), ed-iġru (sg.), v. D. 1.c).

(3) De même si la semivoyelle se trouve au milieu d'un groupe triconsonantique, à moins que celui-ci ne contienne encore une semivoyelle, p.ex.: ibîkâr (< *ī-buy-

kār) pl. de ăbăykôr „chien de mauvaise race", mais ed-əlwyăn „ils conduiront" (impf.) avec prononciation de deux semivoyelles.

(4) A en croire les notations de Foucauld, les groupes triconsonantiques seraient également permis dans certains cas, si leurs membres appartiennent à des mots différents, notamment ceux formés de la particule génitive ou d'une préposition uniconsonantique, suivie d'un nom féminin à l'état d'annexion pluriel, la voyelle d'état étant tombée entre le préfixe f. t- et la première radicale.

Selon nos propres expériences, dans ces cas la voyelle d'état ne tombe pas, sauf après la particule génitive ən, qui se vocalise à son tour elle-même (cf. § 1.1), p.ex.: kärâḍät təkûbawîn „trois épées", ənɣăn-tăn əs-təkûbawîn „ils les ont tués avec les épées".

(5) En conséquence de la répartition normale des consonnes géminées sur deux syl= labes on entend une détente nette au milieu de la géminée analogue à celle qui existe entre les deux membres d'un groupe consonantique intervocalique (cf. § 5).

Cette détente ne se présente pas dans les rares cas où une géminée finale ab= solue de mot s'est conservée, p.ex.: iɣəss (abrégé de *iɣəssa), pl. de ăɣv̈ssi (mér.) „loup" (cf. IV.E.2.b(5) et ch.V F.VIII.B.1.d).

Une situation analogue a été observée en ce qui concerne les géminées des langues sémitiques.

c) En touareg moderne la limite syllabique ne coïncide pas avec la limite des mots. Dans le contexte le phonème terminal d'un mot peut s'intégrer dans la syllabe terminale d'un mot contigu, p.ex.:

â|lə|s u|lâ|ɣăn „un homme bon"
tam|ɣar|t ən-|kv̈|nân, tam|ɣar|t-în „la mère de K.", „la femme-là"
a|fâl|la n-|tă|rik „le dessus de la selle"

(1) On ne sait pas si cette loi valait aussi pour le protoberbère. Peut-être celui-ci se servait-il d'une occlusion glottale ['] devant les voyelles initiales pour l'évi= ter. Comparer touareg moderne tamɣart-hîn = tamɣart-în.

5) Vitesse de prononciation.

Le débit normal des locuteurs de la langue touarègue donne l'impression d'être plutôt lent (et composé).

C'est apparemment à ce fait qu'il faut attribuer l'habitude de la détente nette au milieu des groupes consonantiques et des géminées, signalée au § 4.b(5).

a) Cette détente peut être tellement prononcée que dans les groupes consonantiques de deux occlusives ou dans les géminées occlusives, il y a implosion accomplie du premier membre avant d'entamer l'explosion du second membre - au lieu d'implosion empêchée par l'explosion qui suit. On croit alors entendre au milieu du groupe ou de la géminée une très brève voyelle centrale.

B. L'accent.

1) Généralités.

L'accent de la langue touarègue n'est connu que dans ses grandes lignes. Surtout l'accent des polysyllabes a besoin de vérifications approfondies. - C'est essentiellement un accent musical avec des variations dynamiques peu prononcées. L'effort dynamique sert plutôt à des fins d'insistance.

Les règles suivantes paraissent pouvoir passer pour suffisamment sûres:

a) Chaque syllabe peut être prononcée avec l'un des trois accents suivants:

(1) L'accent principal, qui comporte un ton haut et une légère augmentation de l'effort dynamique.

(2) L'accent secondaire qui comporte un ton moyen et un effort dynamique moyen.

(3) L'accent tertiaire qui comporte un ton bas et un effort dynamique moyen.

Par la suite nous dirons simplement qu'une syllabe ou une voyelle porte l'accent quand elle porte l'accent principal.

b) La distinction des accents secondaire et tertiaire est un problème de rythme. Le rythme musical normal est une montée progressive vers l'accent principal et une descente progressive après lui. Autrement dit les syllabes à accents principal et tertiaire se trouvent séparées par celles à accent secondaire (3-2-1-2-3).

Ce qui rend impérative la distinction de l'accent tertiaire, c'est que certains mots ou groupes enclitiques demandent un rythme différent qui place une syllabe à accent tertiaire en contact avec celle portant l'accent principal, séparant de celle-ci la syllabe à accent secondaire (2-3-1-3-2). Nous proposons d'appeler ce phénomène un rythme creux, la syllabe à accent tertiaire constituant le creux du rythme. Par opposition à celui-ci on peut appeler rythme égal le rythme normal.

c) La place de l'accent principal et l'espèce de rythme exigée paraît dépendre de la structure syllabique quantitative de chaque unité accentuelle, mais de façon assez compliquée et différant du rapport entre structure syllabique et mètre poétique.

Peuvent fonctionner comme unités accentuelles: des mots isolés ou des groupes de mots liés ensemble par l'enclise, c.-à-d. par le fait d'avoir un seul accent principal en commun.

L'accent n'a donc pas de fonction phonologique. Il n'existe pas de paires de mots qui se distinguent uniquement par (la place de) l'accent.

d) Les groupes enclitiques consistent en deux espèces de mots: les mots autonomes étant capables de constituer à eux seuls une unité accentuelle, et les mots dépendants qui ont toujours besoin de la liaison enclitique avec d'autres mots. La majorité des mots dépendants sont des pronoms affixes et des par=

ticules d'origine démonstrative. Quelques-uns sont des noms comme: ak „totalité, tout, chaque", ăw, u, ăgg „fils" etc.

Il n'a pas été possible, jusqu'ici, de définir par des règles simples la place de l'accent principal dans les groupes enclitiques. Nous devons nous borner à énumérer un certain nombre de cas particuliers, où ce sont tantôt les mots autonomes, tantôt les mots dépendants qui le portent.

e) Le mot qui dans chaque groupe enclitique porte l'accent, le porte normalement sur la syllabe qui touche immédiatement l'autre membre du groupe. Nous penchons à voir dans ce fait une tendance générale au déplacement, virtuel ou réel, de l'accent vers le membre non accentué du groupe.

(1) Font exception surtout les groupes de verbe + pronom suffixe t, tt ou particule de rection d, dd (qui ne constituent pas à eux seuls une syllabe). Ces groupes sont accentués comme si le mot dépendant n'était pas là.

f) De ce qui a été dit au § e il est clair que les mots autonomes ont des accentuations différentes suivant qu'ils constituent à eux seuls une unité accentuelle ou font partie de groupes plus larges.

En admettant arbitrairement que l'accent fondamental d'un mot autonome est celui qu'il a à l'état isolé, on peut distinguer trois accentuations différentes dans les groupes enclitiques:

(1) Le mot autonome ne porte pas l'accent principal du groupe. La syllabe qui porterait l'accent à l'état isolé, prend un accent secondaire, le rythme du mot restant d'ailleurs inaltéré.

(2) Le mot autonome porte l'accent, la syllabe qui le porterait à l'état isolé touchant immédiatement l'autre membre du groupe. L'accent du mot est comme à l'état isolé, mais l'on peut placer un cas de déplacement virtuel de l'accent.

(3) Le mot autonome porte l'accent principal, la syllabe qui le porterait à l'état isolé ne touchant pas immédiatement l'autre membre du groupe. Il se produit un déplacement réel de l'accent jusqu'à la syllabe qui touche immédiatement l'autre membre. Suivant que celui-ci est placé avant ou après le mot autonome en question, on peut parler respectivement d'un recul ou d'un avancement de l'accent.

g) La versification touarègue est fondée de façon simple sur les oppositions de quantités syllabiques. Les différents mètres poétiques sont donc tous indépendants de l'accent, qui n'a qu'un rapport assez compliqué avec les-dites quantités. Cf. G. 2.

h) Les syllabes longues, et par conséquent les voyelles longues, attirent sans doute dans certaines limites l'accent principal. D'autre part il ne paraît pas possible de considérer les quantités vocaliques comme créées par l'action de l'accent.

2) L'accent des mots isolés.

L'accentuation des mots autonomes à l'état isolé paraît sujette aux règles suivantes:

a) Le rythme creux avec l'accent sur l'antépénultième est exigé par:

(1) Les noms trisyllabiques au sing. qui ont la pénult. brève ou fermée par une gém. et se terminent sur voyelle, p.ex.: ágənnà „ciel", téläẓẓè „fard", téhĕlè „brebis", tágəllà „pain cuit sous la cendre", éhĕrè „(troupeau de) menu bétail", áfărà „lieu couvert de végétation persistente".

(2) Les noms trisyllabiques au sing. qui ont la pénult. fermée par une géminée, p.ex.: ắməzzàɣ „campement", ắhăggàr „Touareg noble", ắkəmmùs „gros paquet", tắnəqqìst „historiette, conte", ắbəllàĝ „moitié de butin".

Cette règle demande des vérifications ultérieures. Elle ne vaut peut-être pas pour les noms à voy.carac. brève, p.ex.: ezäggäɣ „an. rouge" - et paraît en partie être contrecarrée par l'influence des noms à groupe consonantique au lieu de la géminée (v. § c(1)). Elle n'a pu être vérifiée pour aucun dial.mér.

(3) Les noms trisyllabiques aux pluriels 2, 3, 4 et 7, p.ex.: î́kəbrân „huttes", í-nəbdân „paralytique", tínəqqâs „historiettes, contes", tínəlwà „fils à coudre épais", î́hănân „tentes", ífăfân „mamelles", ídämân „gazelles de grande espèce". Cette règle vaut aussi pour Y, mais non pas pour WE, WW, N, qui disent ikə́brân, ihắnân etc.

(4) Les verbes trisyllabiques sans voyelle surlongue qui ont la consonne initiale de la syllabe finale géminée (?), p.ex.: yắqqussằr „il a perdu", î́bbəllằn „il a lutté". - Règle sujette à des vérifications ultérieures.

(5) Les pronoms personnels indépendants trisyllabiques, p.ex.: nắkkunàn „moi", ə́n-tanị̀d „eux". (WE: əntắnăy).

b) Le rythme creux avec l'accent avant l'antépénultième est exigé par:

(1) Les pronoms personnels indépendants quadrisyllabiques du pl.fém. (par analogie avec le masculin?), p.ex.: ə́ntănätị̀d „elles". (WE: əntănắtăy).

Noter la présence de deux syllabes à accent tert. entre celles à accents princ. et sec.

c) Le rythme égal avec l'accent sur la pénultième est exigé par:

(1) Tous les noms sg. ou pl. de 3 syllabes ou moins, exceptés ceux du § a, p.ex.: ekắbär „hutte", ăbắyoɣ „outre", ăkắtab „écriture", ăsə́lməd „fait d'enseigner", ănắbdun „paralytique", ămûdär „qui vit trop longtemps", ămî́di „compagnon, ami", ewî́län „été", ămâhăɣ „Touareg", ănâlmad „élève" - éläm „peau", éhän „tente", éfăf „mamelle", ádər „pied", ắfus „main", ắkâl „pied", ámis „chameau", ákməẓ „contusion à l'oeil", ə́sink „bouillie épaisse", tə́hunt „grosse pierre", âləs „homme", î́ləs „langue", ûdəm „visage", állaɣ „javelot à tige de fer".

(2) Tous les verbes de 3 syllabes ou moins sans voyelle longue exceptés certains du § d(3) et ceux du § a(4), p.ex.: ȋkräs „il noua", əkrắsäɣ „je nouai", iddə́n=käy „il poussa fortement", issə́stän „il questionna".

Règle sujette à des vérifications complémentaires hors de la cj.I.A.

(a) Pour la WE des Kəl-Ɛghlal nous trouvons: antépénultième accentuée, si la pén=ultième n'a pas la voyelle surlongue d'un pf.int.: 3.m.sg. íddənkăy, iddȋnkăy „il poussa fortement" - pl. əddə́nkăyăn, əddȋnkăyăn, mais impf.int. itâdănkay, tadắnkâyăn.

(3) Tous les verbes intensifs de 3 syllabes avec voyelle longue à la pénultième p.ex.: ikârräs „il noue", əkrâsäɣ „j'ai noué".

(4) Les pronoms indépendants bisyllabiques, p.ex.: ə́nta „lui", áwa „ceci, cela", wâ-räɣ „celui-ci".

(5) Les pronoms démonstratifs indépendants trisyllabiques, p.ex.: awâ-räɣ.

d) L e r y t h m e é g a l avec l'accent sur l' a n t é p é n u l t i è m e est exigé par:

(1) Les noms de plus de 3 syllabes, l'antépénultième étant de quantité longue, no=tamment des pl.1 et des pl.4 fém., p.ex.: ăhv̈llv̈moy „scinque", tilắẓẓiwȋn „fards", iǧə́nnawän „cieux", tinâriwȋn „plaines", inâlmâdän „élèves", iwȋlänän „étés", tidanɣâtȋn „gros bâtons (dim.)", állâɣän „javelots".

(2) Les pluriels 1 de 3 syllabes ou plus (par analogie ayant la même syllabe accen=tuée qu'au sg. ?), p.ex.: ə̆kắtab/ikắtâbän „écriture", ắfus/ífassän „main". - Douteux? (WE: ikătâbăn, ifắssăn).

(3) Les verbes de 3 syllabes à pénult. moyenne avec préfixe personnel, p.ex.: tə́k=räsəd „tu nouas", ȋkkəmäẓ „il fût contusionné à l'oeil", ídramäs „il sourit". - Règle sujette à des vérifications ultérieures. Cf. § c(2).

(4) Les verbes intensifs de 3 syll. ou plus avec voy. longue à l'antépénultième, p. ex.: kâttäbäɣ „j'écris", itâkämâẓ „il est contusionné à l'oeil", itâdănkây „il pousse fortement", itȋdəkkûl „il est rassemblé", itȋdûkûl „il s'use la plante du pied", itȋkrûkûḍ „il a honte".

e) L e r y t h m e é g a l avec l'accent a v a n t l' a n t é p é n u l t i è m e est exigé par:

(1) Certains noms à syllabe longue devant l'antépénultième (?), p.ex.: ihv̈llv̈moyän „scinques". - Vérifications ultérieures nécessaires.

(2) Les verbes intensifs de plus de 3 syllabes, la syllabe avant l'antépénultième a=yant une voyelle longue, p.ex.: tâkämâẓän „ils sont contusionnés à l'oeil", tȋdû=kûlän „ils s'usent la plante du pied" (WE: tâkắmâẓăn).

f) L e r y t h m e é g a l avec l'accent sur la d e r n i è r e s y l l a b e est exigé par:

(1) Les noms de nombre 1-10 masculins. Il paraît s'agir d'une accentuation devant complément étendue à l'état isolé (v. § 3.a(1.k)). P.ex.: əssȋ́n „deux", sv̈mmús „cinq".

(2) Les verbes au pf.int. de la cj.I ayant une voyelle longue à la dern. syllabe, p. ex.: iktâb „il a écrit" [26]).

(3) Des mots isolés comme kălá['] „non".

g) Des règles ci-dessus il s'ensuit que:

(1) Les formes verbales intensives ont toujours l'accent sur la première, le cas échéant l'unique, voyelle allongée.

(2) Le parfait simple positif d'un verbe fort de la cj.I se conjugue à l'état isolé:

sg.	əkrấsäɣ	pl.	nə́kräs
	tə́kräsäd		tə́kräsäm
			tə́kräsmät
	îkräs		əkrấsän
	tə́kräs		əkrấsnät

(3) Les pronoms personnels indépendants sont accentués:

sg.	nấkkunàn	pl.	nấkkănîḍ
			nấkkănätîḍ
	kấyunàn		kấwănîḍ, v̂ggănîḍ
	kấmmunàn		kấmätîḍ, v̂ggănätîḍ
	ə́nta		ə́ntănîḍ
			ə́ntănətîḍ

3) L'accent des groupes enclitiques.

a) L'accent sur le premier membre du groupe est le plus fréquent et a été obser= vé dans les cas suivants:

(1) Avec déplacement virtuel ou réel de l'accent:

(a) A l'impf.nég. avec double particule wər-e-, -e- portant l'accent, p.ex.: ur-é-ktəbäɣ, ur-é-təktəbäd „je n'écrirai, tu n'écriras pas".

(b) A l'impf. avec particule e- et pronom suffixe (sauf -tt-) , ce dernier portant l'accent, p.ex.: e-kấy-əɣhəläɣ „je t'aimerai", e-hâk-əktəbäɣ „je t'écrirai".

(c) Au pf.nég. avec particule u- et pronom affixe (sauf -tt-), ce dernier portant l'ac= cent, p.ex.: u-hí-təɣhiläd „tu ne m'aimes pas".

(d) Au pf. simple positif avec pronom affixe (sauf -t), p.ex.: iktấb-âk „il t'a écrit", əktäbấɣ-âk „je t'ai écrit", inná-hâs „il lui dit" [27]).

(e) Dans les groupes possessifs de nom + pronom suffixe unisyllabique ou -ənnäk, -ənnäm, -ənnît, p.ex.: rúr-is „son fils", amís-in, amís-ənnấk „mon, ton cha= meau".

---

26) La WE des Kəl-Dənnəg distingue encore par l'accentuation seule le pf. simple wər-tất-itker „il ne la remplit pas" du pf. int. wər-tất-itkèr (rythme creux). Cf. note 25 et A. 3. g.

De même ce dial. paraît distinguer ainsi les deux pf. en relative à antécédent déterminé: wás iktäb „celui à qui il (a) écrit", int. wás iktầb.

27) La WE des Kəl-Dənnəg paraît distinguer les pf. simple et int. à l'aide de l'accentuation, malgré la chute de la voy. variable: íɲɣ-et „il la tua" ≠ int. iɲɣ-êt. Cf. notes 25 et 26.

Noter que les 3 pronoms bisyllabiques demandent le rythme creux.

(f) Dans les groupes prépositionnels avec pronom suffixe, p.ex.: dǎ́ɣ-i „dans moi", dât-näɣ „devant nous", fúll-âs „sur lui", ġír-înäɣ „entre nous".

(g) Dans les pronoms démonstratifs composés, p.ex.: awâ-räɣ „ceci, cela".

(h) Dans les propositions relatives brèves ayant pour antécédent un pronom d'appui, celui-ci portant l'accent, p.ex.: tákûtè á s iddâr „aumône est-ce au moyen de quoi il vit, il vit de l'aumône", awá d-əs yäqqimän „ce qu'il en reste", têräwt tá hâk-əktäbäɣ „la lettre que je t'ai écrite", ǻw-âdäm wá inɣa „l'homme qu'il a tué". Cf. note 26.

(j) Dans certains groupes possessifs ayant comme premier membre un mot dépendant, p.ex.: kə́l-ɣv̈la „gens de Ghela (NP de tribu)", kə́l-ăsuf „gens de la solitude (i.e. les mauvais esprits du désert)".

(k) Dans les groupes possessifs ayant comme premier membre un des noms de nombre masculins 1-10, p.ex.: əssín əmnâs „deux chameaux", käräḍ hăḍân „trois nuits".

(1) Dans certains groupes possessifs figés de deux noms unis par la particule génitive -ən, p.ex.: tərá-m-mân „volonté de la personne (i.e. le fait de disposer de soi-même)", aḫ-ə́m-ma-s „lait maternel".

(2) Sans déplacement de l'accent:

(a) Au pf. simple positif avec pronom suffixe t ou particule de rection d; p.ex.: îkräs-t „il le noua", ífäl-d „il arriva".

(b) A l'impf.nég. avec double particule wər-...-e-, séparés par un pronom suffixe, celui-ci portant l'accent, p.ex.: u-hâk-e-ktəbäɣ „je ne t'écrirai pas", u-hâk-kät-e-kfäɣ „je ne te la donnerai pas".

(c) Dans certains groupes prépositionnels avec pronom suffixe, p.ex.: ḍə́ffər-əs „derrière lui".

(d) Dans les groupes possessifs ayant comme premier membre un des noms de nombre féminins 1-10 (par analogie avec le masculin? v. § (1.k), p.ex.: kärâḍät təkûbawîn „trois épées".

(e) Dans les groupes de nom + suff.déict. ? (v. § b(2.c)).

b) L'accent sur le dernier membre a été observé dans les cas suivants:

(1) Avec déplacement virtuel ou réel de l'accent:

(a) A l'impf. avec particule ed-, p.ex.: ed-ə́krəsäɣ „je nouerai", ed-îkrəs „il nouera".

(b) Au pf.nég. avec particule wər-, p.ex.: ur-ə́krisäɣ, ur-îkris „je n'ai, il n'a pas noué". ?? Cf. note 26.

(c) A l'impf. avec particule e- et pronom affixe -tt- ou particule de rection -dd-, p.ex.: e-tt-ə́krəsäɣ „je le nouerai", e-dd-ífəl „il arrivera".

(d) Au pf.nég. avec particule u- et pronom suffixe -tt- ou particule de rection -dd-, p.ex.: u-tt-ə́krisäɣ „je ne l'ai pas noué", u-dd-ífil „il n'est pas arrivé".

(e) A l'impf.int.nég. de la cj.I avec particule wər-, p.ex.: ur-îkəttəb „il n'écrira jamais" (rythme creux?).

(f) Dans les groupes possessifs de nom + pronom suffixe bisyllabique (sauf ənnäk etc. v. § a(1.e)), p.ex.: məss-înäɣ „Notre Seigneur", amis-nắwän „votre chameau", amis-nắsän „leur chameau".

(g) Dans les groupes prépositionnels avec pronom personnel indépendant, p.ex.: ar-ənta „jusqu'à lui", hund-nâk „comme moi".

(2) Sans déplacement de l'accent:

(a) Dans certains groupes possessifs ayant comme premier membre un mot dépendant, p.ex.: kəl-ắhăggar „les gens du Hoggar", u-fránsa „fils de France, Français", ăgg-ăḫắmûk „fils d'Akhamuk", ak-tállit „chaque mois".

(b) Dans les groupes prépositionnels avec nom à l'état d'annexion, p.ex.: dăɣ-ăbắyoɣ „dans l'outre", dắɣ-əbyaɣ „dans les outres", full-əmis „sur le chameau", - Cf. cependant le § c(1).

(c) Dans les groupes de nom + suff.déict., p.ex.: àmis wá (?), àmis wâräɣ „ce chameau", àmis-dí „le chameau-ci", àmis-în „le chameau-là".

c) Il semble qu'on doive parfois, dans les groupes enclitiques, compter avec ce qu'on pourrait appeler un transfert d'accent, causé par la chute d'une voyelle qui devrait avoir l'accent principal, la syllabe de l'autre membre à côté de la voyelle tombée prenant normalement l'accent de celle-ci. Ce phénomène, qui demande encore une étude approfondie, se distingue donc du déplacement de l'accent signalé au § 1.e. Il a été observé dans les cas suivants:

(1) Dans les groupes prépositionnels avec un nom à l'état d'annexion pluriel avec voyelle d'état tombée, celle-ci devant porter l'accent selon le § b(2.b). Deux accentuations ont été relevées, soit avec l'accent sur la préposition, soit avec l'accent sur une autre syllabe du nom. P.ex.: dắɣ-lämawän ou dăɣ-lämáwän (< *dăɣ-əlämawän) „parmi les peaux", dắɣ-kəbrân ou dăɣ-kəbrân (< *dăɣ-əkəbrân) „dans les huttes".

Noter rythme creux dans les ex. avec -kəbrân.

(2) Dans les groupes de pf. à voy. finale tombée (vb. faible) + pronom suffixe, la voyelle tombée devant porter l'accent selon le § a(1.d), p.ex.: inɣ-ê (< *inɣá-ê) „il le tua", ikf-í-d (< *ikfá-i-d) „il m'a donné". Cf. note 27.

(3) Des impf.nég. à double particule wər-e- sont peut-être à ranger ici, la voyelle init. tombée du verbe devant porter l'accent selon le § b(1.a), p.ex.: ur-é-ktəbäɣ (< *ur-e-əktəbäɣ?) „je n'écrirai pas".

d) Des règles ci-dessus il s'ensuit que les groupes de nom + pronom suffixe composé sont accentués:

sg. amís-in
amís-ənnä̀k
amís-ənnä̀m
amís-ənnìt

pl. amis-nä́näɣ
amis-nắwän
amis-nä́kmät
amis-nắsän
amis-nắsnät

e) Il faut remarquer que les groupes de deux noms liés par la particule génitive ən-, ainsi que ceux consistant d'un nom et d'un participe tenant lieu d'adjectif, ne sont normalement pas des groupes enclitiques, chacun des membres gardant son autonomie accentuelle. P.ex.:

ắmäzzaɣ n-ămənûkal „le campement du chef suprême", ehắkit mắqqärän „un grand velum de tente", âləs yämmûtän „un homme mort".

4) Intonation.

Le jeu des intonations est encore plus rudimentairement connu que l'accentuation proprement dite.

a) Il est clair que la mise en jeu d'oppositions dynamiques plus accusées sert à des fins d'insistance.

b) Il n'est pas clair encore, par contre, si à des fins d'insistance on peut déplacer l'accent principal. D'éventuelles erreurs dans les ex. donnés peuvent dériver de tels déplacements.

c) Il semble certain, pourtant, qu'à des fins d'insistance on peut invertir certains rythmes creux, ainsi dắɣ-lämáwän (cf. § 3.c(1)) avec insistance sur le nom régime.

d) Les membres hors phrase sont sans doute marqués d'intonations particulières. L'anticipation prend un ton égal assez haut, parfois même au fausset, p.ex.: têräwt-ənnäk, əġräwäq-qät „ta lettre, je l'ai reçue". - Le supplément par contre assume souvent un ton égal très bas: əġräwäq-qät, têräwt-ənnäk - pour marquer une information bien connue et presqu'inutile.

e) L'interrogation exprimée par l'intonation seule demande un haussement de ton vers la fin de la phrase.

f) Le traînement possible des voyelles surlongues (cf. A.3.e) relève plutôt du domaine de l'intonation.

C. Changements phonétiques. Consonnes fortes.

Nous disposons sous le titre de changements phonétiques, en trois sections, les altérations qui sur les plans consonantique et vocalique ont mené à l'état phonétique actuel de la langue. Par changement nous comprenons le passage d'un phonème à un autre, par opposition aux variations intraphonémiques décrites à la section A.

De ces altérations les unes ont été spontanées, sans cause établie, les autres conditionnées par la structure phonétique; tantôt elles ont porté sur la quantité des sons, et tantôt sur leur qualité.

On constate que rarement les changements phonétiques font leur oeuvre sans ex= ception. La réaction du système étroit des racines et des vocalisations provoque partout des réfections analogiques.

Pour les correspondances de phonèmes qui ne s'expliquent pas immédiatement comme des changements phonétiques on comparera la section F.2.b.

1) Changements spontanés.

Les changements consonantiques sans cause établie ont affecté soit la quantité des consonnes, soit leur qualité.

a) Changements quantitatifs.

Les altérations de la quantité des consonnes aboutissent à la création ou à la disparition de géminées ou consonnes longues.

La gémination des consonnes est un morphème très ancien de la langue, fai= sant partie du patrimoine chamito-sémitique même. De l'analyse des langues cha= mito-sémitiques attestées nous pouvons conclure que la gémination doit être fon= damentalement une simple répétition d'une consonne, les deux parties de la gé= minée étant primitivement séparées par une voyelle conforme au thème en ques= tion. Cette voyelle a dû disparaître à son tour, là où c'était possible, lors de la création des premiers groupes consonantiques (cf. F.4.d et VI.F.1), laissant ce qui est en principe une consonne longue, qui selon la structure de chaque mot peut appartenir à une syllabe une ou se répartir avec une moitié comme fin de syllabe et une moitié comme début de la syllabe qui suit. Dans le dernier cas on entend une véritable détente au milieu de la géminée, analogue à celle entre deux consonnes différentes (cf. A.4.b(5)).

Hors de son emploi primitif à la création de thèmes itératifs, le berbère a assigné à la gémination diverses tâches nouvelles, qui ont peut-être toutes une origine phonétique, mais dont plusieurs résistent jusqu'ici à toute interprétation sémantique. - Ces géminées datent probablement d'une période si récente qu'elles n'ont jamais été séparées par des voyelles. Cf. § (1.b-h).

Avec les géminées proprement dites il ne faut bien entendu pas confondre les les consonnes secondairement longues, issues de l'assimilation complète de deux consonnes différentes (v. § 2.a(1-3)).

Déjà le protoberbère a éprouvé de la difficulté à géminer les consonnes ɣ, ḍ, w, y et h. Les 3 premières ont été remplacées par qq, ṭṭ et ggʷ respectivement. Pour les vestiges de ce phénomène v. § b(1). La gémination de y et h a été évitée de diverses façons (v. D.1.f et D.2.f).

Le touareg en outre tolère mal les consonnes longues en finale et en initiale absolues de mot, et les a généralement abrégées dans ces positions (v. § (2)).

(1) La gémination.

Voici l'énumération rapide des différents cas de gémination. Pour la gémination proprement dite, non issue d'assimilations, il faut chercher les détails aux chapîtres indiqués.

(a) La gémination intensive, morphème chamito-sémitique de l'itératif etc. (v. VI.F.1.d) a été décélée dans:

La cj.I.A à l'impf.int. et au n.act.int., p.ex.: ikârräs/ikərrəs, impf.int.pos./nég. de əkrəs „nouer" (ch.VII cj.I.A.Intr.5), ăgv̈ddil inf. et n.act.abstr. de əgdəl „chasser" (IV.K.4.d(3)). Aux n.act.int. appartiennent certains pl. de n.act. impf.2 (v. V.F.I.A.1.b pl.2), p.ex. tanḍərt/tinəḍḍâr.

La cj.IV.C au parfait et dans l'adj.vb., p.ex.: mäqqär et ăməqqar, pf. et adj.vb. de imɣar „ê. grand" (cj.IV.A.Intr.7 et IV.K.5.b).

La cj.VI et ses noms déverbaux, p.ex.: bällän.

La cj.X et ses noms déverbaux, p.ex.: bərəqqəs.

La cj.XIV et ses noms déverbaux, p.ex.: dukkəl.

La cj.XVI et ses noms déverbaux, p.ex.: bulləhət.

La cj.XVIII et ses noms déverbaux, p.ex.: zakkät.

Certains noms sans rapport régulier ou sans rapport du tout avec un verbe de même racine, p.ex.: ăwllus „fromage de lait caillé", ăhv̈llv̈moy „scinque" (~ hälmäy „ê. de forme allongée"). Cf. IV.F.2.

(b) La gémination compensative peut être établie dans les cas suivants:

En compensation de la chute d'une 1"w: A la cj.I.A.2 et 9 avec beaucoup de noms verbaux, p.ex.: əkkəs „ôter", ärr „rendre".

En compensation d'une 1"h après voyelle, quand la simple contraction avec celle-ci porterait à la confusion avec d'autres formes: A la cj.I.C pf. (p.ex.: kab. isin/yəssən = T əssən „savoir") et à la cj.II, p.ex.: irrad/yärrid (A.2), idaw/yäddiw (A.4), uzzar/yäzzur (B.2), ukas/yäkkus (B.4), izar/yäzzar (C.4) - ainsi qu'à la cj.I.B, p.ex.: (kab. azzəl = T azəl, H ahəl „courir"; WE: aggəm „aimer, goûter"), agǧ/yugǧa (B.5).

A la cj.I.B et aux impf. de la cj.II qui ont la gémination, on peut attribuer celle-ci au fait que la voyelle devant h est déjà longue (pleine), si bien que la contraction avec h serait imperceptible. Cette interprétation doit valoir aussi pour les noms déverbaux de la cj.I.B, p.ex.: ikkəḍ inf. et n.act.abstr. de akəḍ „avoir horreur" (cf. IV.H.2.a(3.a) et IV.K.4.f).

En compensation de la chute de h intervocalique après *ă, qui tombe également pour éviter l'hiatus, p.ex.: ărug/iruġġăn, ăfus/ifassăn (v. IV.H.2.e(2)).

(c) La gémination de la consonne initiale de thème a une fonction non éclaircie.

Elle atteint la 1.ère consonne de l'impf./pf. des verbes, dont les 2.ème et 3.ème consonnes font groupe, c.-à-d. les verbes de:

La cj.III.B, p.ex.: yăbbăntăr/ibbəntăr - ainsi que tous les verbes qui s'y conforment, p.ex.: băllăn (cj.VI), băkbăk (cj.VIII), măkrăs (cj.I.A réfl.), tăkrăh (id. pass.) etc.

La cj.XII.B, p.ex.: yăffuññər/yăffuññăr - ainsi que tous les verbes qui s'y conforment, p.ex.: dukkəl (cj.XIV), ruġrəġ (cj.XV), nukməm (cj.I.B réfl.) etc.

La cj.XVIII.B, p.ex.: yăzzakkăt/yăzzukkăt.

La cj.X.app.1, p.ex.: yălləmẓəġġən/illəmẓăġġăn (mais ibrəqqəs/ibrăqqăs).

Les cj.XI et XVI, p.ex.: yălləllwət/illəllwăt, iffuffərət/yăffuffărăt.

La cj.XVII.app.A., p.ex.: ibbərẓutət/ibbərẓatăt (mais idruməs/idramăs).

Cependant au causatif des cj.I et II elle ne se réalise inopinément qu'au seul pf., p.ex. isəkrəs/issəkrăs (cj.I.A), isunsəġ/yăssunsăġ (cj.I.B).

En outre elle se produit aux cj.III.A et XII.A.2 trilitères, qui sont pour cette raison suspectes d'avoir perdu une 3"h, p.ex.: yăbbărăġ/ibbərăġ < bărăġ (< *bărhăġ?), ikkusət/yăkkusăt < kusət (< *kushət?).

Décidément en dehors des mots qui comportent le groupe consonantique en question on décèle cette espèce de gémination dans:

L'impf./pf. (excepté le pf.int.) de tous les dérivés à préf. Tw (pass.), p.ex.: yăttwəkrəh/ittwăkrăh - yătîwăkrăh (cj.I.A), yăttwəkəyləl/ittwăkăylăl - yătîwăkăylăl (cj.III.B).

Certains noms déverbaux ou non, normalement sans préf. d'état, p.ex.: əbbərəḍ (v. IV.B.5.b(6)), ăẓẓəmi/iẓẓəmân, aləm/illəmân (pl. seul, v. IV.B.4.f).

Noter que la gémination de l'initiale ne se retrouve ni à l'impératif ni à l'impf.int. ni à l'inf. formel (mais naturellement dans les n.act. et les thèmes verbaux substantivés servant d'infinitifs). Cf. en outre cj.III.Intr.6.

Elle ne se produit non plus dans les verbes de la cj.XII.A.1 et 3 et de la cj. XVIII.A (et par analogie ceux de la cj.III.B à 2"h) qui se révèlent par là comme des trilitères primitifs, p.ex.: idubən/yăduban, yăfadăy/yăfidăy.

(d) La gémination de la 2e consonne des causatifs et des adjectifs verbaux paraît s'apparenter aux espèces de gémination décrites au § (c). Elle est apparemment indépendante de la structure syllabique et atteint la 1.ère consonne après le préfixe dans:

Les impf. et les inf. formels causatifs ainsi que les n.instr., à préf. S, de toutes les cj. sauf I et II, p.ex.: isəbbərəġ/isbărăġ, imp. səbbərəġ, inf. ăsəb-

bərəǧ/isəbbərîǧän (cj.III.A caus.), isəbbələnkəs/isbälänkäs etc. (cj.V caus.), isəd=dubən/isdabän etc. (cj.XII.A), isəddərumas/isdäramäs etc. (cj.XVII.A caus.), ă=səddəmər/isəddəmâr „pente" (n.instr. de la cj.III.A, cf. IV.K.6).

Les adj.vb. à préf. M des cj.III, XII et XVIII et des cj. qui s'y conforment, ainsi que certains adj. dénominaux (v. IV.K.5.g-j), p.ex.: emäkkäläw (cj.III.A), ănäbbayyu (cj.XIV.2), emällăwɣ „queue" (< elăwäǧ, telăwäq).

(e) Dans les noms de nombre 1-10 il y a parfois gémination de la 2" ou de la 1". La gémination de la 1" est propre aux bilitères (< trilitères faibles à 1"h tom=bée < trilitères 2"h par métathèse?). Ces géminations n'ont pas de pendant sé=mitique. Cf. ch.V.G NN.4.

(f) Les pronoms personnels indépendants des 1.ère et 2.ème personnes sg. compor=tent la gémination non expliquée de la dernière consonne, p.ex.: näk < näkk, näk=kunan (v. III.B.5).

(g) La particule de proximité ədd a primitivement son d géminé (cf. III. C.6.a).

(h) Le pronom suff.rég.dir. t de la 3.sg.m., par analogie à la particule de proxi=mité, est géminé en position intervocalique etc. (cf. III.B.3.a(3) et b(3.b)).

(j) L'adjonction des affixes du féminin t - t aux noms féminins entraîne une série d'assimilations complètes avec les premières et dernières radicales, donnant des géminées secondaires (v. § 2.a(1-2)).

(k) Les groupes consonantiques au milieu des mots s'assimilent parfois complète=ment, donnant des géminées secondaires parfois difficiles à distinguer des gé=minées primitives (v. § 2.a).

(l) L'adjonction aux verbes des pronoms suffixes et des particules de distance abou=tit a toute une série d'assimilations complètes régulières entre mots, donnant des géminées secondaires, qui s'étendent sur deux mots (v. § 2.a(3)).

(2) L'abrègement des géminées.

Dans tous les dialectes touaregs on observe la tendance à abréger les groupes consonantiques et les géminées à l'extrémité absolue de mot.

(a) L'abrègement de la finale absolue.

Il en résulte dans la tăhăggart que les consonnes longues issues de l'assimi=lation du t désinence féminine à la dernière radicale ne peuvent pas subsister (v. § 2.a(1)),p.ex.: tămâhăq < tămâhăqq < *tā-māzīɣt; ăg < ăgg „fils".

Dans des parlers méridionaux, surtout au Sud-Est, cette tendance est encore plus accusée et tend à abréger même les consonnes simples, mais surtout à é=lider le t désinence féminine déjà dans les cas où il fait groupe avec la dern. rad. sans s'y assimiler.

Se souvenir qu'en principe le t final des noms féminins à dern.rad. h rem=placée par t, est long, composé de t remplaçant de h + t désinence (cf. § 2.a (1) et IV.H.2.c(3.a)).

En BN ces géminées se conservent souvent. De même en touareg en position intervocalique devant pronom suffixe sg., p.ex.: tămәṭṭ-in „ma femme", tăbă=raṭṭ-in „ma fille", temәritt-in „ma bien-aimée", taklitt-in „mon esclave", tă=mîditt-in „mon amie", tăbûritt-in „mon bâton"[28]), tăbv̆llv̆qq-in (P.II 339) „ma boule (dim.)". - En outre: tiṭṭ әn-tămv̆stv̆llit (P.I 111) „oeil d'adolescente"; ăgg-ăwänzäg „fils d'Ewänzäg", dăgg ăshәk „sous l'arbre" etc.

(b) De façon analogue il y a en touareg abrègement de la géminée finale absolue des pronoms indépendants 1. et 2.sg.: näk, kăy, käm (kab. nәkk, kәčč < *kәyy, kәmm), mais: näkkunan, kăyunan (v. D.1.g), kämmunan à la forme élargie. Cf. III.B.5.

L'abrègement panberbère de la finale s'observe probablement au sg. des noms de formes F.III.A, VIII.A, IX.A, X.A, variétés 3, p.ex.: ăruğ/iruğğän, ă=fus/ifassän (cf. IV.H.2.e(2)). En effet des formes comme edăgg-in „ma place" pos.interv.) ont été notées en WE.

(c) L'abrègement de la particule de proximité әdd s'effectue non seulement en finale absolue de groupe enclitique, mais encore devant consonne (facultativement de=vant y- préf. 3.sg.m.). La géminée ne se maintient qu'en position intervocalique (v. § (1.h) et cf. III.C.6.a). De même ăgg, dăgg s'abrègent devant consonne et facultativement devant semivoyelle: ăg fv̆ndu, ăg wâgi (= ăgg wâgi). Enfin full „sur", s'abrège sans doute devant consonne: ful ma-s „à cause de sa mère", ful-sän/snät „sur eux/elles".

(d) L'abrègement de la finale est enfin probable dans deux verbes qui se terminai=ent secondairement sur une géminée, après chute de la voyelle finale: äg et äy, qui paraissent appartenir à la cj.I.A.9 (q.v.), provenant de ägg, äyy (kab. әğğ) attestés en T mér.

En dehors de ces cas l'analogie d'autres formes avec voy.fin. conservée ou avec désinence a normalement empêché l'abrègement dans ces cas. On dit: yärr/irra < *yarrih/yurrah (cj.I.A.9), ilâss/ilәss < *yilâssah/yilissih (cj.I.A.7 impf. int.), infәqq/infäqq = infәqqi/infäqqa (cj.VI.3 réfl.), telässe/tilәss < *tē-lassīwt/tī-lussāw n.act.int.1 de äls (v. F.VIII.B.1.d).

(e) L'abrègement de l'initiale est à établir à l'état d'annexion pluriel des noms féminins, dont le préfixe t s'assimile à la 1" (v. § 2.a(2)), p.ex.: dәmrîn < ddәmrîn < tәdәmrîn, état d'ann.pl. de tadmәrt/tidәmrîn „basse poitrine des quadrupèdes".

(f) hh et yy peuvent s'abréger dans toutes les positions déjà à cause de la difficul=té fondamentale protoberbère de les géminer (v. D.1.g et D.2.f). Ce fait peut en soi rendre compte de l'abrègement de äyy et käyy (v. § (b) et (d)).

---

28) CF Essai p. 15.

(3) Chute de consonne à l'extrémité absolue de mot.

Nous avons signalé déjà qu'en dernière conséquence de la tendance à l'abrè=gement des extrémités, des consonnes finales ou initiales peuvent disparaître complètement, et que ce phénomène paraît être plus étendu encore dans certains dialectes méridionaux que dans la tăhăggart. Voici les informations dont nous disposons pour toute l'aire touarègue:

(a) Dans les parlers du Sud central et du Sud-Est la désinence fém. -t des noms tombe souvent, au moins dans la prononciation moins soignée, p.ex.: tăgûlmus ≦ tăgûlmust „voile de visage de l'homme". - Le phénomène est peut-être le plus accusé après sifflante/chuintante (AB notes).

(b) Dans les parlers du Sud central et du Sud-Est la désinence -ən du pluriel des noms et du singulier des participes s'abrège souvent en -ä [a?], au moins dans la prononciation moins soignée, p.ex.: ibrôɣä < ibrôɣän „esp. de vêtement" (AB notes).

(c) Dans la tăhăggart certains noms paraissent avoir perdu un -ġ ou -g final soit: ămaynu/imuyna (fém. tămaynuk < -ugt?/timuyna) „ânon", äna ≦ änag/inaggän „esp. d'arbrisseau", kv̆rkv̆mv̆ẓẓu/kv̆rkv̆mv̆ẓẓûtän „grosseur près de l'oreille" (composé de kv̆rk? + ămv̆ẓẓuġ „(grosse) oreille") - peut-être aussi dans: ăfar=ra/ifarrân (~ afrəġ, əfrəġ?) „clôture".

Il ne faut pas perdre de vue la possibilité d'une explication selon F.2.e.

(d) Les semivoyelles w, y tombent souvent en finale de mot après voyelle longue (pleine), v. D.1.d(1).

(e) Dans tous les dialectes touaregs le double préfixe du réciproque MM > nəm pa=raît pouvoir s'abréger en m quand il y aurait contact avec la 1'', p.ex.: *nəm=hələnkət > məhələnkət (imhələnkət) „se donner des coups de dents réc. l'un à l'autre" (v. § 2.b(9)).

(f) Dans tous les dialectes touaregs le w- initial de l'état d'annexion masculin des noms est tombé, apparemment par analogie à l'état libre, p.ex.: ərġəm/ərġə=män < *wa-rigim/wi-rigiman (v. D.1.d(3) et IV.B.4.a).

(g) Dans la majorité des dialectes méridionaux le préfixe y- de la 3.sg.m. des verbes est tombé devant voyelle, c.-à-d. quand il ne s'est pas vocalisé en i-, p.ex.: äkf/ikfa = yäkf/ikfa de äkf „donner", akər/ukär = yakər/yukär de akər „voler".

(h) Déjà en chamito-sémitique une 1''w est tombée dans certaines formes nominales et verbales (cf. D.1.d(2) et IV.H.2).

b) Changements qualitatifs.

Le touareg a connu un certain nombre de changements spontanés de la qualité des consonnes. D'une part ces changements sont panberbères ou propres à un

grand nombre de parlers, d'autre part ils sont réservés aux dialectes touaregs, voire à la seule tăhăggart.

On ne saurait pas confondre avec ces changements les altérations de racine traitées à la section F.2, qui sont beaucoup plus anciennes et avaient peut-être une origine morphologique.

(1) ɣɣ > qq, ḍḍ > ṭṭ, ww > ggʷ, yy > ggʸ.

Nous avons déjà remarqué que dès le protoberbère certaines consonnes ne supportent pas la gémination sans changer de qualité, comme indiqué ci-dessus. La transformation de ɣɣ, ḍḍ est essentiellement une perte de la sonorité, celle des semivoyelles un développement en occlusives resp. labialisée et palatalisée.

L'abrègement des géminées à l'extrémité etc., l'assimilation sporadique à d'autres consonnes (cf. § 2.a(4)), l'introduction de grand nombre d'emprunts à l'arabe, ont abouti à l'établissement de phonèmes brefs ṭ, q, gʷ (T g), gʸ (ğ, č) à côté des longues dans le berbère actuel. Et d'autre part l'analogie à introduit aussi des géminées ḍḍ, ɣɣ, ww, yy. Cependant en tăhăggart ɣɣ reste inattesté jusqu'à ce jour, et q n'existe guère que dans des emprunts à l'arabe, et dans bv̆dv̆qv̆t „bruit de galop" (interj.).

En réalité il s'agit là sans doute du rétablissement d'un état préberbère de la langue (v. F.1.c).

Le détail des correspondances w - ggʷ et y - ggʸ, ainsi que la correspondance w - bbʷ (non touarègue; dans des géminées récentes?) est reporté à la section D.1.f.

Voici un choix d'ex. de ɣ - qq et ḍ - ṭṭ:

(a) ɣɣ > qq.

Correspondance régulière ɣ - qq: ɣäräs „ê. figé" (yäqqäräs/iqqəräs/itâɣäräs, inf. aɣrəs, n.act.concr. eɣv̆ris), ədɣər „coller" (idɣər/idɣär/idâqqär, inf. ădăɣar, n.act.int. tădv̆qqirt/tidəqqâr), əqqəl „retourner à ..." (iqqəl/iqqäl/itâqqäl, inf. ûɣûl, adj.vb. ămûɣäl, n.act.réfl. ămv̆qqâl, caus. suɣəl), imɣar „ê. grand" (pf. mäqqär, inf. temäɣre, adj.vb. amɣar et ămәqqar, caus. səmɣər), ăbv̆llv̆ɣ „motte" (f.dim. tăbv̆llv̆q).

q phonème distinct: qäddär (< ar. qaddar) „prédestiner (Dieu)" (yäqqäddär/iqqəddär/-, inf. ăqəddər, n.act.abstr. əlqodrät).

(b) ḍḍ > ṭṭ.

Correspondance régulière ḍ - ṭṭ: əṭṭəb „tomber goutte à goutte" (iṭṭəb/iṭṭäb/itâṭṭäb, inf. ûḍûb, n.act.int. tiṭṭibt et eṭṭâb, caus. suḍəb), əṭṭəs „dormir" (inf. êḍəs, adj.vb. ămûḍăs), aḍən „se rendre compte du manque de ..." (caus. siḍən) ~ iṭṭan „ê. compté" (caus. siḍən), tarəṭṭa/tirəḍwîn „petite palme" (pl.3), tasəṭṭa/tisəḍwa „branche coupée d'arbre épineux" (pl.7), ăḍräylal „esp. de plante" (adj.dénom. tămäṭṭäräylalt).

ṭ phonème distinct: ṭubət „ê. réuni en masse" (yäṭṭubət/yäṭṭubät/-, inf. ăṭâ=bu, n.act.abstr. əṭṭâbu), ṭungət „ê. fort (nourriture)" (iṭṭungət/yäṭṭungät/iṭîṭən=gût, inf. ăṭăngu, caus. isəṭṭəngət/isṭăngăt/isîṭəngût), əṭkəl „lever" (mais əḍkəḍ „estimer").

ḍḍ phonème distinct: əndw „jeter" (indu/indăw/inâḍḍăw), əbḍəl (< ar. 'abṭal) „rendre incapable de service" (ibḍəl/ibḍăl/ibâḍḍăl, inf. ăbăḍal), əḍən „paître" (impf.int. iḍḍân), səḍḍəynən „ê. en érection" (cj.III.B caus.pf. isḍăynăn, inf. ăsəḍḍəynən).

(2) z > ž > š > h[29]).

Dans la tăhăggart z bref devient régulièrement h. - Ceci n'est que l'ultime résultat de la palatalisation de z ancien dans la majorité des parlers touaregs, mais hors de la tăhăggart la palatalisation s'est arrêtée à des stades antérieurs. Voici comment on peut concevoir le développement:

D'abord z s'est palatalisé au contact d'une voyelle i, mais ensuite presque partout n'importe quel z commence à se palataliser (sauf à Ghât et à Gânət et dans les parlers du Sud central et du Sud-Est). Les parlers qui font exception, emploient encore z ou ad lib. z ou z^y. Dans les parlers où z^y palatalisé s'était répandu, le développement ne s'arrêtait pas là: Dans l'Ayŷr et chez les Kəl-Gərəs ž a été admis dans une large partie du vocabulaire en tăwlləmmət et en tădɣaq ž s'est assourdi ensuite en š, sporadiquement avec perte de l'élément labial: χ (ich allemand). C'est ce qui a dû arriver aussi en tăhăggart où χ est devenu finalement h[30]).

Ce développement doit être relativement récent, datant d'après la conquête arabe, car dans beaucoup d'emprunts anciens à l'arabe un z, ž(< ğ), š a par=tagé le sort des sons berbères. Ces emprunts fournissent en même temps une preuve précieuse de ce que la tăhăggart à parcouru les mêmes stades intermé=diaires que les dial.mér.

La palatalisation de s, z en soi n'est pas spontanée et a été traitée au § 2. c(8). C'est seulement son extension à tous les z et le changement de celui-ci en š et h qui a été spontané.

Voici un choix d'exemples pantouaregs: tăɣăzamt, tăɣăžamt (Y, Gh.), tăɣă=šamt (WW, D), tăɣăhamt (H) „chambre, maison"; zik (Y), šik (WW, D), hik (H) „vite", eɣăzăr (Y), eɣăšăr (D), eɣăhăr (H) „vallée", ămâziɣ (Gh.), ămâ=žəɣ (Gh., Y), ămâšəɣ (D), ămâhăɣ (H) „Touareg (noble)", ăžămûl (Y), ăšămûl (D), ăhămûl (H) „indice".

---

29) Cf. notre: A propos de l'origine de h touareg.

30) La répartition des variantes de *z fut pleinement établie par AB dans ses articles: Notes sur les parlers touaregs du Soudan et Parlers touaregs du Soudan et du Niger, tous les deux reproduits dans AB: Articles de Dialectologie Berbère (1959).

Emprunts à l'arabe: əlhîb (mér. əlžîb < ar. žîb, cl. ǧayb) „poche", ălhin (mér. əlžin, ălžäyn < ar. žinn, cl. ǧinn) „génies", əwhən (ar. wazan) „peser", ăkv̆rbuh (< ar. ḫarbûš) „école".

(a) En principe ce n'est que z bref qui doit devenir h, tandis que zz géminé devrait se maintenir. En effet on trouve encore un grand nombre de mots où la correspondance h - zz s'est conservée, p.ex.:

əġhər „ê. ennemi de ..." (impf.int. iġâhhär, mais n.act.int. ăġv̆zzar), äñh „ê. vendu" (impf.int. inâzz, n.act.int. /inäzzân), ahəl „courir" (n.act.int. azzal), häġrät „ê. long" (inf. təzzəġrət ou təhhəġrət, caus. zəzzəġrət ou zəhhəġrət), iġhal „ê. court" (pf. ġv̆zzul), huhər „ê. gros" (inf. təzzuhərt), ruhu = bərəhrəh = bərəzzət „dégringoler, s'ébouler".

Souvent, cependant, h s'étend par analogie à la géminée, soit dans des formes secondaires (v. ci-dessus), soit dans des formes obligatoires, p.ex.: həkəḍkəḍ „trembler" (mér. ž/šəkəḍkəḍ, caus. ẓəhhəkəḍkəḍ), huyyət „ê. égal en âge" (mér. šäyyät, impf./pf. yähhuyyət/yähhuyyät).

Moins souvent c'est z qui se généralise, p.ex.: izar „précéder" (pf. yäzzar, caus. zəzər, inf. tĕzirt, adj.vb. ămûzär), izzäġrät ou izhäġrät (pf. de zəzzəġrət, zəhhəġrət, v. ci-dessus).

Certains z brefs paraissent être dus à l'emprunt à d'autres dialectes berbères, p.ex.: ăzəggaɣ „ḥartâni", ezäggäɣ „an. rouge" (~ ihwaɣ „ê. rouge").

On peut conclure que cette loi phonétique a dû cesser d'agir voici déjà une période assez longue, car les emprunts récents à l'arabe (et à d'autres dial. berb., v. ci-dessus) n'en sont pas atteints, p.ex.: əlzəm „ê. nécessaire pour ...", əlžämaɣät „assemblée", šawär „consulter".

(b) Le préfixe S du causatif devient régulièrement z par assim. à z ou h (< *z ou *h) de la racine, mais ne passe jamais à h, apparemment sous l'influence des cas de préf. s non altéré, car évidemment cette assimilation à dû s'effectuer avant que *z ne devienne š ou h.

(3) s > h.

Dans un ex. unique s a partagé le sort de z, devenant š, puis h: iwhar „ê. vieux" (pf. wäššär, inf. tuhäre, caus. zəwhər, kab. iwsir/wəssər).

Cependant le passage s > š dans ce cas n'est pas dû à la palatalisation de s, mais à sa labialisation par assimilation à w (cf. § 2.c(9)). Cette labialisation doit donc, au moins dans cet ex., être relativement ancienne. Remarquer la correspondance h - šš, analogue à h - zz, la géminée s'étant maintenue au stade š.

(a) Il est douteux qu'on puisse alléguer d'autres ex. de ce changement. Le vb. əššəḍ „ê. mauvais" (inf. ûhûḍ, adj.vb. ămûhäḍ, caus. zuhəḍ) paraît devoir son šš à l'assourdissement de žž (cf. kab. əžžəḍ „ê. mal venu, rabougri"), lui-même issu de zz par labialisation (√wzḍ).

D'autres ex. de correspondance s ~ h < z paraissent avoir seulement des racines apparentées, mais non identiques, dans le sens de la section F.2.b(1), p. ex.: tĕsămäq = tĕhămäq „mica", (mér. tĕzămäq), ăsûlmäy „poisson" ~ hälmäy „ê. de forme allongée", esăwäq (Y) = ăzeggaɣ „ḥartâni" ~ ihwaɣ „ê. rouge".

(4) g > ġ.

Dans de vastes régions de l'aire touarègue, exceptés les parlers du Sud central et du Sud-Est, le *g protoberbère s'est palatalisé. En tăhăggart il reste une vélaire palatalisée. Pour sa prononciation ailleurs cf. A.1.f. Un ex. est: əġməḍ (mér. əgməḍ, əġməḍ) „sortir", ărəġġân (mér. ărəggân) „chameau entre deux âges".

Les g brefs non palatalisés de la tăhăggart se répartissent sur trois groupes:

(a) Des emprunts à l'arabe des Bédouins, dont le q classique est déjà passé à g, p.ex.: dəgdəg „casser menu", əlgâlv̈b „moule à balles" - ou à d'autres langues, p.ex.: ganga „petit tambour plat".

(b) Les mots avec g pour w par analogie à gg < ww, v. D.1.f.

(c) Des mots non expliqués, dont certains peuvent être des emprunts à d'autres dialectes touaregs. En voici un ample choix:

əgḍəm „séparer en 2" (it. gəḍəmgəḍəm), əgən „malheur à ..." (cp. Y eganəd „mal", H: əġġănnid „malheur"), əgəl „partir", agəẓ „garder", rəgyrəgy „aller à l'amble" ≠ rəġyrəġy „ê. couché en travers", gələngələt „scier" ≠ ġələnġələt „trier", təsugla = təsubla „grosse aiguille de tapissier", tăwgəst (mér. ?) „champ" - tăgidda = tăġidda, əgdəh, əgəḍid, gəḍiyət, gâfa, tagayt = tegäyt (Y), ămûgäy, egäyd, təgäyna, ăgêlhah, ăgv̈lgv̈la, ugdu, ugdah (√gdz), tăgənnəgəṭ, gəniyət, gənwgənw, ĕgv̈wîr, tăgûrbat, ăgv̈rv̈ngv̈fa, egärwäy, tagsəst, tagẓəlt, ăgv̈zzv̈ram, əgẓəẓ - dəgiyət, ədgəẓ, dəgnəs, ăsəbbaglu, lugdəh, tângalt, nägnäg, təgəmtəgəm, ărăgus, tăẓv̈gat, ẓəgiyət.

(5) gg^w > gg par perte de labialisation.

Dans tous les dialectes touaregs sans exception l'ancien gg^w, correspondant à w simple (cf. D.1.f), a perdu son élément labial, devenant un simple gg occlusif. La labialisation se maintient dans la plupart des dialectes non touaregs, p. ex.: râġġäl imp.int. de ərwəl „fuir" (kab. $rəgg^w əl$).

gg < gg^w se distingue normalement de ġġ < gg en ce qu'il n'a pas subi la palatalisation.

(a) Le touareg ne connaît pas d'autres occlusives labialisées comme qq^w, $ɣ^w$, bb^w du BN.

(6) d, ḍ > l ou r.

Parfois d et ḍ passent à l ou r, sans doute par un affaiblissement spontané de l'occlusion, p.ex.:

wâ-räɣ etc. (mér. wâ-däɣ) „celui-ci, celui-là", tədûġamt = təlûġamt (= tə=ġûdamt) „signe (avec la main)", ədgəẓ = əlgəẓ „mettre absolument à bout de forces", budət = bulət „faire continuellement" (< abăda(h) „toujours" (ar.)), ă=mûdhu = ămûlhu „mesure de capacité de 30 l", əlmv̈ždud = əlmv̈ždul „corde de soie" (ar.), əlqâḍi = əlqâli (Y) „juge musulman" (ar.), ăġv̈dv̈lsit = ăġv̈lsit (< ă=ġv̈lv̈lsit?) „milieu de la matinée".

(7) Dissimilation de géminées CC > nC.

Les géminées qui sont le résultat d'une gémination intensive, ont sans doute parfois subi une dissimilation, la première moitié devenant n. Il s'agit d'un phé=nomène très ancien connu aussi dans les langues sémitiques (cf. cj.X.intr.1)[31]).

On possède des ex. trilitères et quadrilitères: länkäm „monter l'un derrière l'autre" (~ əlkəm „suivre", v. cj.III.Intr.3), fərənkən „avoir sa partie superfi=cielle enlevée" (~ fərəkkət, fərəkfərək, fərəkrək, v. cj.V.Intr.9).

La preuve décisive de la dissimilation est évidemment le rapprochement à un mot de même racine sans n. Faute de cela on ne peut être sûr que n ne soit pas une radicale primitive. Pour cette raison tous les ex. en question ont été cités sous les cj.III et V au lieu de VI et X etc.

Il ne serait guère satisfaisant de présumer un infixe n dans les cas prouvés.

(8) Dissimilation C - C > liquide - C dans les bilitères répétés.

Dans les bilitères à répétition complète il peut y avoir dissimilation de la 2" en une liquide, à moins que celle-ci ne soit déjà une liquide elle-même. Le phénomène est régulier dans les bilitères répétés de la cj.XVII à voy.pén. longue (type BəCuBəC), p.ex.: bənubək (v. cj.XVII.Intr.7).

(a) Dans kətukər c'est au contraire la 4" qui s'est dissimilée.

(b) Cette espèce de dissimilation est peut-être connue aussi ailleurs, p.ex.: bunby (< buyby? v. cj.XV.6).

(9) Assimilation complète de groupes consonantiques. Verbes à répétition.

Dans les bilitères répétés (cj.VIII: BäCBäC, XI.A: BəCBəCət, XV: BuCBəC, XVI: BuCBəCət) et dans les trilitères aux 2 dern.rad. répétées (cj.IX: BəCəDCəD) on semble souvent déceler une assimilation régressive complète des groupes con=sonantiques. Le résultat présente l'aspect suivant: BäBBäC, BəBBəCət, BuBBəC, BuBBəCət - BəCəCCəD. Pour les bilitères des cj.XI.A et XVI l'assimilation se=rait même obligatoire.

31) Cf. v. Soden: Grundriss der Akkadischen Grammatik (Rome 1952), § 32.b („Nasalierung"); Broc=kelmann: Grundriss I, § 90 (p. 243); Fleisch Ar.Cl., p.128. On s'étonne que Fleisch, prêt à accepter l'hypothèse d'un changement phonétique pour les trilitères, se refuse de l'étendre aux quadrilitères (ibid. p. 133), qu'il regarde comme formés à l'aide d'un préfixe du passif n mystérieusement devenu infixe dans les quadrilitères, selon lui et ses prédécesseurs.

(a) Bien que l'hypothèse d'une assimilation soit préférable, on ne peut pas écarter la possibilité que dans certains cas il s'agisse du remplacement d'une radicale hh par une consonne identique à celle qui précède (cf. D.2.f(3)). C'est du moins ce qu'il faut supposer des deux verbes bubbu et lullət (cj.XIV.2 et 3) dont la dern.rad. est également h, à moins qu'on n'accepte l'assimilation de hC > en CC.

Noter en outre que les langues chamito-sémitiques ne sont nulle part en faveur d'une double répétition de l'avant-dernière rad., comme on devrait autrement la supposer dans BəCəCCəD.

De façon analogue l'identité des deux premières rad. dans les trilitères est interdite par la structure même de la racine chamito-sémitique (F.2.b).

(10) Métathèse.

On arrive parfois à des prononciations plus "faciles" par métathèse des radicales d'un mot. Ce phénomène est toujours sporadique, puisque le sens fondamental du mot berbère est étroitement lié à la racine en tant que suite invariable d'un certain nombre de consonnes brèves (v. F.1.a). Il n'est pas toujours possible de déterminer le sens de la métathèse. Voici quelques ex.:

tekäräft > teräkäft „caravane" (~ əkrəf „entraver"), tăhăläsaat = tălăhässat „vent qui sort sans bruit du fondement", təġûdamt = tədûġamt (= təlûġamt) „signe (fait avec la main)", dunġət = ġundət „ê. rance", dəwəgdwəg = wədəgwədəg „se remuer de droite à gauche", ăɣäfădân > ăfădăɣân „grand épiploon" (< eɣäf + ădân „tête de boyau"), ekănẓăw = eẓănkăw „tige de tullult", tiɣbâr = tirbâɣ „esp. de plante", ərhən = ərnəh „attacher légèrement", anḍərrän (< *ā-məḍrərän) part. de məḍri (cj.IV.B.3) „ê. petit".

(a) Pour la métathèse régulière dans les mots contenant hh, v. D.2.f(2).

(b) Pour d'autres cas de métathèse dus à la structure de la racine, v. E.1.m et F.2.g.

2) Changements conditionnés.

Dans les cas suivants la cause du changement n'est plus inconnue ou inhérente à la nature ou la position du son. Il est dû à l'influence d'un autre son déterminé, qui peut à son tour être influencé par le premier et est le plus souvent en contact avec lui. Ce sont tous des changements de qualité. Le plus commode est de traiter ces cas par type consonantique.

a) Occlusives.

(1) Assimilation de t final, désinence du féminin.

Dans tous les parlers touaregs la désinence -t du féminin des noms s'assimile complètement avec ɣ et toutes les occlusives sauf b. En principe il en résulte des consonnes longues, mais étant donnée la loi de l'abrègement de la fi-

nale, la longue ne se maintient que dans des conditions particulières (v. § 1.a(2.a)). Voici les assimilations possibles:

kt > kk > k (ex. tănâbrak, m. ănâbrak „qui creuse")
gt > kt > kk > k (" tămv̈nhuk, m. ămv̈nhuġ „qui est sans bon sens")
ɣt > ? > qq > q (" tămâhăq, m. ămâhăɣ „Touareg")
dt > tt > t (" tănâlmat, m. ănâlmad „qui apprend")
ḍt > ṭt > ṭṭ > ṭ (" tămâksaṭ, m. ămâksaḍ „qui craint")
tt > t (" tămâwat, m. ămâwat „conducteur", taklit, m. akli „esclave").

L'assimilation est réciproque. t confère à la consonne qui le précède sa surdité, mais se conforme en revanche à la place d'articulation de celle-ci. La longue sourde qui correspond à ɣ est qq (pas ḫḫ), comme dans la géminée proprement dite, probablement par analogie.

Dans la finale de taklit il y a bien 2 t. Ceci est confirmé par la réapparition de tt dans des conditions particulières (v. § 1.a(2.a), et par la conservation de tt (ou son abrègement éventuel sans spirantisation) dans nombre de parlers BN, p.ex.: tam. þanutt, rif. þanut, T tânut „petit puits" (dim. de ânu). Le premier t est celui qui se substitue à *h selon D.2.d(2).

Dans les parlers BN, seules les assimilations de t aux dentales et le cas échéant aux liquides semblent connues.

(a) La désinence -t du fém. des noms s'ajoute à la dernière radicale du masc. sans voyelle intercalée (v. IV.D.3).

(2) Assimilation de t initial, préfixe du féminin.

De manière semblable le t- du préfixe d'état des noms féminins peut s'assimiler au pluriel à l'état d'annexion à une première radicale d, ḍ ou t. Cette assimilation n'est pas obligatoire. Elle ne peut se produire que dans les noms dont la variabilité du préfixe est intacte au pluriel, c.-à-d. dans les noms à 1" forte, et dont la voyelle du préfixe d'état peut tomber (pas de groupe des 1" et 2"). Se souvenir que la chute de ə < *ĭ est possible, tandis qu'au sg. la chute de ə:ă < *ă est interdite (cf. E.2.b(7) et IV.B.3.b).

Selon la loi de l'abrègement de l'initiale (v. C.1.a(2.e)) les longues dd, ḍḍ, tt qui devraient résulter de cette assimilation s'abrègent aussitôt, le résultat étant:

td > dd > d (ex. däliwîn = tədäliwîn, sg. tedäle „tronc d'arbre")
tḍ > ḍt > ḍḍ > ḍ (" ḍûlîn = təḍûlîn, sg. taḍv̈ggalt „belle-mère; bru")
tt > > t (" tôɣäsîn = tətôɣäsîn, sg. tətôɣäst „fesse").

Pour les modalités du maintien de ə < *ĭ, v. E.2.b(7.d).

(3) Assimilations dans les complexes verbaux[32].

Les diverses consonnes initiales et finales du verbe, de ses compléments pronominaux (suffixes régimes directs et indirects, particules de distance), des particules verbales et des conjonctions, s'assimilent entre elles en conséquence de l'enclise qui les unit dans les complexes verbaux.

En position intervocalique les consonnes longues qui en résultent se maintiennent, en finale absolue du complexe (qui embrasse le cas échéant le sujet nominal postposé) elles s'abrègent selon le § 1.a(2.a), ainsi qu'en toute position non intervocalique (cf. § 1.a(2.c)).

D'une part ces assimilations ressemblent à celles de t féminin, d'autre part elles sont particulières au complexe verbal. Voici l'énumération des cas:

(a) Quand les particules verbales ed et wər (ur), la particule de proximitéədd (idd) ou une des conjonctions qui se terminent en -d (d pouvant être la prép. əd, p.ex.: êd, kud, ad, ed, ewad, d-în-dăɣ-d etc.) précèdent immédiatement un verbe à t initial - leur consonne finale s'assimile normalement à t: d-t et r-t > t-t, p.ex.:

et-təkrəs „elle nouera", et-tâhäɣän „ils continueront à piller", at təkräs „jusqu'à ce qu'elle ait noué", ut-təkris „elle n'a pas noué", kut təkräs „si elle a noué", e-t-təgəl „elle viendra ici", e-tt-it-tas „elle arrivera chez lui ici".

Cette assimilation n'est pas obligatoire, mais très fréquente dans le cas des particules ed et wər. Elle se produit peut-être encore sporadiquement dans des cas qui entraînent en réalité la chute d'une voyelle initiale ə,ä du verbe, p.ex.: et-tərəzzin (< ed-ətrəzzin „ils sauteront vivement"), et-ttäkrähän (< ed-ättäkrähän „ils seront acquis")?

(b) Quand la particule de proximité ədd (idd) ou une des conjonctions qui se terminent en d (v. § (a)) précèdent immédiatement un verbe à ḍ initial - leur consonne finale s'assimile normalement à ḍ: d-ḍ > ḍ-ḍ, p.ex.:

u-ḍ-ḍinän „ils ne sont pas allés paître ici", êḍ ḍânän „car ils sont au pâturage", d-în-dăɣ a ḍ ḍânän „c'est là qu'ils paissent".

Cette assimilation se produit peut-être encore sporadiquement dans des cas qui entraînent en réalité la chute d'une voyelle initiale ə,ä du verbe, p.ex.: eḍ-ḍərəǧǧəǧän (< ed əḍrəǧǧəǧän „ils fuiront à toute vitesse")?

(c) Quand les particules ed et wər ou la conjonction ad précèdent immédiatement un verbe à n initial - leur consonne s'assimile souvent à n, surtout quand celui-ci appartient au préf.pers. de la 1.c.pl. nə-: d-n et r-n > n-n, p.ex.:

en-nəlməd „nous apprendrons", un-nəlmid „nous n'avons pas appris", un-nəhil „il n'est pas facile", un-neyäɣ „je n'ai pas vu", an nəlmäd „jusqu'à ce que nous apprenions" (aussi əmmi-n nəlmäd „quand avons nous appris?" etc.?).

32) Cf. CF Essai: pp. 12-14.

Cette assimilation se produit peut-être encore sporadiquement dans des cas qui entraînent en réalité la chute d'une voyelle initiale ə,ä du verbe, p.ex.: en-nəməksəḍän (< ed-ənməksəḍän „ils se craindront"), en-nəkəlwin (< ed-ənkəlwin „ils seront à l'aise"), en-nuddəmäɣ (< ed-ännuddəmäɣ „je sommeillerai")?

(d) Quand la négation wər (ur) précède immédiatement le verbe äl „avoir" au pf. nég. dans une forme à ə (tə) initial tombé, son r s'assimile normalement à l initial du verbe: r-l > l-l, p.ex.:

wəl-liɣ „je n'ai pas", wəl-le „elle n'a pas" (< wər-təle) - (aussi wəl-ləs=sin „ils ne se vêtent pas" etc.?).

(e) Quand la particule de proximité ədd suit immédiatement un verbe ou un pronom suffixe qui se termine en -t, t s'assimile à d: t-dd > d-d. Cette assimilation présuppose que ədd ait perdu sa voyelle initiale et ne soit pas devenu tt déjà par assim. à un t qui suit. P.ex.:

asäd-d „venez ici", usänäd-d „elles sont venues ici", yus-înäd-d „il est ve=nu ici chez elles", ikf-i-tänäd-d „il me les à données ici", yumäl-âsnäd-d „il a indiqué à elles ici", ikkuräd-d „il a poursuivi ici".

(f) Quand un pronom suffixe régime direct à t initial suit immédiatement un verbe ou une conjonction qui se termine en -d (v. § (a)), d s'assimile à t: d-t > t-t, p.ex.:

ilmät-t „il l'a appris", təkräsät-t „tu l'a noué", kut tän-näyäɣ „si je le vois".

Noter que la plupart des conjonctions perdent leur -d devant un complément pronominal. Dans kud la chute de -d est facultative.

(g) Quand un pronom suffixe régime direct à t initial suit immédiatement un verbe qui se termine en -ḍ, il y a assimilation réciproque entre ḍ et t: ḍ-t > ṭ-ṭ, p. ex.:

iġmäṭ-ṭ „il en est sorti", yewäṭ-ṭ-id „il l'a atteint ici".

(h) Quand la particule de proximité ədd suit immédiatement un verbe qui se termine en -ḍ, son dd s'assimile à ḍ: ḍ-dd > ḍ-ḍ, p.ex.:

iġmäḍ-ḍ „il est sorti vers ici".

(j) Quand un pronom régime direct à t initial suit immédiatement un verbe qui se termine en ɣ ou le pronom régime indirect ânäɣ, il y a assimilation réciproque entre ɣ et t: ɣ-t > q-q, p.ex.:

yuhäq-q „il l'a razzié", əkräsäq-q „je l'ai noué", yumäl-ânäq-q „il nous l'a indiqué", yuhäq-qän „il les a razziés".

(k) Quand un pronom régime direct à k initial suit immédiatement un verbe qui se termine en ɣ ou le pronom régime indirect ânäɣ, il y a assimilation réciproque entre ɣ et k: ɣ-k > q-q, p.ex.:

yuhäq-qăy „il t'a razzié", əɣhâläq-qăy „je t'aime", yumäl-ânäq-qăy „il t'a indiqué à nous".

(l) Quand un pronom régime direct à t initial suit immédiatement un verbe qui se termine en k ou le pronom régime indirect âk, son t s'assimile à k: k-t > k-k, p.ex.:

iläk-kät „il l'a emportée victoreusement", e-hâk-kät-äkfäɣ „je te la donne=rai", yumäl-âk-kät „il te l'a indiquée".

(m) Quand un pronom régime direct à t initial suit immédiatement un verbe qui se termine en ġ ou g, il y a assimilation réciproque entre ġ et t: ġ-t > k-k etc., p.ex.: ətrək-kän „lâche les".

(n) Quand un pronom régime direct à k initial suit immédiatement un verbe qui se termine en ġ ou g, ġ s'assimile à k: ġ-k > k-k etc., p.ex.:

yässusräk-käy „il t'a fait éternuer".

(o) Quand les conjonctions ed, ewad, ad précèdent immédiatement un verbe à ġ ou g initial, leur d s'assimile souvent à ġ: d-ġ > ġ-ġ etc., p.ex.:

aġ ġän „jusqu'à ce qu'ils fassent", eġ ġa „où qu'elle fasse" (< ed təġa), ewaġ ġâddälän „là où ils chassent".

(4) ḍ > ṭ par assimilation à f, k ou s.

ḍ s'assourdit spor. par assim. à f, k ou s qui le suivent immédiatement, p.ex.: əṭfər „mettre comme tapis de selle", ăsṽṭfər n.instr. (mais imp.int. ḍâf=fär); tănṽṭfirt „esp. de plante"; əṭkəl (imp.int. ḍâkkäl); əṭfu (impf.int. ḍûffu); əṭfəs (imp.int. ḍâffäs); əṭkər (imp.int. ḍâkkär); äṭṣ „rire" (impf. ḍâẓẓ v. § c(7)); tisûṭṣîn „heure du coucher" (< əṭṭəs „dormir", n.act. êḍəs).

Mais on dit: əḍkəḍ „estimer".

(5) əd prép. > ət/əḍ par assimilation à t/ḍ.

Quand la préposition əd précède immédiatement un nom à t ou ḍ initial, son d s'assimile à l'initiale du nom, p.ex.: ət-tăkûba „avec l'épée", əḍ-ḍiḍîn „a=vec les femmes".

(6) dɣ > ḍ.

Dans le NP de lieu adɣaɣ (f. tadɣaq „dialecte de ce lieu") le groupe dɣ est devenu ḍ en tăhăggart: aḍaɣ (taḍaq) „Adghagh des Ifoghas".

(7) mḍ > nb (v. § b(5.a)).

(8) gw, kw > gg^w > gg? (v. D.1.f(3)).

b) Nasales et liquides.

(1) n > ṅ par assimilation à g, ġ, ɣ, k et ḫ, v. A.1.k.

(2) n > ñ par assimilation à h < z et à y.

n se palatalise devant h < z le suivant immédiatement. Cette assimilation a dû s'opérer déjà à une période ou z gardait encore lui-même plus ou moins son caractère palatalisé (z^y, ž, š, cf. § 1.b(2)), p.ex.: teñhärt (mér. tenzärt), „na=rine", äñh (mér. änz) „ê. vendu, acheté".

Dans deux cas ñ doit être le résultat d'une assimilation complète avec y: äñ (< *äny, cj.I.A.11) „ê. mûr" et aña (< *ay-ma, cf. F.I.A.6(f)). Les formes avec *y paraissent être des variantes particulières à la tăhăggart, car dans les dialectes méridionaux on trouve äṅṅ, äṅ (< *änw, cp. kab. əbb^{w}) et aṅṅa (< *aw-ma, cp. kab. əg(^{w})-ma, B.Snus ū-ma).

(a) Noter que la palatalisation de n n'a pas lieu devant h < *h protoberbère, p.ex.: anhêl „autruche". Ce fait devient donc un moyen pour déterminer l'origine de h tăhăggart.

(3) nb > mb.

n s'assimile en m à un b qui le suit immédiatement. Cette assimilation est toujours facultative. Elle atteint aussi n de la particule génitive devant un nom à b initial, p.ex.: əmbəs (imp.int. nâbbäs) „lancer (poudre)", tăkat əm-biddawän „le vacarme des singes".

(a) Cette loi est venue contrarier l'autre qui lui est antérieure et selon laquelle m (rad. ou préf.) se dissimile en n avec une labiale b, f, m figurant après lui dans le même mot (v. § (6)). En principe toute nasale contenue dans un thème qui comporte après elle en outre une de ces labiales est par conséquent un n. La prononciation nb toujours possible est probablement une supercorrection due à cette deuxième loi.

(4) ən part.gén. > əm devant m.

n de la particule génitive ən peut s'assimiler non seulement à b, mais aussi à un m initial du nom qui la suit, p.ex.: aḫ əm-ma-s „le lait de sa mère", ehän əm-märäwän „la tente des parents".

Cette assimilation est également facultative et ne se produit jamais à l'intérieur d'un seul mot.

(5) m > n par assimilation a une dentale.

Sporadiquement m s'assimile à une dentale qui le suit immédiatement. Peut-être faut-il préciser: une dentale occlusive. Cette assimilation est obligatoire ou facultative selon les cas, p.ex.:

məndu (pas nəmdu, cf. § (6)) réfl. de əmdu „ê. fini"; anḍərrän part.pf. de mv̆ḍry (cj.IV.B.3), anḍukkän, antukkän de mv̆ḍky, mv̆ṭky (ibid.). - əndy = əmdy „enfoncer sous terre".

(a) mḍ > mb/nḍ > nb.

Quand la dentale à laquelle s'assimile m est ḍ, on observe dans plusieurs dialectes touaregs, dont la tăhăggart, une assimilation réciproque qui transfère l'articulation labiale de m à ḍ, p.ex.:

ənbəl (imp.int. nâbbäl) = mér. əmḍəl „enterrer" ~ ămăḍâl „terre"; ənby = əmḍy „gouter; monter (une femme)", n.act. tinḍe = tinbe „goût".

(6) m > n par dissimilation à distance avec une labiale.

Une loi phonétique très ancienne du berbère, connue aussi dans le sémitique, tend à interdire la présence de plusieurs labiales dans une même racine (cf. F. 2.b). C'est probablement par une extension de cette loi que le préfixe M du réfléchi et des adj.vb. se dissimile en n devant une racine contenant une des labiales b, f ou m (loi connue aussi p.ex. en akkadien[33]), p.ex.: nəfrən „ê. choisi", ănv̈bdun „paralytique", ănâlkam „qui suit".

Pour l'assimilation nb > mb, plus récente, cf. § 3.a.

(7) mm > nm par dissimilation.

Que le préfixe du réciproque soit nəm, nm, semble être un cas particulier de la loi précédente, car nous avons de fortes raisons pour croire que le préfixe du réciproque n'était qu'un M redoublé, le sens de la réciprocité étant exprimée par la réduplication (v. VI.G.6). - En BN le préf. double passe à my (cf. § (10))[34].

(8) mm > nm > nn par dissimilation avec une labiale.

Si en outre la racine du verbe contient une labiale, le second m aussi du préf. redoublé mm se dissimile en n. Dans les formes où la voyelle entre les deux n doit disparaître, le préfixe ne se distinguait donc plus de nn géminé issu de n < m simple, ce qui a abouti à une identification complète des deux préfixes. Il n'existe pas d'ex. de préf. nəm ou nən devant une racine contenant une labiale, voire une forme secondaire avec voy.carac. a.

Un ex. de n réciproque: näbräk „creuser ensemble" (yännäbräk/innəbräk/itânäbrâk).

Cette loi est sans doute en partie responsable de l'extension du sens réciproque du préf. simple M. Cf. en outre § (10).

(9) mm > nm > m au contact d'une consonne qui suit.

Le préf. redoublé du réciproque MM > nm s'abrège en m simple dans les cj. où il peut y avoir contact avec la consonne suivante du thème (hors des cj. I et II etc.). Ce fait est garanti par l'existence de formes doubles avec ou sans voy.carac. a, en principe existantes après préf. MM et Tw seuls, p.ex.: mərəğrəğ:mərəğrağ (pf. imräğräğ:imräğrağ) „brâmer en se répondant réc. l'un à l'autre", məsəɣləf (imsäɣläf) „se faire réc. ses adieux l'un à l'autre" (< əɣləf).

(a) m < mm (MM) réciproque n'est normalement pas soumis à la loi du § (6), sauf dans des cas exceptionnels, ainsi: məkələfləf:məkələflaf „se toucher réc. l'un l'autre rapidement de côtés et d'autres", məsəɣləf, mais: nəkəbbər:nəkəbbar „(se) regarder l'un et l'autre comme indigne de soi" (ar.).

---

33) Moscati et alt.: Cp.Gr.Sem., p. 81, § 12.19.

34) Cf. AB et A. Picard: Éléments de Grammaire berbère (Kabylie-Irjen) (Alger 1948), pp. 246 ss.; E. Destaing: Dialecte berbère des Aït-Seghrouchen (Paris 1920), pp. 67 ss.

(10) mm > nm > ny devant *h ou *w tombés + labiale.

Les verbes à 1" *h ou *w tombé (au moins de la cj.I.A), qui contiennent en outre une labiale, éprouvent une altération assez curieuse du préf. du réc., dont le dernier m devient y au lieu de se dissimiler en n selon § (8), p.ex.: nyəffər (< əffər, cj.I.A.2 réc. q.v.), nyarəm (< arəm, cj.I.A.3 réc. q.v.). - En BN on a encore my sans dissimilation, cf. note 34.

(11) l-n > n-n ou n.

l final du mot ahəl s'assimile en n à n de la particule génitive dans des expressions figées comme:

ahən n-d-în-däɣ „le jour d'alors" [ahən-d-în-däɣ]. Cette assimilation n'est pas obligatoire.

(12) ḷḍ > ḍḍ.

Le verbe əḍḍəh d'après certains dial. méridionaux paraît provenir de əlḍəz „ê. fatigué", ce qui expliquerait son ḍḍ géminé non assourdi.

(13) Pour les assimilations subies par r de la nég. wər, v. § a(3).

c) Sifflantes et chuintantes.

(1) s > z devant z, h, š par assimilation à distance.

Le préf. S du causatif devient z par assimilation à un z, h ou š de la racine. Cette loi doit être assez ancienne, datant d'avant le passage de z à š ou h (cf. § 1.b(2)), car évidemment on n'attend cette assimilation que devant z sonore. Elle s'applique non seulement aux verbes contenant h < z, mais aussi à ceux contenant h < *h, sauf quelques exceptions, cf. § 1.b(2.b). Pour les vb. contenant š, v. en outre § (3). Sont des ex. de z < s:

zuzy (< əzzy „connaître" cj.I.A.2), zəmməzzy (< mäzzäy „ê. séparé"), zəɣhəd „abîmer", h < *z), zənhəl (< inhal „ê. facile", h < *h).

(a) Des cas de S non altéré devant h < *h sont: məsihəɣ „razzier çà et là", ăsâhăɣ „chant" (< ahəɣ), məsihər „associer ensemble deux races", adj.vb. ămäsahar, ăsihar „lieu de réunion fixé d'avance" (< ahər) - mais on dit zihəɣ, zihər (caus.).

En touareg méridional S reste régulièrement s devant h. En tăhăggart on a dans s conservé un moyen pour déterminer l'origine de h.

(2) s > ẓ devant ẓ ou z/h + ḍ par assimilation à distance.

Le préf. S du causatif devient ẓ par assimilation à un ẓ de la racine, ou bien à un ḍ si la racine contient en outre z ou h, p.ex.:

ẓəġbəẓ (< əġbəẓ „presser dans la main en la renfermant"), ẓəhyəḍ (< əhyəḍ „avoir la gale", h < *z), ẓəhəḍ (< əhəḍ „jurer", h < *h).

(a) La présence de ḍ seul dans la racine ne suffit pas pour provoquer l'assimilation, p.ex.: səḍrən (< əḍrən „tourner").

(3) s > š devant š + labiale; s > ž devant ž, par assimilation à distance.

Le préf. S du causatif devient š ou ž par assimilation à š, ž resp. de la racine. Il semble que normalement le passage à š exige en outre la présence d'une labiale dans la racine. P.ex.:

šušəf (< əššəf „avorter de ..."), šušəm (< əššəm „valoir mieux"), šəkšəf (< əkšəf „couvrir de honte"), žəžžərətwy (< žərətwy „ê. en loques"), žižəd (< ažəd „ê. préparé" ar.), žəžhəl (< əžhəl ar.).

(a) Dans šəfəllət „monter jusqu'au sommet" (~ afälla, cf. ăšv̆ffallu) la présence d'une labiale a suffi en soi pour changer s en š, ce qui paraît montrer que ce passage est essentiellement une labialisation de s (v. § (9)). Le verbe en question a cessé d'être senti comme un caus., passant à la cj.X et formant un nouveau caus. šəššəfəllət.

(b) Faute de présence d'une labiale, le passage s > š cède normalement la place à s > z (cf. § (1)), p.ex.:

zəkš (< äkš „manger"), zəhhəššəl (< huššəl), zəmməšwšw (SM), zəwwəššən (< wäššän, mais aussi: zəqqəššəm (< ɣuššəm „av. honte de ..." ar.)

(4) sġ, zġ > žž.

Quand les sifflantes précèdent en groupe consonantique un ġ palatalisé (v. § 1.b(4)), ce groupe s'assimile souvent en žž long. C'est en tăhăggart le seul cas où g devient ž (cf. A.1.f). Souvent cette assimilation est facultative, p.ex.:

ažžər = mér. azgär „NP de lieu"; əžžər = əzġər „traverser", ižžän = isġän (pf. de səġən, caus. de əġən „s'accroupir"), ămv̆žžul = ămv̆sġul „qui est joli" (adj.vb.), eməžželləl = eməsġelləl (adj.vb. de ġulləl „avoir des crises nerveuses").

(a) Dans beaucoup de caus. cependant ce changement a été évité par analogie, p.ex.: səġġidəl (pf. isġadäl) „boiter", zəġġəluləh (pf. izġälaläh), səġġəġġi (pf. isġäġġa), zəġġuhu (pf. izġaha).

(5) zk, ẓk > sk par assimilation.

Quand z ou ẓ précèdent immédiatement k, ils s'assourdissent par assimilation à celui-ci, p.ex.:

əsku „mettre dans la tombe" (impf.int. ẓûkku, n.act.concr. aẓəkka), əskəf = əẓkəf (impf.int. ẓâkkäf, inf. ăẓăkaf) „boire".

Cette assimilation est obligatoire ou facultative selon les cas.

(6) sd, zd > zd > zz; sḍ, zḍ > ẓḍ > ẓẓ.

Les groupes de sifflantes suivies de d ou ḍ subissent une assimilation réciproque. D'une part les occlusives deviennent des sifflantes, d'autre part elles communiquent le cas échéant à la sifflante la sonorité et la pharyngalisation (l'emphase), p.ex.:

əzzəɣ = mér. əzdəɣ „habiter", əzzəm = əzdəm „mettre en gerbes", əzzy = mér. əzdy „connaître", azzay = mér. azday „dattier femelle", izzaǧ (pf. hv̈ddiǧ) = mér. izdag (zəddig) „ê. pur" - uẓẓaf (pf. säṭṭäf, adj.vb. esv̈ḍîf √sḍf) „ê. noir" - äẓẓ = mér. äẓḍ „tisser", zəǧǧəzzi = mér. zäggäzdu „examiner".

(a) Un cas d'assimilation partielle et facultative est celui de la prép. əs > əz, əẓ devant un nom à d, ḍ initial, p.ex.: əz-dîrän „vers les parties les plus basses", əz-dât „par devant" - əẓ-ḍəffər „par derrière".

(7) s > ẓ après ḍ par assimilation progressive à distance.

A l'impf.int. dâẓẓ et aux noms dévb. taḍv̈ẓẓa/tiḍv̈ẓẓiwîn (inf. et n.act.abstr.) et təhănḍäẓẓit/tihănḍäẓẓawîn:-îtîn „plaisanterie" du verbe äts „rire" (v. § a(4)) ss s'est assimilé en ẓẓ au ḍ qui précède.

(8) s, z > š, ž par palatalisation.

Dans les dialectes touaregs, nous l'avons dit, s et surtout z se palatalisent souvent. Il semble s'agir d'un changement conditionné d'origine, consistant dans l'assimilation au contact ou à distance avec i ou y. Tel est encore l'état normal de nombre de parlers du Sud central et du Sud-Est. Cependant dans la majorité des parlers touaregs la palatalisation s'étend volontiers à n'importe quel z, et si dans la tăwlləmmət de l'Ouest et la tadyaq il y a confusion des deux sons par l'assourdissement ž > š, nous sommes déjà tout à fait dans un développement spontané.

En tăhăggart la palatalisation de z bref a été générale et suivie non seulement de l'assourdissement en š mais aussi de la perte de l'élément labial, le résultat étant χ > h (v. § 1.b(2)), sauf dans des cas de z rétabli par analogie.

D'autre part on n'a que des ex. sporadiques de la palatalisation de s et surtout ss géminé, soit: ăhənši = ăhənsi „loup" (soud.), v̈šš, šêt „filles" (< *yassih, cf. F.VIII.B.5.e), äkš (< *aksih? forme alternant avec ätš avec chuintante panberbère non expliquée, cj.I.A.7), eɣv̈rdis/iɣv̈rdv̈ššân „côte" (composé comme d'autres noms analogues, v. IV.J.2), ĕššîl „nécessité" (cf. huššəl avec labialisation).

(a) Les š de la tăhăggart qui ne sont pas issus de la palatalisation de s, se prêtent généralement à une explication comme des s labialisés. Seuls de rares cas restent totalement inexplicables. A côté de äkš on peut citer: šaɣät „jeunes gens" (sg. ăšâɣu, labialisation? WE šeɣät palatalisation), ašək „plante", âššəl „serpent" (WE aššol lab.).

(9) s, z > š, ž par labialisation.

š et ž de la tăhăggart peuvent être le résultat, non pas d'une palatalisation, mais d'une labialisation par assimilation au contact ou à distance avec un u ou w du même mot. Il est acquis que le phénomène est suffisamment ancien pour que š ait parfois partagé le sort de š < z par palatalisation, devenant h (v. §

1.b(3)). ž ne paraît être attesté que dans un seul cas, tandis que dans un ou deux autres il s'est assourdi, se confondant avec š < s.

Trois des ex. sont des verbes de la cj.I.A.2 à 1"w tombée. Il est probable que ce n'est pas ce w tombé, mais la voy. u des noms déverbaux et du causa= tif etc. qui sont à l'origine de la labialisation.

Voici les ex.: əššəm (inf. ûšûm, caus. šušəm) „valoir mieux", əššəf (inf. û= šûf, caus. šušəf) „avorter de", əššəḍ (√wzḍ? cp. kab. əžžəḍ „ê. mal venu", inf. ûhûḍ, adj.vb. ămûhäḍ, caus. ẓuhəḍ) „ê. mauvais", šufəṭ „ê. idiot", wäš= šär (pf. de iwhar „ê. vieux", inf. tuhäre √wsr), wäššän „ê. excité", šäẖäw „jeter un sort à ...", ăkâruš „chat", tămušt = tămuht „angle saillant", huššəl „ê. nécessité", ăšâɣu „jeune homme" - žərətwy „ê. en loques".

(a) Aussi les labiales b, f, m peuvent être capables de déterminer la labialisation des sifflantes. Cf. əššəm, əššəf et surtout les caus. à préf. š < S (cf. § (3)).

3) Changements volontaires.

C'est au P. de Foucauld que revient le mérite d'avoir relevé que les Touaregs changent aussi volontairement les consonnes de leur langue selon des règles déter= minées, appartenant à deux systèmes différents: l'ăsəğğəlləs (v. Dict.I p.442) et la tăgv̆nnv̆gv̆ṭ (ibid. p. 462).

a) Asəğğəlləs.

L'ăsəğğəlləs ou le "parler doux" s'emploie surtout chez les jeunes femmes avec leurs enfants ou leurs amis. Il consiste à observer les remplacements de sons suivants:

ḍ > d	q > k	ẖ > h
ṭ > t	ɣ > k	r > l
ẓ > z	ɣ final > ă (plutôt äɣ final > a?)	

On constate que l'ăsəğğəlləs peut être défini comme une suppression du degré emphatique des superphonèmes dans le sens de la section F.2.b, sans oser d'ail= leurs d'en tirer des conclusions.

(1) Il est naturel que cette méthode de créer des formes hypocoristiques ou péjora= tives ait laissé dans la langue ordinaire certaines expressions acceptées. De tels mots sont probablement:

ăbălad (mér. (a)bărar) = ăbăraḍ „enfant", tadhant „veuve dans sa période de retraite" (< taḍhant „femme forte ou extraordinairement belle"), ămv̆ddv̆hûn „homme vigoureux et ardent" (~ aḍhân „homme fort" etc.), ămv̆druy „pauvre homme" (adj.vb. de məḍry „ê. petit").

(2) L'ăsəğğəlləs n'est peut-être pas sans être responsable de la tendance des dia= lectes du Sud-Est à atténuer les consonnes emphatiques (cf. A.1.j(1)).

b) Tagv̈nnv̈gv̈ṭ.

La tăgv̈nnv̈gv̈ṭ est une méthode de créer des langages secrets. Le P. de Foucauld semble avoir eu connaissance de plusieurs systèmes dont des groupes touregs avaient réellement acquis plus ou moins l'habitude, et qui avaient en commun l'inversion des mots et l'intercalation de syllabes supplémentaires. Donc en somme une méthode assez banale.

Le système le plus usité, comportait l'inversion de mots, la préfixation de nə à chacun d'eux et l'intercalation de kin entre eux, toujours selon CF qui donne l'ex.: nəɣînnə kin nəkâ < ənnîɣ-âk „je te dis". Intéressant à constater que le pronom suffixe est regardé comme un mot.

c) Tenäṭ.

Finalement il y a lieu de mentionner ici la tenäṭ, le dialecte particulier des forgerons. La tenäṭ paraît être fondamentalement un parler touareg du Sud, les inäḍän étant une tribu particulière dispersée par familles dans toutes les autres tribus qui sont leurs clients. Les artisans du Hoggar paraissent être venus du Sud.

Les inäḍän éprouvent sans doute un besoin d'entourer leur métier d'une certaine mystique. Ce souci trouve aussi son expression linguistique, et comme leur dialecte méridional divergent ne suffisait pas en soi pour le satisfaire, ils ont fini par créer volontairement des termes d'argot pour beaucoup d'objets et d'idées de la vie quotidienne.

D'autre part les artisans du Hoggar ont largement embrassé les habitudes phonétiques de la tăhăggart, ou sont capables de parler et la tăhăggart pure et leur dialecte méridional.

On consultera d'une part Nicolaisen: Ecology and Culture pp. 19-21, qui offre pour la tayv̈rt entre autres:

wochimbagen (= wa šänbäyän „qui a la tête noire" ?) = enäḍ „forgeron".

wosilkum (= wa s ilkäm „qui est suivi, i.e. nécessaire" ?) = əšink „bouillie".

ogəra (= agära „grand sac en peau" ?) = eɣäf „tête".

ohundəggan (= ihändäggän „la moyenne, ce qui est ni bon ni mauvais, sans goût particulier") = aman „eau".

D'autre part les vocables admis par Foucauld dans son Dict., p.ex.:

käḍät „ê. cassé" = ärräẓ (II p. 750).

ăbăraḍ n-əqqəsmät-âs „garçon de "applaudissez-le"" = „garçon brave" (IV p. 1778).

D. Changements phonétiques. Consonnes faibles.

Les consonnes faibles sont en berbère les mêmes qu'en sémitique et en égyptien: Les semivoyelles w et y, et les laryngales, dont le berbère ne garde que h en tant que phonème autonome (pour ', v. A.1.e). Elles manifestent aussi en gros leur ca= ractère faible de la même façon: Par vocalisation ou par disparition complète.

1) W et Y semivoyelles.

Les semivoyelles se manifestent principalement par le maintien intégral ou la vocalisation partielle ou complète. Plus ou moins régulièrement elles disparaissent à l'extrémité des mots. Une 1''w de nom se remplace souvent par *h.

Géminées elles ont depuis le protoberbère tendance à devenir des occlusives la= bialisée ou palatalisée resp., yy aussi tendance à s'abréger. Pour les autres gémi= nées irrégulières, cf. C.1.b(1) et D.2.f.

En outre les semivoyelles (géminées) se remplacent sporadiquement par une con= sonne identique à celle qui précède (v. § f(4) et cp. le remplacement analogue de *h aux §§ 2.b et f etc.).

On trouve peut-être des ex. où w > y ou y > w par assimilation à une voyelle voisine.

Pour l'alternance des semivoyelles avec *h et d'autres phonèmes, v. F.2.e-f.

a) Maintien intégral.

Les semivoyelles maintiennent entièrement leur caractère consonantique au dé= but d'une syllabe, p.ex.: iyän „un", ăwas „urine", azyar „petit nuage", ămêɣ= was „enflure de la partie inférieure des membres (des an.)", ed-əğrwän ou ed-əğrŭwän „ils trouveront (impf.)", əğräwän „ils trouvèrent (pf.)".

b) Vocalisation partielle.

Fermant une syllabe après voyelle, les semivoyelles acquièrent une résonance plus vocalique (semivocalique, si l'on veut), formant avec la voyelle qui précède une diphtongue descendante, p.ex.: iğräw „il trouva", iğmäy „il chercha", ur-iğrew, ur-iğmey (pf.nég.), yumay/yəmmuy „rendre grâces", foy „nord", ăbăy= kôr „chien de mauvaise race", ăbv̆ynus „id.", ăɣăwsis/iɣiwsâs „grosse punaise des bois", taytte (ann. tĕytte, tĭytte) „intelligence", a yğa „quoi qu'il fasse" etc.

Ce fait est plutôt un problème de prononciation, de variation obligatoire à l'in= térieur d'un phonème un (v. A.1.m).

c) Vocalisation complète.

Une syllabe protoberbère fermée par une semivoyelle w,y après voyelle *ĭ,ŭ se transforme en une syllabe ouverte, si possible, par chute de la voy. brève selon E.2.b(7) et vocalisation de la semivoyelle en u,i respectivement. P.ex.: ed-iğru „il trouvera", ed-iğmi „il cherchera", ibĭkâr (pl.2 de ăbăykôr), ulsân (état d'ann. de iwlsân v. IV.B.6.a(3)).

La vocalisation attendue des semivoyelles n'a pas toujours lieu, grâce à l'ana= logie avec des formes ayant ä (insupprimable) devant, p.ex.:

səḍḍəynən „ê. en érection" (cj.III.B. caus.pf. isḍäynän); ikkəyläl - ikkîyläl etc. (pf. de käyläl „lever le cou de toutes ses forces"); kuyəy „faire des efforts persévérants" (pf. yäkuyäy cj.XII). - wər-itəfəyki (pos. itâfäyka impf.int. de fäyk „ê. dévalisé"), wər-itəɣəymi (id. de ɣăym „s'asseoir") etc. Cf. aussi § c(1.a).

(1) ww, yy après *ĭ, ŭ.

Un cas spécial de la vocalisation des semivoyelles est celui où la semivoyelle en question constitue la première moitié d'une géminée, qui se comporte exactement comme un groupe de deux consonnes dont la première est w ou y, p.ex.: gəḍiyət (< *giḍiyyit, pf. igḍäyyät < *yigiḍayyat) „ê. profond", fəluwət (< *filiwwit) „scintiller", ziyzzəl (< *ziyyizzil cj.VI.caus.) „av. de l'espace et du bon air", ikiyd (< *yikiyyid impf.int.nég. de əkyəd „considérer attentivement").

(a) Les cas de ww ainsi traités sont bien entendu rares et secondaires, le correspondant géminé de w étant régulièrement gg (v. § f(1)). A l'impf.int.nég. de la cj.I.A la voy. ə < *ĭ se maintient d'ailleurs généralement devant ww restitué par analogie, p.ex.: irəwwəs (de irwəs), zəwwəššən, caus. de wäššän.

d) Disparition complète.

w et y peuvent disparaître entièrement à l'initiale ou en finale de mot, peut-être aussi en position intervocalique.

(1) En finale de mot après voyelle longue (pleine) w et y tombent parfois (mais cf. E.2.d(9)), bien que nullement de façon aussi régulière que *h. Les mots ainsi abrégés acquièrent l'aspect de mots à dern.rad. *h tombée, ce qui a sans doute contribué à la multiplication des cas d'alternance entre *h et les semivoyelles[35]). On constate que le timbre altéré des voy. u et i (> o, e) se maintient souvent malgré la chute de la semivoyelle (cf. A.2.e). P.ex.:

ămvhru/iməhra, f. tămvhrut/timəhra, adj.vb. de əhry „rester après", ămäsro/iməsra, f. (tămäsroyt)/timəsra, adj.vb. de əsry „pratiquer la liberté des moeurs", eke/(ikewän) „racine" (= ekew). Ici se range sans doute toute une série de noms déverbaux de la cj.I.A.7-8, p.ex.: tenäye (F.VIII.A.1.d) et telässe (F.VIII.B.1.d) avec chute de -wt final (!) et probablement la désinence féminine -a[36]) (p.ex. tanäkra, cf. IV.D.3.b).

(2) A l'initiale des verbes simples des cj.I et II les semivoyelles sont tombées (v. cj.I.A.2 et 9, cj.II.A.2 et B.2). Les rapprochements avec des mots qui conservent la semivoyelle paraissent indiquer que celle-ci était toujours w, restriction connue en sémitique aussi (cf. VI.H.2). La chute de la semivoyelle initiale est un fait chamito-sémitique attesté dans l'égyptien et le sémitique, où il

35) Il ne faut guère y avoir un véritable remplacement de w, y par h, semblable au remplacement arabe de w, y par ʾ entre â et ĭ, ŭ (p.ex. râʾiḫ „qui erre", ɣadâʾun „déjeuner", etc.).

36) Dans la pensée de Vycichl -a < e < iy < it (cp. note 40), i reconstruit étant une désinence d'adjectif relatif (nisbé).

n'atteint pas que les verbes, mais aussi et avant tout les noms. En effet le sémitique paraît montrer que la chute atteint l'initiale absolue *wi (pas wa-) des noms, p.ex.: ar. lidat < *wilid-at (cp. ég. ɛb.w nv. de wɛb „ê. pur", ɛr.w de ỉɛr „monter, approcher"), et que l'imp.-impf. des verbes ne manifeste la chute qu'à force d'être un tel nom verbalisé (cf. VI.B.8.a, p.ex.: ar. lid - yalid < *wilid). La voyelle préradicale de l'imp. berbère est, comme on le sait, secondaire (v. cj.I.A.Intr.4.c). La gémination berbère de la 2" est une gémination compensative de la chute de la 1", inconnue dans l'égypto-sémitique (v. VI.H.2.a(1)), donnant en berb. des vb. comme əkkəs (cj.I.A.2) etc.

Noter que la 1"w se conserve en berbère quand la 2" est h, ce qui donne les variétés particulières des cj.I.A.6 ăwr et I.C.2 iwi.

(a) La 1"w se conserve en principe hors de l'initiale absolue en sémitique comme en berbère, p.ex. au caus.berb. (v. VI.H.2.a(3)). Sa chute dans beaucoup de verbes dérivés est due à l'analogie.

(b) Dans le pf. äräɣ de irwaɣ (< *iwraɣ cj.IV.A.1) il y a peut-être également chute de w (< *waraɣ? haraɣ?).

(c) En T mér. le préfixe personnel y de la 3.sg.m. des verbes est normalement tombé devant une voyelle préradicale conservée (mais se maintient comme i vocalisé quand la voyelle prérad. est tombée), p.ex.: (y)äls/ilsa/ilâss „ê. revêtu", (y)akər/(y)ukär/itâkär „voler", (y)äbbäräg/ibbəräg/itâbärâg „se vanter" etc. Cf. E.2.d(2.c).

(3) A l'initiale des noms la semivoyelle w, précédant à l'état d'annexion la voyelle d'état, est tombée en touareg, vraisemblablement par analogie à l'état libre (v. IV.B.4.a). Il n'en reste que quelques vestiges dans les formes prévocaliques dăgg et ăgg de dăw „sous" et ăw „fils" resp., dont le gg doit provenir de $*gg^w$ < *ww, le second w étant celui du préfixe d'état.

(a) Dans le nom *yassīh:yassīt > ÿšš:šêt „filles" y initial est normalement tombé en touareg (v. F.VIII.B.5.e).

(b) En dehors de ce cas particulier, à l'initiale des noms berbères la chute totale de la 1"w (v. § (2)) a été évitée par le remplacement par *h qui subit la contraction avec la voyelle qui le suit en *ū, ī, ā (cf. IV.H.1.c(2), IV.B.6.a(3) et la forme nominale F.II).

Il n'y a donc pas de pendant à l'ar. lidat etc. Dans le cas de *ū on a naturellement recours à une généralisation d'après *ī et *ā, puisque *ū peut en principe provenir de la vocalisation de w.

Pour des ex. de 1"semivoyelle conservée, v. IV.H.1.c(1). Noter qu'un nom comme ăwləs doit selon nos reconstructions provenir de *ā-wilis avec initiale *wi-.

Le remplacement par *h est probablement à séparer de l'alternance proprement dite avec *h (v. F.2.f).

(4) En position intervocalique au contact d'une voyelle de timbre apparenté les semivoyelles tombent selon les notations du P. de Foucauld, p.ex.: dans: i=bûriyän (sg. ăbûri „fort bâton"), tibûriyîn (sg. tăbûrit „bâton"), ibsiyän (sg. absy inf. de bäsäy „ê. échancré"), târayîn (sg. târayt „escarpement rocheux"), ĕyôr „lune", ərŭwän „ils sont anciens", iyän „un".

Nous n'avons pas pu avoir de confirmation convaincante de ce fait.

e) y, w secondaires par diphtongaison.

Comme signalé sous A.3.j, les voyelles finales i, u, e, o se diphtonguent en ĭy, ŭw, ĕy, ŏw resp. devant hiatus et probablement aussi devant pause. C'est ainsi que s'expliquent de nombreux i(y) non organiques de la notation des TP: ed-iǧ=mĭy ûdəm „il demandera grâce"; tĭy əššădnîn „les (femmes) laides" (TP 6 ti ichchădnîn); ed-iǧrŭw âman „il trouvera de l'eau"; ed-iǧrŭw awal-ənnît „il com=prendra son propos".

(1) Curieusement la langue paraît sentir que de tels mots éprouvent la diphtongai=son devant une désinence à initiale vocalique, p.ex.: 3.m.pl. ed-əǧmĭyän „ils demanderont", ed-əǧrŭwän „ils trouveront" (mais 3.f.pl. ed-əǧminät, ed-əǧru=nät). Car la voyelle brève ainsi créée ne paraît pas admettre le timbre central comme on l'entend dans d'autres positions, p.ex.: iddəwät (pf.) „il se réjouit" [iddüwät = iddŭwät].

En principe cette règle ne vaut pas pour -i, u issues de la contraction avec * *h, donc ed-əǧrun „ils comprendront", ed-zĭññhin „ils achèteront" (caus.).

(2) Il reste à déterminer si la diphtongaison peut également se produire devant une semivoyelle apparentée, p.ex.: i yulâɣän „un (qui est) bon" [ĭy yulâɣän?].

f) Gémination des semivoyelles.

(1) Déjà le protoberbère a éprouvé de la difficulté à maintenir inaltérées les gémi=nées ww et yy, tendant à les remplacer par les occlusives gg^w labialisé et gg^y palatalisé respectivement.

gg^w est une réalité protoberbère qui correspond encore régulièrement à w simple dans beaucoup de parlers BN, où l'on trouve également une variante peut-être plus récente bb^w inconnue au touareg. En touareg gg^w est devenu gg selon C.1.b(5)[37]).

---

37) Le passage de ww à gg^w occlusif à été signalé par Ibn Khaldoun (mort 1405) comme une prononcia=tion barbare particulière à la fraction du peuple des Hawwârah qui avant (ou lors de) la conquête arabe (7. siècle) avait quitté le littoral et traversé le désert jusqu'aux environs de Gao. Il écrit au sujet de ceux-ci (Ta'riḫ VI, Bayrouth 1966, p. 286): „On les reconnait (sc. comme des Ha/uwwâra) par leur (nom) générique Hukkârah. La prononciation barbare a changé son w en un k barbare aboutissant (à un son) entre le kâf (vélaire) et le qâf (uvulaire) arabes."

Par cette description il veut probablement avant tout signaler le caractère occlusif et sonore du gg^w. L'arabe classique ne possédait pas de g dur (non palatalisé) mais chez les Bédouins de l'Afrique q

gg^y est peut-être une acquisition plus récente. Elle se relève sporadiquement partout en berbère: T ğg, gg, BN ğğ, évt. avec assourdissement čč, p.ex.: kab. əğğ = T äy < äyy „laisser", kəčč = kăy < kăyy „toi"; H: ləmẓəğgən „ê. tiède", WE: ləmẓəyyən; WE: əggəsan < *ǐyyəsan = H: iyəsan „chevaux" (sg. ayəs; cf. E.1.m),

(2) L'alternance touarègue w - gg s'est assez bien conservée, bien que l'analogie ait introduit des réfections dans les deux sens: w - ww et g - gg.

(a) Voici un choix d'ex. d'alternance régulière: ərwəl, impf.int. irâggäl „fuir", ərwəs//irâggäs „ê. créancier de", əlwəs//ilâggäs „ê. dégonflé", ăwf//iggâf „ê. frappé de terreur panique", əɣw//iɣâgg „bêler", awy, inf. aggay „apporter", adw „aller dans l'après-midi à ...", n.act.int. tădv̆ggat „après-midi", ihwaɣ √zwɣ „ê. rouge", adj.vb. ăzəggaɣ et ezäggäɣ, iɣwal „ê. brun", adj.vb. emäɣäggäl, əffər √wfr „cacher", n.instr. ăsv̆ggv̆fər, əffy, n.instr. esäggäfi, əlləm, n.instr. ăsv̆ggv̆ləm, əqqən, n.instr. ăsv̆ggv̆ɣən, ăwr √whr „ê. sur ...", n.instr. tăsv̆ggv̆wərt √wwr, ăws „payer comme tribut", n.instr. ăsv̆ggas „temps", ăḍv̆ggâl/iḍûlân „gendre", ăləggəs/ilûsân „beau-frère", yäggärät „ê. humide (impf.)", n.act. ewäre.

Pour dăw - dăgg et ăw - ăgg, v. § d(3) et IV.B.4.a.

(b) Sont des ex. de w généralisé par l'analogie:

ərwəs//irâwwäs „ê. créancier de ..." (= irwəs/irâggäs), əlwəs//ilâwwäs (= əlwəs//ilâggäs), əğwəh//iğâwwäh „couper ras (des crins)", wäššän „ê. excité", impf./pf. yäwwäššän/iwwəššän, caus. zəwwəššən.

Ce sont surtout les verbes à 1"w qui sont atteint de cette régularisation.

(c) Les ex. de g généralisé ne peuvent pas toujours être distingués avec certitude de *g conservé (cf. C.1.b(4.c)):

gärät „ê. humide", impf./pf./impf.int. yäggärät/iggərăt/itâgärât, caus. isəggərət/isgärät/isâgärât, inf. agri (mais n.act. ewäre „humidité"), əlgəs//ilâggäs (= əlwəs/ilâggäs), guləṭ „ê. entièrement couvert d'herbe fraîche" (iggulət/yäggulät/itîgûlût), gurəğ „ê. en liberté" (yäggurəğ/yäggurăğ/itîgûrûğ), gələggəḍ ~ √wlwl „se balancer doucement", edäg/idäggän „lieu", ălag/ilaggän, v̆nag/inaggän.

---

est devenu sonore [G] et de nos jours même vélaire (= g). La vocalisation avec ŭ, donnée sporadiquement aussi dans Ha/uwwârah (VI. 9; 184; 204 etc.) révèle cependant le caractère labialisé du gg. La gémination est notée dans Hukkârah et très fréquemment aussi dans Ha/uwwârah.

Il n'est pas clair si Ibn Khaldoun considère cette prononciation comme existante aussi chez les Hawwârah restés sur le littoral. Peut-être sa forme Hawwârah est-elle une forme transmise par tradition parmi les arabophones, alors que les berbérophones disaient déjà Hăgg^wārăn. L'emploi exclusif fréquent de Ha/uwwârah paraît indiquer qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun le passage de ww > gg^w était encore un phénomène récent. De toute façon il n'a guère de chances d'avoir été la norme au milieu du 7. siècle (prise de Tripoli 643).

(3) gg touareg < gg^{w} provient peut-être dans des cas isolés de groupes kw, wg. Ainsi les formes secondaires ÿggăniḍ, ÿggănätiḍ des pronoms indépendants kă=wăniḍ, kämätiḍ de la 2.pl. peuvent être le résultat d'une forme əkwăniḍ avec métathèse. - Des verbes comme ägg „pétrir" (BN $əgg^{w}$, $əbb^{w}$), əggəd „sauter" ont des racines suspectes √wwh et √wwd, auxquelles ont préfèrerait √wgh, √wgd (√gwh, √gwd?), bien qu'il y ait la possibilité que la 2"w remplace un *h (cf. § 2.b(3)).

(4) A l'impf.int. des verbes əsw „boire" et äñ √nyh „ê. mûr" la semivoyelle gé=minéé a été remplacée par une consonne identique à celle qui précède: isâss, inâññ (pour inânn par analogie). Pour le traitement analogue de hh, v. § 2.f(3).

g) Abrègement de yy.

Dans certains cas la géminée yy s'est tout simplement abrégée. Il s'agit pro=bablement d'une loi primitivement générale dans le touareg, contrecarrée au=jourd'hui dans la majorité des cas par des réfections analogiques. P.ex.: kăyunan „toi" (kab. kəččini), cp. näkkunan, kämmunan, toutes les formes du verbe äy (kab. əǧǧ) „laisser", əsɣyət „crier" (= səqqiyət pf. isɣäyyät, v. cj.V.5), təla=yiq/(tiluyyâɣ) inf. de luyyəɣ „ê. anéanti", thayit:thayt/tihuya:tihuyya inf. de huy=yət „ê. égal en âge", təɣuyit/(tiɣuyya) n.act. à la base de əsɣyət etc., (mais tăẓayyit/tiẓuyya inf. de ẓuyyət), ənnĭyät „bonne foi" (ar. niyyat)

L'abrègement n'est pas advenu dans des cas comme kâyyäd impf.int. de ək=yəd „considérer attentivement", bäyyäw „ê. sans cornes" etc.

h) w > y, y > w par assimilation.

On possède quelques indices touaregs de l'assimilation des semivoyelles à l'autre semivoyelle ou à une voyelle de timbre apparenté à l'autre semivoyelle, soit: ăẓäyyăkor „cîme" (~ ẓəwikər √ẓwykr „ê. perché (oiseau)", tămeyort? (tă=mewort?)/timiwâr „qualité supérieure" (~ ăwr „ê. sûr ..."), tĕğûhe (< *tă-guwh-ay pour *tă-guyh-ay?) inf. de igah (mér. ğäyhät, gäyyät) „ê. témoin de...", êsəɣ sg. de iwsɣăn „col de montagne" (f. tewsəq), iyăn „un" < *yiyăn < (kab.) yiwən.

En BN ce phénomène est peut-être plus régulier, p.ex.: þiyiþa, inf. de əwþ „frapper".

j) La contraction de y avec une voyelle voisine i en i a été traité sous E.2.d(9). En finale absolue ce phénomène ne peut être distingué avec certitude de la chute pure et simple de y (v. § d(1)).

k) Pour le passage du préf. du réciproque MM > nm > ny, v. C.2.b(10).

l) Pour la contraction de y avec les nasales en ñ dans äñ, aña, v. C.2.b(2).

2) *h protoberbère.

*h se manifeste dans la langue actuelle principalement de deux manières différentes: Ou il se conserve comme h (évt. ḫ? ḥ?), ou bien il disparaît, le cas échéant par contraction avec une voyelle en contact avec lui. - Le touareg conserve mieux le *h que le BN. La tănəsləmt conserve mieux le *h que tous les autres dialectes touaregs. Aucun parler berbère ne conserve tous les *h protoberbères[38]).

La conservation toujours partielle de *h est probablement due au fait que *h protoberbère a une origine complexe (< h, ', ḥ, ε chamito-sémitiques au moins). Cette hypothèse paraît être étayée par l'existence dans la tănəsləmt de doublets comme ənhy „voir", əny „monter à cheval" √nhy; älh „pleurer", äl „posséder" √lhh. L'existence de nombreuses racines avec deux ou même trois *h, apparemment en contradiction avec la loi de l'interdiction des radicales apparentées (v. F. 1.c et F.2.b), en est une indication additionnelle. On sera donc sans doute amené à distinguer dans l'avenir deux *h protoberbères: $*h_1$ (zéro panberbère), $*h_2$ (conservé ou tombé selon les parlers) (ou *' et *h?*h et *ḥ?).

En berbère du Nord les parlers mal connus de Ghadamès et d'Awǧila paraissent montrer le passage de $*h_2$ > ǧ (Awǧila aussi p, v, f?). On découvrira sans doute que ce changement a atteint tous les $*h_2$ de sorte que ces deux parlers se révéleront comme distinguant aussi pleinement $*h_1$ et $*h_2$ que la tănəsləmt, peut-être même plus[39]).

Au stade actuel de nos études nous ne sommes pas capables de faire avec certitude la distinction des deux *h. S'il paraît acquis que h conservé provienne de $*h_2$, le zéro est toujours équivoque, peut-être même dans une certaine mesure dans la tănəsləmt. Dans cet ouvrage nous avons donc préféré n'employer qu'un seul symbole *h dans les reconstructions. Ce qui importe, c'est que $*h_2$ disparu se comporte exactement comme $*h_1$.

En dehors des manifestations principales de *h nous avons plusieurs traitements spéciaux de ce phonème qui paraissent largement dépendre de sa position phonétique:

Remplacement de *h par des consonnes fortes, selon les cas t, n, ou simplement une consonne identique à celle qui précède. - Remplacement par w(?). - Mé-

---

38) Le caractère primitif de h conservé semble jusqu'ici contesté par toutes les autorités. Citons AB HAL I, pp. 6-7: h < w ou de z (tou), ǧ < w (Ghadamès). Toutes envisagent une évolution en sens inverse. Que h < z soit secondaire, c'est clair. Mais la dérivation de h < w et même b, f, y se heurte au fait qu'on n'arrive pas à définir dans quelles conditions les sons présumés primitifs échappent au passage à h, étant donné qu'ils existent tous en même temps comme phonèmes à part. Pour l'exposé détaillé du problème et l'examen des hypothèses antérieures de AB, F. Beguinot, O. Rössler, W. Vycichl se référer à notre: A propos de l'origine de h touareg. Les thèses ci-dessous se fondent sur cette analyse approfondie de tous les matériaux disponibles.

39) Cf. des publications récentes comme G. Lanfry: Ghadamès (1968), U. Paradisi: Il berbero di Augila: materiale lessicale, RSO XXXV (1960), pp. 157-177; id.: Testi berberi di Augila, AIUO X (Napoli 1961), pp. 79-91.

tathèse pour éviter la position intervocalique de *h ou *hh. - Gémination compensative d'une radicale voisine. - Assimilation en w, y à une voyelle voisine (?). - Abrègement de **hh > h.

Au lieu d'être remplacé par une autre consonne, *h peut lui-même être le remplaçant d'une semivoyelle (v. § 1.d(3.b)).

Sont d'une nature différente et appartenant déjà au protoberbère les alternances proprement dites avec b, f d'une part, w, y d'autre part (v. F.2.e-f). Les unes ne sauraient pas être confondues avec le passage de *h2 > ƃ dans les parlers de Ghadamès et d'Awǧila, où b, f (et w) sont sans doute des phonèmes distincts de ƃ, de sorte qu'on y a alternance ƃ - b, f (w). Les autres sont peut-être à distinguer de w, y issus de l'assimilation ou du remplacement de *h (v. ci-dessous).

Puisque le traitement de *h paraît dépendre de sa position phonétique, nous procéderons dans la suite par l'examen des différentes positions. Noter qu'il s'agit en principe de la position protoberbère, c.-à-d. qu'il ne faut pas compter les préfixes d'état des noms ni les chutes vocaliques que leur préfixation entraîne. Les paragraphes suivants sont en partie un aperçu, l'étude des détails ayant été reportée aux ch.IV.H (noms) et VI.H (verbes).

a) *h initial de thème, malgré sa position actuelle intervocalique après préfixation des affixes personnels de verbe ou des préfixes d'état des noms, ne se comporte qu'en partie comme *h intervocalique à l'intérieur des thèmes (v. § b). La préfixation des préf. d'état est probablement antérieure à la chute de *h. Dans les verbes, les formes sans préfixe ont été décisives.

Il faut se souvenir que la rencontre d'une voyelle initiale constante de nom (issue de la contraction avec *h ou autrement) avec la voy. du préfixe d'état entraîne l'élision de cette dernière (v. IV.B.6). Il en découle qu'une voy. de préfixe d'état conservée indique invariablement que la consonne qui suit est le premier son (protoberbère) du thème.

(1) *h initial se conserve:

(a) Dans toutes les cj. verbales de façon générale (cf. VI.H.3.a et rappelons que les cj.I et II simples impf./pf. ne commencent jamais par une consonne, ayant une voyelle préradicale). P.ex.:

hâkk impf.int. de äkf (cj.I.A.7), hâll impf.int. (cj.I.A.11), ähäräg (cj.III.A.1), hədədy, hədəndən (cj.IX), hənəffət (cj.X), ihras (pf. häräs cj.IV.A.1), hădän (part. cj.IV), husy, huñhər (cj.XII.A,B), huššəl (cj.XIV), hargät (cj.XVIII.B).

(b) Dans un grand nombre de noms (cf. IV.H.2.a(4) q.v. les ex. comme: ehädäl, ahtəs, ăhûnəg).

(c) Dans les pronoms personnels suffixes compléments de verbes et certaines particules démonstratives, p.ex.: hâs „à lui", hidd part. de proximité, hîn part. d'éloignement.

A côté des formes avec h il existe une série sans h. Il semble que cette série soit secondaire, s'étant créée en position enclitique après un mot à finale consonantique (chute de h postconsonantique, v. § d). Ainsi l'usage des formes avec h se restreint dans la tăhăggart actuelle à la position préverbale ainsi qu'à la position postverbale après les pf. de äll, änn, iba (illa, inna, ăba, v. III. B.4.a(2) et III.C.6.a(1)) - hidd étant pourtant réservé à l'emploi après le pron. aff.dir. forme b̄, ê „le". Cependant après un nom, hîn reste prépondérant dans toutes les circonstances.

Dans certains parlers méridionaux les formes avec h ont été totalement abandonnées après un verbe, de sorte que cette série apparaît aujourd'hui comme étant exclusivement préverbale.

(d) Dans les interjections, p.ex.: he, hêy (vocatif), hv̈m (menace), ho-hôo (accompagnement de violon).

(2) *h initial tombe:

(a) Dans quelques verbes, parfois sans contraction avec la voy.init. qui le suit, p. ex.: äräɣ (pf. de irwaɣ cj.IV.A.1, cp. ihras/häräs), ăba = aba (?) (cj.IV.A.3), yämmut? (ämmät cj.IV.app.), alɣät, awḍät (cj.XIX), aġäġ (cj.XVIII.A), argu (mér. = harġät cj.XVIII.B).

Un cas régulier sans contraction paraît être l'impf.int. de la cj.I.A.5-6 (avec métathèse, v. VI.H.3.a(1), p.ex.: əġġân (< əġən) (mais hânnäy < əny).

(b) Dans la majorité des noms (v. IV.H.2.a), p.ex.: êsəɣ, tikra, abbar, ĕššîl (vb. huššəl), awâl (vb. siwl, hawäl), âləs (N ăhäläs), tĕyne (N tehäyne) - ak „totalité" (N hak), ar prép. (mér. har).

(c) Dans les pronoms pers.suff. en position enclitique après consonne (v. § (1.c)).

(d) Probablement dans l'interjection ê (vocatif), qui paraît être une forme abrégée de he, hêy.

(3) *h initial se remplace apparemment par t dans des cas comme l'impf. int. de la cj.I.A.2 (**waCCaD > tâCCäD). Il faut cependant plutôt y voir une formation par analogie aux impf.int. à préf. T des autres cj. Cp. l'impf.int. de la cj.I.A.3-4, et d'autre part celui de la cj.I.A.5-6 avec simple chute de *h (v. § (2.a)).

On ne possède pas d'ex. sûr du remplacement de *h initial par une consonne identique à celle qui suit, sauf probablement ăžâžib „chose étonnante" < *ăhâžib < ar. ɛaǧîbah (sous l'influence du pl.ar. ɛaǧâ'ib, dial. ɛažâyəb, dont ɛa- a été pris pour un préf. d'état? cp. žužəb = huhəb, dont le dern. provient régulièrement d'ar. 'aɛǧab > *hâžäb). Un autre ex. à considérer est kukəl „fouler" (T mér. et kab. akəl, T têkle, sikəl √hkl). Pour aġġar v. § f(2). Cf. §§ b(3) et f(3) *h remplacé à l'image de la consonne qui précède.

(4) *h initial devient w, y par assimilation à une voyelle voisine, p.ex.:

tăwurt, təwunt (Gh. = H tăhort „porte", təhunt „pierre"); tiyay (Y = H tihay „obscurité"). Cp. en outre BN: wunzər, wwarəg (tash. = H huñhər, hargăt), gguž̌əl √wgl (kab. avec métathèse = H ğuhəl „ê. orphelin") - avec assimilation à la voyelle d'état?: kab. iḍ, nef. yəṭ = H ehŏḍ „nuit", kab. tili = H tehĕle „brebis", Ghad. ayən = H ehăn „tente". Cf. F.2.f.

b) *h intervocalique à l'intérieur d'un thème (cf. § a) ne se conserve pas aussi souvent que *h initial (des verbes du moins). Noter que le comportement de hh géminé (v. § f), forcément intervocalique, ressemble beaucoup à celui de *h simple intervocalique.

(1) *h intervocalique se conserve:

(a) Dans des verbes comme: ğuhəl (cj.XII.A), duhət (id.), huhər √zhr (cj.XIII), zəğ-ğuhu (et iğah v. cj.II.C.4) et les vb. dérivés à 1''h comme: nəhəğği „convenir", məhəhwər „chercher réc. à se précéder", məhiwl „ê. dit par les uns et par les autres", tâhărâğ (impf.int. de ăhărăğ), izəhhərəğ/izhărăğ/ăzâhărâğ (caus.).

Rappelons que dans les cj.I et II une 2''h intervocalique n'est pas possible.

(b) Dans des noms comme: bahu, edv̆hi, ăğûhil, ăhu, ăhọd, ăsămmâhəd (v. IV.H.2. e(3.a)).

(c) Pour les pronoms suffixes etc. cf. § a(1.c).

(2) *h intervocalique tombe:

(a) h ne tombe dans aucun verbe, étant dans cette position sujet à d'autres traitements.

(b) Dans les noms trilitères après voyelle brève protoberbère. Il faut distinguer trois cas:

Quand *h se trouve entre *ĭ,ŭ et une voyelle longue, *ĭ,ŭ doit tomber et h se trouve en position postconsonantique où il tombe à son tour selon le § e(2); cf. IV.H.2.e(1), p.ex. tafult √fhl.

Quand les voyelles de part et d'autre de *h sont *ĭ,ŭ, c'est généralement celle après *h qui tombe, laissant *h en position préconsonantique, où il se contracte avec la voy. qui précède selon le § c(2); cf. ibid., p.ex.: ebīk √bhk. - Cependant *ĭ,ŭ devant *h peut rarement tomber, et on revient au premier cas, p.ex.: aḍər √ḍhr.

Quand la voyelle devant *h est *ă, celle-ci en principe ne peut pas tomber (v. E.2.b(2)). Néanmoins elle paraît s'élider devant l'hiatus laissé par *h (cf. E.2.f(1)), mais la dernière radicale subit une gémination compensative, au moins au pluriel, primitivement peut-être au singulier aussi. Cette hypothèse est principalement étayée par les deux noms: ămud/imaddăn < *ā-mahūd/ī-mahādan (pl. 4; vb. muhəd) „prière"; tv̆saq/tisaqqîn < *t'-sahhāq/tī-sahhāyīn „réservoir d'eau" (traité comme un trilitère après abrègement de hh > h; cf. F.X.B.3; vb.

ahəɣ √hhɣ); en outre IV.H.2.e(2). La gémination au sg. semble conservée dans des cas comme WE: edägg-in „ma place" etc. (de edäg, devant voy.).

(3) *h intervocalique se remplace souvent par une consonne identique à celle qui le précède, surtout quand la voy. devant *h est longue, p.ex.: Y: gugəl = ġuhəl „ê. orphelin"; tăsẅggẅwərt √wwr n.instr. de ăwr „ê. sur ..." √whr; fərənkukət = fərənkuhət „av. sa partie superficielle enlevée". Cf. IV.H. 2.e(3.b) et VI.H.3.b(1.a).

Dans bərẓutət c'est apparemment à l'image de la consonne qui suit que se fait le remplacement.

(4) *h intervocalique est souvent évité par une métathèse des radicales qui le plus souvent aboutit à un recul de *h vers le début du mot, moins fréquemment à son avancement vers la fin, p.ex.:

eġän, ămẅġġẅnu, ăsämmäġânu √gnh du vb. əġən √ghn „s'accroupir" (N: eġhän); iġähân √gzh de əġəh √ghz „scarifier"; täɣẅhut √ɣzh de əɣəh √ɣhz „creuser"; enäḍ = N enhäḍ „artisan"; ăġûr √ghr = N ăġurh „an. castré" - ašək √shk = N ahəšk „plante"; eġif √ghf = N ehẅġif; ġuhəl = kab. gguẓəl √wgl (avec rempl. de *h par w).

(5) *h intervocalique devient w, y par assimilation à une voyelle voisine, p.ex.: wiyŏḍ (< wi-yŏḍ ~ häḍän); Gh. Y: zuwər = huhər „ê. gros"; suwəḍ < *suhəḍ = səhəḍ „souffler". Pour l'évaluation correcte de ce phénomène v. F.2.f.

c) *h préconsonantique, placé entre voyelle et consonne à l'intérieur d'un thème.

(1) Il se conserve très rarement dans tous les dialectes touaregs. Un impf. comme ihras (pf. häräs) „ê. gris alouette" doit être considéré comme secondaire comme tous les impf. de la cj.IV. Dans des noms comme ahtəs, tăhyast il y a chute d'une voyelle *ĭ après *h. lähwäḍ „av. une légère faiblesse passagère" est le seul ex. suffisamment sûr.

(2) Il subit normalement la contraction avec la voyelle qui le précède (imperceptible si là voy. est déjà longue).

(a) Ex. verbaux: səddirən, fadäy (cj.III.B.4), makär (cj.I.A.3 réfl.), kənihər (? cj. XVII.B), bərubərət (cj.VII.4), akər (cj.I.A.3). Cf. VI.H.3.d.

(b) Ex. nominaux: ămâġul (adj.vb. de aġəl), ăsâməd (n.instr. de aməd), tăġâna (n. act.6 de əġən), enîrẅm (< *ē-nĭhrim adj.vb. de arəm). Cf. IV.H.2.b.

(3) Il se remplace dans certaines conjugaisons par n, p.ex. cj.VII.2-3 ɣərənɣərət, dəfəndəfət; cj.XVII.app. wələnwilət.

(4) Il tombe parfois sans contraction avec la voyelle qui le précède, évidemment pour éviter une altération trop profonde de l'aspect du thème (imperceptible après voyelle longue).

(a) Ex. verbaux: Cj.IX.2-3 bərərət, hədədy; cj.V. ? Cf. VI.H.3.d(2).

(b) Ex. nominaux: tedäğe (n.act.6 de ədəğ), tewĕte (de ăwt), emäkär (adj.vb. de a=kər), ăwlv̆lu (n.act.concr. de wələlǝt). Cf. IV.H.2.b(1).

(5) Sa chute est parfois suivie de la gémination compensative de la consonne qui le suit, notamment après une voy. déjà longue (pleine), la simple contraction avec celle-ci étant imperceptible. Il s'agit avant tout des verbes de la cj. II (p.ex.: irrad/yärrid A.2, uzzar/yäzzur B.2) et de la cj.I.B (p.ex.: ağğ, kab. azzəl), ainsi que des noms de type B de ces cj. (p.ex. ikkəḍ, v. sous IV.K.4.f). Cf. IV.H.3.a(3.a) et VI.H.3.d(1).

Dans ağğar „fruit d'une esp. d'acacia" il n'y a guère gémination compensative de la consonne qui précède *h, mais remplacement de *h intervocalique à l'image de ğ, avec lequel il forme groupe après chute d'une voyelle (cf. § b(3)).

(6) Sa chute imperceptible après une voyelle longue (pleine) est parfois évitée par une métathèse, qui place *h à la fin du mot où il subit la contraction avec la voy.carac. ou le remplacement par t, p.ex.: tirmit (n.act. type B de arəm), tîrğit (de urrağ). Cf. IV.H.2.a(3.b).

d) *h final se comporte en partie comme *h préconsonantique, mais est sujet en outre à des traitements particuliers. Noter que l'adjonction de désinences peut aboutir à la conservation de voyelles finales issues de la contraction avec *h et autrement tombées, mais qu'elle ne change pas essentiellement le traitement de *h final en un traitement comme *h intervocalique. Ceci paraît être dû en partie au fait que la voyelle initiale ä de la majorité des désinences est secondaire, c.-à-d. qu'il y avait primitivement contact entre *h et la consonne de la désinence.

(1) *h final se conserve très rarement, plus cependant dans la tănəsləmt qu'ailleurs. Presque tous les h finaux actuels sont d'anciens *z.

(a) Ex. verbaux: əgdəh „suffire", zərrəbəh „faire une visite galante" - N: əğrəh = əğru „discerner", səğrəh = səğər „examiner", əddəh = ädd, agdəh = ugdu, aləh = ulu, əlkəh = əlku, bubbəh = bubbu.

(b) Ex. nominaux: ăgadah inf. et ămâgdah adj.vb. de əgdəh; ărăbuh „visite galante"; v̆mmah (= mv̆mma) „prunelle" - N: aɣərh = aɣər „bouclier", ulh = ul „coeur".

Les noms de nombre əssa „sept" et täẓẓa „neuf" ont des formes f. əssâhät, täẓẓâhät, apparemment avec traitement exceptionnal de *h comme intervocalique devant désinence, ce qui paraît être un indice du caractère primitif de ä de cette désinence.

(c) Ex. pronominaux: Les formes secondaires en -h des démonstratifs etc. p.ex.: wa-h, de-h, da-h

(d) Interjections: ôh = ûh = ah „oh!"; eh „blâme etc.".

(2) <u>*h</u> final subit normalement la contraction avec la voyelle qui le précède en une voyelle longue (pleine). La voyelle issue de la contraction tombe dans des cas réguliers, soit en finale absolue, soit devant désinence aussi. Le phénomène atteint surtout les voy. issues de la contraction avec une voy. brève protoberbère. Il est donc particulièrement étendu dans le système verbal.

(a) Ex. verbaux: <u>əlku</u> „mépriser", <u>urdu</u> „penser", <u>ilwi</u> „ê. large", <u>äls</u> < <u>*älsi</u> „ê. revêtu de ...", <u>tv̈ls</u> = <u>tv̈lsi</u> „ê. porté (vêtement)".

Pour le détail de la finale verbale se reporter au ch.IV.H.3.e-f. Il en ressort que <u>i</u> final tombe régulièrement, <u>a</u> sporadiquement, <u>u</u> exceptionnellement; que les voy. en finale absolue sont plus exposées à la chute que devant désinence, sauf dans les verbes à préfixe composé; que les voy. finales des parfaits se conservent mieux que celles des impf. et impf.int.; que la voy. <u>-a</u> attendue se manifeste souvent comme <u>i</u>, au pf. devant désinence seulement. A l'impf. de la cj.III.B et des vb. expressifs (cj.VI et VIII) et dérivés (cj.I et II) qui la suivent, il s'agit peut-être (en partie?) d'une formation analogique.

(3) <u>*h</u> final se remplace par <u>t</u> dans les cas suivants:

(a) Régulièrement dans les noms entre une voyelle longue (pleine) et la désinence <u>-än</u> du pl.1. m., la désinence <u>-în</u> des pl.1 et 4 f., la désinence <u>-t</u> du sg.f. V. des ex. sous IV.H.2.c(3).

Au pl. des noms à 2"h et 3"h ce <u>t</u> subit la gémination selon le § b(2.b), p. ex.: <u>ela/ilăttän</u> „feuilles minuscules", <u>tĕsa/tisattîn</u>. <u>iġaġġän</u> (= <u>iġattän</u>) pl. de <u>ăġa</u> „seau" est tout à fait secondaire, avec remplacement de la 3"h à l'image de la 1".

Dans certains pl.1 de la F.I le remplacement par <u>t</u> paraît être tout à fait secondaire; ces noms ont devant <u>t</u> une voy. <u>i</u> (< <u>*ĭh</u>) au lieu de <u>ə</u> (< <u>*ĭ</u>) attendu. Apparemment il y a influence du sg., qui est sans remplacement, ainsi que des noms à voy.carac. longue <u>i</u> (< <u>*ĭ</u>) (v. IV.H.2.c(2.b et 3.b)).

(b) Régulièrement dans les verbes hors des cj.I et II, en finale absolue ou devant désinence à initiale consonantique - facultativement aussi devant désinence à initiale vocalique des mêmes verbes[40]).

(c) Sporadiquement dans les cj.I et II, p.ex.: <u>suġnət</u> (cj.I.B.4 caus.) - et dans les noms masculins, p.ex.: <u>afərt</u>, <u>hărät</u>, <u>emälläɣät</u> (v. IV.H.2.c(3.c)).

(4) <u>*h</u> final se remplace apparemment parfois par <u>w</u> ou <u>y</u>. Ce cas est extrêmement difficile à séparer de l'alternance proprement dite avec les semivoyelles (v. F.2.f). Il semble se réaliser:

---

40) W. Vycichl suppose que <u>t</u> serait primitif, sa „chute" dans certains cas étant le résultat d'un passage de <u>t</u> > <u>ð</u> > <u>y</u> > <u>i</u>. Ainsi s'expliquerait la finale <u>əbbə̆kin</u> = <u>əbbə̆kätän</u> etc. des verbes, ainsi que la désinence f.pl. <u>-în</u> des noms (< <u>ātun</u>) (Communication personnelle. Cf. note 45).

(a) Assez régulièrement dans certains noms déverbaux de la cj.I.A.7-11. V. des ex. sous IV.H.2.c(4), comme tăləkkawt inf. de əlku „mépriser".

(b) Dans un imp.pl. secondaire de ces mêmes verbes, p.ex. älsiwät = älsät.

(c) Dans le verbe hədədy, qui cependant représente plutôt une contamination de *hə=dədət et hədydy (cj.IX.3).

e) *h postconsonantique, placé entre consonne et voyelle.

(1) Il se conserve assez rarement, plus cependant dans la tănəsləmt qu'ail=leurs.

(a) Ex. verbaux: ədhəl „assister", əmhəl „pousser", ərhəf „av. qqch. de disloqué" - N ənhy = əny „voir", ärh = är (< *ärhi) „aimer", irhan = iran „ê. malade", ɣurhəs = ɣäräs „ê. figé, congelé", səddərhən = səddirən (avec métathèse) „sou=haiter".

(b) Ex. nominaux: tadhəlt n.act. et ămâdhal adj.vb. de ədhəl, tănämhäla „direction en face" - N tərha n.act. et emv̈rh(i) adj.vb. de ärh (= təra, emv̈ri), turhəna et emv̈rhin id. de irhan (= turna, *emv̈rin).

(2) Il tombe normalement sans trace:

(a) Ex. verbaux: əġən (cj.I.A.5), uġy (cj.I.B.3), əny, är, iran, ɣäräs. V. VI.H.3.c.

(b) Ex. nominaux: aɣrəs inf. de ɣäräs, emîrv̈n adj.vb. de iran, ămv̈duġ adj.vb. de ədəġ „aller en rezzou contre ...", tenäɣe n.act. de änɣ √nɣh „tuer". Cf. IV. H.2.d.

(3) Il semble avoir subi parfois une métathèse avec la consonne qui le précède, se contractant par conséquent avec la voy. qui précède celle-ci, p.ex.: səddirən (cj.III.B.4 caus. = N səddərhən) „souhaiter", tămâde (= N temädhe) „termite".

f) *hh géminé se comporte largement comme *h simple intervocalique. Propre à lui est cependant l'abrègement sporadique à *h simple, probablement déjà un fait protoberbère. Pour *hh issu de la rencontre de deux radicales *h, v. § g.

(1) *hh géminé s'abrège souvent en h quand c'est la 1'', p.ex.: yähurət/ihu=rät impf./pf. de hurət (cj.XII.A.2) „suivre à la trace", ihargät/ihurġät id. de harġät (cj.XVIII.B.1) „voir en songe", eməheġġəġ adj.vb. de huġġəġ „f. le péle=rinage canonique", emv̈hv̈ššv̈l id. de huššəl impf./pf. ihuššəl/yähuššäl „ê. né=cessité".

Mais on dit: yähhuġġəġ/yähhuġġäġ, caus. zəhhəġġəġ; caus. zəhhəššəl; caus. zəhhurət; əhhâd impf.int. de əhəd (cj.I.A.5) „jurer" etc.

(a) A l'intérieur des thèmes on n'a pas d'ex. sûr. Cependant pour certains mots on peut montrer par des rapprochements la possibilité d'un abrègement, p.ex.: bahu (cp. buggət „ê. convaincu de mensonge" avec remplacement de h par w (v. § (4)), qui peut cependant devoir sa géminée au fait d'être dénominal); aġġar

< *ā-gihār „fruit d'une esp. d'acacia" (avec remplacement de *h par g (cf. § b(3) et N ăhəğğar avec métathèse) thèmes différents d'origine?); ăhu „fumée" (cp. tash. $agg^{w}u$, awwu).

(b) hh < zz par analogie à h < z ne subit l'abrègement que dans des cas exceptionnels comme: ihăğrät impf. de hăğrät „ê. long", eməhêlhəl (?) adj.vb. de hulhəl „radoter", ihurəğ/yăhurăğ impf./pf. de hurəğ „vagabonder en liberté".

(2) *hh géminé est évité par métathèse soit avec la consonne qui le précède, soit plus rarement avec la consonne qui suit, p.ex.:

hânnäy impf.int. de əny (N ənhy) „voir", hâll impf.int. de N älh „pleurer". - Le phénomène est régulier à la cj.I.A.5-6 (où *h initial tombe à son tour selon le § a(2.a) sauf dans des cas exceptionnels comme hânnäy) et à la cj.I.A.11, impf.int.

D'autres ex. sont: fullu „compter sur ...", šəfəllət „monter jusqu'au sommet", afälla „haut; sommet", full „sur" √flh ~ əfəl „ê. couvert d'un toit" √fhl; zuyyət „av. le temps long après ..." ~ əzy „ê. attaché à ..."; tăɣẏzzit „lit de vallée" ~ əɣəh √ɣhz „creuser"; efẏssi „salut" n.act.int. de əfəs √fsh (= əfsu √fsh) „ê. sauvé"; tĕğğeht n.act.int. √hgz de əğəh √ghz „scarifier"; N ăhəğğar = ağğar √ggr pour √ghr (v. § b(3)) „fruit d'une esp. d'acacia".

(3) *hh géminé se remplace par une consonne identique à celle qui le précède, p.ex.: bubbu √bbh pour √bhh „porter sur le dos", lullət √llh pour √lhh „ê. libre".

On conclut au remplacement à cause de la loi de l'interdiction des radicales apparentées ou identiques, sauf comme dern. et avant-dern.rad. (v. F.2.b-c). Quand la dern.rad. n'est pas *h, le phénomène ne peut être séparé avec certitude de l'assimilation des groupes consonantiques (cf. C.1.b(9)).

Dans rəkəttət „ê. sur le point de tomber en lambeaux" *hh paraît être remplacé à l'image de la consonne qui suit, elle-même remplacée par t selon § d (3) (cp. irakkän √rhk, ərku √rkh).

(4) *hh géminé devient w, y par assimilation à une voyelle voisine, p.ex.: buggət „ê. convaincu de mensonge" √bwh ~ bahu „mensonge" √bhh. Cp. aussi tash.: $agg^{w}u$, awwu = ăhu „fumée" (v. § (1.a)).

Pour l'évaluation correcte de ce phénomène v. F.2.f.

(5) *hh géminé tombe peut-être parfois totalement. Il semble qu'il s'agisse d'un phénomène secondaire, conséquence de l'abrègement préalable de *hh selon le § (1). Il peut être établi dans ănăraġ, ănâraġ adj.vb. de ähäräġ, haräġ resp. „ê. voisin", pour lesquels on attend des adj. de type ămäBBäCaD, ămäBBâCaD (dont la gémination peut faire défaut, cependant, même pour les rad. fortes, cf. IV.K.5.g).

Pour l'abrègement de *hh secondaire, v. § g.

g) *hh secondaire, issu de deux radicales *h est normalement bref. Ce fait ne doit guère être attribué à un véritable abrègement de cette "géminée" secondaire selon le § f(1), mais plutôt à la chute pure et simple de l'un des deux *h, comme cela se passe également dans les cas où l'autre consonne du groupe n'est pas *h. Cependant l'absence totale des ex. avec *hh conservé doit peut-être faire accepter cette conclusion avec prudence. Remarquer qu'il s'agit normalement de la rencontre de $*h_1$ et $*h_2$ ou inversement (dans le sens de l'introduction sous D.2), p.ex.:

$*h_1h_2$: ahəɣ, ahər, ahəẓ (cj.I.A.3), təsâhaq „flaque d'eau" (n.instr. de ahəɣ) - $*h_2h_1$: əhəḍ, əhər „boucher" (cj.I.A.5), äh $\sqrt{h_2h_1h_1}$ (cj.I.A.11), ihi √id. (cj.I. C.2), uhal (cj.II.B.3), tashəṭ n.instr. de səhəḍ (cj.I.A.5 caus.) „souffler", ashər id. de əhər „boucher".

tĭsaq/tisaqqîn „réservoir d'eau naturel" (n.instr. de ahəɣ) doit peut-être son traitement comme trilitère creux (cf. § b(2.b)) au fait d'avoir une racine altérée par métathèse: S$\sqrt{h_2h_1\gamma}$ avec chute imperceptible de $*h_1$. Pour une métathèse dans le sens inverse cp. T mér. təsâhaṭ = tashəṭ.

La conclusion à tirer de ces ex. est que $*h_1$ paraît avoir subi la chute ou la contraction avec une voyelle antérieurement à $*h_2$.

h) L'alternance de *h avec T ḫ, BN ḥ a été traitée sous F.2.b.

j) Pour l'évaluation du développement de *h protoberbère, le traitement des emprunts anciens à l'arabe contenant des laryngales est particulièrement instructif. En effet on décèle un stade ancien et un stade récent, comme dans le cas de *z (cf. C.1.b(2)).

Dans les emprunts anciens on constate le passage de ḥ > h, h > h, (ḫ > ḫ), ε > zéro, ' > zéro et peut-être de ε > h, ' > h, p.ex.:

əlhĭrir < 'al-ḥarîr „soie", əhlək „ruiner" < halak „périr", ənfu (pf. infa) < nafaε, yanfaε) „ê. utile à ...", əlaḫrät < 'al-'âḫirah ('al-'uḫrâ^y?) „l'Autre Monde", ârab < εarab „Arabe", ällämâna < 'al-'amânah „foi", əllayät < 'al-'âyah „verset du Coran", əllâmät < 'al-εâmmah ('al-'ummah?) „peuple", əlluddät < 'al-εiddah, 'al-εuddah „période de retraite de la femme répudiée", hăma < 'ummah (εâmmah, ǧamâεah?) „peuple", huhəb < 'aεǧab „ê. étonnant" (avec remplacement de ', ε à l'image de h < ž < ǧ? cf. § a(3)).

L'assimilation de ' à une autre consonne (dans les ex. l de l'article) est connue déjà en ar. dialectal, mais s'étend en berbère à ε (senti comme une gémination compensative?).

Dans les emprunts récents, par contre, on a ḥ > ḫ, h > h, ε > ɣ, ' > zéro, p.ex.: əḫməd < ḥamid „rendre grâces à Dieu", əɣbəd < εabad „adorer".

E. Changements phonétiques. Voyelles.

La vocalisation touarègue pose des problèmes bien délicats parce que dans son jeu quantitatif et qualitatif elle s'est écartée non seulement de celle du protoberbère, mais aussi de la vocalisation du berbère du Nord.

Le touareg présente un système général de deux quantités vocaliques associés à une quantité surlongue qui paraît avoir valeur phonologique dans le cas des temps intensifs et peut-être de la voyelle d'état des noms (cf. A.3.f-h). En BN les différences quantitatives ne semblent pas être morphologiquement distinctives.

Le touareg présente des voyelles e et o comme phonèmes à part. En BN elles paraissent n'être que des variantes de i,u ou de ə (sauf dans des cas particuliers, cf. note 19).

Le touareg distingue un ä (ə) stable d'un ə furtif, sujet à la chute quand la structure syllabique le permet, correspondant à ə unique du BN (sauf dans des cas particuliers, cf. note 14).

Ici nous essayerons d'établir des hypothèses capables d'expliquer l'ensemble des faits. Celles-ci nous ramènent à un système protoberbère semblable à celui du sémitique, comportant 2 quantités et 3 timbres (a,i,u - ā,ī,ū).

A part cela la vocalisation pose aussi un problème sémantique, ce qui revient à définir son rôle morphologique. On trouvera aux ch.VI.C et IV.C des exposés de ce qu'on peut en savoir au stade actuel des études.

Nous commencerons par les changements quantitatifs qui en grande partie se situent dans le temps avant les changements qualitatifs. L'élision des voyelles est examinée au § 2(f).

1) Changements de quantité vocalique.

Nous proposons ici d'envisager le jeu des quantités vocaliques en touareg comme le résultat d'une longue évolution où l'on distingue successivement quatre phases d'allongements vocaliques, associés à une certaine réduction des longues sauf dans des conditions déterminées. La chronologie ainsi établie soulèvera sans doute des discussions sur certains points, mais néanmoins nous avons cru préférable de donner à l'exposé cette forme d'un développement progressif. Le résultat en fut un système général de 3 quantités qui à son tour a fini par s'écrouler largement, ne survivant aujourd'hui que dans des cas spéciaux, où il avait acquis une fonction morphologique.

Si le pré-chamito-sémitique ne distinguait probablement pas à une période primitive des quantités vocaliques (v. F.3.c), il est évident que de très bonne heure il connut le phénomène de l'allongement vocalique en tant que phonème, car le berbère en partage deux cas particuliers avec le sémitique. Le plus probable, c'est que tous les deux se situent dans le temps après la création des formes verbales.

a) L'allongement de contraste.

L'un est l'allongement de la voyelle caractéristique des noms, qui semble dif-

férencier en sémitique les noms et verbes de même vocalisation. La fonction de cet allongement, difficile à définir, était peut-être de souligner l'aspect statique (perfectif duratif) inhérent aux noms, s'il ne sert simplement à relever le timbre de la voyelle en question. Il a été plus tard étendu en berbère aux verbes qualificatifs dans des créations originales (v. § c). Des ex. sont: ăBăCaD < *ā-BaCāD, n.act. de la cj.I (F.X = sém. BaCāD); eBäCiD < *ē-BaCīD, n.act. des cj.I-II-III, adj.vb. de la cj.IV (F.VIII = sém. BaCīD); ămäBCuD < *ā-maBCūD, adj.vb. des cj.I et II (F.IX = sém. maBCūD) etc. On pourrait nommer ce phénomène un allongement de contraste. Cf. IV.C.3.

b) L'allongement expressif.

L'autre est l'allongement de la pénultième des verbes pour créer les thèmes d'aspect (objectif) duratif dont il est question au chapître VI.F.1.e et 2.c[41]). Il est possible que cet allongement ait existé déjà avant la période verbale, comme la gémination, mais dans ce cas tous les deux ont connu un renouveau sémantique lors de l'établissement des formes verbales.

c) Changements quantitatifs protoberbères.

L'allongement de contraste (v. § a) s'introduit au système verbal comme une innovation berbère pour y mettre en relief certaines formes qui en avaient besoin pour ne pas perdre leur aspect morphologique particulier.

(1) La voyelle caractéristique i du pf.nég. de la cj.I fut allongée parce que sentie en contradiction avec le sens perfectif de la forme (qui, lui, était à l'origine le résultat de la négation même d'un thème d'imparfait (v. VI.D.3.d).

(2) La voyelle caractéristique de l'imparfait et du parfait des cj.II et IV qualificatives fut allongée. A la cj.II ce fut sans doute parce que sa vocalisation semblait être une inversion de celle de la cj.I (comme dans les verbes de qualité sémitiques), et probablement aussi parce que cet allongement était de nature à souligner l'aspect duratif perfectif inhérent au sens fondamental de ces verbes par opposition à ceux de la cj.I. A la cj.IV la présence de l'allongement de contraste est probablement due au fait même qu'elle consiste de noms verbalisés dans le sens de la cj.IV.Intr.1.

(3) En même temps aussi la voyelle préradicale de l'impf. de la cj.II (et par conséquent de la cj.IV) fut allongée, mais non pas celle du parfait, ce qui peut être un indice que la fusion des deux systèmes d'affixes personnels fut postérieure à cet allongement (v. VI.B.7).

(a) Par contre l'allongement des voyelles préradicales des cj.I.B (impf./pf.) et II.B (impf.) (et I.C impf. ?) semble être de nature différente, étant un allongement ex-

41) W. Vycichl semble avoir été le premier à reconnaître le parallélisme de la cj. XII etc. et de la forme III du verbe arabe etc. (Die berberischen Nomina der Form abuḳad, afunas, etc., Aegyptus 34 (1954), pp. 76-86).

pressif analogue à celui qui atteint normalement la voy.pén. (cf. VI.F.1.e(2)). Les verbes en question s'associent à une série de n.act. (de type B), comportant le même morphème (v. IV.K.4.f). La place de la voy. allongée est une innovation berbère (v. ibid.) qui se situe peut-être à la même époque que l'allongement de contraste berbère.

(4) Les voyelles caractéristiques des impf.int.pos. et nég. (sauf celui de la cj.I.A simple BâCCäD) furent allongées: cj.III *taBaCāD/tiBiCīD, cj.V *tiBiCiDFīG/tiBiCiDFīG etc. Cet allongement semble destiné à souligner le caractère itératif-intensif de la forme, et ceci est peut-être la raison pour laquelle l'impf.int. de la cj.I simple, ayant déjà une marque d'intensité dans la gémination de la 2", n'en avait pas besoin.

(5) C'est peut-être encore ici, c.-à-d. comme une innovation berbère, qu'il faut situer l'allongement de contraste rencontré au pluriel des infinitifs formels (v. ch. V Inf.). Sa limitation au pl. est peut-être à associer avec le fait que l'emploi comme infinitif à force verbale (avec capacité de prendre un objet direct) est limitée au sg., l'allongement servant à souligner l'aspect perfectif duratif du pluriel, ainsi que son caractère nominal.

(6) Appartient enfin au protoberbère l'abrègement des voyelles longues des préfixes d'état à l'état d'annexion, vraisemblablement à cause de leur position atone (état construit, cf. § 2.c(1.d) et IV.B.3.b(2)).

d) Changements quantitatifs touaregs.

Le protoberbère, ayant un système de deux quantités vocaliques, était donc déjà riche en voyelles longues, et pourtant le touareg devait recommencer le jeu avec l'introduction de l'allongement intensif, qui créa le pf.int. et l'impf.int.pos. actuels. Cet allongement sert encore à souligner l'aspect duratif (perfectif et imperfectif) de ces deux temps.

L'allongement intensif s'est en principe exercé sur des voyelles brèves seules, et d'abord le touareg n'a pas dépassé le système de deux quantités. En outre il est limité aux formes positives. Le jeu quantitatif entre les formes positives et négatives n'a donc trouvé sa forme actuelle qu'après la réduction des voyelles longues (§ f) et le passage des ultrabrèves à ä, ə (§ 2.b).

(1) Au pf.int. l'allongement intensif a porté sur la voyelle caractéristique dans les cj.I, II, IV, XIII et XIX, mais sur la première voyelle du thème dans les autres cj., ainsi que dans toutes les formes dérivées à préfixe: cj.I yuBCâD, cj.II yaBCîD, cj.IV BaCîD, cj.XIII BūCâD - mais cj.III yaBBîCaD, cj.XII yaBûCaD, cj. XVII yaBîCāDaF.

Dans les cj. où la voy. était déjà longue, l'allongement ne put donc en réalité pas se réaliser à cette époque de deux quantités (cj.II, IV, XII etc.). La

même chose a dû se passer avec le pf. des verbes à 3"h, ayant déjà une vo= yelle longue issue de la contraction avec *h (cj.I yuBCâ, cj.II app. yaBCû, cj. IV ăba).

(2) Dans les impf.int.pos. l'allongement a toujours atteint la première voyelle du thème, tant à la cj.I.A simple, avec gémination de la 2", que dans les impf.int. à préf. T etc. La voyelle en question était brève dans toutes les conjugaisons sauf cj.I.B-C, cj.II, les var. de la cj.A ayant une 1"h (var. 3-4). Les impf.int. hors de la cj.I.A avaient donc désormais au moins deux voyelles longues, grâce à l'allongement de contraste berbère (v. § c(4)): cj.I.A BâCCaD/BiCCiD, cj.III tâBaCāD/tiBiCīD, cj.V tîBiCiDFīG/tiBiCiDFīG, cj.XII tîBūCūD/tiBūCūD, cj.II tîB= CāD/tīBCāD, cj.I.A.3 tâkär/tikər.

(3) De façon analogue le touareg paraît avoir introduit l'allongement de la voyelle pénultième de certaines formes nominales, p.ex.: l'adj.vb.impf.1 de la cj.I ămâB= CaD, caus. ăsâBCaD. La liste des formes en question n'a pas encore été étab= lie, son étendue dépendant de leurs correspondants en BN. D'autres formes pos= sibles sont: eBîCaD (n.act.5), emîBCv̈D, eBîCəD (adj.vb.impf.2).

Il paraît s'agir d'un allongement de contraste touareg, qui oppose ces formes à d'autres sans allongement, employées à d'autres fins: ămv̈BCaD (n.act.réfl.), ăsv̈BCaD (n.act.4), aBCaD (adj.vb.5), aBCəD (n.act.impf.2).

e) De plus des voyelles secondairement longues surgirent par des procès divers: contraction avec h, vocalisation de w,y > u,i, contraction de aw, ay > o,e (v. § 2.d). Elles sont sans doute pour la majorité des créations protober= bères, qui se situent dans le temps avant les changements propres au touareg. Cependant les deux dernières catégories ont de fortes chances d'être au moins en partie plus récentes.

f) Réduction des voyelles longues.

Enfin le berbère a dû subir un abrègement général et spontané des voyelles longues surtout en syllabe non accentuée, mais également en syllabe accentuée et fermée. Certaines voyelles longues ont pourtant subsisté (v. ci-dessous). Par con= séquent des oppositions phonologiques entre longue subsistée et longue réduite ont pu naître, si bien que des longues réduites ont acquis une prononciation si pré= cisément mesurée que Foucauld les a mépris pour brèves (cf. Avis Important § 2). - Pour les brèves nées de la diphtongaison de longues, v. D.1.e.

(1) Dans le système verbal touareg subsistent les voyelles atteintes de l'allongement intensif (v. § d), très récent et assez vivant pour conserver leur quantité. Dans les impf.int.pos. même toutes les voyelles longues du thème ont résisté, sauf selon Foucauld celles en syllabe finale absolue ou devant désinence issues de la contraction avec *h, ainsi que certaines voy. à l'intérieur (surtout i < *īh). P. ex.:

cj.I.A yŭBCâD, cj.IV BăCîD, cj.XIII BuCâD, cj.III yăBBîCăD, cj.XII yăBûCăD, cj.XVII yăBîCaDăF - cj.I.A BâCCăD/BĭCCĭD, cj.III tâBăCâD/tĭBĭCiD, cj.XII tîBûCûD/tĭBuCuD, cj.II tîBCâD/tiBCaD - cj.I.A.7 caus. sâlsa, cj.I.A.8 lûkku, cj.I.B.4 tûrdu, cj.XII.A.2 3.pl.m. tîdûbun (mais sg. itîdûbût), cj.I.A.3 réc. tînmikîr, cj. I.B.7 réc. tînyufu.

Aussi le système verbal devait nécessairement porter en soi le germe du régime de 3 quantités qui s'établit ainsi, car après les mouvements répétés d'allongement vocalique et la chute de *h faible grand nombre de verbes ne pouvaient à l'époque réaliser l'allongement intensif, la voy. en question étant déjà longue. Seuls leur sens et leur emploi syntaxique, et peut-être leur accentuation, permettaient de déterminer qu'il s'agissait de formes intensives parallèles à celles où l'allongement était sensible.

(2) Dans le système nominal la tendance à la conservation de la quantité longue s'est exercée surtout selon un critère purement phonétique: Les longues ont subsisté dans les syllabes ouvertes, sauf en finale absolue. Dans les noms la quantité longue n'a donc pas acquis un rôle morphologique, mais phonétiquement le jeu de 3 quantités était identique à celui des verbes. En BN, qui n'a pas connu l'allongement intensif dans les verbes, le vocabulaire entier a peut-être subi une telle période de 3 quantités phonétiques équivalant à 2 quantités phonologiques.

Noter que les longues se sont maintenues en syllabe ouverte devant la désinence du pl. et devant pronom suffixe, p.ex.: ebîrəs adj.vb. de əbrəs „trier", edv̆bir/idv̆bîrän adj.vb. de idbar „ê. gris pigeon", amis, amîs-in „chameau, mon ch.", tĕsa, tĕsâ-hin „ventre, mon v.".

(a) Il est cependant probable que dans les formes nominales avec allongement de contraste touareg, comme ămâBCaD, l'allongement ait été suffisamment vivant pour se maintenir en syllabe fermée comme dans les formes verbales intensives (ou s'agit-il d'un rallongement comme au § j?).

(3) La voyelle de l'état libre, toujours en syllabe primitivement ouverte, s'est réduite, apparemment parce qu'elle n'était pas encore sentie comme faisant partie intégrale du nom, mais comme une voy. en finale absolue du mot, que constituait à lui seul le préfixe d'état. Pour cette raison elle s'est opposée aux voyelles initiales constantes, issues de la fusion avec une radicale faible *h etc. et restées surlongues surtout en syllabe ouverte. Pour les voyelles initiales de noms le jeu quantitatif a donc encore acquis un certain rôle phonologique, cf. A. 3.f.

(a) C'est par exception seulement que la voy. d'état libre se comporte comme une voy. initiale constante, devenant longue. Par analogie à cette dernière elle perd alors sa variabilité d'état (cf. IV.B.4.e).

(4) A cause de leur brièveté, les brèves se sont plus tard largement transformées

en voyelles centrales ə,ä (v. § 2.b). De cette manière la langue a obtenu son aspect d'aujourd'hui, où les voyelles pleines a,i,u, représentant d'une manière générale les anciennes longues, s'opposent aux voyelles centrales.

g) Réduction des longues devant w,y,h.

Dans les noms, où elles n'avaient pas de rôle phonologique, les longues se sont abrégées en touareg même en syllabe ouverte si elles étaient suivies de w, y et parfois h, p.ex.: ibrûruyän (inf.pl. de bərury „ê. en boule"; mais idrûmûsän < dərumǝs), tihawt (n.act. de äh „ê. dans ...", mais tîlawt < äll).

h) Réduction des longues en brèves.

Il semble qu'à un certain moment la réduction des voyelles longues à la quantité moyenne en syllabe fermée ait été sur le point de se développer en une réduction jusqu'à la brève (avec passage suivant à la voyelle centrale ə,ä).

(1) Avec régularité cette réduction s'est en effet opérée à la pénultième des verbes à allongement vocalique (cj.XII.B etc.) dérivés à préf. S,M,T, y compris les impf.int. de la forme simple et les infinitifs et n.act. Cf. § 2.c(1).

(2) Dans les voyelles initiales constantes de nom cette réduction a parfois abouti pour a et e à l'abrègement jusqu'à la brève (ă,ĕ), mais sans passage à ä.

Ce genre d'abrègement extrême paraît surtout acquis devant semivoyelle (cf. § g), p.ex.: ăylal „pintade", ăwraɣ, ĕwriɣ, dăw < daw „sous", dăɣ = däɣ < daɣ „aussi" etc. (v. A.3.f(5)). Mais il y a peut-être encore d'autres cas à enregistrer (v. ibidem).

(3) Dans les voy. d'état libre sg. des noms il y a eu un abrègement plus général de la longue à la brève: a > ă et sporadiquement e > ĕ. Il est difficile de faire pour ces voyelles la distinction entre un abrègement spontané et un abrègement par analogie à l'état d'annexion. Pour le détail v. IV.B.4.c-d.

(a) ă est facultatif en position atone dans la majorité des noms qui ont une voyelle brève après la 1", ainsi que dans les infinitifs et certains autres noms ayant une voy. longue primitive ou secondaire après la 1", p.ex.: abăraḍ = ăbăraḍ „garçon", a/ăsîkəl „voyage(r)", a/ămîdi „ami", e/ĕsäbär „natte d'afv̌ẓu".

Mais ont dit avec voy. d'état accentuée: aɣrəm „ville", aɣăba „mors", afălla „haut" etc.

(b) ă est obligatoire dans la majorité des autres noms ayant une voy. longue après la 1", en position atone aussi bien qu'accentuée. P.ex.: ămâhăɣ, ămûdăr (adj. vb.) „qui vit"; ăkâl „pays", tĕsa „ventre", ăfus „main", ĕyôr „lune" (F.X et IX).

Mais on dit aǧim „mille" (F.IV), tafult (F.V) „part" etc. avec voyelle d'état accentuée.

(c) On croit enfin déceler des cas d'abrègement causés par le contact de w,y,h comme au § (2), p.ex.: ăynəs/ĕynəsän, ăhänfus/ĕhänfassän, ĕydi (?), ĕyheḍ (?).

(4) Cp. enfin l'alternance ə/voy. pleine dans beaucoup de prép. (III.D.1).

j) Rallongement des anciennes longues en syllabe fermée.

Cependant hors des cas traités au § h, la tendance à l'abrègement des longues en syllabe fermée semble avoir été contrariée de bonne heure, et pour souligner leur quantité en syllabe fermée, les anciennes longues ont même récupéré toute leur quantité. C'est ainsi que l'on trouve des notations comme: ăsăfâr „médicament", ăfv̆γûl „hom. contrefait", et regulièrement à l'inf. de la cj.I.A.2 ûCûD, ainsi qu'à la voy.init. constante de nom: âẓrəf „argent", êkrär „bélier" etc.

Dans les noms avec allongement de contraste touareg, comme ămâBCaD, le maintien de la pénultième longue peut être dû au caractère récent de cet allongement (v. § d(3)).

k) Jeu quantitatif des parfaits.

Selon le P. de Foucauld après le passage des brèves à ə,ä, le jeu de 3 quantités, qui distingue à la cj.I les parfaits simple, négatif et intensif (yəBCăD/yəBCiD - yəBCâD), a dû se substituer à celui de deux quantités propre aux autres cj. et aux dérivés à préfixe S,M,T de toutes les cj. Soit:

Cj.II yäBCuD/yäBCuD - yäBCûD > yäBCŭD/yäBCuD - yäBCûD.
Cj.IV BäCiD/BäCiD - BäCîD > BäCĭD/BäCiD - BäCîD.
Cj.XIII BuCäD/BuCäD - BuCâD > BuCăD/BuCäD - BuCâD.
Cj.III yəBBəCäD/yəBBəCäD - yäBBîCäD > yəBBə̆CäD/yəBBəCäD - yäBBîCäD.
Cj.XII yäBuCäD/yäBuCäD - yäBûCäD > yäBŭCäD/yäBuCäD - yäBûCäD.
Cj.V yəBəCäDFäG/yəBəCäDFäG - yäBîCäDFäG > yəBə̆CäDFäG/yəBəCäDFäG - yäBîCäDFäG(?).

La même loi aurait mené au rétablissement des 3 quantités dans les verbes à 3"h de la cj.I, soit

yəBCa/yəBCi - yəBCâ > yəBCă/yəBCi - yəBCâ.

(1) Après une analyse approfondie des mètres poétiques nous estimons que cette hypothèse n'est plus soutenable. Notre analyse donne pour résultats:

Les voyelles pleines ultrabrèves de Foucauld: ă,ĭ,ŭ,ĕ,ŏ sont métriquement longues entièrement comme a,i,u,e,o et â,î,û,ê,ô. La différenciation entre ă et â etc. se fait donc à l'intérieur de la longue métrique (v. A.3.g). Il est question tout au plus d'une observation plus rigoureuse de la quantité de ă à cause de son opposition avec â etc.etc.

La voyelle centrale ultrabrève ə̆ ne devient pas longue au point de vue métrique. ə de certains pf.nég. reste donc bref comme celui du positif. Ceci vaut également pour ə en général en dehors des voy.var. du pf. Il est question tout au plus d'une observation moins rigoureuse de sa quantité à cause du manque d'opposition.

l) Abolition des distinctions quantitatives?

Le fait que les anciennes voyelles brèves ont acquis largement un timbre central, devrait fournir la possibilité de substituer à la distinction quantitative une distinction qualitative. C'est ce qui à dû se produire en BN pour autant qu'on n'a pas réussi à y découvrir des différences quantitatives[42]).

Après de mûres réflexions nous sommes convaincus aujourd'hui que ce stade n'a pas encore été atteint par le touareg. L'utilisation régulière de la différence quantitative dans les mètres poétiques en fait preuve. Peut-être est ce que le timbre central des phonèmes brefs n'est (encore?) nullement exclusif (cf. A.2.c (4))[43]).

m) Métathèse quantitative.

Pour le dialecte des Kəl-Dənnəg nous croyons avoir établi certains cas de métathèse quantitative entre les voyelles i, u et les semivoyelles correspondantes. Ainsi iyän, wiyaḍ (= wiyŏḍ) semblent devenus chez eux: ĭyyän, wĭyyaḍ. On n'a pas de preuve jusqu'ici de l'existence de ce phénomène en tăhăggart.

2) Changements de qualité vocalique.

a) Renvois touareg - protoberbère.

Dans les paragraphes suivants nous examinerons encore à partir de la situation protoberbère les différents changements de timbre vocalique. Pour faciliter la recherche dans le sens invers nous donnons ci-dessous les renvois croisés nécessaires:

ĕ	<	*ĭ, ŭ, ă	v.	b(3-4)	ŏ	<	*ĭ, ŭ, ă	v.	b(3-4)
e	<	*ī	"	c(2.3.4.8)	o	<	*ū	"	c(2.3.4)
	<	*ā	"	c(5-6)		<	*ăw, āw	"	d(2)
	<	*ū	"	c(7)		<	*ŭhŭ	"	d(8)
	<	*ā̆y, yă	"	d(2)					
	<	*hă	"	d(5-6)	ŭ	<	*ĭ, ŭ	v.	b(1)
	<	*hĭ	"	d(7)	u	<	*ū	"	c
	<	*ī̆hĭ	"	d(8)		<	*w	"	d(1)
	<	ə	"	e(4)		<	*ŭh, ūh	"	d(3)
						<	*hŭ, hū	"	d(4)
ĭ	<	*ĭ, ŭ, ă	v.	b(1.5)		<	*ūw	"	d(9)
i	<	*ī	"	c		<	*ŭhŭ	"	d(8)

42) Et c'est là p. ex. la description qu'on a voulu donner des langues éthiopiennes modernes, dont le système vocalique ressemble tant par ailleurs à celui que nous venons d'établir pour le touareg. Cf. la description du système amharique dans M. Cohen: Traité de langue amharique (1936) notamment p. 49 et 414 (versification).

43) Nous abandonnons donc notre ancienne thèse de l'effondrement amorcé du système quantitatif (v. Notes sur la Langue Touarègue, p. 71).

	< *ū	v. c(7.9)			
	< *y	" d(1)	ă	< *ă	v. b(2)
	< *ĭh	" d(3)	a	< *ā	" c
	< *hĭ	" d(4)		< *hă, hā	" d(4)
	< *īy, yī, yīy	" d(9)		< *ăh, āh	" d(3)
	< *ĭhĭ	" d(8)			
			ä	< *ă	v. b(2)
ə	< *ĭ, ŭ	v. b(1)		< *ā	" c(1)
	< *ă	" b(5)		< *hă (wă?)	" d(4)
	< *ī, ū	" c(1)		< *ĭ, ŭ	" b(6)

b) Les voyelles brèves protoberbères.

(1) *ĭ, ŭ > ə (ĭ, ŭ).

Les anciennes voyelles brèves fermées se sont confondues en la voyelle cen= trale brève ə. Ainsi la voy.carac. de l'impératif - imparfait de la majorité des cj. est ə (les cj.III, XVIII ont *ă, la cj.II etc. une voy.carac. longue). La voy. prérad. du pf. de la cj.I.A, de l'impf.int. en général, du pf. de la cj.III etc. est ə. La voy. d'état d'ann.pl. des noms est ə. L'origine de ə est déterminée par la comparaison avec les mots de racine faible dont une rad. *h s'est con= tractée avec une voy. brève qui la précède en une voy. longue conservant l'an= cien timbre. P.ex.: cj.I.A.8 3.f.sg. təlku, cj.I.A.3 takər/tukär, cj.I.A.7 täls/təl= sa pl. älsin(ät)/əlsän(ät) en regard de təkrəs/təkräs, qui doit provenir par con= séquent de *takrus ou *takris/tukras.

Pour ə < *ă, v. § (5). On reconnait en outre ə < *ĭ, ŭ par le fait qu'il est supprimable si la structure syllabique le permet, v. § (7).

(a) Dans des circonstances particulières la voy. centrale ə passe à ĭ, ŭ par assimi= lation à une palatale ou w resp. D'après nos expériences personnelles, de tels ĭ, ŭ oscillent entre un timbre central et des timbres nettement antérieur ou pos= térieur. La métrique montre qu'ils conservent leur quantité brève, ce qui n'a été enrégistré qu'exceptionellement par Foucauld, qui en outre a été dérouté par la suppression totale possible auprès de w, y. P.ex.:

Foucauld:	lire:	ou:
nioufou „ê. meilleur l'un que l'au= tre"(réc.)	nĭyufu	nyufu
touiellel „ê. suivi" (pass.)	twĭyəlləl	
errial „réal (monnaie)"	ərrĭyal	ərryal
eddiyet „amende"	əddĭyät	əddyät
iddouet „il se réjouit"	iddŭwät	iddwät
ăbouis „plaie"	ăbuyĭs	ăbuys
tînennioût „taquiner" (impf.int.)	tînənnĭyût	tînənnyût

idouĕl „croître" (impf.)	idwŭl, idwəl	
iout „frapper" (impf.)	iwŭt, iwət	iwt
taitté „intelligence"	tayĭtte, tayətte	taytte
nierem „s'essayer réc."	nĭyərəm	nyərəm
siillel „faire suivre" (caus.)	siyĭlləl	siylləl

En poésie c'est normalement la forme sans suppression qu'on relève.

Il ne paraît pas douteux que c'est encore ĭ bref (CF i) qui est en jeu dans une série de mots contenant ñ ou y: ĭñhy „aller de grand matin", ĭñhw „s'en aller en descendant et en glissant", (3.sg.m. iñhi/iñhäy, f. tĭñhi/tĭñhäy etc.), caus. zĭñhy, zĭñhw; zĭñh(i) (de äñh „ê. vendu"); ăhĭñhŏḍ (o?) „poils des parties sexuelles et de l'anus" (F.I.B.1 < ā-zinziḍ).

Peut-être aussi l'état d'ann.pl. des noms du ch.IV.B.4.g(2) qui selon Foucauld ont i généralisé pour les deux états, p.ex.: iyăḍân (ann. ĭyăḍân?). On relève cependant quatre fois en poésie: īyəsân (3.ex.) īyəsân (1.ex.), et le fait que i(ĭ?) initial ne tombe pas devant consonne simple n'est pas en faveur de l'hypothèse.

(b) Pour ĭ,ŭ secondairement issues de i,u finaux diphtongués, v. § c(9).

(2) *ă > ä(ă).

L'ancienne voyelle brève ouverte est passée à ä bref de timbre central. Ainsi la voy.carac. du pf. de la majorité des cj. est ä (la cj.II et souvent la cj.IV ont une voy.carac. longue). La voy.prérad. de l'impf. de la cj.I.A, de l'impf. de la cj.III, du pf. de la cj.II etc. est ä. La voy.prérad. des pf.int. à i long après la 1.ère consonne est ä en tăhăggart partout, probablement par analogie au vb. expressifs à voy.pén. longue. La voy. de l'état d'ann.sg. des noms est ä (parfois passée à ə selon le § (5)). L'origine de ä est déterminée encore par la comparaison avec les mots de racine faible contenant *ăh contracté en a (cp. les ex. au § (1)).

On reconnaît en outre ä(ə) < *ă par le fait qu'il ne peut être supprimé (p.ex. yukär pl. ukärän „il vola", cf. § (7)).

Dans des circonstances particulières *ă conserve (retrouve?) un timbre nettement postérieur (ă non central), qui cependant à notre connaissance n'est jamais obligatoire. C'est dans ce cas seul que Foucauld a su le distinguer de ə. La métrique montre qu'il conserve sa qualité brève, ce qui n'a été noté par Foucauld qu'à l'initiale de nom et dans quelques cas sporadiques de ă interne. Le contact avec une vélaire, uvulaire, laryngale ou, chose étonnante, une semi-voyelle favorise le timbre postérieur de ă, surtout dans les noms où l'action de l'analogie est moins sensible. La présence de a long dans le thème et enfin la position accentuée ont le même effet. Voici une liste des principaux cas:

(a) Régulièrement la voy. d'état ă, qui peut toujours alterner avec ä (CF ĕ) ou ə

issu de *ă selon le § (5). En effet Foucauld semble avoir tort de ne pas vouloir accepter l'alternance dans les noms qui ont une voy. brève ă à l'état libre sg. aussi, avec suppression de la distinction des états, p.ex.: eğäräḍ, ann. ăğäräḍ = äğäräḍ, ăkăras = äkăras (= akăras) (v. IV.B.3.b(3.d) - 4.d).

(b) Régulièrement à l'imp.-impf. de la cj.I.A.6 ăwr (tăwr 3.sg.f.), où il alterne avec zéro après préf.pers. y- (iwr m.), ə des variétés à 1" forte (əkrəs), a des var. à 1"h (akər).

(c) Fréquemment à la pénultième des noms, p.ex.: F.III.A.1.e tehămărt/tihəmrîn, etăkäl/ităkälän, F.VIII.A.1 ehăkit/ihəktân, eɣăbir/iɣăbîrän, F.IX.A.1 ăkătur/ikätûrän, ăhăḍun/ihăḍûnän, F.X.A.1 ăkăras/ikärâsän, ăbăraḍ/ibărâḍän.

Le déplacement de l'accent au pl. est responsable du timbre central ä plus fréquent au pluriel.

(d) Sporadiquement ailleurs dans les noms, p.ex.: F.III.A.1 eɣăhăr, tehămărt, F.X.C.1 ăğämăyğämay (adj.vb. de la cj.VII), ămäšăwšaw (id. cj.IX).

(e) Sporadiquement dans les verbes hors de la cj.I.A.6, p.ex.: ɣăym (cj.III.B.3), tâkăwâl (impf.int. de käwäl cj.IV.A.1), kărroẓ (pf. de ikraẓ cj.IV.C.5).

(f) Dans les pronoms personnels kăy (indép. et suff., cp. näk, käm), kăwăniḍ (indép.), kăwän, năwän (suff., cp. näsän). V. ch.III.B.2.3.5.

(g) À cause du timbre non central fréquent de ă on a parfois de la peine à le distinguer de a long. Il faut noter d'abord que ă , contrairement à l'opinion de Foucauld, ne peut pas être long en syllabe ouverte (ni a plus forte raison surlong â, comme l'a bien senti CF). En outre dans la flexion, a long alterne régulièrement avec i,u (e,o) longs, alors que ă alterne avec ə ou zéro.

(3) *ĭ, ŭ > ə > ĕ, ŏ.

Exceptionellement la voy. ə < *ĭ,ŭ paraît devenir ĕ ou ŏ dans des circonstances particulières.

Ainsi: tisəllĕt(!)/tisəllətîn „renommée" paraît être une F.I.C.6 comme tîdəkrət „jaunisse" < *t'hisillit. La quantité de ĕ est confirmée par P.II 424, semble-t-il. - iğĕlhân (CF e) pl.3 paraît devoir son ĕ < ə à l'analogie du sg. eğĕleh avec ĕ < *ă selon le § (4). Le contact avec ḍ, ɣ ou r paraît avoir transformé ə > ŏ dans les noms suivants: ăhənkŏḍ (F.I.B.1) „gazelle", taswŏṭ, tasbŏṭ (n.instr. F.I.B.5 de awḍ „atteindre", əbəḍ „trouer"), tăbərɣərŏq/tibərɣərɣîn (F.I.C.1), ăsăkor/isəkwâr avec o long < wŏ < *wŭ (F.IV.B.1; n.instr. de əkwər „injurier"), ăwŏḍ (F.I.A.1?), ăhĭñhŏḍ (F.I.B.1), tămewŏrt (? F.I.B.3) - Foucauld a probablement raison de vouloir noter ĕ à l'état d'ann.pl. de akli/iklân (ĕklân), ašək/iškân (ĕškân). Cf. § (1.a) ĭ dans certains autres pluriels. Les KD disent eklân, eškân (avec voy.init. longue constante au pl.). ĕhänfassän (pl. de ăhänfus) est peut-être facultativement variable (ehänfassän), cp. i(ĭ) § (1.a) fin.

(4) *ă > ä > ĕ, ŏ.

*ă passe assez fréquemment à ĕ, ŏ (brefs) par assimilation, soit:

(a) ĕ par assimilation à y et ġ (en contact ou à distance): dans: ĕhĕyläl (F.III.B.1), ehĕyäfyäf (F.III.C.1), eġĕrew „fleuve" (! F.VIII.A.1), amĕyo (F.IX.A.4), ġĕrro (F.IX.B.5), alĕyam, ikĕyâdän (pl. de ăkăyad), ăsĕyar, ăwĕtay „an" (F.X.A.1), tayĕzza (FF.I.A.1), temăġărġĕwăht (F.III.C.1). - Rarement dans les verbes: zâ=yĕzzâl (imp.int. de ziyĭzzəl) „avoir de l'espace et du bon air".

(b) ĕ par assimilation à une voy.carac. i/î, e/ê, dans: eġĕdil, eġĕlel (?), eġĕrew (F.VIII.A.1), ehĕre (id.) „bétail", enĕle (F.VIII.A.4), elĕlli (F.VIII.B.4).

La présence d'une voy. d'état e- ne suffit pas à elle seule pour provoquer le changement, bien qu'elle le favorise probablement.

(c) ĕ par assimilation à la désinence f. e < *ăy, dans tehĕle „brebis" et peut-être d'autres noms de la FF.I.A.3 (tewĕte? teġĕre?).

(d) ĕ voy. d'état d'ann.sg. par assimilation à une 1'' y, ġ, s (v. IV.B.4.g(4)) et cp. ĭ pl. § (1.a) fin, p.ex.: ayĭs (ann. ĕyĭs), tayv̆zza „esp. de plante" (ann. tĕyv̆zza).

(e) De même voy. d'état libre abrégée dans: tĕġûhe (invariable) „temoignage", tĕ=ġûmäst, tĕyăṭṭuft, ĕydi (?) „chien", ĕyheḍ (?) „âne", ĕyôr „lune", tĕsa „ven=tre".

(f) ŏ par assimilation à ḍ dans ehŏḍ, wiyŏḍ (! < wiyăḍ < wiyaḍ ? sic. T mér.). - ŏkkoẓ, f. ŏkkôẓät „quatre" (< *hakkūẓ).

(5) *ă > ä > ə(ĭ) par assimilation.

(a) Par assimilation à d'autres voyelles du même thème (i, u, ə) ä se transforme in=dubitablement parfois en ə. ä et ə correspondant tous deux à e unique de Fou=cauld, il est extrêmement difficile d'en évaluer l'étendue en tăhăggart d'autant plus que le passage ä > ə est sans doute souvent facultatif (cf. encore note 14). La plupart de nos v̆ sont dus à cette incertitude. Nous avons eu récemment con=firmation très ample de ce fait pour le dial. des KD. P.ex.: *āmaɣīd devient chez eux aməɣid et avec abréviation du préf. d'état ămɘɣid ou plus fréquemment encore əməɣid avec harmonisation vocalique totale.

D'une part la double notation de la voy. d'état d'ann.sg. ă, ĕ donnée par Fou=cauld paraît révéler des vocalisations analogues en tăhăggart p.ex. dans akli, ann. ăkli, äkli, əkli? tărik, tärik, tərik? D'autre part a(ă) de Foucauld correspon=dant à ə des KD, confirme que le phénomène n'a pas la même étendue dans les deux dialectes, p.ex. ekăhi, WE akəži (ekəži) „coq". Et le ĕ de Foucauld peut rendre et ä et ə. P.ex. à l'état d'ann. de eġäräḍ il n'y aurait pas de base pour croire que ĕ représente autre chose que ä: äġäräḍ = ăġäräḍ[44]).

---

44) Cette constatation s'accorde avec la description la plus détaillée donnée par CF (Essai p. 25 et 27), dont l'effet est que correspondant à a de l'état libre on a habituellement ə̆, souvent ä, quelquefois ă non central - alors que correspondant à e, on trouve habituellement ä (quelquefois très proche de ă), quelquefois ə̆, quelquefois ă non central.

(b) Il est encore plus douteux que la tăhăggart connaisse le passage de ä > ə sans assimilation, limité au seul préfixe d'état atone devant syllabe à voy. longue, comme c'est également bien connu chez les KD. P.ex.: ămâhăɣ (ämâhăɣ), WE par préférence əmažăɣ „noble". ămâkrâs (ä-), WE par préférence əmakras.

(c) L'existence du phénomène en tăhăggart est confirmée en outre par la notation sporadique du préf. d'état sg. ĭ = ĕ devant y, p.ex. taytte (ann. tĕytte au tĭytte), dont ĭ < ə s'explique comme celui du § (1.a). Cf. aussi ikût[ĭ]yän pl. de ăkûtăy „souris".

(d) La voy. de la nég. wər provient peut-être de ă *wăr, si l'on peut admettre que c'est une forme abrégée du prénominal war „qui n'a pas ..." (v. III.D.3.a) du BN p.ex. war-isəm „sans-nom" etc.

(e) La voy.pén. de iyəsân (iyĭsân) pl. de ayĭs peut également provenir de ă. On aurait donc une forme analogue à ihăḍân, iyăḍân. La poésie montre que iyəsân (CF iisân) est trisyllabique avec pén. brève. (WE əggəsan < *ĭyyəsan < iyəsân par métathèse quantitative).

(f) La voy.pén. *ă des n.instr. de la F.IV est peut-être passée de bonne heure à ə par assimilation à la voy.carac. *ŭ. C'est ce qu'on observe chez les KD (p.ex.: asəḍfər „tapis de selle"). On sait qu'apparemment les dérivés de verbes à 2"h tombée sont passés à la F.I.A.1 p.ex.: askət (WE asəkət) dérivé de əkət „mesurer". On aurait donc là un cas de suppression de ə < *ă, le timbre primitif étant garanti par les dérivés à 1"h comme ăsâməd (WE əsaməd) „sac".

(g) On note finalement que ə < *ă conserve normalement sa stabilité, n'étant pas sujet aux suppressions admises pour ə < *ĭ,ŭ.

(h) V. § 2.c(1.f) un ex. possible de ä > ə par analogie.

(6) *ĭ,ŭ > ə > ä(ă).

Il existe sans doute quelques cas où ə passe à ä(ă) sous l'influence d'une consonne voisine. Un ex. sûr est ămâhăɣ < ămâžəɣ < *āmāzīɣ; ăsâhăɣ < ăsâhəɣ (n.instr. ?). Les KD disent encore əmažăɣ ou əmažəɣ etc. Peut-être y a-t-il lieu d'ajouter le NPL ayər (sic. en poésie) WE ayăr (thème comme âləs?) „Aïr".

(7) *ĭ,ŭ > zéro.

Avec certaines exceptions les anciennes voyelles *ĭ,ŭ tombent quand la structure syllabique le permet, c.-à-d. sans que cela n'entraîne la formation de groupes de plus de deux consonnes appartenant à la même syllabe.

(a) Ainsi l'adjonction d'une désinence comporte souvent la chute de la voy.carac. ə < *ĭ,ŭ, p.ex.: akər, akrin, inj. yakrît (cj.I.A.3), êləf/êlfăn (F.I.A.2), ebîrəs/ibîrsăn (F.XI.A.1). - Sporadiquement la chute attendue n'a pas lieu dans les noms: êrəɣ/êrəɣăn „esp. d'oiseau" (êrăɣ?).

(b) L'adjonction d'un préfixe personnel de verbe entraîne la chute d'une première voy. de thème ə < *ĭ: iblənkəs (cj.V, pf.int. yăbĭlănkăs). - Mais impf.int. de la cj.III.A invariablement itəBəCiD (nég.) par analogie.

(c) Quand il y a en contact de *ĭ,ŭ une semivoyelle, des groupes de deux consonnes dans la même syllabe sont permis (v. § b(1.a) et A.4.b(1)). Si la semivoyelle ferme la syllabe, elle se vocalise (v. D.1.c). P.ex.:

awn, caus. siwn (cj.I.A.4; cp. akər cj.I.A.3); ăwr (cj.I.A.6; cp. əǧən cj.I.A. 5); əǧrw [əǧru] (cj.I.A.1; cp. əkrəs) - enîḍw/inîḍwän (F.XI), asny/isnay (F.I), ăwlək/iwlkän (F.I) - iddwät (pf. cj.III.A.2; impf. yäddăwät).

Il y a cependant de nombreuses exceptions, sauf dans les verbes à dern.rad. semivoyelle, p.ex.: nəmiwəl (cj.I.A.4 réc.), iǧǧəwäy (pf. cj.III.A.1), ăwfər/iwfə-rän (F.I; cf. D.1.c).

(d) A l'état d'annexion pl. des noms f. à 1" dentale occlusive la chute de la voy. d'état ə < *ĭ est facultative, p.ex. tətôɣäsîn = tôɣäsîn (ann. de titôɣäsîn (cf. C.2.a(2)).

(e) Les règles du § (a) valent aussi pour l'adjonction d'un pron.suff. à initiale vo-calique aux verbes, p.ex.: akr-âs (cj.I.A.4), ləɣt-i (cj.V.app.).

(8) ə, ä d'origine indéterminée.

Certaines voyelles centrales ne peuvent être associées avec une voyelle pro-toberbère de timbre déterminé, car tantôt il est douteux qu'elles appartiennent au protoberbère (v. § e), tantôt les rapprochements avec d'autres mots de même racine font défaut.

Il s'agit avant tout des prépositions ən, əd, əs, sər, dər - du pronom indép. ənta - des pron.suff. ək, əm, əs, ənäɣ, wän, əkmät, əsän, əsnät etc. - de la désinence du pl. des noms -än - des suff. personnels de verbe äɣ, äd, än, nät äm, mät - des particules diverses comme däɣ (part. d'identification), wər (né-gation de verbe).

Le chapître III donne des indications sur ce qu'on peut savoir de ces mots outils.

c) Les voyelles longues protoberbères.

Les anciennes longues *ā, ī, ū maintiennent en principe leur timbre ancien, mais s'abrègent légèrement en conséquence de la réduction générale des longues (v. § 1.f), sauf en syllabe ouverte de nom (§ 1.f(2)) et dans les formes verbales intensives (§ 1.f(1)). Comme voyelles initiales constantes de nom elles deviennent parfois ultrabrèves (v. § 1.h(2)). Pour le rallongement des longues en des condi-tions irrégulières, v. enfin § 1.j.

Comme les mots à voyelles secondairement longues (v. § d) subissent les mêmes altérations de timbre, nous n'avons pas hésité à les employer comme ex. à même titre que ceux contenant *ī, ū.

(1) *ā > ä, i, u > ə.

Les anciennes longues passent dans des cas déterminés à la voyelle centrale

brève correspondante, sans doute par abrègement en syllabe fermée ou atone dans la plupart des cas. Le genre d'abrègement envisagé dans ce paragraphe n'est pas à confondre avec la diphtongaison de i, u, e, o finaux mentionnée à la sect. A.3.j où c'est la diphtongue entière qui correspond à la longue primitive - ni avec l'abrègement sans passage à la voyelle centrale envisagé § 1.h.

(a) Ainsi la voy.pén. u, a de la cj.XII.B etc. passe à ə, ä dans certaines formes: itî=dəkkûl (impf.int. de dukkəl cj.XIV), isəddəkkəl/isdäkkäl/isîdəkkûl (caus.id.).

(b) La voy. de diverses prépositions etc. a du subir un pareil abrègement, p.ex.: dăw, däw (P.I.121 encore daw-əs avec a long en syllabe ouverte), dəffər < *dăf=fīr, dənnəǧ < *d-hănnīǧ, T mér. aussi gər < gir, gär < gar, fəl < full, fäl < *fall?, BN ɣər = ɣur, däɣ part. d'identification (?). - En outre: ăsihäy (F.XXI comme ă=sihar?) „fois"; têräwt (< *t'hīrāwt F.XXI comme tîdawt?) „lettre, missive".

(c) La voy.carac. du pf. simple des verbes de la cj.I.A.7-8 a du s'abréger au pl. devant désinence, peut-être pour mieux l'opposer au pf.int. p.ex.: əlsän (mais əlsiɣ, int. əlsân, əlsîɣ, nég. əlsin) „ils se vêtirent" ou par simple analogie a=vec le verbe fort.

(d) Il faut envisager que c'est un abrègement qui a transformé les pron.dém. wa/wi, ta/ti en wă, wä/yə (T ă, ä/ə), tă, tä/tə (v. IV.B.3.b(2)). Ce cas d'abrègement de longues se distingue de ceux précités en étant panberbère et partant proto=berbère (v. § 1.c(6)). Il est comparable a celui qu'on suppose pour wăydäɣ (cp. adv. däydäɣ) et qu'on observe sûrement en T mér. wäy(däɣ), wədi (selon § (5)), äd (part. de l'impf.), əs (conj. < as).

(e) De même les préf. d'état libre s'abrègent dans des cas déterminés facultative=ment ou obligatoirement (v. § 1.h(3) et IV.B.4.c-d). Dans le cas de ă, le timbre central ä selon nous est encore possible. - Pour le passage de ces voy. d'état abrégées à ĕ, ĭ v. § b(4.d-e), (1.a), (5.c).

(f) Enfin on décèle des cas ambigus de voy. initiale brève, devant sa quantité soit à l'abrègement d'une longue issue de la contraction avec une 1"h, soit à la chute d'une 1" h (w?) avant contraction. Il s'agit des cas énumérés D.2.a(2.a): äräɣ, (y)ämmut, ăba (= aba?). - Si cette explication s'avère pour l'impf.int. de la cj.I.A.5-6 il faut admettre que celui-ci a changé la voy. initiale ä > ə par a=nalogie aux autres impf.int.: *äġġân > əġġân (*yäġġân > iġġân).

(2) *ī, ū > e, o/ê, ô devant semivoyelle.

*ī, ū anciens subissent souvent une ouverture devant une semivoyelle qui ferme la syllabe. Le timbre ainsi acquis se maintient le plus souvent, même si par suite de l'adjonction d'une désinence ou la chute de la semivoyelle, la syllabe en question devient ouverte. Il s'agit peut-être d'une espèce de dissimilation. Il est à noter que le phénomène paraît être un moyen pour éviter la simple con=traction de *īy > i et de *ūw > u.

(a) Un cas régulier est le pf.nég. de la cj.I, p.ex.: ur-iğrew/əğrewän, ur-iğmey/əğ-meyän.

(b) Le gros des ex. provient du système nominal: foy „nord", tămäsroyt (m. ămäs-ro, adj.vb.2 de əsry „pratiquer la liberté des moeurs"), ădăloy (F.IX.A.1), ak-zew/ikzewän (F.V.A.1), eke(w)/ikewän (F.I.A.3), tesäle/tisäliwîn (F.VIII.A.1), ta-ləqqe/tiləqqewîn (F.V.B.1), tămäğrewt (F.VIII.B.1), telässe/tilässiwîn (id.).

(c) Il paraît nécessaire de ranger ici des cas de voyelle d'état libre pl. abrégée ĕ comme ăynəs/ĕynəsän (v. IV.B.4.g(3.g)), e < i avant l'abrègement.

(3) *ī, ū > e, o/ê, ô par assimilation à *ă, ā.

Dans certains mots, surtout des verbes, *ī, ū anciens subissent l'ouverture assez prononcée en e, o par assimilation ("Umlaut") à une voyelle caractéristique *ă, ā (cf. A.2.a), p.ex.:

yässewän - yässêwän (pf. de siwn cj.I.A.4 caus.), têwât (impf.int. de ăwt cj. I.A.6 pass.), têlsa (id. de äls cj.I.A.7 pass.), iboyäy, ihosäy (pf. de buyy, husy cj.XII.A.1), yähewäl (pf. de hawäl cj.III.B.4) - têhaq „esp. d'arbre" (F.XXI.A. 5?), têräwt „lettre missive" (F.XXI?), ellaf (F.VII inf. de əlləf „faire signe de loin", eddam „gelée", enêtas „incendie" (F.XXI), endäl „alène" (F.XXI? XI?). - Cp. aussi III.C.4.b(4-5) les adv. de, se < deha, seha.

Ce genre d'assimilation de u > o paraît être beaucoup plus régulier en T mér. où il peut atteindre tous les parfaits de la cj.XII etc., p.ex. WE ikkukəl/ikkokäl „fouler", issukəs/issokäs (caus. de əkkəs „ôter").

(4) *ī, ū > e, o/ê, ô par assimilation à une consonne.

Les anciennes longues *ī, ū subissent parfois, surtout dans les noms, l'ouverture par assimilation à une emphatique, une uvulaire, une laryngale ou r. o < *ū, e < *ī se distinguent de ŏ, ĕ provenant de voyelles brèves anciennes en étant longs. P.ex.:

yäqqor - yäqqôr (pf. de iɣar cj.II.B.2), făror (pf. de ifrar cj.IV.A.5), kărroẓ (pf. de ikraẓ cj.IV.C.5), mäqqôrnîn (part.pl. pf.int. de imɣar id.).

oɣnän (pl.1 F.II), abroɣ/ibrôɣän (F.VI.A.1), ağror/iğrôrän (id.), əḍḍəkôḍ (F. IX.A.1), ădăfôr (id.), ăhôḍ (F.IX.A.2), ĕyôr (id.), tətôɣäst (F.XII.A.1), ăḫôrhal (F.XVII.B.1), ŏkkoẓ, f. ŏkkôẓät - ĕyheḍ (F.V.A.1), anhêl (id.), êrît (F.XXII.B. 10).

(a) Il paraît nécessaire de ranger ici des cas de voy. d'état libre pl. e (abrégée ĕ) comme: arḍəl/erḍəlän, ăhänfus/ĕhänfassän (v. IV.B.4.g(3)).

(5) *ā > e (voy. d'état) par dissimilation (?).

La voyelle du préfixe d'état libre sg. de la F.III devient e, peut-être par une espèce de dissimilation avec le vocalisme du thème (*ă-ă), p.ex.: ekäbär (cf. § d(6) et IV.B.3.b(3)).

(6) *ā > e (voy. d'état) par assimilation.

La voyelle du préfixe d'état libre sg. devient e par une espèce d'assimilation à la voyelle i/î[45]) ou à la désinence f. e < *ăy de certaines formes nominales, p.ex.:

edv̆bir (F.VIII.A.1), ebîrəs (F.XI.A.1), ebîk (F.I.A.3), tebädde (FF.I.A.1). Cf. § d(5) et IV.B.3.b(3).

Pour autant que ce changement ait pu se produire déjà avant la contraction de la désinence *ăy > e, il est peut-être nécessaire de le définir dans les formes féminines en question comme une assimilation à y, voire comme une dissimilation avec *ă-ă comme au § (5).

(7) *ū > i/î, e/ê.

(a) Par dissimilation au contact ou à distance avec w ou un second u, *ū passe sans doute parfois à i/î, éventuellement avec ouverture en e/ê. L'étendue du phénomène est difficile à évaluer, étant donné qu'il n'est pas toujours possible de déterminer si i est primitif ou non.

Certains pl.2 de noms à radicale w ont sans doute une voyelle pénultième i < *ū,ŭh, malgré l'existence indubitable de pl.2 à voy.pén. *ĭ,ī, étant donné le nombre prépondérant de noms à rad. w qui ont un pl.2 avec cette vocalisation, p.ex.: erêwi/irîwa, têräwt/têra (v. IV.E.2.b(6.b)).

Certains verbes de la cj.III.B.4,5,6 et de la cj.XVII.B à radicale w ont probablement une voyelle pénultième *i < *ū, malgré l'existence assez bien prouvée de verbes à voy.pén. *ĭ,ī, étant donné le nombre prépondérant de verbes à rad. w qui ont cette vocalisation. Les verbes en question appartiendraient donc respectivement à la cj.XVIII et à la cj.XVII.A. P.ex.:

hawäl (pf. yähewäl), haräw (yähiräw) (cj.III.B.4); fəliws (iflawäs), wərifən (iwrafân) (cj.XVIII.B); WW: ikîttu = H: ikûttu (impf.int. de əktu cj.I.A.8); WE: ikus = ûkûs (inf. de əkkəs).

---

45) C'est, paraît-il, la thèse de W. Vycichl: Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas, WZKM 52, pp. 304-325 (v. p. 305) qui veut même expliquer par là les cas du § (5) où l'Umlaut selon lui serait causé par une ancienne désinence de nisbé: -i tombée au sg., mais conservée comme â dans la désinence -ân du pl. (cp. note 36). La voy. initiale constante de nom ê selon lui aurait une origine analogue p.ex. au sg. de êndäl/ăndâlän etc. (F.XI. B. 2) (ê < a préf. d'état + i voy. init. !) (ibidem, p. 315). Son point de départ sont des cas comme BN igər < lat. ager, îbri < lat. aprilis. - Ce sont sans doute eux encore qui amènent AB à écrire, que l'„on a noté une tendance inconditionnée de a à la palatalisation" (HAL I, p. 8). - Tout en admettant l'existence de la correspondance a - i, nous estimons que le phénomène n'est pas encore éclairci, et que l'extension que lui attribue W. Vycichl n'a pas de fondement solide.

Ce qui est à notre avis le défaut principal des hypothèses jusqu'ici avancées sur ce genre de changements vocaliques, c'est qu'on a négligé de se rendre compte précisément de ce qu'on veut invoquer dans chaque cas: Un changement spontané? Un changement conditionné (p.ex. assimilation, dissimilation, Umlaut)? Un remplacement par analogie?

On a, croyons nous, été surtout trop prêts à ne pas compter la dernière possibilité, faute d'avoir considéré une gamme suffisamment vaste de formes.

Pour le rapport a - i v. aussi G. Marcy: Note sur l'instabilité dialectale du timbre vocalique berbère ..., Hespéris 16 (1933), pp. 139-150.

Cp. aussi F.XXIII ănibo, et noter que dans les verbes ci-dessus le phéno= mène s'étend le cas échéant à la voy.carac. de l'inf.pl. ăfliws/ifliwîsän (inf. IV).

C'est peut-être ainsi que s'explique le fait que les verbes expressifs à voy. u n'ont jamais *u,ŭ dans les syllabes avant la 1'', p.ex.: itîdûbûn (impf.int. de dubən cj.XII).

(b) P a r a s s i m i l a t i o n à une radicale y ou une autre voyelle i/î *ū passe appa= remment parfois à i[46]), soit:

Dans certains pluriels de l'inf.III, p.ex.: ăbuys/ibuyisän (? en poésie: ibuy= sän < buys „ê. blessé"), ăsufry/isufriyän (< afry „ressentir" caus.), ăsuyləl/ isuylîlän (< uylal „aller au grand trot" caus.) - mais on dit: ăbunby/ibunbuyän, ăbrûry/ibrûruyän.

Dans la forme nominale F.XXII, qui paraît être une variante des F.XV et XVIII (par analogie à la F.XVI?), p.ex.: ălidlid < *ăludlid < *ăladlid? (n.act. de ludləd „produire de jeunes pousses").

(c) P a r a n a l o g i e. Certains pluriels 2 peuvent avoir la voy.pén. i < *ŭh,ū par simple analogie avec le sg., p.ex.: ăğîgər/iğîğâr „tronc" (v. IV.E.2.b(6.c)).

(8) *ī,ū > e/ê, o/ô n o n e x p l i q u é s.

En dehors des cas énumérés aux §§ (2-4) on possède un grand nombre d'ex. nominaux présentant e < *ī et quelques ex. de o < *ū dans des conditions fort mal expliqués. On peut les grouper comme il suit:

(a) Des noms à voy.init. constante e < *hĭ,ī, p.ex.: êləf/êlfän (F.I.A.2), eğəğ, eləl (?), êndäl/andâlän (F.XI.B.2? où il y a incertitude sur l'origine de l'initiale (*ā?)), têlewt „petit affluent de vallée" (F.V.A.2), têne „demi-année" (id.).

Dans les deux derniers ex. il y a probablement assimilation à la voy.carac. passée à e selon § (2).

(b) Des noms à voy. intérieure e < *ĭh,ī, p.ex.: edêğ (F.I.A.3, n.act. de ədəğ), e= dêbəɣ/idêbɣän (F.XI.A.1), eɣäwêl (F.VIII.A.1; influence de w qui précède, comme au § (2)?). Cf. note 45.

Noter que la voyelle pénultième i des pl.2 (évt. > pl.4) et pl.3 de tels noms de la F.XI se maintient souvent: erêwi/irîwa, ămənğewi/imənğiwa, eğêde/iğîdân, teñhärt/tiñhâr. Pour un phénomène analogue, cf. § d(5-6).

(c) Des noms et verbes à finale e < *īh, p.ex.: eɣäle/iɣvlîtän, emäke/imäkêtän (!), eğêde/iğîdân (F.VIII.A.4) - ilse/əlsin (pf.nég. de äls cj.I.A.7, cas régulier). - De même probablement le pron.suff.dir.b̄ 3.sg. ils-ê(t), qui s'oppose par là à ce= lui de la 1.c.sg. -i (mais cf. § d(2.b)). - Quelques noms à finale o < *ūh: anä= fo/inäfôtän (F.IX.A.4), ănibo (mér. F.XXIII).

46) W. Vycichl explique par ce type de Umlaut encore beaucoup d'autres formations, p.ex.: tăfînəq < lat. punica (op.cit. WZKM 52, p. 317 ss.).

De tels ex. sont toujours suspects d'avoir perdu une semivoyelle finale (cf. § (2)) et subi l'influence des formes à dern.rad. *h.

(9) *ī > ĭ,ŭ par analogie à l'impf. simple (?).

Les vb. de la cj.V etc. a dern.rad. y,w ont la voy.carac. i de l'impf.int. abrégée ou supprimée (v.D.1.c). P.ex. itîkrəmbi/tîkrəmbĭyän, tîkrəmbinät (< kərəmby „ê. courbé"); itîhrəġu/tîhrəġŭwän, tîhrəġunät (< hərəġu „reverdir"). Cf.cj.V.Intr.4.

(10) *ā > u par analogie.

L'impf. de la cj.XII etc. (p.ex.: dubən) peut devoir sa voy.pén. u à l'analogie avec le parfait et l'impf. des verbes dérivés, c.-à-d. que la cj.XII peut n'être qu'une variante de la cj.XVIII (q.v. l'introduction)[47]. Cependant il est difficile d'écarter entièrement le caractère primitif de la différence, tant à cause de la voy.carac. passée de *ă à *ŭ > ə en même temps, qu'à cause de l'existence des verbes de la cj.V.app.

De même la voy.init. a < *ā de l'impf. de la cj.I.B devient u, par analogie au pf., dans les verbes faibles qui ont une voy.fin. u < *ŭh.

L'influence de la voy.pén. u ainsi généralisée paraît s'être étendue au système nominal, où les noms déverbaux correspondants ont largement acquis également une voy. pén. u (les F.XIII, XVIII, XIX, XX deviennent F.XII, XV, XVI, XVII resp.). La fréquence des pl.2 à voy.pén. u a pu contribuer à l'extension du phénomène.

Noter cependant que d'une part le phénomène n'est pas aussi général dans le système nominal, d'autre part que la voy. u de la F.XVII (p.ex.: ămûlas adj.vb. 5 de la cj.XIII) peut être primitive.

(11) a > i non expliqué.

a final des verbes, issu de ăh, alterne de façon inexpliquée avec i devant certains suff.pers. (1.2.c.sg. du pf. cj.I.A.7-11) ou devant tous les suff.pers. (impf. int. cj.III.B.3, caus. cj.I.A.7). L'alternance paraît aussi expliquer les formes sans t (remplaçant normal de h final) hors des cj.I et II (cf. VI.H.3.f)[48]. P.ex.:

47) W. Vycichl écarte l'idée de formation analogique et veut y voir un véritable changement a > u par u-Umlaut (op.cit. WZKM 52, p.317 ss. et Aegyptus 34, pp. 76-86 (1954)). Cp. notes 41, 50 et 142.

La correspondance a - u(o) présente des problèmes analogues à celle de a - i(e) traitée note 45. Le groupe de parlers établi par E. Destaing comme ayant le pron.dém. wu, u et le pf. de la cj. I.A.7 ilsu constitue à cet égard un cas extrême (cp. ces articles Note sur la conjugaison des verbes de forme C¹eC² et Note sur l'élément démonstratif). Le dial. de Ghadamès, qui y appartient, illustre très bien l'ampleur du problème. On y décèle les correspondances suivantes (cf. J. Lanfry: Ghadamès (1968)):

Cj. I.A.7 yäls/ilsō/iläss(ō) contre I.A.8 imdu/imda/iməddu; pron.dém. wō, tō contre wa, ta (cp. note 142); aru-mo „mon frère" contre aru-ma-yis „son frère", imma „ma mère"; so „vers ici" contre sa „ainsi"; nitto „lui" contre nittāt „elle"; tamasna „désert" contre təδuro, pl. de taδδurt „porte"; sā „sept" contre təsō „neuf". - Cj. I.B.3 yōməs/yōmäs „frotter" contre I.A.3 yādər/yūdär „ê. imbibé"; oδəġġān „petit rat" contre abəssār „messager"; ōfəs „main" contre āsəf „jour". - addo „sous" semble provenir de addaw conservé devant pron.suff. (o < aw).

ilsa „il se vêtit" (1.c.sg. əlsiɣ); iĝânna „il dit" (1.c.sg. ĝânniɣ, 3.pl. ĝân-nin(ät)); yäddubät „il put" (1.c.sg. äddubiɣ, 3.m.pl. äddubin).

d) Les voyelles longues secondaires.

Ce paragraphe est destiné à donner un aperçu des diverses voyelles longues (pleines) de la langue actuelle, devant leur longueur non à l'un quelconque des allongements vocaliques examinés au § 1, mais à la contraction avec ou la vocalisation des radicales faibles w, y, *h. Les voyelles en question ont largement partagé les mêmes altérations de timbre et de quantité que les voyelles allongées proprement dites. Ici nous ne mentionnerons que quelques développements particuliers aux voy. secondairement longues.

(1) w, y > ū, ī > u, i/û, î par vocalisation.

Une semivoyelle qui ferme la syllabe, se vocalise en la voy. correspondante après la chute d'une voy. *ĭ, ŭ qui la précède (cf. D.1.c), p.ex.: əĝrw [əĝru], əĝmy [əĝmi] (cj.I.A.1), ĝərwĝərw, ĝəmyĝəmy (cj.VII), bəlwlw, bənyny (cj.IX avec inf.I), ăbăykôr/ibîkâr (pl.2), ăləggəs/ilûsân (pl.3 de *ī-liwsān), ulsân (ann. de iwlsân pl.3), tuhäre (n.act. de iwhar). Cf. Avis § 5.

(2) *ay, aw, ya, wa > ē, ō > e, o/ê, ô.

Les voyelles e, o proviennent sporadiquement de la contraction de *ay, aw anciens respectivement, que la voy. a soit primitivement brève ou longue.

(a) De *ăy, ăw proviennent:

La désinence fém. -e des noms (T mér. -äy[49]), sém. *ay, v. IV.D.3.b).

ô de fô „complètement" (mér. fäw, făw), eyo (ĕyo?) „viens" (pl. ĕyăwät?) < *hayaw (cf. cj.III app.).

(b) De *āy, āw proviennent:

Probablement le pron. d'appui local e (ewa), v. III.C.1.b(3).

Peut-être le pronom personnel ê (cf. note 49), suffixé aux verbes à finale faible (v. III.B.3), p.ex.: ils-ê „il se vêtit" < ilsa-i(t)?? cf. § c(8.c).

o de ăbiddo = ăbiddaw „singe", yäffo = mér. (y)äffaw (pf. de ifaw „faire jour" cj.II.C.4); eyo (cf. § (a)).

(c) *yă initial > e:

Dans certains parlers mér., p.ex. celui des Ižăwănžăwatăn (WE), le préf.pers. 3.m.sg., H: yä, T mér. en général: ä, est e-, p.ex.: els(u)/ilsa/ilass(u), imp. äls(u) „ê. vêtu", ebbäräg/ibbəräg/itâbärag „se vanter" (cf. D.1.d(2.c)). Ainsi il se crée une opp. entre e/i. - D'autres cas sporadiques dans ce parler sont: ell-is, H: yäll-is „sa fille", ella, H: yălla „Dieu".

Il ne semble pas y avoir d'ex. de ce changement en tăhăggart.

---

48) C'est l'i que W. Vycichl a voulu expliquer comme le résidu de t > ð > y > i (cp. note 40).

49) Selon W. Vycichl -e fém. provient de əy < ay < at, le pron. suff. ê < iy < it. (Cp. note 40).

(3) *ah, ih, uh > ā, ī, ū > a, i, u/â, î, û.

Un *h primitif qui ferme la syllabe (en protoberbère) se contracte normalement avec la voy. qui le précède - que celle-ci soit brève ou longue - en une voyelle longue (pleine) de la langue actuelle (cf. D.2.c(2) et d(2)). Les voyelles finales qui en résultent, tombent plus ou moins régulièrement (cf. § f(3)). P.ex.:

yäls/ilsa/ilâss < *yalsih/yulsah/yilâssah (cj.I.A.7, cf. note 142), yakər/yukär/itâkär < *yahkir/yuhkar/yitâhkar (cj.I.A.3), yängu < *yangūh (pf. cj.II.app.2), yäffäyk/iffika/itâfäyka - itəfəyki < *yaffaykah/yiffiykah/yitâfaykāh - yitifiykīh (cj.III.B.3), iruhu/yäruha/itîrûhu < *yirūzuh/yarūzah/yitîrûzūh (cj.XII.A.3). Cf. VI.H.3.d-e.

ăsâməd/isûmâd < *ā-sahmud/ī-suhmād (n.instr. de aməd cj.I.A.3, v. F.IV.B.3), ămâkaḍ < *ā-māhkāḍ (adj.vb. de akəḍ id., v. F.XX.B.3), akăsa < *ā-kasāh (F.X.A.4), elêsi < *ē-līsih (F.XI.A.4), akli < *ā-kilīh (F.V.A.4). Cf. IV.H.2.b-c.

(4) *ha, hi, hu > ā, ī, ū > a, i, u/â, î, û.

Un *h primitif à l'initiale (protoberbère) de nom se contracte avec la voy. qui le suit - que celle-ci soit brève ou longue - en une voyelle longue (pleine) de la langue actuelle. Les ex. sûrs de contraction avec une voy. longue sont cependant peu nombreux. Cf. D.2.a(2). P.ex.:

âləs < *halus (F.IV.A.2), tikra < *t'hikrāh (FF.II.A.2, n.act.6 de akər cj.I.A.3), tīlawt < *t'hīlāwt (F.XXI.A.2 √hlw, n.act.5 de äll √wlh cj.I.A.9), urəɣ < *huruɣ (F.II?), ummud < *hummūd (F.V.B.2). Cf. IV.H.2.a.

(a) Dans les verbes, la contraction avec *h init. est tout à fait sporadique et a plutôt le caractère d'une simple chute de *h (v. des ex. avec *hă > a, ə sous D.2.a(2.a)).

(b) Pour l'abrègement des voy.init. constantes de nom ainsi créées, v. § 1.h(2).

(c) Pour le passage de *hă > a > e, v. §§ (5-6).

(5) *hă > ĕ/ê par assimilation.

L'initiale *hă des noms s'est parfois, semble-t-il, développée en e par assimilation à une voy.carac. i/î ou une 2"y, p.ex.: tĕhit (F.VIII.A.5), ĕyôr (F.IX.A.2), ĕššīl (F.VIII.B.2, n.act.int.1)[50].

Noter que les pl.2 de la F.VIII.B.2 ont le timbre attendu de la voy.init. i < *hǐ, p.ex. teddist/tiddâs (n.act.int. de əddəs √wds „machiner").

Puisqu'en dehors de ces cas le passage de *ā > e n'est connu que dans la voy. d'état (v. § c(5-6)), il semble qu'on soit réduit a supposer que: ou il y a influence analogique de celle-ci ou le passage de *a > e s'est réalisé avant la contraction avec *h (selon le § b(4)). Cf. cependant § (6). Chose étrange, le phénomène est surtout régulier dans le n.act.int.1 de la cj.I.A.2 à 1"h pour w (v. F.VIII.B.2).

---

50) Cp. note 45.

(6) *hă > hĭ > e/ê par dissimilation (?).

L'initiale *hă des noms est parfois, semble-t-il, passée à e dans des circonstances où l'on ne peut pas invoquer l'assimilation à la voy.carac. (celle-ci étant *ă ou *ā) et seulement en partie l'influence analogique de la voy. d'état e (incompatible avec la voy.carac. *ā). On est donc plutôt amené à songer à une espèce de dissimilation avec la voy.carac. (cf. § c(5)), qui se manifeste déjà dans les noms forts comme: ăkənnas (pas ăkännas), n.act.int.4 (5? avec *ĭ bref) de əknəs „quereller". P.ex.:

ellaf (F.VII.B. < F.X.B.2 ? F.XXI?) n.act.int.4? 5? de əlləf √wlf „faire signe de loin"[51]); eɣa (F.VII.A < F.X.A.5? F.XXI.A.5?) n.act.4? 5? de äqq √wɣh „venger". Cp.aussi: têräwt (F.IV.A.2 < F.VII, F.XXI? < F.X??) n.act.5? 4?? „lettre, missive"; êkrär/akrârän (F.XI *ī-ă < F.XXI?) „mouton, bélier".

Noter que les pl.3 de la F.X.B.2 ont le timbre attendu de la voy.init. i < *hĭ, p.ex.: teffart/tifrîn. Chose étrange, le phénomène est surtout régulier dans le n.act.int.4 de la cj.I.A.2 à 1"h pour w (v. F.X.B.2) tandis que celui de la cj.I.A. 3-4 (1"h) est à voy.init. a (inf. régulier aCCaD). Cf. § (5).

(7) *hĭ,ĭh > ī > e/ê; *hŭ,ŭh > ū > o/ô.

Les voyelles ī,ū secondaires peuvent, comme *ī,ū primitifs passer à e,o dans des circonstances plus ou moins bien déterminées (v. des ex. au § c(3-4 et 7-8)).

(8) *ĭhĭ, ŭhŭ > ī,ū > i,u/î,û (?).

Il est tout à fait douteux qu'on puisse parler de la contraction directe des groupes *ĭhĭ, ŭhŭ à l'intérieur des mots. Dans le système nominal *ŭhŭ ne pouvait figurer qu'à la F.II dont l'existence n'est pas établie avec certitude. *ĭhĭ de la F.I.A.3 (q.v.) paraît avoir passé par un stade intermédiaire avec chute de l'un des *ĭ (selon le § b(7)), puis traitement comme dans les noms avec *h primitivement post- ou préconsonantique (resp. chute ou contraction).

(9) *īy, yī, yīy > ī > i; *ūw- > ū > u.

Il est acquis que les groupes *īy, yī, yīy peuvent subir la simple contraction en i au lieu de la dissimilation en ey etc. (cf. § c(2)), car c'est ce qui a dû arriver dans les impf. des cj.I.C et II.A.C, 3.m.sg. à préf. y, p.ex.: ilwi < *yīlwīh (cj.I.C.1), irsan < *yīrsān (cj.II.A.1), inay < *yīynāy (cj.II.C.1), ilal < *yīylāl? (cj.II.A.4).

Le problème est de savoir si la contraction s'étend à la finale de mot ou s'il y a là simple chute de la semivoyelle en finale absolue selon D.1.d(1), soit dans des ex. comme:

---

51) CF semble avoir tort en prétendant que ces noms auraient ê ou ĕ bref. Chez les Kəl-Dənnəg (WE) on trouve invariablement e long (sauf dans əššil). Ils vocalisent e - a, mais i - e (non e - i), et possèdent d'autre part des noms comme əmmud = ummud (v. (4)) et tăggor (?)/šigur = tegäre/tigir.

iru < *yarhūw (pf. cj.II.app.1), mv̌dri (pf. cj.IV.B.3) < *madrīy; tăg̅it/tăg̅iyîn < *t'hagīyt (F.VIII.A.2), afv̌zu/ifəzwân < *ā-fazūw (F.IX.A.1), ăbûri/ibûriyăn, tăbûrit/tibûriyîn (F.XV.A.1), ămâli/imûlay, ăḫâmi/iḫûmay, tăḫâmit/tiḫûmay (F. XVIII.A.1).

Les formes f. indiquent plutôt la contraction de iy, la chute de y n'étant en principe pas possible devant désinence -t, mais cf. D.1.d(1).

e) ə, ä secondaires.

Dans certains cas ə, ä secondaire s'est inséré pour séparer deux consonnes d'un groupe consonantique qui par suite de l'évolution phonétique est venu se trouver en position non permise à l'extrémité absolue de mot. A cause de leur caractère partiellement très récent il est bien entendu souvent vain de vouloir établir le timbre protoberbère de tels ə, ä.

(1) Dans les verbes à 2" liquide de la cj.I.A.7 une voyelle ə s'insère devant la liquide en finale absolue après chute de la voy. finale de l'impf., p. ex.: əgəl < *ägli (aussi par analogie ərəɣ < *ärɣi) avec conformation complète à la var. I.A.5.

(2) Dans les suffixes personnels -äɣ, -äd un phénomène analogue a dû se produire de très bonne heure, s'il faut supposer qu'anciennement ces désinences avaient une voyelle finale (sém. kū, ta) et s'ajoutaient directement à la dern.rad. comme en sémitique occidental. Mais cp. le statif akkadien en -āku etc.

Dans le cas de -än, -äm aussi, une solution analogue est à considérer. Cp. d'une part les formes f. -nät, -mät, d'autre part la désinence f. -în des noms.

Étant donné le caractère ancien du phénomène, il paraît tout à fait justifié d'accepter le timbre *ă primitif de cette voy.aux. Cp. la voy. de liaison des pronoms III.A.3.

(3) Dans les noms sans préfixe d'état une voyelle ə, ä s'insère parfois, surtout quand le nom est muni du t- féminin analogique (v. IV.B.5.b(3-4), p.ex.: tələkənsit/tələkənsîtîn, äyfəḍ, əsink, əbbərəḍ, təbbillant.

(a) Dans certains cas la voy.aux. fait défaut, p.ex.: thayyit, tuhäre.

(b) Elle passe probablement parfois à ĕ par assimilation à une 1"y, p.ex.: tĕyăṭṭuft = tăhăṭṭuft.

(4) La voyelle initiale ə des pronoms suffixes ək, əs etc. est vraisemblablement secondaire comme ä des suffixes personnels (sém. ka etc.).

(5) La voy.init. ə des prép. əd, əs, ən est peut-être secondaire; car les prép.unil. de l'ég.sém. ont une voy.fin. (ar. la, bi), cependant l'ég. connaît des formes pron. accentuées à voy.init.: îm (cp. berb. -ənnît etc.).

f) Chute de voyelles.

Le touareg présente de nombreux cas de voyelles tombées.

On distingue aisément quatre catégories différentes: Élision ou aphérèse de voyelles terminales pour supprimer les hiatus, suppression de voyelles finales (pleines) en général, suppression de ə initial de certains mots outils non accentués, chute de ə interne < *ĭ,ŭ si la structure syllabique le permet.

Dans certains cas la chute des voyelles est obligatoire, dans d'autres facultative.

(1) Élision devant hiatus:

Lorsque deux voyelles terminales de deux mots différents se rencontrent dans la phrase, la tendance générale est d'en supprimer la première.

(a) L'élision est obligatoire s'il s'agit de l'hiatus entre un pronom suffixe et un verbe à finale vocalique (rad.fin. faible), p.ex.:

ikn-în < ikna-în „il les confectionna" (suff.ind. b̄), əkn-în < əkn(i)-în imp. „confectionne-les"; əkt-în < əktu-în imp. „oublie-les"; ikn-âs-tän < ikna-(h)âs-tän (suff.ind.) „il les lui confectionna", əkn-âs-tän < əkn(i)-(h)âs-tän imp., əkt-âs-tän < əktu-(h)âs-tän imp.

Si le résultat a l'aspect synchronique d'une simple élision, il faut peut-être envisager une explication diachronique plus complexe, étant donné que la voy. initiale i du pron.suff. b̄ est peut-être à l'origine la voy.fin. même de formes verbales comme l'imp. äkn(i) tombée partout (cf. III.B.3.b(6)). De même la voy. initiale du suff.déic. ädd est peut-être la voyelle fin. a du pf., car on relève de rares cas ou le pf.int. conserve son â long (iktâ-dd = ikt-ädd avec suppression de la distinction pf. simple/intensif, v. III.C.6.a(1)).

Les ex. indiquent que c'est la forme sans h initial du suff. qui le cas échéant est employée après voy.fin. de verbe. Étant donné que des formes avec h sont dans certains cas possibles, p.ex. inna-hâs = inn-âs, il s'agit peut-être diachroniquement d'une réduction analogue à celle envisagée pour les noms à *h intervocalique après *ă (v. D.2.b(2)), soit inna-hâs. Pour la nature primitive du h en question, cf. III.B.4.b.

(b) L'élision est facultative entre deux mots appartenant à des groupes accentuels différents, p.ex.:

ir(â) e-hi-dd-yas „il veut venir chez moi", ih(â) ehän-nît „il est dans sa tente", wər-il(e) imân „il n'a pas d'âme" (= wər-ilĕy iman, v. D.1.e), irmäs-d ănâb(a) ebv̆rim (P.I 91) „A. prit son (cham.) jaune paille", wäl(a) isəlsa „sans vêtement", wäl(a) iyän „sans un seul", wäl(a) ənta „sans lui", wäl(a) ăbăyoɣ „sans outre", wäl(a) amis „sans chameau", ənt(a) imân-nît „lui en personne", wäl(a) a yğän „sans rien de réel", ənt(a) a yknăn „c'est lui qui a fait", wäl(a)

ar əgəl „il ne reste qu'à partir", wə-h(i)-ih(e) ăẓar (P.I 330) „il n'y a pas en moi de race de ...", em(i) iššâḍän (P.I 310) „bouche mauvaise".

(c) Ce genre d'élision est rare s'il ne s'agit pas de la voy. finale d'un verbe à dern.rad. *h ou l'a fin. de wäla, ənta. Lorsque il s'agit de la rencontre de deux voyelles pleines, on conserve normalement l'hiatus ou on le remplit en transformant i, e, u, o finaux en diphtongues ĭy, ĕy, ŭw, ŏw selon D.1.e p.ex.: ənta ûɣûl (P.I 191) „c'est le retour", bahu a tənniɣ „c'est faux ce que tu dis", inn-i âləs-nît „son mari me dit", ed-iġmi ûdəm „il demandera grâce".

Ainsi la chute d'une voy.fin. i, u < *ĭy, *ĭw ou de l'i du pron.suff. 1.c.sg. est pratiquement non attestée. À noter: yäll-(ê) amsu (P.II 339).

On rappelle d'autre part que le préfixe personel i < y des verbes, ainsi que la prép. i < y retrouvent leur forme consonantique en formant diphtongue avec la voyelle finale du mot qui précède, v. A.4.b(1) et D.1.b. - Cependant l'élision est également possible devant la prép. i: isla y-tăməṭ = isl(a) i-tăməṭ[52]) „il entendit une femme".

Il semble que l'a final de wäla puisse s'élider devant i préf.pers., p.ex.: wäl(a) ifäl-käm (P.I 210), mais wäla yksân-tän (P.I 288).

(d) Lorsque la voy. initiale du second mot est ə, ä(ă), la langue normalement n'admet que l'élision d'une voy. finale de verbe à dern.rad. *h ou de la finale de wäla p.ex.: ikk(a) əmis „le chameau alla", ir(â) əlḫâl-di „il aime cet état-ci", ir(â) ăkal wâräɣ „il aime ce pays", wäl(a) ənta „sans lui", wäl(a) əlbaruḍ „sans fusil", wäl(a) ăfus „sans main", wäl(a) əmməndän (P.I 272) „ou s'ils sont épuisés".

(e) Si le premier mot n'est pas un verbe de cette sorte ou wäla, la langue préfère l'aphérèse de l'ə initial du second mot, surtout si celui-ci est un verbe ou une des prép. ən, əs, əd, ou un pron.suff. V. § (2).

On relève cependant des cas sporadiques non attendus comme: məhaw(a), əzzəɣ (P.II 101 selon Foucauld avec a final „peu prononcé"), əlfədaḫ(a), əmdân (P.II 156).

(f) Les cas de rencontre de deux voyelles identiques sont évidemment à juger selon les règles valables pour voyelles différentes.

(2) Aphérèse après hiatus.

L'aphérèse est de règle pour ə, ä(ă?) initial (y compris celui du préf.pers. inverti ən = nə 1.c.pl.)[53]), sauf si le mot qui précède est un vb. à finale vocalique (dern.rad. *h) ou wäla. P.ex.:

52) Sic CF Essai, p. 10.

53) Selon CF Essai, p. 10 et 21 (note) il y aurait aphérèse dans (iqqän) aɣăba i-(ĕ)yis; tăbûrit i-(ă)rûri (mais non dans y-ăbăraḍ, y-əmis). Il s'agit à notre avis d'erreurs. En outre dans le 1.er ex. i(y) se trouve en position intervocalique.

ənta (ə)zzəka (P.I 57, CF „peu prononcé" !), ya-wäyli (ə)mməskəl (P.I 26) „hélas, (quelle) horreur", dəya (ə)lhv̆rir (P.II 310) „Deya est (de) soie", wər-e-(ă)wtäɣ (P.I 180) „je ne frapperai pas", wər-e-(ä)lsin (ä < *ă stable) „ils ne se vêtiront pas", wər-e-(ə)ktəbän, aḫu (ə)n-tänere, ulli (ə)d-təhăttîn, inɣ(a) akli (ə)s-tăkûba „il tua l'esclave avec l'épée", amidi-(ə)nnît (pron.suff.comp.), ma-(ə)s ? „sa mère", wi (ə)ssuġġänîn (P.II 18), ewa (ə)llänät (P.I 153), a (ə)ntâm=mär (P.I 79), a hi-(ə)nnän (P.I 290).

C'est ici, semble-t-il, qu'il faut mentionner quelques ex. d'aphérèse du préf. pers. yä après e(he) part. de l'impf. demandée par le mètre poétique. Car il est logique d'invoquer comme stade intermédiaire un cas sporadique de réduc=tion de yä à ä (ou e?) régulièrement observée en touareg mér., p.ex.:

wər-e-yäqqăym âləs ilân ihîlân (P.I 519) „ne restera pas d'homme ayant des jours", iġräw-ĭy ăwnaf n-ăhâl he-[yă]wtin (P.I 199) „m'atteint le désir de l'ăhâl à tenir", iġräw-(y) ăwnaf ... proposé par CF compromet le mètre. - Cet ex. est douteux parce que la forme attendue est he-iwtin (he-ywtin?). Étant donné ăwtin noté par CF, s'agit-il d'un pl. de sens transitif: „qu'ils frapperont" (?).

(a) Si le second mot est une des prép. əs, əd, l'aphérèse se fait après un verbe:

iġla s-tădəggat „il partit dans l'après-midi", inɣăyma d-mîdiwän-nît „il s'assit avec ses amis".

(b) On est étonné cependant de noter que l'aphérèse de ə n'est obligatoire que pour les pron.pers.suff.comp.. Même ə des prép. ən, əs, əd se conserve parfois au moins en poésie:

emv̆tmĭy ən-tĕyne (P.I 308), ămv̆ẓlĭy ət-tnîrîn (P.I 150), fănkâna əd-hayya (P. I 161), wĭy əhosäynîn (P.I 14), ullĭy äqqornät (P.I 61), e-hĭy-äġin (P.II 418), wi hĭy-əndäwnîn (P.I 250).

(3) En finale de nom et de verbe.

En dehors des cas d'hiatus, la voyelle finale des verbes à dern.rad. faible tombe obligatoirement selon des règles déterminées, et précisément surtout à l'imparfait (v. VI.H.3.e-f, p.ex.: äls < *älsi cj.I.A.7

(4) En initiale de verbe.

La voy. ə < *ŭ des pf. de la cj.I à 2" *h tombe facultativement, p.ex.: (ə)ġä=nän „ils se sont accroupis", (ə)lĭɣ „je possède".

(5) En initiale de préposition.

Même en dehors des cas d'hiatus la voyelle initiale des prépositions ən, əd, əs tombe normalement, si leur régime commence par une voyelle (si la voy. en question est primitive, v. § e(5)), p.ex.: tămaṭ d-âləs „la femme et l'homme".

ən la perd même facultativement entre deux consonnes, se vocalisant selon A.1.1.

(6) <u>A l'intérieur des mots.</u>

(a) <u>*ĭ,ŭ</u> tombent à l'intérieur des mots quand la structure syllabique le permet (v. § b(7)).

(b) <u>*ă</u> tombe dans les noms trilitères à voy.pén. <u>*ă</u> (v. D.2.b(2)).

F. Le protoberbère.

1) La parenté chamito-sémitique.

Dans les sections précédentes nous avons déjà fait allusion à l'appartenance du berbère à une famille de langues plus vaste, celle des langues chamito-sémitiques. En dehors du berbère, il y a trois autres groupes de langues, le sémitique, l'égyptien (à langue unique) et le couchitique. La parenté entre ces quatre groupes est d'une nature particulière, car, à moins qu'une évaluation tout à fait nouvelle ne donne des résultats imprévus, les correspondances de vocabulaire restent singulièrement limitées. La parenté réside dans une large concordance grammaticale, pénétrant tout le système fondamental des langues chamito-sémitiques[54]).

a) La racine consonantique. Le trait commun le plus important de tous, c'est que le sens fondamental des verbes et des noms se lie à une suite invariable de consonnes brèves que nous appelons la racine, réservant aux consonnes qui la composent le terme de radicales. C'est donc l'ensemble des radicales qui est porteur d'un sens, pas les radicales individuelles.

(1) Le nombre des radicales est le plus souvent trois, parfois quatre, rarement cinq ou plus.

(2) On peut souvent rendre vraisemblable que les racines protoberbères, protosémitiques etc., ont été créées à partir de racines préchamito-sémitiques par adjonction d'une radicale complémentaire (v. § 2.k-l) ou par réduplication (gémination, v. § 2.m). Il paraît nécessaire de supposer par conséquent que l'état de la langue immédiatement accessible par la reconstruction ne soit pas primitif, mais représente une systématisation survenue après une période préchamito-sémitique où les mots pouvaient librement avoir n'importe quel nombre de consonnes, voire deux ou une seule.

(3) On croit déceler dans toutes les langues chamito-sémitiques des survivances de cet état, des bilitères ou unilitères conservés tels quels ou étoffés de radicales faibles secondaires (v. § 2.d). Les différences lexicales entre les quatre groupes chamito-sémitiques s'expliquent peut-être en partie par le fait qu'ils se sont séparés à un moment où cette stabilisation des racines n'était pas encore achevée. Chaque groupe a complété un certain nombre de racines uni- et bilitères à sa façon individuelle, l'égyptien a peut-être même conservé tels quels des verbes bilitères. Et chaque groupe peut avoir eu la vitalité d'incorporer facilement de nombreux emprunts dans ce système en train de s'établir.

(4) Le berbère et le sémitique ne semblent pas du tout connaître des verbes à moins de trois radicales. Cela semble être un fait acquis, cependant, que le sémitique

54) Cp. p. 10. Notre conception de la nature de la parenté se recouvre très largement avec celle soutenue par M. Cohen: Essai Comparatif, p. 43 ss., notamment en ce qui concerne la réfutation d'une interparenté particulière des trois branches „chamitiques" vis-à-vis du sémitique (p. 45 ibidem).

possède des noms bilitères primitifs (p.ex. ar. ’aḫ „frère“, héb. bēn < *bin „fils“, akk. (éth.) mutu (mət) „homme“).

Hors de ces ex. très rares, quand on a voulu poser des cas de bilitères et d’unilitères, il s’agit vraisemblablement à notre avis d’abréviations récentes de racines protoberbères, protosémitiques etc. plus longues. Pour d’éventuels noms berbères bi- et unilitères, v. IV.L[55]).

(5) La vocalisation (v. § 3) se base visiblement sur les trilitères, le vocalisme normal comportant deux voyelles intraradicales.

b) C o n s o n n e s   p r o t o b e r b è r e s. Compte tenu des lois phonétiques exposées ci-dessus, on peut dresser la table suivante des phonèmes consonantiques protoberbères (les trois sons gg^w, ṭṭ, qq n’étant pas des phonèmes indépendants, mais les variantes longues, géminées, de w, ḍ, ɣ respectivement)[56]):

b			f			w		m
d	t			s	z	r	l	n
ḍ	[ṭṭ]				ẓ			
				š?		y		
g, [gg^w]	k							
	[qq]	ɣ	ḫ					
			h					

c) C o n s o n n e s   p r é b e r b è r e s. La comparaison avec les autres langues chamito-sémitiques nous révèle que pour le préberbère il faut admettre encore l’existence d’autres consonnes, notamment de pharyngales pures ε, ḥ (comme nous l’avons dit au sujet de *h faible, v. D.2) et de consonnes emphatiques supplémentaires, parmi lesquelles q et ṭ phonèmes indépendants. Autrement dit ɣ et ḍ berbères dérivent en partie de q et ṭ préberbères avec lesquels ils se sont confondus, q et ṭ fournissant les géminées de ɣ et ḍ. De même f doit provenir en partie de p préberbère (p et f sont distincts en égyptien). Nous verrons comment au point de vue de la structure des racines, f et ɣ sont encore en berbère traités d’occlusives. Noter enfin que les emphatiques protosémitiques (et préberbères) étaient probablement toutes des (éjectives?) sourdes, soit: ṭ, ḅ, ṣ, et ḍ ([ṣ̌]?).

Il faut se borner à ces quelques remarques très générales, car la pénurie signalée de concordances lexicales n’a pas permis jusqu’ici d’établir un système de phonèmes protochamito-sémitique basé sur des correspondances régulières telles qu’on les connaît pour l’indo-européen.

55) Notre vue du problème de la bilitarité se recouvre très largement avec celle exprimée par Fleisch Ar.Cl., p. 32 et 240 et dans Cp.Gr.Sem., p. 72-74.

56) Pour š cp. C.2.c(8a). AB HAL I, p. 6 admet que la rareté de š, ž „existant en soi“ pose un problème.

d) Radicales faibles. C'est également un trait commun que les deux semivoyelles w et y ont tendance à devenir radicales faibles, c.-à-d. à se vocaliser (> u, i resp.) ou à disparaître dans certaines circonstances. D'autres consonnes, ainsi berbère *h, connaissent le même sort. Par opposition on appelle fortes ou saines les consonnes plus stables.

Dans beaucoup de langues chamito-sémitiques, dont aussi le berbère, on éprouve des difficultés à géminer (prononcer longues) les consonnes faibles. Ce fait explique l'adoption de gg^w comme équivalent long de w, ainsi que la métathèse qu'éprouvent les racines à rad. médiane *h (cf. I.D.1 et D.2).

e) Vocalisation. Les voyelles, dans toutes les langues chamito-sémitiques, n'ont qu'un rôle morphologique[57]). Elles ne font pas partie intégrale de la racine, mais s'intercalent entre ses radicales comme un moyen alternant de la flexion. Le sens fondamental du mot, nous l'avons dit, est indépendant de celles-ci et lié à la racine consonantique. C'est encore chaque ensemble de voyelles, dit vocalisme, pas les voyelles individuelles, qui est porteur d'une nuance sémantique. Le terme consacré pour l'ensemble d'une racine et d'un vocalisme quelconque est thème. Pour le détail v. § 3.

Voyelles protoberbères: a, i, u, avec distinction de deux quantités.

f) La structure des pronoms. La structure des pronoms aussi se ressemble partout en chamito-sémitique. Elle est différente de celle des noms et des verbes. Tous les pronoms sont dissolubles en éléments déictiques, consistant chacun en un seul son. Les plus simples d'entre eux ne comportent qu'un seul de ces éléments. La plupart en sont des composés, de deux ou de plusieurs. Les éléments déictiques, sauf quelques rares exceptions, de même qu'une bonne partie des composés, sont communs à toute cette famille de langues.

En berbère la voyelle a < *ā est un élément déictique. Tous les autres peuvent être des consonnes, u et i provenant de w et y respectivement, e de *ay.

(1) Ni seuls ni combinés, les éléments déictiques ne sont pourvus de vocalisation proprement dite, dans le sens des vocalismes des thèmes verbo-nominaux, porteurs de nuances sémantiques particulières. Cependant des voyelles auxiliaires, n'étant pas des éléments déictiques, peuvent entrer en jeu pour faciliter la prononciation, p.ex. ə, ä, ă de T kăy, käm, əs.

(2) La différence entre le consonantisme d'un pronom quelconque et le squelette con-

57) En couchitique la flexion par changement de vocalisation est cependant très fragmentairement conservée, de sorte qu'on est justifié de parler, d'un point de vue synchronique, de voyelles radicales. Les communications de E. Cerulli au GLECS (I, 44; II, 25 et 85; III, 33; V, 1) sur la structure des racines couchitiques et la nature de la conjugaison restent une lecture très instructive en ces problèmes. Si on accepte l'appartenance des langues chado-cham. au cham. sém., il faudra sans doute admettre pour elles une évolution analogue.

sonantique des racines verbo-nominales est donc que dans ce premier chaque consonne avait primitivement son sens individuel.

g) Autres traits communs. En dehors des phénomènes précités certains autres encore ont une extension universelle en chamito-sémitique, et plus particulièrement dans son système verbal. Ainsi les thèmes des deux temps fondamentaux, avec leurs jeux d'affixes personnels, semblent remonter au chamito-sémitique commun, même si l'on n'a pas de trace de l'imparfait en égyptien et du parfait en couchitique. Les affixes personnels, et peut-être aussi la désinence t du féminin des noms, sont d'origine déictique, et également connus à travers la famille entière.

En outre l'allongement expressif des voyelles, la réduplication (gémination) des radicales, et les phénomènes apparentés de la répétition complète ou partielle des racines, ont une extension générale (v. VI.F). On peut dire que la recherche de moyens pour exprimer la fréquence, l'intensité, la durée, a été la préoccupation constante des langues chamito-sémitiques si loin dans leur passé que nous pouvons les observer.

Enfin les préfixes verbaux M, N, S, T, qui précisent le rôle du sujet (v. VI. G), sont universellement connus.

2) La structure des racines verbo-nominales.

Il ressort du § 1.a(2) que, même si nous devions définir les racines verbo-nominales comme des suites invariables de consonnes, l'examen approfondi des langues chamito-sémitiques nous révèle qu'une période a dû précéder où la stabilisation des racines était encore inachevée, ce qui paraît d'ailleurs tout à fait naturel. Au cours de ce paragraphe nous essayerons de déterminer ce qu'on peut savoir des modalités de ce procès de stabilisation.

On a l'impression que la matière brute à partir de laquelle s'opérait la création des racines, était un ensemble de mots pour la plupart contenant trois consonnes, mais souvent aussi deux ou quatre, plus rarement une ou cinq ou plus.

La tendance était de créer des racines stables trilitères et en moindre partie quadrilitères. Par conséquent cette période de stabilisation progressive a vu se manifester avant tout, comme nous le verrons, des moyens pour compléter les racines n'ayant pas primitivement le nombre voulu de radicales. Cependant il y avait en même temps des tendances à diversifier les racines déjà complètes, sans changer le nombre de leurs radicales, par altération de l'une de celles-ci (v. §§ b et e). Enfin les premiers essais de création de thèmes fréquentatifs-intensifs semblent se situer à la période de la constitution de la racine même (réduplication de la rad. finale, v. § c).

a) Possibilités de composition. La liberté de composition des racines trili-

tères et quadrilitères est assez étendue. Toutes les consonnes protoberbères du tableau § 1.b peuvent en principe y entrer à n'importe quelle place (comme 1", 2", 3" ou 4" radicale) avec grosso modo la même fréquence. Mais il y a certaines interdictions à enregistrer en ce qui concerne les consonnes qui peuvent coexister dans la même racine (v. § b).

(1) Seul t peut être dit figurer de façon marquée avec moins de fréquence que les autres consonnes protoberbères, probablement à cause de son rôle fréquent comme morphème affixé (T du passif, t du féminin) et comme consonne auxiliaire (remplaçant surtout *h_1).

(2) On constate en outre que dans les racines trilitères à toutes radicales "occlusives" ḍ ne peut apparemment occuper que la dernière place (p.ex. əkfəḍ **√kpḍ).

b) Interdiction de radicales apparentées. A la composition libre des racines s'oppose une loi importante qui dit que: Les consonnes apparentées ou identiques ne peuvent coexister dans la même racine. Cette loi s'observe facilement dans les nombreuses racines trilitères, mais elle semble valoir également pour les quadrilitères moins nombreux, qui ne sont pas d'origine dénominale ni des emprunts à d'autres langues. Les exceptions, s'il y en a, s'observent surtout dans les positions comme 1" et 3" des trilitères.

Les consonnes protoberbères qui sont traitées comme apparentées, constituent un certain nombre de séries dont chacune embrasse au maximum 3 consonnes, soit:

Les labiales:	f - b - m
Les dentales:	t - d - ḍ
Les vélaires:	k - g - ɣ
Les uvulaires:	ḫ - ɣ - (h_2)
Les laryngales:	h_2 - ḫ?
Les sifflantes:	s - z - ẓ
Les liquides:	l - r - (n)
Les emphatiques:	ḍ - ẓ - ɣ
Hors série:	w - y - h_1

(1) On constate que pour comprendre pleinement la nature de la parenté en question, il faut recourir jusqu'au préberbère (v. § 1.c). C'est la double origine de *ɣ (< **q ou **ɣ) qui nous explique son appartenance à deux séries. La série des vélaires devient ainsi une série composée d'occlusives seules. De même, en remplaçant *f par **p on obtient une série de labiales occlusives. Enfin, de façon analogue, ḫ appartient peut-être à deux séries différentes (< **ḥ ou de **ḫ).

(2) En effet la loi de l'interdiction des radicales apparentées n'est pas un fait isolé

du berbère, elle a été établie pour le sémitique[58]) et semble valoir pour l'égyptien aussi. On peut attirer l'attention sur les faits suivants, ayant un intérêt particulier pour la comparaison:

(a) Le protosémitique possède encore d'autres séries contenant une emphatique et inconnues au berbère: Les Chuintantes: š - ś - ḍ (ḍ prononcé [ṣ̌]?[59])) et les Interdentales: þ - ð - þ̣).

(b) Il devient donc probable que chaque série, sauf celle des Liquides, doive en principe contenir: une sourde, une sonore et une (sourde?) emphatique[60]).

(c) La série des labiales, cependant, a la nasale m à la place de l'emphatique, en sémitique et égyptien comme en berbère.

(d) La série des uvulaires en sémitique aussi ne comporte que deux membres. Il est cependant possible que l'une des pharyngales ou laryngales ait servi de membre emphatique à la série uvulaire, car en sémitique, qui possède une série complète de laryngo-pharyngales: '/h - ε - ḥ, il y a également interdiction presque totale entre ε, ḥ et les uvulaires.

(e) Dans la série des liquides berbères n a une position beaucoup moins acquise qu'en sémitique, peut-être grâce à son rôle de consonne auxiliaire (remplaçant *h ou la moitié d'une géminée dissimilée). Ainsi on a des verbes comme ərnu √rnh „vaincre", iran √rh2n „ê. malade" etc.

(f) En égypto-sémitique comme en berbère les semivoyelles w, y, souvent de fonction auxiliaire (v. § d), ne forment pas de série, mais se combinent librement l'une avec l'autre et avec toutes les autres consonnes. Il en est de même pour *h1 berbère.

La présence fréquente de deux *h protoberbères dans une même racine (p.ex. ahəɣ √h1h2ɣ „piller", as √hsh „arriver") n'est probablement pas une infraction à la loi en question, mais s'explique par l'origine préberbère multiple de *h (v. § 1.c).

(g) La série des emphatiques appartient à une dimension différente de celle des autres, embrassant les emphatiques de trois des séries précédentes. Le sémitique aussi ne paraît accepter qu'avec difficulté la coexistence de plusieurs emphatiques.

(3) La conséquence de la loi de l'interdiction des radicales apparentées, c'est que

---

58) Cf. J.H. Greenberg: The Patterning of Root-Morphemes in Semitic (Word VI (1950), pp. 162-181).

59) J.H. Greenberg, op.cit., p. 174, note 12.

60) Le gros des matériaux chamito-sémitiques est en faveur de la surdité primitive des emphatiques (cf. Cp.Gr.Sem.). Il ne faut pas oublier, cependant, que chaque série n'a qu'un seul membre „emphatique". L'emphase est par conséquent un trait caractéristique suffisant, et la distinction sourde/sonore n'a jamais pu être pertinente. Ce fait paraît être responsable de l'existence des variantes sonores de ṭ et q̣ berbères (ḍ, ɣ non géminés) et sémitiques (cp. Fleisch Ar.Cl., pp. 17-18).

les séries de consonnes apparentées apparaissent comme des unités supérieures, des espèces de "superphonèmes", dont la sourde, la sonore et l'emphatique ne sont que des variantes. C'est un fait dont il vaudra peut-être la peine de tenir compte en essayant de dresser des correspondances phonologiques chamito-sémitiques.

En effet on peut dresser des listes de paires de mots ayant la même "super-racine" (en termes de "superphonèmes"), qui paraissent suggérer que la sonorité et l'emphase ne sont que des moyens servant à exprimer des degrés supérieurs d'intensité sémantique[61]).

Si une telle hypothèse s'avérait, on aurait donc à chercher une nouvelle formule en disant qu'il y a "interdiction de superphonèmes identiques". A défaut de ces jeux sémantiques on pourrait évidemment songer aussi simplement à un vaste procès de dissimilation préchamito-sémitique.

(a) A titre d'exemples nous citons ici quelques paires de mots dont la parenté n'est guère à écarter, même si dans les termes de nos phonèmes habituels ils aient des racines différentes:

f/b bələɣləɣ = fələɣləɣ „faire entendre un son faible et cristallin en coulant"; efəssi = mér. ebəssi „salut"; əfsy = əbsy (mér. aussi əbsək) „désagréger"; rəbənbən = rəfənfən „barbouiller".

d/ḍ ənkəd „aller au devant; empêcher d'arriver jusqu'à soi" ~ ənkəḍ „couper; interrompre"; əǧdəm „couper en rond" ~ əǧḍəm (Y) „séparer, couper en deux"; dalät √dhlh „ê. vert" ~ əḍlu √ḍlh „ê. vert et pousser vigoureusement"; əṭkəl √ḍkl „lever; prendre, ramasser" ~ dukkəl „ê. rassemblé"; ĕydi/iyăḍân sg./pl. „chien" (alternance panberbère[62])).

k/g əkrəm „replier sur lui-même" ~ kərəmkərəm = gərəmgərəm „écorner çà et là sur le bord".

k/ɣ käwkäw „frapper à (une porte)" ~ isäqqäwqăwän „castegnettes"; ălâku „vase (boue)" ~ tălaq „argile"; səbəkkət „s'asseoir sur les talons" ~ həbəqqət „ê. assis lourdement".

g/ɣ wələlləɣ = mér. wələlləg „aller à pas lent et cadencé"; taǧrəst „hiver" ~ ɣäräs „ê. figé, glacé"; ăhûnvǧ = ăhûnvɣ „esp. d'arbre"; ămâǧur „chameau" ~ tămâɣurt „monture"; elăwäǧ „bâton court et assez gros" ~ telăwäq „baguette très-mince"; usraǧ „éternuer" ~ əsrəɣ „aspirer avec les narines".

61) L'emphase (la pharyngalisation) comme morphème expressif peut encore être un phénomène vivant dans des cas isolés (et récents?). Cp. P. Galand-Pernet: Emphase et expressivité: l'opposition ẕ - ẓ en berbère (Maroc du Sud) - Communications et Rapports du I congrès internat. de Dialectologie générale (1965), pp. 39-47. Cf. G. Marcy op.cit. note 62.

62) D'abord placé dans ce cadre par G. Marcy: Essai d'une Théorie Générale de la morphologie berbère, Hespéris 12 (1931), pp. 50-90 et 177-203 (v. p. 53).

h/ḫ härnän „montrer les dents" ~ ḫärnän „grincer des dents";
s/z hälmäy „ê. de forme allongée" ~ ăsûlmäy „poisson"; tĕhămäq = tĕsămäq „mica"; wäššän √wsn „ê. excité" ~ wəhəñhən √wznzn „frapper l'odorat";
s/ẓ əlfəs „aplatir" ~ əlfəẓ „écraser"; ənfəs „lancer (un liquide)" ~ ənfəẓ „faire le bruit d'un liquide ou d'un gaz qui s'échappe"; əknəs „se disputer" ~ kənəẓnəẓ „grogner entre les dents".
z/ẓ ğäẓẓäy „lever les regards vers" ~ zəğğəzzi √gzdy „examiner attentivement"; mäzzäy „ê. séparé" ~ emäẓäy, temäẓäyt „(grand) écartement entre les dents", ămv̆ẓẓuy „partie inférieure de l'aine"; ukmah √kmz „ê. gratté" ~ kämäẓ „ê. contusionné à l'oeil"; häwhäw „ê. gris" ~ ẓäwẓäw „ê. bleu de ciel clair"; ärẓ „briser" √rẓh ~ ruḥu „dégringoler" √rzh.
l/r eğäräk, teğäräk „nuage d'orage" ~ əğlək „ê. boursouflé et dématié";
l/n wələlləg = wənənnəg (mér.) „aller à pas lent et cadencé".
ḍ/ẓ tâḍəft = tâẓəft „hache".
ẓ/ɣ ĕɣîrdv̆m = ĕẓîrdv̆m „grand scorpion"; əqqəd „brûler" ~ êẓəd „cendre"[63]).

(b) En comparaison avec les nombreux cas du § (a), le nombre des ex. sémantiquement apparentés sans avoir la même "superracine" est négligeable, soit: əẓyəf „sauter brusquement" ~ əẓyək „jaillir"?

c) Racines aux deux dernières radicales identiques.

Les deux dernières radicales d'une racine peuvent être identiques. Ceci semble contraster au premier regard avec la loi de l'interdiction des radicales apparentées ou identiques. Cependant un examen approfondi nous explique ce phénomène d'extension chamito-sémitique comme la réduplication d'une radicale dans un double but: La création de racines qui expriment la fréquence, l'intensité, et qui soient complètes au point de vue du nombre de radicales.

Des ex. sont: əkməm „serrer" ~ əkməs „serrer et fermer avec un noeud"; əndəd „s'obstiner" ~ əndər „excéder les forces (de)"; käylăl „lever le cou de toutes ses forces"; andərrän < *ā-mədrərän part. de mv̆dri √mdry „ê. petit". - Les ex. trilitères, par les rapprochements faits, se révèlent clairement comme d'anciens bilitères complétés.

(1) Comme morphème de l'intensif, la réduplication de la dernière radicale est évidemment à comparer avec la réduplication (gémination, v. VI.F) de l'avant-dernière radicale. Seulement la réduplication de l'avant-dernière radicale doit être beaucoup plus récente. En effet nous pouvons faire les réflexions suivantes en ce qui concerne la situation temporelle des deux phénomènes:

La réduplication de l'avant-dernière radicale doit se situer après la stabili-

63) Selon W. Vycichl: Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas (WZKM 52, p. 307 ss.) ẕ < ɣ̱ < q par palatalisation.

sation des racines, car elle n'atteint pas les bilitères préchamito-sémitiques (pas de racines √BBC).

La réduplication de l'avant-dernière radicale doit se situer après la réduplication de la dernière radicale, car une racine à dernière radicale redoublée peut subir la réduplication de l'avant-dernière (p.ex. ġullәl „av. une crise nerveuse"; ḍәrәġġәġ „fuir à toute vitesse" (cj.XIV et X)). La réduplication de l'avant-dernière radicale est en outre plus vivante, surtout en sémitique.

La réduplication de la dernière radicale est probablement simultanée avec la période de stabilisation des racines, car d'une part elle atteint les bilitères (racines √BCC), d'autre part l'infraction qu'elle représente à la loi de l'interdiction des radicales identiques a pu être tolérée, grâce à la vitalité de ce morphème d'intensité à la période en question.

d) Les radicales complétives.

Les consonnes qui, à côté de la réduplication de la dernière radicale, servent à compléter les racines primitives bilitères ou trilitères, sont avant tout w, y, *h, l, r, n, m(?) et s. On constate qu'elles sont ou d'une grande sonorité ou bien de la légèreté d'un simple souffle presque disparu en berbère moderne. Seul s semble faire exception, correspondant dans cette fonction à *ś sémitique (š arabe).

On ne saurait affirmer ni que ces consonnes aient toujours un rôle complétif, ni que comme radicales complétives elles occupent toujours la dernière place. Il est probable que dans grand nombre de cas elles figurent comme radicales primitives. Et il est probablement des cas où la radicale complétive s'est insérée au milieu ou à l'initiale. Notre seul moyen pour déceler les racines préberbères bilitères ou trilitères est bien entendu l'existence de racines trilitères ou quadrilitères sémantiquement apparentées et ayant une partie de leur racine en commun. En berbère comme dans les autres langues chamito-sémitiques de tels cas sont assez nombreux, p.ex.:

ifrar „ê. bon pour (la marche etc.)" ~ ifraw „ê. serein (temps)" ~ fәrury √fry „traîner (intr.)" ~ fәrәrәt √frh „s'envoler" ~ әfrәn „choisir, ê. choisi" ~ әfrәs „couper, ê. coupé" ~ әffәr √wfr „cacher, ê. caché" (bilitère préberbère **√pr „séparer, distinguer et pass." relevé avec ce sens en sémitique aussi).

әfly = әflәh „fendre" ~ әfәl √fhl „quitter" (**√pl, variante du précédent?). - әbdәd „ê. debout; s'arrêter" ~ әbdәn „paralyser". - mulәt √mlh „av. du blanc à la face" ~ mulәs „av. une liste" ~ imlal „ê. blanc". - fәluwәt √flwh „scintiller" ~ fәliws „ê. brillant de verdeur et ondoyant". - tәɣirәt „ê. desséché et durci (sol argileux)" ~ atɣv̈r = etäɣrän „sol argileux plat". - eɣît √ɣht „cuir" ~ eɣătim „sandale". - kämät √kmh „ramasser" ~ әkmәm „serrer" ~

əkmər „supporter en se faisant violence (i.e. se ramasser?)" ~ əkməs „serrer et fermer avec un noeud". - əkrəm „replier sur lui-même" ~ əkrəs „nouer" (variante du précédent?). - sərənsərət √srh „ouvrir en déroulant entièrement" ~ sərəmsərəm „rendre net (une perche etc. etc.)". - iɣar:äqqar √ɣhr:hɣr „ê. sec, dur" ~ əɣrw „dessécher légèrement à la surface" ~ ăɣrum „croûte de pain" ~ ɣäräs √ɣrhs? „ê. figé, congelé". - əġbər „lier par le milieu" ~ əġbəs „(se) ceindre d'une ceinture à la taille". - əkkəs √wks „ôter" ~ əksəl „enlever (des parcelles)". - kənəẓnəẓ √knẓ „grogner entre les dents" ~ ẓəkkənẓər (caus.) „ê. de mauvaise humeur". - əkrəf = mér. əkyəf „entraver".

(1) C'est peut-être grâce à son caractère de radicale complétive que n joue un rôle de consonne auxiliaire par excellence (remplaçant de h ou de la moitié d'une géminée dissimilée).

e) Alternance de radicale complétive avec radicale non complétive.

Souvent une consonne qui n'appartient pas à la série des "radicales complétives", alterne avec une de celles-ci. On a même l'impression qu'il existe certaines préférences. Ainsi g, k alternent volontiers avec w, y (à ne pas confondre avec gg < gg^w < ww, v. D.1.f), b avec h, ɣ avec r.

Il n'est pas improbable qu'il faille voir dans cette espèce d'alternance un essai de créer de nouvelles racines en remplaçant une radicale déjà existante par une radicale complétive au lieu d'en ajouter une, évitant ainsi d'augmenter le nombre des radicales. Il peut s'agir d'un phénomène surgi par analogie, car évidemment il a dû être facile d'interpréter une racine bilitère augmentée de deux radicales complétives différentes (p.ex. əkmər - əkməs) comme deux racines trilitères alternantes. Voici une liste d'ex. synonymes ou presque synonymes:

k/y aly = mér. alək „ê. suspendu"; arək = ary „se tourner"; əbsy (əfsy) = mér. əbsək (əfsək) „désagréger"; əẓmy = ghad. əẓmək „coudre"; ăẓûk inf. et n.act.abstr. de iẓay „ê. pesant, lourd"; əny (D) „monter" ~ tamənək „blessure causée par la selle".

g/y tagsəst = taysəst „esp. de graminée";

k/w əkrəf „entraver" ~ əffər „cacher", teffart „entrave" √wfr (cp. les ex. du § d); ifaw „faire jour" ~ tăfuk „soleil".

g/w ăẓaġ „crinière très-courte" ~ ăẓiw „crins (de crinière ou de queue)"; êsu = mér. esêg „boeuf"; ăfăraġ = ăfarra „clôture" ~ əffər „cacher" √wfr (cp. les ex. du § d).

ɣ/r adrar = mér. adɣaɣ „montagne" ~ tadrəq „colline conique"; əmməɣ „parcourir" ~ əmmər „passer par"; əftəɣ „tendre (tapis)" ~ əfsər „étendre, déployer".

k/r mv̈ḍri = mér. mv̈tki „ê. petit".

b/h tebädde inf. de əbdəd „ê. debout" et „taille (stature)" ~ tehädde „taille (stature)"; tăboqqa = tăhoqqa „poussière"; bärwäy „ê. bouleversé" ~ məhərwy „ê. éparpillé" (~ mətərwy < ərwy „mêler" cf. § 1(1,4,13).

On possède en berbère du Nord une série de 6-7 verbes à 1"b (même des emprunts à l'arabe), dont l'impf.int. commence par *h (zéro, ghad. ƃ), correspondant à des impf.int. théoriques à 1"h en touareg (*h_2, cp. ci-dessous äkf//ihâkk „donner"), p.ex.: əbdəǵ//*ihâddäǵ (BN yazzəg, yatazzəg) „ê. mouillé"; əbdəd//*ihâddäd (ghad. iƃäddäd) etc. ; əhər „fermer" $\sqrt{h_2 h_1 r}$ ~ bərubərət „couvrir entièrement" $\sqrt{brh_1}$, mér. bärbär „fermer, couvrir"[64]).

f/h äkf „donner" impf.int. ihâkk (cp. D.2.f(2)); səffəny „regarder en l'air" (caus.) ~ əny (impf.int. ihânnäy cp. D.2.f(2)) „voir", hənyhəny „aller en tous sens en cherchant à voir"; fuñhər „av. la narine coupée" ~ huñhər „éprouver du dégout pour, mér. saigner du nez"; təḍuft = tash. taḍuṭṭ $\sqrt{ḍhh}$[65]).

t/r əɣtəs „couper" ~ əɣrəs „égorger"; kətəffət „rester en traînard en arrière" ~ əkrəf „entraver";

f/s əkrəf „entraver" ~ əkrəs „nouer".

t/s əftəɣ „tendre (tapis)" ~ əfsər „étendre, déployer".

d/s əɣwəd „tailler (façonner)" ~ əɣwəs „tailler (enlever ce qu'il y a de trop)".

ḫ/s sunḫər „ronfler" (caus.) ~ sinsər „se moucher" (caus.).

g/n əfrəǵ „entourer d'une clôture" ~ əfrən „choisir" (cp. les ex. du § d).

ḍ/m ərhəḍ = ərhəm „expulser (matière fécale liquide)".

k/h kənykəny = hənyhəny „aller en tous sens en cherchant à voir" (cp. f/h).

(1) La réduplication de la dernière radicale aussi peut correspondre, semble-t-il, à une radicale non complétive, p.ex.: əǵməm „mettre qq'ch. dans la bouche pour la cracher ensuite" ~ əǵməḍ „sortir".

f) Alternance de w, y avec *h[66]).

Le phénomène des radicales complétives différentes étoffant une même racine bilitère ou trilitère peut évidemment être interprété comme une espèce d'alternance entre les radicales complétives elles-mêmes. Parmi ces alternances celle entre w, y d'une part et *h de l'autre accupent une place particulièrement importante, ce qui s'explique peut-être par le fait que *h soit plus souvent que les autres en réalité une radicale primitive (grâce à son origine préberbère multiple).

Nous faisons ici abstraction du changement possible de *h > w, y par assimi-

64) Cf. notre: A propos de l'origine de h touareg, p. 21 ss.
65) Cf. ibidem.
66) Cf. ibidem, pp. 17-21.

lation (v. D.2.a(4) et b(5)), du remplacement de w,y finaux tombés par *h à cause d'une fausse interprétation (v. D.1.d(1)) et du remplacement régulier de *h final par w dans certains cas déterminés (v. D.2.d(4)). Restent alors quelques cas qui ne s'expliquent pas par des développements phonétiques et qui n'ont pas un caractère suffisamment régulier pour pouvoir passer pour récents, p.ex.:

əssâhät = mér. əssâyät „sept" (f.); täẓẓâhät = mér. täẓẓâyät „neuf" (f.); tähäṭṭuft = tĕyăṭṭuft „esp. de fourmi"; həkəkət √hkhkh.= həkyky „rire aux éclats"; zəggəzzi √gzdy „examiner attentivement" ~ agəẓ „garder, veiller sur" ~ gäẓẓäy „lever les regards vers".

äns √nsh „passer la nuit" ~ mänsäw „prendre le repas de soir"; əkəl √klh ~ mäkläw „prendre le repas de midi"; längät √lngh „porter sur le dos" ~ elängäw, teläng̃äwt „nuque (m.augm.)".

La comparaison avec d'autres dialectes berbères donne encore de nombreux ex.

g) Déplacement des radicales complétives vers la fin.

La majorité des racines contenant une radicale complétive, notamment w,y, *h, ont celle-ci à la dernière place. Comme le phénomène est particulièrement accusé dans des cj. déterminées (cj.III, V et toutes les cj. expressives), et qu'on peut établir un beau nombre de paires de mots apparentés ayant la radicale complétive l'un à la fin l'autre ailleurs - il devient vraisemblable que cet état de choses soit à attribuer à une tendance des radicales complétives de se déplacer vers la fin du mot. Voici une liste d'ex. en faveur de cette hypothèse:

əttəl √wtl „enrouler" ~ səmmətlw = təlwtəlw „bavarder (enrouler l'interlocuteur avec des paroles?)"; əẓẓəl „tendre" √wẓl ~ ăẓälăwẓälaw „petit rameau"; əffər „cacher" √wfr ~ afraw „plume; feuille"; iɣar:äqqar √ɣhr:hɣr „ê. sec, dur" ~ ăɣrum „croûte de pain".

əfəs √fhs = əfsu √fsh „ê. sauvé"; əfəl √fhl „quitter" ~ taflut √flh „porte"; əsər √shr „défaire" ~ sərənsərət √srh „ouvrir en déroulant entièrement"; əɣəh √ɣhz „creuser" ~ tăɣähut „petit vase pour manger", tăɣẓẓit „lit de vallée etc. etc." √ɣzh; səhəḍ √hhḍ „souffler" ~ âḍu √hḍh „vent".

ahəl √hzl „courir" ~ ăhẓlu √zlh „course"; agəẓ „garder, surveiller" √hgẓ ~ zəġgəzzi √gzdy „examiner attentivement", ġäẓẓäy „lever les regards vers".

h) Alternance et déplacement combinés.

D'analyse encore plus difficile sont les cas où il y a à la fois alternance et déplacement des radicales complétives. Cependant même avec une extrême prudence il n'est guère possible d'écarter la parenté des mots suivants, établie déjà par le P. de Foucauld pour la plupart:

əqqən √wɣn „lier" ~ aɣan/iɣunân √ɣhn „corde"; əkəf √khf „ê. gonflé" ~ tăkuffe/tikuffawîn „mousse; écume", səkkəffət (= səkkəfkəf) √kfh „mousser; écu=

mer", ikfay „ê. frais (lait)"; ăwl √whl „tourner" ~ wäläy „faire retour au propriétaire (objet volé etc.)"; əffər √wfr „cacher" ~ afər/ifərrän √frr „pan (de vêtement)"; agəẓ √hgẓ „garder; surveiller" ~ g̣äẓẓäy „lever les regards vers".

iɣar:äqqar √ɣhr:hɣr „ê. sec, dur" ~ ăɣrum „croûte de pain"; ämmät √hmt (v. cj.IV.app.) „mourir", inf. et n.act.abstr. tămv̆ttant; əkkəs √wks „ôter" ~ əksəl „enlever (des parcelles)".

j) t et n substitutionnels.

(1) Pour une raison inconnue *h final tombé se remplace déjà en protoberbère, dans certaines formes strictement définies, par t (pour le détail v. D.2.d(3)). Ce phénomène est comparable à celui des n.act. égyptiens d'aspect féminin, mais de genre masculin, dérivés de verbes à dernière radicale semivoyelle. En éthiopien moderne aussi le t est connu comme remplaçant d'une ancienne laryngale ou semivoyelle[67]).

(2) Dans les thèmes à répétition complète n se substitue généralement à *h, dernière radicale, dans la première moitié du thème. Il correspond alors à t final dans la seconde moitié conformément au paragraphe précédent (v. D.2.c(3)). Pour n des géminées dissimilées, v. § m.

(3) w aussi paraît avoir dans certains cas un caractère substitutionnel, remplaçant *h final (v. D.2.d(4)).

(4) En revanche *h lui-même est peut-être à regarder comme le remplaçant de w initial dans les cas énumérés sous D.1.d(3.b).

k) Racines quadrilitères à dernière radicale *h complétive.

Il semble inévitable d'admettre que la majorité des racines quadrilitères à radicale finale faible sont dérivées de racines trilitères par adjonction de cette radicale. On arrive à cette conclusion, non seulement à cause de certains rapprochements possibles, mais aussi parce que les quadrilitères à finale faible sont largement en surnombre et à certaines cj. expressives même pratiquement seuls existants (cj.X, XI, XVI). Les verbes quadrilitères n'existent que hors des cj.I et II et ont donc tous normalement *h final substitué par t. La finale faible des quadrilitères a ainsi de manière beaucoup plus claire que celle des trilitères l'aspect secondaire. Cf. § d.

l) Racines quadrilitères à première radicale préfixée.

Les quadrilitères se distinguent en outre des trilitères en étant clairement dans beaucoup de cas créés à partir de trilitères par préfixation d'une radicale. En apparence la radicale ajoutée peut être n'importe quelle consonne, cependant

67) Cf. d'une part Gardiner, § 299, sur les inf. à dés.f. -t devenus m. - d'autre part M. Cohen: Traité de langue amharique, p. 241, etc. En outre pour des cas sporadiques en arabe: Fleisch Ar.Cl., p. 90-91.

on constate que dans la majorité des cas elle est une "occlusive" (y compris f et ɣ) non emphatique ou h. Il faut faire attention que h initial peut être une radicale initiale de trilitère, disparue dans certaines conjugaisons et conservée dans d'autres. On doit également tenir compte de la possibilité qu'on ait affaire à un véritable verbe composé (v. VI.J).

Voici une liste des quadrilitères touaregs comportant le plus probablement une radicale préfixée, pour la plupart signalés par CF déjà:

(1) b préfixé: bärwäy „ê. bouleversé pêle-mêle" (< ərwy „mêler, ê. mêlé"); bənyny „rendre un son clair et argentin" (< näynäy „résonner (cloche)"); bərəẓrəẓ „av. la peau qui forme un grand nombre de plis de graisse" (~ ärẓ „briser", ärräẓẓ „ê. brisé" √rẓḥ); bərəhrəh „dégringoler" et bərəzzət „s'ébouler" (< ruhu „dégringoler" √rzh); ăbăykôr „chien de mauvaise race" ~ ăykar √hykr „chienneau".

(2) f préfixé: fuñhər „av. la narine coupée" (~ teñhärt √nzr „narine"); efêsv̆k „dent de fourche" (~ isək „corne"); ăfâskar „petite tige en forme d'olive allongée" (~ êskär „ongle; griffe").

(3) d préfixé: ədrəɣ „orner de cuivre", dâroɣ „laiton", mədərwəɣ „briller d'un beau jaune" (~ irwaɣ √rwɣ:hrɣ „ê. jaune"); dv̆rfu „ê. affranchi" (~ surəf (caus.) „enjamber; pardonner", nurəf (réfl.) „ê. victime d'une inégalité de traitement"); dukəl „ê. usé à la plante du pied" (~ kukəl, mér. akəl „fouler"); dukkəl „ê. rassemblé" (~ kəlwkəlw „ramasser hâtivement çà et là" et pass.).

(4) t préfixé: mətərwy „ê. dans un mélange complet" (< ərwy „mêler, ê. mêlé"); ătv̆lkas = ătv̆klas „esp. de courge" (< əlkas „calebasse de violon, préparé d'un ătv̆lkas" (cp. etăkäl „esp. de courge")); ătăkôr „noeud, bouton (à l'extrémité de qq'ch)" (~ kurət „ê. enroulé sur soi-même", ăkärkor, tăkärkort „crâne", tăkrîkra „balle"); təɣirət „ê. desséché et durci (sol argileux)", atɣər = etäɣrän „sol argileux plat" (~ iɣar:äqqar √ɣhr:hɣr „ê. sec, dur"); ətrəğ „lâcher librement" (~ ərəğ √rhg „délivrer (de la mort)"; səttəfəl „déborder complètement" (~ əfəl √fhl „quitter"); səmmətəlləɣ „se lécher les lèvres" (~ əlləɣ √wlɣ „lécher").

Se souvenir du rôle substitutionnel que peut avoir t et qui explique peut-être même certains t initiaux.

(5) g préfixé: əğbət „couper" (~ əbət √bht „faire sauter en coupant"); əğbəẓ „presser dans la main fermée" (~ abəẓ „saisir à main fermée"); tv̆ğăfayt „coin abrité" (~ êfi „abri", efäy „lieu assez étendu boisé de grands arbres"); tağnut „puits peu profond", təğaynut „trou cylindrique étroit et peu profond" (~ ânu √hnh „puits"); ağlim „peau ouverte, tannée, assouplie, garnie de ses poils" (~ eläm „peau");

(6) k préfixé: əkrəf „entraver" (~ ərəf √rhf „ê. conduit en laisse", teffart „en=

trave"); tăkunkayt „gland du membre viril" (~ ənky „faire les mouvements de l'acte sexuel"); tăkîlsäwt „lourdeur de langue" (~ îləs/ilsawän „langue"); ăkuskum „bec d'oiseau" (~ ăskum „bâton crochu"); kusəm „ê. salé", ûksəm „natron" (~ têsəmt „sel"); kukəl „fouler" (cp. mér. akəl „id.").

(7) ɣ préfixé: aɣlam (Y) „chameau de selle" (~ aləm „chameau" ?); məɣənnən „discuter ensemble" (~ änn „dire", ənnən „épeler" ?).

(8) ḍ préfixé: ăḍvggâl „gendre" (~ taggalt √hwl „dot").

(9) r préfixé: ərbəẓ „presser en tous sens avec la main ouverte" (~ abəẓ „saisir à main fermée", cp. əġbəẓ); ərġəġ „charger qq'un comme une masse inerte" (~ ġaġġ √ggh pour √ghh „charger"); mərəqqəd „ê. brûlé (aliment)" (~ əqqəd √wɣd „brûler").

(10) s préfixé: säwsäɣ „ê. transparent" (~ əssəɣ √wsɣ „briller").

(11) ž préfixé: žämläl „ê. pie, à robe semée de petites taches" (~ imlal „ê. blanc", muləs „av. du blanc à la face", mulət „av. une liste").

(12) ẓ préfixé: məẓənkər „se lever de tous côtés avec violence (bruit)" (~ ənkər „se lever").

(13) h (ḫ) préfixé: məhəhwər „chercher réciproquement à se précéder" (< əhwər √zwr „précéder"); məhəndw „n'av. pas l'esprit bien d'aplomb" (~ əndw „former son beurre (lait), souffler démesurément et au point d'en être agité tout entier"); məhənḍw „ê. dispersé" (< ənḍw „jeter, ê. jeté"); məhənḍər „ê. réc. en colère l'un contre l'autre" (< ənḍər „sauter vivement de sa place"); məhərwy „ê. éparpillé" (< ərwy „mêler, ê. mêlé", cp. bärwäy, mətərwy); huñhər „éprouver du dégout pour, mér. saigner du nez" (~ teñhärt „narine", cp. fuñhər).

(14) l préfixé: elämmäse „terre chaude sous un brasier" (~ temse „feu" ?).

m) Trilitères à une géminée dissimilée à l'aide de n.

Un nombre important de quadrilitères ont la 3" n. Il faut probablement y voir le résultat de la dissimilation d'une géminée selon C.1.b(7) dans la majorité des cas, en raison de la claire prépondérance de cette formation parmi les quadrilitères qui n'appartiennent pas à d'autres types déterminés. Il s'agit donc en réalité de trilitères à 2" géminée appartenant à la cj.VI en ce qui concerne les verbes. Mais évidemment on ne peut pas exclure que n soit dans quelques cas une radicale primitive.

n) Racines quadrilitères à réduplication ou répétition.

Les racines quadrilitères qui n'appartiennent pas aux §§ précédents, sont en grande partie issus de trilitères par réduplication de la dernière radicale (v. § c) ou bien de bilitères préberbères par répétition complète. Ces derniers, connus partout en chamito-sémitique[68]), constituent une cj. à part sans doute fort

68) Cp. Fleisch Ar.Cl., p. 130-131.

ancienne (cj.VIII). Ils ont en berbère comme pendant des trilitères à répétition com= plète (cj.VII), qui cependant paraissent représenter une innovation berbère.

Il faut donc en effet se poser la question s'il existe des quadrilitères vrai= ment primitifs, question à laquelle il n'est pas possible de donner actuellement de réponse définitive. Se rappeler à ce sujet que beaucoup de quadrilitères n'ap= partenant pas aux groupes précités, peuvent être des emprunts, des composés fi= gés, ou bien des formations dénominales[69]).

o) Les quinquilitères.

Si l'on peut douter de l'existence de quadrilitères primitifs, il paraît à peu près sûr que des quinquilitères primitifs il n'en existe pas. Ceux qui ne sont pas des emprunts ou des composés figés (cp. VI.J) appartiennent apparemment aux groupes suivants (cf. cj.V.Intr.7-10):

Quadrilitères à 3" géminée et dissimilée (BvCvDDvF > BvCvnDvF), donc pro= prement cj.X.

Trilitères aux deux dernières radicales répétées (cj.IX).

Trilitères étoffés de deux radicales complétives (v. cj.V).

3) Vocalisation.

La racine consonantique des noms et des verbes n'est qu'une unité théorique sans existence autonome. Pour la transformer en une unité réelle, un "mot", le premier et le plus ancien moyen est de la faire épouser une autre unité également théorique, le vocalisme.

a) La définition d'un vocalisme (ou d'une vocalisation) ressemble à la défi= nition de la racine et peut être ainsi formulée: suite invariable de tim= bres vocaliques intraradicaux. On a l'habitude de dire que le vocalisme vocalise la racine.

L'allongement vocalique est donc un morphème ajouté au thème (entièrement comme la réduplication ou gémination d'une radicale etc.) et ne fait pas partie du vocalisme. Les voyelles éventuelles avant la première ou après la dernière radicale n'y appartiennent pas non plus.

b) On appelle thème (ou schème) l'ensemble de la racine et d'une vocalisation donnée. Primitivement, et parfois encore dans la langue actuelle, un thème pou= vait à lui seul constituer un mot, p.ex. les noms sg.m. dépourvus de préfixe d'état (soit dîrân „souhait", abstraction faite de l'allongement des voy.) ou les impératifs de certaines conjugaisons (soit yäwän „rassasie-toi" cj.III). Normale= ment il faut encore y ajouter des affixes divers pour obtenir un mot vivant.

c) Certains préfixes sont tellement anciens qu'ils ont assumé le rôle de radicales,

69) J.H. Greenberg, op.cit. note 58, p. 178, note 13, constate pour le sémitique que: „it would seem that no single quadriconsonantal root can be referred with certainty to Proto-Semitic."

notamment ceux du chapître VI.G (M, S, T). Les voyelles qui les suivent sont donc à considérer comme appartenant à la vocalisation[70]). On parle dans ce cas de thèmes dérivés par rapport aux thèmes simples du paragraphe précédent.

De façon analogue il faut considérer comme dérivés dans un autre sens les thèmes qui comportent la répétition, réduplication (gémination) de radicales ou l'allongement de voyelles.

Par contre les affixes personnels de la conjugaison verbale et les suffixes féminins des noms n'appartiennent pas au thème, ne sont pas une sorte d'élargissement de la racine, et sont le cas échéant munis de voyelles qui n'appartiennent pas au vocalisme.

d) Puisque la langue préberbère ne tolérait vraisemblablement pas les groupes consonantiques (v. § 4.a), il faut normalement au moins deux voyelles pour constituer un vocalisme, les racines trilitères représentant un minimum à peu près absolu. En effet nous avons l'impression que tous les vocalismes n'ont que deux places variables, les vocalismes plurivocaliques n'étant que des élargissements des vocalismes bivocaliques.

Compte tenu des définitions ci-dessus il n'y a donc pas lieu de se faire des illusions sur l'importance du nombre des vocalismes primitivement possibles. Ils étaient précisément au nombre de neuf:

a - a	i - a	u - a
a - i	i - i	u - i
a - u	i - u	u - u

Il est même vraisemblable que deux de ces vocalismes ne soient pas primitifs (cf. ch.IV.C et VI.C): i - u et u - i.

(1) Puisque, en conséquence de la création de groupes consonantiques la première voyelle du thème, la voyelle pénultième, tombe le cas échéant, c'est souvent la dernière voyelle qui caractérise dans la langue actuelle le thème. Nous l'appelons pour cette raison la voyelle caractéristique.

e) Les quadrilitères et quinquilitères se sont conformés à ce tableau de la manière suivante, semble-t-il: Les deux voyelles du vocalisme trilitère deviennent la première et la dernière voyelle du plurilitère, et l'on intercale entre elles, au nombre nécessaire, des voyelles qui ne sont que le reflet de l'une des voyelles principales.

Les quadrilitères, dont les 2" et 3" ont normalement plus tard formé groupe, ne conservent donc aujourd'hui que les voyelles principales. Comparer p.ex. le parfait de la cj.III.A *BiCaD, B *BiCDaF (< **BiCaDaF) avec celui apparenté

70) Cp. Fleisch Ar.Cl., p. 80.

de la cj.V *BiCaDFaG (< **BiCaDaFaG), cj.XVII *BuCūDuF/BiCāDaF. Il y a reflet de la dernière voyelle.

Le nombre des vocalisations possibles était donc le même pour les plurili= tères que pour les trilitères.

(1) Quand la dernière voyelle est longue, la (les) voyelle(s) intercalée(s) reflète(nt) normalement la première. On peut vraisemblablement y voir une indication sur l'âge relatif de cette stabilisation vocalique des plurilitères. P.ex.: ăkərhwaḍ < *ā-kirihwāḍ (F.VII.C.1) „chiffon", ăkäsayim < *ā-kasāyīm (F.XVIII.C.1).

f) Le sens fondamental du mot restait lié à la racine consonantique seule. La vo= calisation n'y ajoutait qu'une nuance sémantique à même tître qu'un affixe per= sonnel ou modal etc. - bref elle ne jouait et ne joue qu'un rôle grammatical.

g) Il faut imaginer une période où toutes les vocalisations possibles se combinaient librement avec n'importe quelle racine selon le besoin du locuteur. Si elle a ja= mais eu d'existence réelle, cette période est aujourd'hui fort éloignée, la voca= lisation étant sans doute le plus ancien - et donc le moins vivant - de tous les instruments morphologiques. Par conséquent il est extrêmement difficile de sai= sir aujourd'hui la nuance sémantique qui se rattache à chaque vocalisme, et ac= tuellement nous sommes seulement au début de cette analyse[71]).

h) On peut cependant indiquer quelques principes dont une future théorie ne semble pas pouvoir se dispenser:

(1) Les voyelles longues sont secondaires. Ce fait résulte de l'analyse des formes sémitiques, p.ex. les noms à vocalisme a-i ou a-u, qui donnent sans allongement vocalique des adjectifs et des thèmes verbaux (pf. de vb. de quali= té) - avec allongement de la voy.carac. des adjectifs et des n.act. - avec allon= gement de la voy.pén. des adjectifs de caractère participial (actif), p.ex.: ar. εağil = εağîl = εağul = εağûl = εâğil „rapide" (avec différence sémantique pra= tiquement insensible), adj. des vb. εağila = εağula „ê. rapide, aller rapidement, se hâter"; ou encore: imp. 'uḫruğ (< *ḫurug) „sors!", n.act. ḫurûğ.

Avant de pouvoir déterminer le sens de la vocalisation elle-même il faut donc essayer de déterminer la nuance sémantique apportée par l'allongement voca= lique[72]).

71) En réalité il faut évidemment envisager une période encore plus primitive où les vocalismes n'é= taient pas encore des morphèmes indépendants mais faisaient partie de la racine elle-même. On croit no= tamment déceler des survivances de cet état dans les ainsidits „noms primitifs" bilitères et trilitères à voyelle unique du sémitique, et n'ayant pas développé des vocalisations multiples. Dans une étude récente de I.M. Diakonoff: Problems of Root Structure in Proto-Semitic, Proceedings of the Colloquium on Hami= to-Semitic Comparative Linguistics (London 1971) l'auteur préconise pour les „noms primitifs" un système vocalique comptant 2 voyelles (a et i avec une variante u) et 7 sonantes (l, r, n, m, ', w, y) capables de se vocaliser et de servir de centre de syllabe si elles ne sont pas en contact avec une des 2 voyelles. - Le berbère n'est pas susceptible de contribuer beaucoup à cette analyse, étant donné qu'il ne paraît con= server qu'un nombre tout à fait négligeable de noms univocaliques (bilitères), cp. IV. L.

(2) La période de la stabilisation des vocalismes est à situer dans le temps avant la création des formes verbales. - La conséquence de cette règle est que le sens des vocalismes primitifs ne peut être défini en termes strictement verbaux. Il faut chercher des définitions qui épou= sent une interprétation à la fois nominale et verbale, ou plutôt ni nominale ni verbale exclusivement[73]).

(3) Quant à l'allongement vocalique et la création des groupes consonantiques, ces événements se situent probablement après la création des formes verbales.

(a) Le sémitique ne connaît pas de formes verbales à allongement de la voy.carac. [74]). Le berbère a fait une innovation en ce domaine, créant d'une part les impf./pf. des cj.II et IV, d'autre part les impf.int. à préf. T et allongement de la voy. carac.

(b) Et le sémitique et le berbère connaissent des formes verbales à voy.pén. allon= gée. Le sens assez perspicace de cet allongement dans les formes verbales (mais moins dans les noms) paraît en indiquer une origine ou un réemploi ver= bal.

j) Le principe énoncé au § h(2) est malheureusement difficile à suivre au début de l'analyse parce qu'il semble que ce soient les formes verbales qui sont le plus perspicaces quant au sens de la vocalisation. C'est pourquoi nous avons préféré réunir au chapître VI.C presque tout ce qu'on peut en dire.

4) <u>La structure syllabique.</u>

a) L'analyse des langues chamito-sémitiques rend vraisemblable qu'il y a eu une période préchamito-sémitique caractérisée par l'absence totale de groupes conso= nantiques et de géminées (consonnes longues). La structure syllabique était alors BvCvDvF(v?) etc., toutes les consonnes étant séparées de voyelles et avec ab= sence de voyelles extraradicales pour autant que nous pouvons en juger. Les ar= guments qui nous mènent à cette conclusion peuvent être ainsi résumés:

(1) Le berbère et le sémitique connus possèdent deux types de quadrilitères (y com= pris les trilitères à 2" géminée), l'un avec groupe des 2" et 3" radicales (ou une géminée), l'autre avec une voyelle primitivement longue entre les deux com=

---

72) Une voie à suivre a été esquissée pour le sémitique par Fleisch Ar.Cl., pp. 49-74, qui estime que l'allongement de la voy.carac. marque primitivement l'augmentation d'expressivité inhérente à l'intensif-augmentatif et au diminutif-péjoratif. Son exposé donne aussi des indications sur la valeur possible de cer= taines vocalisations, abstraction faite des allongements. - On note que le berbère et le sémitique concor= dent dans une large préférence pour les thèmes à voy.carac. longue (rythme ïambique, cp. op.cit., p. 63).

73) Cp. Brockelmann: Grundriss I § 114.

74) Sauf, paraît-il, dans des cas de formes verbales substantivées telles quelles, p.ex.: <u>Yabrûdu</u> NP de village en Syrie, <u>yaɛqûb</u> „perdrix mâle" (cf. Fleisch Ar.Cl., p. 53 et p. 81).

posants du groupe (ou de la géminée) (cf. cj.XVII.Intr.4). Il est préférable de supposer que la voyelle longue du dernier type représente l'allongement d'une voyelle brève déjà existante, mais tombée plus tard dans le premier type - au lieu de parler d'une nouvelle voyelle insérée.

(2) Le sémitique connaît des impératifs du type BvCvD en regard d'imparfaits de type yvBCvD. Puisque tout porte à croire qu'ils sont formés tous les deux sur le même thème, la conclusion s'impose que l'impf. berbère aussi bien que sémitique, présente la contraction de **yvBvCvD, traité au point de vue syllabique comme les quadrilitères du § (1). En effet à cet impf. de la cj.I berbère correspond encore dans les deux groupes de langues un impf. avec voyelle primitivement longue entre les deux composants du groupe, yvBv̄CvD (cj.XII.A).

(3) Le sémitique possède des noms de type BvCDu, le berbère des noms de type aBCvD. Il est probable que dans les deux cas la chute d'une voyelle intraradicale a été rendue possible par l'adjonction d'un affixe, en sémitique la désinence casuelle, en berbère le préfixe d'état. En berbère cette chute vocalique est même assez récente et n'atteint en touareg que <u>*ĭ</u> et <u>*ŭ</u> anciens, pas <u>*ă</u>[75]).

b) Il s'ensuit que la différence d'aspect qu'ont dans la langue actuelle et en protoberbère la gémination de la dernière et la gémination de l'avant-dernière radicale (BvCvC, BvCDvD contre BvCCvD), doit être secondaire. A un certain stade préchamito-sémitique elles ont dû avoir la même apparence: Deux consonnes brèves identiques séparées d'une voyelle (**BvCvC, BvCvDvD, BvCvCvD).

c) Comme nous l'avons constaté, deux espèces d'allongement vocalique appartiennent déjà au chamito-sémitique commun: L'allongement de la voy.carac. (all. de contraste, v. E.1.a) et l'allongement de la voy.pén. (all. expressif, v. E.1.b). Les voyelles longues qui en résultaient ont échappé à la suppression lors de la création des groupes consonantiques. Puisque les voyelles atteintes par l'allongement ont dû exister lors de l'entrée en vigueur de l'allongement, on peut en conclure que l'allongement vocalique comme la réduplication des consonnes est à situer dans le temps avant la contraction syllabique.

d) Nous pouvons donc établir une période préchamito-sémitique de contraction

---

75) Le sémitique présente des thèmes nominaux qui constituent un sérieux argument contre cette théorie, soit tous les noms à 2 voy. brèves comme ar. <u>kasal^{un}</u> „fait d'être las", <u>kutub^{un}</u> „livres", <u>ɛağil^{un}</u> = <u>ɛağul^{un}</u> „rapide". Ces formes ne sont guère récentes. On a l'impression que la voy.carac. a résisté à la suppression à cause de son importance comme marque de la forme, sauf dans des formes de valeur définie comme <u>katb^{un}</u> „fait d'écrire" (infinitif transitif et noms primitifs). - Des auteurs comme Barth et Brockelmann admettent qu'au moins la majorité des noms à groupe consonantique (sauf quelques noms „primitifs") sont dus à la contraction de noms avec deux voyelles brèves. Mais les arguments d'ordre accentuel qu'allègue Brockelmann (Grundriss I § 42d et §§ 123-125) pour expliquer la conservation ou la chute de la dernière voy. ne réussissent pas à convaincre. H. Fleisch: Traité de philologie arabe (1961) considère (vaguement?) certains monosyllabes comme primitifs (§ 77d), la plupart (?) comme des dissyllabes contractés (§ 33f. ss.), sans oser se lancer dans des explications d'ordre accentuel.

syllabique, constituant la dernière grande acquisition avant le stade proprement protochamito-sémitique, directement accessible par la comparaison des protolangues des quatre groupes (protoberbère, protosémitique etc.).

Il faut se rendre compte que les groupes consonantiques et les géminées qui résultaient de cette contraction syllabique, se placent probablement tous à l'intérieur des formes déjà existantes (pas à la fin ni au début), soit: Les quadrilitères et quinquilitères (BvCDvF, BvCvDFvG), y compris les trilitères et quadrilitères géminés (BvCCvD, BvCvDDvF) et les dérivés à préfixe M, S, T (mvBCvD etc.) - ainsi que l'impf. des trilitères (yvBCvD).

(1) Les voyelles longues n'ont pas subi de suppression, nous l'avons dit (BvCv̄DvF, yvBv̄CvD etc.).

(2) Certaines formes se révèlent comme étant récentes parce qu'elles ont des voyelles brèves non supprimées. Il s'agit notamment de l'impf.int. et de certains dérivés de la cj.III (itâBäCâD, caus.pf. isBäCäD, réfl. imBəCəD, pass. yättwəBəCəD) et des noms à voy.pén. ä < *ă (F.III eBäCäD etc.). En ce qui concerne la cj.III la raison peut en être qu'elle est primitivement quadrilitère (v. cj.III. Intr.9).

(3) Il est clair que les quinquilitères comportent deux possibilités de contraction: BvCvDFvG et BvCDvFvG. Il n'est pas sûr que la dernière alternative ait été exploitée sauf dans les quinquilitères éventuels à allongement expressif (p.ex. T bərẓutət „se lever précipitamment") où la voy.pén. longue ne pouvait pas tomber.

Précisément le berbère paraît cependant indiquer qu'il y avait aussi des formations analogues à voy.pén. brève, notamment avec 2'' géminée, p.ex. ăhv̈llv̈moy „scinque" (v. IV.F.2.a).

(4) Les sexilitères, s'il y en avait (p.ex. des dérivés à préf. M, S, T) devaient évidemment acquérir la structure BvCDvFGvH.

(5) Les noms féminins à désinence t avaient probablement un groupe consonantique à la fin (dernière radicale + t) dès l'origine. Du moins il n'a pas été possible de démontrer l'existance d'une voyelle protoberbère devant le suffixe, et comme on le sait, le sémitique a les deux variantes t et at de cette désinence, apparemment également primitives. Ce groupe final est en réalité contraire aux règles énoncées ci-dessus.

e) D'après ce que nous avons dit ci-dessus, nous pouvons définir la contraction syllabique comme une loi de *suppression de chaque deuxième voyelle, à condition qu'elle soit brève, en comptant à partir de la fin du thème*. Echappent à la suppression la voyelle après la première consonne en comptant à partir de la fin et les voyelles longues. Au lieu d'une voyelle longue, on supprime si possible, la voyelle brève après elle en comptant à partir de la fin.

Le protoberbère devait donc posséder déjà la structure syllabique que nous connaissons comme essentiellement chamito-sémitique: Absence de groupes con= sonantiques de plus de deux membres; alternance de syllabes brèves et longues, ces dernières étant ou bien des syllabes ouvertes sur voyelle longue ou des syl= labes fermées.

f) Certains groupes consonantiques des langues chamito-sémitiques actuelles doivent nécessairement être récents, datant d'après la séparation des quatre groupes prin= cipaux. Tels seront les groupes finaux des noms monosyllabiques sémitiques (type BvCDu), conditionnés par la présence des suffixes casuels. En berbère il s'agi= ra notamment:

(1) Du groupe consonantique dans les parfaits trilitères de type *yuBCaD, le pf. à préfixe étant une innovation berbère.

(2) Des groupes dus à la chute d'une voyelle *ĭ,ŭ au début ou à la fin des mots, p.ex.: akrin (impf. 3.m.pl. de yakər, cj.I.A.3), iblənkəs (3.m.sg. de bələnkəs, cj.V), amɣar < *ā-miɣār (F.VII). Ces groupes, on le constate, sont souvent ab= sents dans d'autres formes du même mot.

(3) Des groupes triconsonantiques dus à la chute d'une voy. *ĭ,ŭ auprès d'une se= mivoyelle ou de ẖ (évt. ḫ̱) (v. A.4).

G. La versification [76]).

Les Touaregs sont un peuple de poètes. Presque n'importe lequel d'entre eux est capable de faire quelques vers. On en cite dans les conversations, dans les réunions nombreuses, et surtout dans les ăhâl (réunion galante de jeunesse). C'est un passe-temps des plus recherchés de la nation. Les luttes poétiques sont fréquentes, au sujet de guerres et de disputes ou comme expression de la taquinerie traditionnelle entre cousins etc.

A toute époque, tout le monde sait bien qui sont actuellement les 2 ou 3 meilleurs poètes de la tribu, du pays etc. Leurs poésies sont récitées et chantées loin au delà de leur propre tribu et transmises aux deux ou trois générations après eux.

1) Structure des mètres.

a) Chaque poésie touarègue (təsâwit) est composée de vers (tăfirt) d'un mètre invariable et identique pour tous les vers. La composition de strophes d'un nombre déterminé de vers, à mètre divergent ou non, est inconnue.

b) Le rythme du mètre (ănĕya) réside dans une alternance fixe de syllabes longues et brèves. La métrique ne distingue donc que deux quantités [77]), bien que les voyelles métriquement longues paraissent de nouveau se diviser en deux quantités distinctes (v. A.3.f-g).

(1) Le nombre de syllabes est invariable pour chaque mètre.

(2) Toute syllabe fermée est longue.

---

76) La seule analyse de la versification touarègue est celle accomplie par CF: Poésies Touarègues I, pp. I-XXI. Dans la suite nous ne signalerons en principe que les divergences d'opinion.

77) Le P. de Foucauld paraît bien avoir compris ce principe fondamental, P.I., p. XIV: „Dans la versification on compte toutes les syllabes comme longues ou brèves..." Le désaccord entre nous porte sur la manière dont s'observe ce principe.

D'une part CF continue loc. cit. „... les moyennes recevant la quantité de longue ou de brève selon les besoins du rythme", alors qu'à notre avis chaque voyelle (syll.) a sa quantité fixe comme exposé ci-dessus. AB: Sur la métrique berbère, Comptes Rendus Sommaires des Séances de l'Inst. Fr. d'Anthropologie 6 (1952), p. 4-5 - établit ce principe comme une loi universelle, en écrivant: „Pour qu'une métrique soit quantitative, il faut que la langue soit elle-même quantitative et que la structure quantitative de la métrique réponde à la structure quantitative de la langue". Il s'ensuit que si nous avons prouvé que la métrique touarègue est quantitative, nous aurons prouvé par là que le touareg est une langue à structure quantitative. Nous devons écarter l'idée de CF que les irrégularités de mètre soient largement effacées en donnant aux voy. moyennes, et même aux voy. brèves (p. XV), la quantité demandée par le mètre. Nous concluons qu'en partie ces irrégularités subsistent grâce à des licences poétiques (v. 4.a), et qu'en partie elles sont imaginaires, le mètre n'étant pas comme l'a supposé CF.

D'autre part CF ne paraît avoir compris ni que toutes les syllabes fermées sont longues, ni que la limite syllabique ne coïncide pas avec la limite de mot (v. 2.e). Il est seulement sur le point de deviner la vérité lorsqu'il dit (p. XIV): „Les sons-voyelles suivis de deux consonnes ou d'une consonne redoublée sont, semble-t-il, comptés habituellement comme longs". C'est au moins l'impression qu'on gagne du fait qu'il traîte comme brèves les syllabes finales du mètre sĕyĕnin si elles se terminent sur ə (bref) + consonne (p. XVII). En considérant des syllabes semblables comme longues on obtient de telles simplifications, de telles réductions des irrégularités, qu'il devient impossible d'en contester le bien-fondé.

(3) Toute syllabe ouverte en ə,ä est brève.

(4) Dans les autres syllabes ouvertes chaque catégorie de voyelles a sa valeur propre. En règle générale, les voyelles qui selon nos reconstructions proviennent de *ă,ĭ,ŭ sont métriquement brèves comme ə,ä - les autres longues. L'analyse des poésies fournit donc à la fois une confirmation et une précieuse correction de nos reconstructions des syllabes ouvertes.

(a) L'analyse que nous avons accomplie selon le principe ci-dessus montre que la notation de Foucauld a besoin d'une correction sur quatre points[78]:

Les a et e < *ă restent métriquement brefs, p.ex. dans: ăkăras, ăwĕtay, kăwän etc.

L'abrègement des voy. d'état libre sg. ă,ĕ en syllabe non accentuée ne se produit normalement pas en poésie si la voy. après la 1" est primitivement brève ou s'il s'agit d'un infinitif. P.ex.: akăras, esäbär, asîkəl (mais: ămâwaḍ, ăkâl, tĕġûhe).

Les voyelles variables des parfaits, notées (ultra)brèves par Foucauld, ă,ĭ, ŭ,ĕ,ŏ, au pf. simple positif, sont réellement longues a,i,u,e,o comme au pf. nég., bien qu'elles s'opposent aux voyelles surlongues du pf.int. Lire insa pour insă, yäqqim pour yäqqĭm etc.

Les voyelles initiales constantes de nom, notées (ultra)brèves par Foucauld ă,ĕ sont pour la plupart réellement longues a,e, bien qu'elles s'opposent aux voyelles surlongues d'autres noms de cette catégorie. Lire aḫ pour ăḫ, awâl pour ăwâl, eɣa pour ĕɣa etc.

(b) En établissant le nombre de syllabes il faut se souvenir de la règle de Foucauld concernant les semivoyelles w et y[79]:

Elles peuvent être vocaliques u et i (longs), p.ex.: i prép. du complément indirect, i préf.pers. de la 3.m.sg. des verbes.

Elles peuvent être consonantiques, ne constituant de syllabe qu'en combinaison avec une voyelle notée (aw, wa, iw, wi etc.), p.ex.: y prép. du compl.ind., y préf.pers. de la 3.m.sg. des vb. On note la possibilité d'obtenir des groupes triconsonantiques comme: a ykfa „quoi qu'il donne", wər-kay-yhe „il n'est pas dans toi" etc. (cf. A.4.b(1)).

Elles peuvent être consonantiques en renfermant un ə (bref) non noté par Foucauld (əw, wə, əy, yə). Ceci est normalement le cas pour les deux négations wər et wəla (wäla?).

(c) Il faut en outre tenir compte des règles d'élision et d'aphérèse de la section E.2.f.

78) Cp. p. 13: Avis important.

79) Cp. P.I., p. XV.

(5) Il est facile d'établir le mètre d'un rythme poétique déterminé, lorsqu'on s'est assuré d'abord que le nombre de syllabes est le même dans chaque vers. Une centaine de vers du même mètre suffit amplement, même si l'on n'est pas absolument sûr d'avoir noté avec ə,ä toutes les voyelles centrales. On note pour chaque vers toutes les syllabes fermées et toutes les syllabes ouvertes sur ə,ä en laissant provisoirement de côté les syllabes ouvertes sur d'autres voyelles. Puis on fait pour chaque syllabe la somme de chacune des deux catégories de syllabes. On est alors sûr de trouver une répartition très nette de syllabes longues et brèves. Ainsi pour les premiers 100 vers de mètre sĕyĕnin dans le recueil de Foucauld on trouve le bilan suivant:

Syllabe fermée:	51	57	4	63	53	4	63	71	81
Syllabe ouverte en ə,ä:	6	3	63	4	1	72	1	-	-

Il ressort clairement que les 3.ème et 6.ème syllabes sont normalement brèves. Le mètre sĕyĕnin normal est par conséquent:

— — ᵕ — — ᵕ — — —

(a) En même temps il devient clair que le mètre n'est pas rigoureusement observé. On peut de loin en loin se permettre de placer une syllabe brève au lieu d'une longue et inversement (cf. licences poétiques § 4.a).

(6) Un examen de tous les mètres que nous connaissons, qu'ils soient du Hoggar ou des régions méridionales, paraît confirmer qu'une suite de 2 syllabes brèves (ᵕ ᵕ) est impossible dans la versification touarègue, sinon par licence de quantité (v. § 4.a(1.g)).

(7) Puisque tous les mots touaregs se terminent nécessairement sur une consonne ou sur une voyelle pleine, la dernière syllabe de chaque vers est automatiquement longue.

(8) Nous allons provisoirement assumer que la division en pieds, prévue au § 2.a, est déjà réalisée, afin de pouvoir donner dès maintenant quelques exemples de chacun des mètres notés par Foucauld dans son recueil de Poésies Touarègues I-II. Ils sont donnés avec les longueurs vocaliques qui ressortent de nos analyses personnelles des syllabes ouvertes. Les hiatus conservés sont marqués de '_. L'absence de '_ indique que la voyelle finale du mot devant l'hiatus s'élide. Les numéros sont ceux du recueil de Foucauld. L'accentuation est marquée selon les principes de la sect. B. Les sigles A et B et les signes d'accent sont ceux prévus par le § 2.a.

c) Liste de mètres poétiques.

(1) sĕyĕnin: — — I ᵕ — I — ᵕ — I — — (9 syllabes).

(no. 218): ənḍ-éhọ̆d ə́nsiɣ d-ăsúf-ənnît BB

dắɣ mân näsîdarän ás-ənnît AB

	as d-əmmäräy tamăhárt-ənnît	BB
	nəkyất-tät, îdwâl ăsâmú-nnît	BA
	tədwän sər-î-d[d] ət-tədv̆zzá-nnît.	BA
(no. 15):	túḍa tăhat, təzhätäl təfg̈e	AA
	iswăl d-əs ăwməksəs, êd írn-ê	BA
	yewăq-qän-în ăwknət ar tímme.	BA
(no. 24):	ê taḫăribt, sărhŏw e-dd-íqqəl	AA
	wə-tt-é-kkəsin bv̆lúyv̆n d-áẑẑər	BA
	á 'ikka əmis ɣâbbäräq-q s-áḍər	AA
	iṭṭâf ăfus wâräɣ eg̈ăndäl.	BA
(no. 41):	əlɣâləm, às ĭkfa ăẓîr-ən-fâd	BB
	iẓîrän, íg̈-âsnät úrru fád	BB
	ənta əzzv̆kȧ n-g̈ănət à 'iḫmâd:	BB
	ig̈â kärâḍ əẓẓədän, yùdâd	BA
	iḍâkkär əlmv̆zwv̀dän, îẓẓâd.	BA
(no. 201):	àhən-dîn as əd-fäläɣ tv̆lla,	AA
	sâwât ăhâl y-əlẑv̆mât, nəgla,	AA
	änûläfăn mân, närîg̈àg̈a,	BA
	hund ámăkȧ n-tămsĕy àn nulâ	BB
	ig̈râwän âḍu yämîsärɣȧ.	BB
	əntâttär à fúll näyäɣ tà nrâ,	BA
	d-innîn wər-ămmuɣ d-ăsuf sîräɣ.	BA

(a) Structure: Le vers sĕyĕnin a neuf syllabes. Les 3.ème et 6.ème sont réguli= èrement brèves[80]).

La dernière syllabe est traînée (v. § 2.b) si elle contient une voyelle longue. Si sa voyelle est brève (ə, ä, ă, ĕ, v. no. 24), c'est l'avant-dernière qui reçoit le traînement, que sa voyelle soit brève ou longue, soit:

nəkyät-tät, idwâl ăsâmu-nnîît	(no. 218)
a 'ikka əmis ɣâbbäräq-q s-aaḍər	(no. 24)
iṭṭâf ăfus wâräɣ eg̈äändäl	(no. 24)

(b) Le mètre sĕyĕnin est de loin le plus fréquent dans le recueil de Foucauld. On ne sait pas s'il est toujours aussi populaire de nos jours. Il est originaire de l'Ahăggar (Hoggar) lui-même, dont il était à l'époque de Foucauld comme le rythme national. Date de création: vers 1820.

---

80) Selon CF la 1.ère syll. est également brève, la 9.ème brève ou longue (P.I., p. XVII). On ne sait pas exactement comment il arrive à ce résultat, mais cf. note 77.

(2) il-ânäɣ-yălla: – – I ᵕ̄ – – II – – I ᵕ – – (5 + 5 syllabes).

(TP. 163):	əssín âbâlän yûf-în ărəġġan.	BA
	asə́nnəkə̀lwi d-ămûkv̈n ə́m-mân.	BA
	kù hâs-tâġäġġid, irra áġləh, iġân;	AB
	ùr-inə́ḍḍw isəlsá-nnäk dăɣ éddam.	AA
(no. 2):	əqqâläɣ də̀ffər ġîtän n-ăməqqar	BA
	wa 'îkfän i n-tíṭ täqqòrät ắmyar,	BA
	s, ed íwät, ed-aġlin míddän áwal,	BA
	yäqqîm ắfus yànnûṭṭäf d-ămâwal.	BA
(no. 22):	əṭṭâsäɣ à hïy-íssərmäɣ ḗydi	BA
	itûhun táklit tewâɣät úlli:	BA
	näɣîl ămv̈́zzaɣ wa n-kə̀l-ălẹ́zi	BA
	a dd-íẑẑänän wadv̈́nki d-ămv̈́ɣri.	BA
(no. 205):	moḫámmv̈d, áwal yûf-âk ăsûsəm.	BA
	i n-tġûmäsîn n-à yässúfäl ûksv̈m	BA
	ifấl-käy i n-tắɣărà n-ĕɣîrdv̈m.	BA
(no. 57):	sîdi moḫámmv̈d, mûsa d-ănâba,	AA
	àbuḫv̈́lil, ma tə́nfa tərə́wla?	AA
	kəl-úlli tîməndun dắw ti-n-êsa.	BA
(TP. 191):	dâġġäl tə́ra 'at tùmas táfəġà	AA
	ùmasắn-âs ắr-səkyâḍ tûtv̈là.	AB
(TP. 178):	ə̀lḫîr wa mấllän, áḫ a t-yämûsän;	AB
	kudít ăba ắḫ, âmàn a yäẓîdän.	BA

(a) Structure: Le vers il-ânäɣ-yălla „Dieu nous possède" consiste en deux hémistiches de 5 syllabes chacun[81]).

Les deux hémistiches sont séparés par une césure.

La 3.ème syllabe de chaque hémistiche est régulièrement brève. Dans le premier hémistiche de chaque vers la brève n'est cependant observée que dans la moitié des cas (cf. § 4).

Dans chaque vers une des syllabes longues est traînée, que sa voyelle soit longue ou brève ə, ä, ă, ĕ. La place de la syllabe traînée varie librement; sic Foucauld qui donne l'ex.:

(no. 2): əqqââläɣ dəffər ġîtän n-ăməqqar
wa 'ikfän i n-tiṭ täqqôôrät ămyar.
s, ed iwät, ed-aglin middän awââl.
yäqqîm ăfus yännûṭṭääf d-ămâwal.

81) Selon CF P.I., p. XX: ᵕ–/ᵕᵕ–̆//ᵕ–/ᵕᵕ–̆.

(b) Le mètre il-ânäɣ-yă̆lla, à l'époque de Foucauld, était à peu près aussi fréquent que le häynäna, mais d'un emploi décroissant. Vers 1860 il aurait encore surpassé le sĕyĕnin en popularité. Originaire de l'Ažžər, il est plus ancien que le sĕyĕnin.

(3) häynäna: – – I – – I ᵕ – II – – I – – (6 + 4 syllabes).

(no. 249):	amv̌druy ădrăylal wá län sắymân,	BA
	wə-t-túse təla 'àd íga ihīlân!	BA
	hund múlud ə̀t-tăġûlmust ət-tắllân:	BA
	ilâss iməskənà, yuɣâr yunân,	BB
	âḍú-nnît əlmv̌sv̌k d-ə̈lɣùd əmdân,	BB
	tě́ydit d-əlwárdĕy éhŏḍ kắy-d-usân.	AB
(no. 130):	as ə́dd-yäffò, dăɣ əɣrəm ténässè,	BB
	ərríq-qän fûll əmnâs, ə̇rîɣ têkle;	BA
	amə́nḍər tí d-fälăɣ, hânät têle,	BA
	əzzâɣnät dằɣ təsâmə̀q dăw têhe.	BA
	ed é-yukàs əlhäm ġĭ̋ɣ tébäddè.	BB
	ad áwnäɣ wàn tắrik ĭknâ̋ têkle,	BA
	əbdâdän háġġän, nèwă̋y ténerè.	BB
(no. 246):	as nəṭkäl támădà tànn-ġv̌lmâmän,	BA
	närrûġräġ fûll əmis, wər-nəznắhläm,	BA
	näsîdäw tèkv̌́lilt ə̀d-məṭṭáwän	BA
	fúll mədray wí kkänîn ġîr mihîtän.	AA
	v̌́ttäw iġbâsän ĭkkân ihállän	AA
	yûf âẓrəf ə̀t-tăkúmbùt əd-ġîrän.	BA
	kv̌́nân ăgg-əlḫv̌bîb yûf ăyt-âdäm,	AA
	tiṭṭawîn tî n-ăhûnv̌̀ġ d-anârän.	AA
(no. 571):	iñh-âk-âk! àḫắmûk ắgg-ihv̌́mma!	BA
	kv̌rġá! u-kằy-izâhâġît yắlla!	BA
	ma hé-ġäɣ? tî n-wärân-în ad ígla!	BA

(a) Structure: Le vers häynäna consiste en 10 syllabes[82]).

La 5.ème syllabe est régulièrement brève.

Il y a une césure après la 6.ème syllabe.

La syllabe devant la césure (la 6.ème) est traînée, que sa voyelle soit longue ou brève ə, ä, ă, ĕ, p.ex.:

82) Selon CF P.I., p. XVIII: ᵕ–/ᵕ–/ᵕ–//–ᵕᵕ–, les 4 syllabes après la césure constituant un seul pied. Si l'on accepte les principes de division en pieds du § 2a(1) et (3.b!), cette opinion ne paraît plus soutenable.

(no. 130): as ədd-yäffo, dăɣ əəɣrəm tenässe,
ərriq-qän full əmnââs, ərîɣ têkle;
aməndər ti d-fäläăɣ hânät têle.

(b) Le mètre häynäna avait à l'époque de Foucauld le second rang en popularité. Originaire de l'Ažžər il daterait de peu avant 1900.

(4) ăhəlləl: – – I – ᵕ – I – – II – – I – ᵕ – I – – (7 + 7 syllabes).

(no. 20):	(ĕ)y ára n-âdäm amv̌nhuġ, yäɣĭlän wər-é-yämmăt	AB
ex. unique	yättîw abăräqqá-nnît, yäṭṭîwäl dăɣ əzzv̌ɣbät,	BA
	tîṭ təġmây tăžâžîbt näy, tamv̌ẓẓuk täfîräkkăt	AB
	kùd məss-înäɣ ila émi n-eré ywăr yäsîräqqăt	AB
	s áwal wá wərän-ínsir, ə̀dd-ĕ-təhrîy əlwv̌ḫlät.	AA
	tîkkâl tìdägäyyâtîn; târûtîn äsîhäḍnät,	AB
	ikâf d-əsnät əššîṭân, tamv̌qqint wə̀-tät-línät.	BA
	„kud hâkkäɣ hărät, tâttäq-q, mà dd-e-nə́qqəl əssáɣät?	BA
	tamv̌ddurt täzîzäġrăt, u-hi-təsdäd əlɣáwlät.	BA
	wərġiɣ wăššäräɣ, wərġiɣ túrna hì-täsînäkmät."	AB
	tässîkfär-t təla, s wərġiɣ tà dăɣ íṭṭäf əzzáwyät	BA
	tässîkfär-t tăẓûlí-nnît s issân as wə̀-tt-e-təffək;	BB
	yässîkfär-t hărät n-únfas, wà zv̌rnáh d-əs itâlläk.	BA
	e tt-é-ġməḍän èd-índər hùnd tăfrənkəna n-têhaq:	BA
	tâkäy-t ə̀lžv̌mât yäqqôr ihâ tamăhart trŭwät;	AA
	émi târrämän-t ġelhân, táwv̌kkè tähîġarăt.	AB
	iktâb ə́rrv̌sv̌m fúll-âs n-awà yġa dăɣ əddûnät:	BA
	yäṭṭîn báhŭw ad ímda, täṭṭîn dénnəġ-əs tîdət;	BA
	yäṭṭîn fərrəɣ ad ímda, täṭṭîn dénnəġ-əs múẓlät.	BA
	məss-înäɣ êdît ill-ê, wə̀-tt-ille á wər-yäddúbät.	BA
	aẓə̀ẓẓə́ydər a tt-ihân, táɣant à yäzîzäġrăt;	AB
	táhiwîn təɣv̌rd n-ə́lkum ìssəkn-înät əddûnät;	AA
	iktăb-âsän əlqórân, iktăb-âsän əssúnnät,	BA
	iġ-âsăn ənnv̌bîtän, iġânn-âsän: „uksáḍät!"	BA

(a) Structure: Le vers ăhəlləl („fait de chanter: allah allah allah, la ilâha illa allah") - ou ăhəlləl-əs-məssînäɣ - se compose de deux hémistiches de 7 syllabes chacun.

Les deux hémistiches sont séparés par une césure.

La 4.ème syllabe de chaque hémistiche est régulièrement brève.

On n'a pas d'indication de traînement d'une syllabe, mais il paraît probable qu'il y en ait (cf. § 2.b).

(b) L'ăhəlləl est un rythme ancien, tombé en désuétude vers 1860. Originaire de l'Ažžər, il ne servait que pour les poésies pieuses.

(c) Le mètre ăhəlləl est connu chez les Kəl-Dənnəg sous le nom de ăbălăngewa. Chez eux il sert pour tous les sujets.

(5) âliwän: – – I – – I – – II – – I – – I – – (6 + 6 syllabes).

(no. 515):	éhän wad(i), ás iġà, ĕššĭl n-erέy äġġîn;	AB
ex. unique	wa fúll itîmsənkâr əẓẓâġnät tísmitîn,	BB
	tíḍiḍîn usâmnät, míddän ġ̂n tínəɣmîn.	AB
	əẓẓâläɣ ás ənnìɣ wá full ìwa 'əklîɣ	BB
	ăbâbáh-in wá liɣ, yúr-i-d táɣant n-a rîɣ	BB
	äššêt-ma, 'áyv̀t-mà rîɣ-âkmät-tàn əmdân;	BB
	märáw ḍəḍwân a líɣ, nässûf əssín əttâm	BB
	áwa 'éhän n-ólbu dăɣ təfrân yäll-e ámsu;	AA
	wərġiɣ ibärâġän wv̀lá dăɣ ár n-úrru.	AA
	tabə̀lləqq-in n-ûrəɣ əkfîɣ-âwän-tät-în;	BB
	tərim tə̀whənəm-tät, tərim dăɣ tərtək-în.	AB
	ənḍ-éhŏḍ éhŏḍ wà s ällîlnät tmăkâtîn;	BA
	iwsâtän wí n-ḍiḍîn uhâẓän tisáwwîn.	BA
	hâḍäɣ-âm améqqar kùd nuhâẓ tisáwwîn;	AA
	nəɣlâb ə̀s-tăẓîdirt at túġär tídərɣîn.	BB
	adûbən ə̀m-mästállân wərġiɣ áa təhà:	BB
	yulâ d-ì n-sənnânän fùll irtââk ála.	BA
	adûbən ən-təmɣârîn yulâ d-ì n-tăláwwîn	BA
	miɣ îblis ìrġêhän iqqân tiẓăbâtîn.	BA

(a) Structure: Le vers âliwän „les oliviers" consiste en deux hémistiches de 6 syllabes chacun.

Les deux hémistiches sont séparés par une césure.

Toutes les syllabes de ce mètre sont régulièrement longues.

On n'a pas d'indication de traînement d'une syllabe, mais il paraît probable qu'il y en ait (cf. § 2.b).

Selon Foucauld, dans ce mètre la rime varie fréquemment.

(b) L'exemple unique offert par Foucauld est un chant de noces traditionnel très ancien, originaire de l'Ažžər.

(6) târe: – – I – ᵕ – I – – (7 syllabes).

(no. 516):	bismìllátän àr əssá	B
ex. unique	fùll yäll-îknäɣ as tədwa,	A
	s yäzzâr ísəm ən-yálla.	bA
	áhəl wâräɣ a kûttuɣ:	A
	hì-dd-e-təġrŭw a wəl-liɣ;	A
	zâññiɣ ûrəɣ-in zâkšiɣ;	A

wər-təzɣăššäm áñät-mà-s,	aB
təndâw teɣv́rit y-áña-s.	bA
taggắlt-ənnäm twâr ûnân,	bA
tîmsəknĭn-tät áyv̈t-mà-m:	aB
tàggalt-nắkmät ămûlas	A
ilwâyän märáw əmnâs.	bA
às təhmắlhämäl tətrit,	A
ínnă-dd əlfv̌žur „fv̌žrît",	A
úriɣ i-tắhuk támdit,	A
tắhuk ən-tăsəssêrut:	A
tännîfrän dắɣ äššêt-ma-s;	bA
ġíɣ-âs əlhv̈rir têle;	A
ġíɣ-âs ázäba n-tĕyne.	A
wər-riɣ énĕle n-fûdân,	A
nằk ässûfäɣ i n-sâkân	A
wà dd-irâẓẓän ihəbġân.	aB

(a) S t r u c t u r e: Le vers <u>târe</u> consiste en 7 syllabes.

La 4.ème syllabe est régulièrement brève, ce qui le rend identique à un hé=mistiche du mètre <u>ăhəlləl</u> (§ (4)).

On n'a pas d'indication de traînement d'une syllabe, mais il paraît probable qu'il y en ait (cf. § 2.b).

Selon Foucauld, dans ce mètre la rime varie souvent.

(b) L'exemple unique offert par Foucauld est un chant de noces traditionnel très an=cien, originaire de l'<u>Aẑẑər</u>.

(7) <u>ă z ă h ă l a ġ I</u>: — — — I — — — I — — — (9 syllabes).

(no. 1):	dûdv̈lla, dûdv̈lla, dûdv̈lla.	A
ex. unique	təgla tăhûri, təġmây ela,	A
	tóya mäddân-(ə)s tənɣ-în tâhăla;	A
	tässînkäs-âs-tän fădîmata,	A
	fădîmata wəlt-əlɣûdv̈la.	A
	dûdv̈lla, dûdv̈lla, dûdv̈lla.	A

(a) S t r u c t u r e: Le vers <u>ăzăhălaġ I</u> consiste en 9 syllabes.

Toutes les syllabes paraissent être longues, s'il faut en juger d'après les 5 vers différents de ce mètre que cite Foucauld.

Traînement de syllabe?? (cf. § 2.b).

(b) L'<u>ăzăhălaġ</u> est un mètre très ancien tombé en désuétude déjà longtemps avant l'époque de Foucauld.

(c) Foucauld donne encore 3 autres vers d'un mètre du nom d'<u>ăzăhălaġ</u> (TP. p.200).

Il est pourtant impossible que ces 3 vers soit du même mètre que ceux de la Poésie no.1, puisque le nombre des syllabes n'est pas le même - sauf, il est vrai, dans le 2.ème vers, qui cependant paraît défectueux par rapport aux deux autres. Nous nous sommes permis de proposer une émendation possible pour mieux faire ressortir le mètre:

(8) ăzăhălaġ II: – – I – – I – – II – – I ᵕ – – (6 + 5 syllabes).

(TP. 200):	aḍàɣ-itîġârän ùr-itîġârv̀t!	AA
ex. unique	təzzâq-q təmɣart [ta-n-dîn] tà n-əzzv̀kârät;	BA
	təġġâr dȁɣ əddûnya, təġġâr s-əláḫrät.	BA

(a) Structure: Le vers ăzăhălaġ II consiste en 11 syllabes.

La 9.ème syllabe paraît être régulièrement brève (2 ex. sur 3).

Il paraît probable qu'il existe une césure après la 6.ème syllabe.

Traînement de syllabe?? (cf. § 2.b).

Pour la différence d'avec l'ăzăhălaġ I, v. § (7.c).

(9) Il paraît curieux que le grand recueil de Foucauld ne donne d'exemple que de 7 ou 8 mètres poétiques bien attestés. Car les Touaregs du Niger et du Mali en emploient sans doute beaucoup plus. Malgré l'état encore fort insatisfaisant de nos documents sur les dialectes méridionaux, nous connaissons déjà plus d'une douzaine de mètres différents attestés dans le seul Ăzăwaɣ (Niger).

(a) Il est vrai que Foucauld cite quelques poésies dont il avoue ne pas connaître le (nom du) rythme. Mais il paraît s'agir pour presque tous de mètres bien connus et figurants dans la liste ci-dessus, soit:

no. 517 häynäna

no. 518 sĕyĕnin?? S'agit-il d'un mètre – – I – – – I ᵕ – I – – connu chez les Kəl-Dənnəg sous le nom de ḫoyyar?

no. 572 häynäna?

no. 573 sĕyĕnin

no. 575 il-ânäɣ-yălla

TP. p.196 (proverbe no. 150): häynäna? (il manque deux syllabes dans le premier vers; ajouter un 3.ème hullan?).

TP. p.207 (proverbe no. 176): ?? Il paraît s'agir d'un mètre de 8 syllabes par vers, mais dans ce cas les deux premiers vers sont défectueux, manquant chacun de 3 syllabes (un 2.ème ifrûġăn?). Peut-être s'agit-il du mètre – – I – – – I – – – connu chez les Kəl-Dənnəg sous le nom de alĭyălla ou tăžăllăžolt (ou encore tăgăytălt si c'est une pièce pieuse)?

2) <u>P r o s o d i e.</u>

a) <u>L' a c c e n t e t l a n o t i o n d e p i e d.</u>

Etant donné que nous n'avons encore que des notions rudimentaires de l'accent, tout ce que nous pouvons dire sur le rapport entre celui-ci et les mètres poétiques reste nécessairement provisoire. Il paraît clair cependant, qu'il n'y a pas de rapport simple entre les deux dans le sens que les syllabes accentuées aient des places fixes dans le mètre. Par conséquent il paraît impossible de dire que l'accent établisse le mètre. Celui-ci en principe consiste en un jeu déterminé de quantités syllabiques. Seule la subdivision du mètre en p i e d s semble dépendre de l'accentuation.

Dans les ex. au § 1 nous avons indiqué l'accentuation que nous présumons correcte selon les règles de la section B. Ceci fait, une analyse nous mène aux conclusions suivantes:

(1) L e n o m b r e d e p i e d s paraît être égal au maximum normal d'accents principaux (´) et d'accents secondaires (`) séparés par des accents tertiaires (˙) - c.-à-d. par des syllabes inaccentuées. Il en découle que:

(a) Les accents secondaires des rythmes creux (cf. B.1.b) seraient équivalents d'accents principaux d'un point de vue métrique.

(b) En principe toutes les syllabes accentuées doivent être séparées l'une de l'autre par des syllabes non accentuées sauf à la rencontre de deux rythmes à accentuations apposées (v. § (2.d)).

(c) Parfois une syllabe qui devrait être accentuée, est en effet non accentuée (˙), surtout devant le lieu de rencontre de deux rythmes.

(d) Parfois une syllabe qui devrait être inaccentuée, est en effet accentuée (•).

(2) L e r y t h m e a c c e n t u e l, c.-à-d. l'emplacement des syllabes accentuées, varie très librement si l'on excepte la restriction énoncée au § (1.b).

(a) On rencontre des vers de r y t h m e p u r, dont tous les pieds sont accentués soit sur la première syllabe, soit sur la dernière[83]). Ainsi pour le <u>sĕyĕnin</u>:

(type AA): –́ – I ᴗ́ – I –́ ᴗ – I –́ – (env. 25%)

(type BB): – –́ I ᴗ –́ I – ᴗ –́ I – –́ (env. 15%)

(b) D'autres vers ont un r y t h m e m i x t e, de type AB ou BA, avec une l i m i t e d e r e n c o n t r e][qui se place normalement, mais non pas toujours, près du milieu du vers; dans les vers à césure, celle-ci et la limite de rencontre coïncident normalement:)(. Pour le <u>sĕyĕnin</u> on obtient donc:

(type AB): –́ – I ᴗ́ –][– ᴗ –́ I – –́ (env. 5%)

(type BA : – –́ I ᴗ –́][–́ ᴗ – I –́ – (env. 55%)

---

83) C'est peut-être, ce phénomène qui amène CF à postuler pour certains rythmes la possibilité d'invertir l'ordre des quantités brève et longue (1° et 2° pieds du <u>häynäna</u>, 1° et 3° pieds de l'<u>il-ânäɣ-yăl-la</u>). P.I., p. XIX et XX.

Mais souvent avec limite de rencontre déplacée:

(type AB): ⌒́ –][ᵕ ⌒́ I – ᵕ ⌒́ I – ⌒́

⌒́ – I ᵕ́ – I ⌒́ ᵕ –][– ⌒́

(type BA): – ⌒́][ᵕ́ – I ⌒́ ᵕ – I ⌒́ –

– ⌒́ I ᵕ ⌒́ I – ᵕ ⌒́][⌒́ –

Dans le il-ânäɣ-yălla il semble que le rythme

(type BA): – ⌒́ I ᵕ – ⌒́ II – ⌒́][ᵕ ⌒́ – (vers 40%)

à limite de rencontre déplacée, soit très régulier, alors que le rythme avec coïncidence de césure et limite accentuelle est relativement rare:

(type BA): – ⌒́ I ᵕ – ⌒́)(⌒́ – I ᵕ ⌒́ – (env. 15%)

(c) Il y a dans tous les mètres préférence évidente pour les rythmes qui laissent inaccentuées les syllabes initiale et finale. La non-accentuation de la syllabe finale est plus recherchée que celle de la syllabe initiale. Pour cette raison les rythmes BA et AA sont plus favorisés que le rythme BB et beaucoup plus que le rythme AB.

(d) Dans le rythme BA la syllabe devant la limite de rencontre porte souvent un accent secondaire ou même tertiaire (inaccentuée). L'observation rigoureuse de ce rythme donne au sĕyĕnin beaucoup d'élégance et d'animation.

(e) Il se peut que les rythmes mixtes ne se réalisent volontiers que dans les vers de plus de trois pieds. Ainsi dans les 22 vers attestés du mètre târe, 13 sont simplement du type A (⌒́ – I ⌒́ ᵕ – I ⌒́ –) à syllabe finale inaccentuée (env. 60%).

(f) Dans le pied de type ᵕ – – c'est normalement la deuxième syllabe qui est accentuée au lieu de la première. Le phénomène s'observe dans le il-ânäɣ-yălla (ᵕ ⌒́ – 85% contre ᵕ́ – – 15%) et dans le ăzăhălaġ II.

Il semble en outre que dans la moitié des cas de ᵕ́ – – la brève ait été remplacée par une longue selon le § 4.a.

(g) Dans le pied de type – ᵕ – la syllabe centrale (brève) peut être accentuée assez souvent, aussi bien au lieu de la première (rythme A) qu'au lieu de la dernière (rythme B): – ᵕ́ –. Dans le sĕyĕnin on compte environ 25%.

La règle vaut peut-être pour le pied – – – aussi (3 ex. de – ⌒́ – sur 18 dans le ăzăhălaġ I).

(3) Les variétés de pieds représentées dans les mètres enregistrés par Foucauld sont les suivantes, si l'on accepte les principes ci-dessus:

– –	– – – ?
ᵕ –	ᵕ – –
	– ᵕ –

(a) Il n'est pas établi avec certitude qu'il existe des pieds de trois longues (– – –). L'ăzăhălaġ, où il a été observé, est un mètre trop mal attesté pour trancher le problème. Mais d'autre part il paraît bien exister dans les mètres des Touaregs mér. Cf. § 1.c(9): alĭyălla = tăžăllăžolt (tăgăytălt).

(b) Il est douteux qu'il existe des pieds de quatre syllabes, bien que le pourcentage d'accents manquants puisse dans certains cas être assez élevé (fin de häynäna 20%).

b) Le traînement.

Les voyelles longues, c.-à-d. les syllabes ouvertes sur voyelle pleine et toutes les syllabes fermées, qu'elles contiennent une voyelle pleine ou ə, ä, ă, ĕ, peuvent recevoir un traînement exagéré exigé par la récitation. (Est-ce qu'en poésie, en syllabe fermée à voy. brève, c'est réellement la consonne après celle-ci qui est traînée?). Ce traînement ressemble à celui qu'on observe en prose aussi, mais dans les voy. pleines seules, notamment les voyelles allongées des temps inten= sifs (cf. A.3.e). Foucauld évalue sa longueur en récitation à au moins le double d'une (syllabe) longue normale[84]).

(1) Il semble que chaque vers de tous les mètres doive contenir une syllabe traînée, bien que ceci n'ait été expressément affirmé par Foucauld que pour les 3 ryth= mes sĕyĕnin, häynäna et il-ânäɣ-yălla, les seuls dont il ose exposer la règle.

(2) Probablement est-ce le plus souvent une syllabe déterminée de chaque vers qui est traînée, ainsi la 6.ème dans le häynäna, la dernière dans le sĕyĕnin (excep= té dans le cas du § (3)).

(a) Cependant Foucauld affirme expressément que dans le il-ânäɣ-yălla la place du traînement est variable (v. § 1.c(2.a)).

(3) Dans le sĕyĕnin, comme l'a vu Foucauld, la dernière syllabe ne peut pas être traînée si elle (est fermée et) contient une voy. brève ə, ä. Le traînement re= cule alors sur l'avant-dernière syllabe.

c) L'intonation.

Dans la récitation de poésies, des intonations suspensives (ton haut) et termi= nales (ton bas) particulièrement sensibles servent à faire ressortir le mètre. Nous sommes d'avis que c'est ce phénomène qui a amené Foucauld à postuler que la dernière syllabe de chaque vers (de sĕyĕnin, häynäna, il-ânäɣ-yălla) soi= ent accentuées[85]). Il faut cependant bien séparer accentuation et intonation. Les intonations propres à la récitation sont:

(1) Un ton bas (terminal) sur la dernière syllabe de chaque vers.

(2) Un ton haut (suspensif) devant la césure, s'il y en a, indiquant que le vers con= tinue (cf. § d).

d) La césure.

Beaucoup de rythmes poétiques demandent une césure (léger arrêt) à une place déterminée de chaque vers (marquée II ci-dessus).

---

84) Cf. P.I., p. XVII, XVIII, XX.
85) Cf. P.I., p. XVII-XX.

(1) Dans la plupart des cas la césure sépare deux hémistiches absolument identiques, p.ex.: il-ânäɣ-yălla (§ 1.c(2)), ăhəlləl (§ 1.c(4)), âliwän (§ 1.c(5)).

(2) Mais on connaît aussi des mètres qui demandent une césure, simplement à cause de leur longueur, semble-t-il, soit: häynäna, ăzăhălaġ II? (§ 1.c(3) et (8)).

(3) La syllabe devant la césure reçoit régulièrement une intonation suspensive (v. § c(2)).

(4) Dans la häynäna la césure est en outre marquée par un traînement de la syllabe devant celle-ci.

e) La limite syllabique.

En dernier lieu nous rappelons la règle exposée à la sect. A.4.c, selon laquelle la limite syllabique en touareg ne coïncide pas avec la limite entre les mots. Pour déterminer si une syllabe est ouverte ou fermée il faut considérer l'ensemble du contexte. Une consonne initiale de mot peut fermer la syllabe ouverte finale du mot précédent. Une consonne finale de mot peut former syllabe avec la voyelle initiale du mot qui suit, laissant ouverte le cas échéant la syllabe finale du premier mot qu'elle ferme autrement.

3) La rime.

a) Toutes les poésies touarègues sont rimées à la fin des vers. Les règles sont les mêmes pour tous les mètres.

b) La rime est en principe la même dans tous les vers d'une pièce. Dans les pièces longues il est cependant normal de changer de rime une ou plusieurs fois, après avoir soutenu chacune dans un certain nombre de vers (cf. no.39, 97, 222 du recueil de Foucauld).

(1) Toutes les sortes de rimes régulièrement croisées ou embrassées ou enlacées sont inconnues à la versification touarègue.

(2) Selon Foucauld les mètres âliwän et târe montreraient des changements de rime plus fréquents que les autres. Les brefs spécimens attestés ne permettent pas d'en juger avec certitude, bien qu'en effet ils aient la rime très changeante.

c) La rime consiste dans l'identité de la dernière voyelle et de la consonne qui la suit éventuellement. Selon que le vers se termine par une voyelle ou par une consonne on peut parler avec la métrique classique de rime masculine ou féminine respectivement.

(1) La rime féminine est beaucoup plus fréquente que la rime masculine.

(2) On a quelques exemples de rime féminine se terminant sur 2 consonnes. Les pièces en question se terminent toutes, paraît-il, sur -t désinence du féminin ou -t pron.pers.aff. - ou bien sur -q forme assimilée de ceux-ci. Les deux consonnes ainsi que la voyelle devant elles sont comprises dans la rime. P.ex.:

No.229: amt, ayt, ant, alt, ât, âm-t, ârt, âm-t, âk-k, ayt, art, art. Cp. en outre no.262, 265, 285 et d'autre part no.152 (4.ex. iq-q), no.156 (7 ex. äq-q + äk), no.172 (12 ex. iq-q + 2 ex. iq).

d) Pour les licences de rime v. § 4.c.

4) Les licences poétiques.

Par licence poétique nous comprenons une irrégularité assez fréquente et généralement admise. Aussi d'une part nous ne voyons pas une licence mais une forme régulière dans la variante – – – du second pied de l'il-ânäɣ-yălia, parce qu'elle est trop fréquente (50% des cas). D'autre part nous n'acceptons pas que l'existence d'une syllabe de trop ou en moins dans un vers soit une licence poétique, parce qu'elle est trop rare pour passer pour généralement admise, c.-à-d. pour être autre chose qu'un simple défaut[86]).

On peut classer les licences selon leur portée:

a) Licences de quantité syllabique.

(1) Il est permis de remplacer de loin en loin une syllabe longue par une brève ou inversement[87]). Le pourcentage de cette licence est en moyenne en dessous de 5%. Mais pour certaines syllabes valent des règles particulières, en partie dépendant du mètre en question:

(a) La dernière syllabe de tous les vers est nécessairement longue, étant donné qu'une voyelle brève en finale absolue de mot est impossible en touareg.

(b) L'avant-dernière syllabe est longue dans tous les mètres connus. Son remplacement par une brève est si rare (1%?) qu'il est difficile d'y voir autre chose qu'un défaut.

(c) La syllabe initiale de tous les mètres connus est également longue. Elle se remplace peut-être plus volontiers par une brève que les autres longues (5 - 10%).

(d) La brève du mètre häynäna (5.ème syllabe) se remplace par une longue dans 15% des vers.

(e) La première brève du mètre sĕyĕnin (3.ème syll.) se remplace par une longue dans 10% des vers.

(f) La première longue après la césure dans le mètre il-ânäɣ-yălla (6.ème syll.) se remplace par une brève dans plus de 15% des cas.

(g) On note que le remplacement de longue par brève est possible même s'il fait infraction à la loi qui interdit la suite de deux brèves. Cf. § 1.b(6). P.ex.: idâkkär əlmv̆zwv̆dän izzâd (§ 1.c(1) no.41).

86) CF opère avec un nombre très élevé de licences (P.I., p. XV-XVI). C'est à notre avis que d'une part il fait infraction aux règles ci-dessus - et que d'autre part il a mésestimé la quantité réelle de certaines voyelles (cf. 1.a(4)).

87) Cf. note 77.

b) Licences de rythme accentuel.

Le rythme accentuel étant en principe très libre (cf. § 2), il est difficile de parler de vraies licences poétiques. Mais il faut peut-être en voir une dans l'emplacement possible de la limite de rencontre, hors du milieu du vers dans les vers de rythme mixte (v. § 2(b)).

c) Licences de rime.

(1) Surtout dans les pièces longues, il est permis de faire rimer des sons non identiques qui se ressemblent suffisamment, soit:

Les occlusives sourdes:	t, ṭ, k, q.
Les occlusives sonores:	b, d, ḍ, g, ġ et même ɣ.
Les liquides:	l, n, r et même m, ñ et y, w.
Les sifflantes sonores:	z, ẓ.
Les deux consonnes:	s, f (et même ḫ, h?).
Les voyelles antérieures:	i, e.
Les voyelles postérieures:	u, o.
Les voyelles centrales:	ə, ä.

(2) Il est permis aussi de changer complètement de rime, surtout dans les pièces longues (cf. § 3.b).

d) Licences de morphologie.

(1) Il est permis de supprimer ou de maintenir les hiatus entre deux mots selon les besoins du mètre, exactement comme c'est largement le cas en prose en fonction du degré d'intelligibilité désiré. Excepté les groupes de mot à voy.fin. + pron.suff. Chercher des ex. au § 1.c.

(2) Le préfixe personnel nə- de la 1.c.pl. des verbes devient ən- (après hiatus même n-), s'il est suivi d'une consonne unique + voyelle et que le mètre le demande. P.ex.:

ənġa pour nəġa (P.I 120, 3), ənsâll pour nəsâll (P.I 75, 3), ənsâkäbâr (P.I 604, 1) - a ntâmmär pour a nətâmmär (P.I 79, 5).

Probablement Foucauld n'a-t-il guère noté tous les cas de cette licence, car dans beaucoup de vers il ne manque que l'introduction de celle-ci pour obtenir un mètre parfait, p.ex.: full twârăd I-n-əhkv̈k, ənsâsw-īk (P.I 74, 2).

(3) Le verbe änn „dire" perd sa voy.init. ə dans les personnes sans préf.pers. et avec suff.pers. En même temps nn s'abrège (sauf après hiatus): P.ex.: ənniɣ > niɣ (P.I 13, 5), ənnän > nän (P.I 7, 4) - tunte, nnät-âs (< ännät P.I 19, 3).

(4) Parfois une voyelle est supprimée en dehors des cas ci-dessus, p.ex.: sämmän < sämämän (P.I 209, 2).

(a) Il est douteux qu'on ait de vrais exemples de vers qui ont une syllabe de trop. Il s'agit plutôt de cas où l'on supprime une voyelle dans la récitation comme ci-dessus. P.ex. dans: täyim tămañhiq wv̈la a he-təkən (P.I 341, 2)[88].

(5) Parfois une voyelle auxiliaire non justifiée s'insère à cause du mètre[89].

(6) Parfois une voyelle s'allonge démesurément pour compenser l'absence d'une syl= labe. Cette licence est si rare qu'elle est peut-être à considérer comme un dé= faut. P.ex.: yulâ d-i-n-sənnânän full irtââk ălа (P.II 340,4).

(7) Parfois on donne à un mot une forme (flexion) qu'il n'a pas en tăhăggart, p.ex.: tinfâs (pl.2) pour tinfûsîn (pl.1) (P.I 59,5), ihḍär (cj.I.A) pour ihəḍär (cj.III.A)(P. I 82,1 et passim), näntûl (cj.II.B) pour nəntâl (cj.I.A)(P.I 191,3) - ănämmâsas pour ănämmâsus (P.I 114,4), təswŏq pour təswŏṭ (P.I 265,5).

e) Licences de syntaxe.

Parfois l'ordre des mots a été changé pour obtenir un mètre parfait.

(1) Fréquente est l'inversion du groupe possessif avec article défini marqué wa, p. ex.: wa-n-təlku awal (P.I 540,1), wa-n-tănaṭ məss-i (P.I 604,3), wi-n-əmdəd əd= dûnät (P.I 622,4).

(2) D'autres cas plus sporadiques sont:ədd-e-təhri pour e-d-təhri (P.I 29,1), e-hâ= näɣ-isugd-în pour e-hânäɣ-în-isugəd (P.I 267,4), hâkmät a nəġâ pour a hâkmät-nəġâ (P.I 345,2).

(3) Parfois un participe se remplace par la forme non participiale correspondante, p.ex.: itâlläk pour itâlläkän (P.I 30,4).

f) Licences de sens.

(1) Le pronom personnel de la 1.c.pl. remplace souvent celui de la 1.c.sg., que ce soit le pron.indép. ou affixe: näkkănid = näk(kunan), ânäɣ = i etc.

(2) La 1.c.pl. des verbes remplace de même souvent la 1.c.sg.: nəkräs = əkräsäɣ etc.

(3) Parfois le parfait simple remplace le parfait intensif et inversement, p.ex.: a= băraḍ iträbän pour a. itrâbän (P.I 14,6).

(4) Une forme dérivée de verbe remplace parfois le verbe simple ou une autre for= me dérivée[90].

(5) On donne souvent à un mot un sens légèrement détourné qui se dégage facile= ment du contexte ou de la situation en général qui prévalait lors de la création de la pièce. En effet les poésies touarègues sont pleines d'allusions à la situa= tion générale, qui les rendent difficiles à comprendre même pour les Touaregs eux-mêmes après quelques années. P.ex.:

Iḫmâd „il loue, préfère" (P.I 57,3), əddûnät „le monde" (P.I 9,4 et passim).

(6) Le pluriel se remplace souvent par le singulier (sens collectif?) et inversement, p.ex.:

---

88) CF P.I., p. XV est de l'avis contraire.

89) Non attesté (?), mais sic CF P.I., p. XV.

90) Non attesté (?), mais sic CF P.I., p. XVI, no. 9°.

ălĕlli pour ilĕllân (P.I 14,2), isăwân pour esăwi (P.I 81,1), itâläɣ pour tâlä=ɣän (P.I 50,4).

(7) Le féminin (péjoratif?) remplace parfois le masculin (augmentatif?) et inverse=ment, p.ex.: irn-ê pour irn-êt (P.I 17,1).

(8) Le complément direct d'un verbe se transforme parfois en complément indirect et inversement, p.ex.: isɣawät-âsän pour isɣawät-tän (P.I 25,6), nədmän-käm pour nədmän-âm (P.I 45,3).

g) Licences de vocabulaire.

(1) Il est permis d'employer des mots qui n'appartiennent pas à la tăhăggart mais qui sont connus par le public auquel est destiné le poème. Ce peuvent être:

(a) Des mots appartenant aux autres dialectes touaregs, p.ex.: tarrayt „chemin" (Y P.I 229,2), təsâməq „descente" (D P.I 225,1).

(b) Des mots arabes, français, turcs etc., p.ex.: v̈llv̈bv̈n „lait" (ar. laban P.I 19, 2), əkkəmmälän „ils achevèrent" (ar. kammal P.I 135,4).

(c) Des mots forgés qui n'existent pas réellement mais dont on devine le sens parce qu'ils sont formés sur une racine connue selon un schème possible dans la lan=gue, p.ex.:

tunḍa pour təsunḍat „moquerie à cause du mal d'autrui, malignité (all. Scha=denfreude)" (P.I 126,3).

(2) Parfois un mot se supprime à cause du mètre, p.ex.: (ta) hâm-ġîɣ (P.I 111,2), wi-n-(dăg-)Mv̈rtv̈mv̈q (P.I 132,5).

(a) Très régulière est l'omission de la particule ed (e, he) de l'imparfait, avec con=servation le cas échéant des pron.aff. avant le verbe, p.ex.: (e-)hâk-əlləɣuɣ ta=ɣăra n-ḍîḍîn (P.I 14,4), (en-)naki (P.I 228,2), wə-hâs-(e-)təqqəl (P.I 411,5).

(3) Parfois un mot superflu s'insère à cause du mètre, sans être nécessaire pour le sens de la phrase, voire le détournant légèrement, p.ex.:

iswäl d-əs ăwməksəs, êd irn-ê (P.I 17,1), təls-äd tăĝûra tăbarde ɣâs (P.I 59,4), əɣbər-t-în (P.I 267,1).

Les adverbes affixes (particules de rection) superflus sont attestés avec une fréquence particulière.

5) Le chant.

a) Les poésies touarègues peuvent ne pas seulement être récitées selon les règles du § 2. Elles se chantent aussi, normalement par les hommes seuls, éventuelle=ment accompagnés par les femmes jouant du violon. Les femmes chantent rare=ment et presque jamais devant les hommes, si ce n'est dans les cérémonies de noces[91]).

91) CF P.I., p. V.

b) Un air de chant se dit ăněya „rythme" comme le mètre poétique lui-même.

c) Mais à chaque mètre poétique correspondent toujours plusieurs airs de chant. D'autre part un air de chant déterminé correspond toujours à un mètre unique.

d) A chaque air de chant correspond un air de violon dit aẓəl. Il existe en outre des airs de violon qui ne correspondent pas à des airs de chant = mètres poétiques.

e) De nouveaux airs de chant et de violon se créent beaucoup plus fréquemment que de nouveaux mètres poétiques. Comme chez nous, à toute époque certains airs sont particulièrement en vogue.

f) Le problème de savoir s'il y a correspondance entre des airs déterminés et des rythmes accentuels particuliers n'a pas encore pu être étudié. Le fait que le rythme accentuel change normalement beaucoup au cours d'un seul poème n'est pas en faveur d'une telle hypothèse.

g) De façon générale la structure des mélodies musicales n'a pas encore fait l'objet d'aucune étude.

CHAPITRE II

Ecriture

A. Histoire de l'alphabet.

La langue touarègue possède un alphabet à elle qui nous est connu sous des for= mes divergentes depuis l'antiquité.

1) Inscriptions libyques.

C'est dans cet alphabet que sont rédigées celles qu'on appelle les inscriptions libyques, qui commencent à apparaître vers 150 avant notre ère et s'étendent sur une période de quelque 600-700 ans[92]). Une seule de ces inscriptions porte d'après nos connaissances, une date, celle du temple de Massinissa (RIL 2), qui attribue la construction du temple même à l'an 10 du règne de ce roi, c.-à-d. 139 avant notre ère. On n'a pas de raison pour croire que n'importe laquelle des autres in= scriptions soit beaucoup plus ancienne que celle-ci. Mais certainement nous sommes là en face d'un alphabet déjà perfectionné, ce qui présuppose nécessairement une certaine période de développement dont les modalités nous échappent.

a) Les inscriptions libyques présentent déjà deux formes différentes de l'alphabet, appelées formes occidentale et orientale selon leur répartition géographique: Forme occidentale en gros le long de la côte méditerranéenne de la Kaby= lie jusqu'au Maroc - forme orientale dans le Constantinois, en Aurès et en Tunisie. On aurait aussi des inscriptions libyques dans les îles Canaries[93]).

b) C'est la forme orientale seule qui a été déchiffrée jusqu'ici; grâce à l'existence d'importantes inscriptions bilingues punico-libyques et latino-libyques, contenant de nombreux noms propres de personnes, on a réussi à déterminer suffisamment la valeur de 22 signes sur 24, auquels s'ajoute un signe, un point, servant de séparateur des mots et de remplaçant pour (certains?) des caractères normaux. - Ce qui ne veut pas dire que les textes soient compris (v. C).

c) Il s'est révélé qu'il s'agit d'un alphabet strictement consonantique comme les tifînaɣ des Touaregs modernes et les alphabets sémitiques occidentaux et les hi= éroglyphes égyptiens. Les voyelles n'ont été notées que peut-être secondairement à l'aide de signes consonantiques. C'est là, comme on le sait, un genre d'alpha=

---

92) Les principaux ouvrages à consulter sont ceux mentionnés note 2 fin.

93) À côté d'inscriptions créto-minoennes et d'autres en écriture mixte. Sic D. J. Wölfel: Le problème des rapports du guanche et du berbère; Hespéris 1953, pp. 52-57.

bet particulièrement indiqué pour les langues chamito-sémitiques où les voyelles ne jouent qu'un rôle morphologique.

(1) La gémination (longueur) des consonnes n'est pas notée non plus, mais deux consonnes identiques, séparées d'une voyelle, sont notées toutes deux en séquence immédiate.

d) La forme occidentale comporte 13 lettres supplémentaires dont certaines ne sont probablement que des variantes de signes autrement communs aux deux formes, certaines autres étant identiques en forme à des signes tifînaɣ modernes de valeur connue.

e) L'origine de l'alphabet libyque est inconnue[94]. Dès les grandes inscriptions de Dougga il nous apparaît sous une forme pleinement développée. Toutes les tentatives de le dériver des hiéroglyphes égyptiens, des alphabets sudarabique, grec, ibérique, voire phénicien-punique, n'ont pas réussi jusqu'ici à fournir la preuve décisive.

L'hypothèse d'une origine phénicienne est renforcée non seulement par la forme similaire de 6 lettres, mais aussi par le nom actuel de l'alphabet: tifînaɣ (v. § 3.a)[95].

f) Toutes les inscriptions connues sont soit des dédicaces, soit plus souvent des épitaphes. La plupart sont toutes brèves et d'une formule figée.

g) Le sens de l'écriture n'est pas fixé. Domine le tracé en lignes verticales commençant toutes par le bas, la première ligne étant normalement à gauche. L'emploi de lignes horizontales, se lisant toutes de droite à gauche et de haut en bas, paraît constituer une imitation de l'usage punique.

Des inscriptions en boustrophêdon et en cercle ou spirale ont été relevées aussi.

Chaque ligne constitue normalement un mot phonétique ou au moins un sens complet, paraît-il, dont les mots ne se séparent pas ni ne se coupent à la fin de la ligne. Dans quelques inscriptions horizontales cependant la séparation des mots est marquée par un point ou par un trait, et la coupure des mots à la fin de la ligne y est permise.

---

94) Pour l'origine de l'alphabet libyque on consultera: M. Cohen: La grande invention de l'écriture et son évolution (1958) et J. Friedrich: Geschichte der Schrift (1966). Pour un essai de rendre compte des divergences entre les écritures „occidentale" et „orientale": J.G. Février: La constitution municipale de Dougga à l'époque numide, Mélanges de Carthage (1964-65), pp. 85-91. L'auteur estime que la forme occidentale serait plus primitive, la forme orientale étant influencée par l'écriture punique.

95) J. Friedrich, op. cit., p. 95, estime, cependant, qu'une comparaison de l'ensemble des deux alphabets laisse peu de vraisemblance à cette hypothèse. C'est notamment l'absence de notation des voyelles initiales (à l'aide d'un „aleph") en libyque qui le conduit à cette conclusion. Il préfère voir dans l'alphabet libyque une soeur de l'alphabet sémitique (Parallelentwicklung) plutôt qu'un descendant emprunté. - Il mentionne enfin (p. 96) comme semblable aux caractères libyques l'écriture tourdétienne des monnaies de Tartessos (Espagne env. 200 av. C.).

(1) Il ressort des tableaux de la sect.B que ce ne sont qu'une minorité des lettres qui ont une forme qui permette de déterminer où est le début de la ligne. Ces caractères deviennent des signes directeurs. Noter que celles qui s'y prêtent, s'orientent régulièrement avec l'"ouverture" vers la fin de la ligne (p.ex. les signes pour m, š, ti anciens, m, ḍ, ṭ, š, g, y modernes). - On relève cependant souvent des fautes d'orientation.

(2) La plupart des lettres ont une forme qui permet de déterminer s'il s'agit d'une ligne horizontale ou verticale. Certains caractères ou variantes de caractères n'ont été relevés que pour un seul sens jusqu'ici.

h) L'hypothèse a été avancée que certaines lettres de l'alphabet libyque antique ou moderne pourraient être secondaires par rapport à d'autres. C'est là une idée qui a des chances de nous fournir l'explication d'apparentes divergences entre le libyque et un éventuel alphabet étranger placé à son origine. Avec un alphabet de forme aussi stylisée que paraît l'être l'alphabet libyque, il est cependant nécessaire de tenir compte de l'éventualité que de telles ressemblances de caractères ne soient que des rationalisations après coup.

Il faut surtout mettre en garde contre certaines interprétations phonétiques extrêmement audacieuses de ces éventuels procédés de dérivation[96]), dont on a envisagé les suivants:

(1) La *rotation* de 90° ou de 180°. Cp. les signes pour d et m, l et w, ẓ et š.

(2) La *répétition* du même signe, éventuellement dans sa forme inversée. Cp. les signes pour: d, m d'une part et ž, ẓ, š, ti, f moderne de l'autre, g et k, f et s, n et l, h et ṭ.

(3) Le *barrement* par un trait vertical. Cp. les signes pour r et b moderne, d et ẓ, š.

(4) La *ligature* de deux signes. Noter à cet égard que les ligatures paraissent être une innovation assez moderne (v. § 3.b) et qu'au moins la lettre moderne pour ṭ doit être une ligature de celles pour ḍ et t (qui s'assimilent en ṭ en finale des noms féminins sg.).

j) Plus intéressant est le fait qu'apparemment le point et le trait alternent dans certains cas, sans qu'on puisse affirmer, comme l'a remarqué à juste titre G. Marcy[97]), que l'un soit antérieur à l'autre. Cp. notamment les formes anciennes et modernes pour b, w, q/ɣ.

Il faut peut-être attribuer cette alternance au procédé de gravure habituel qui consiste à marquer d'abord le contour du caractère par des points, puis à tracer des lignes entre eux.

---

96) Proposées par G. Marcy: Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions „tifînâgh", pp. 89-118, avec un véritable tableau synoptique des différents stades de l'Alphabet libyque/tifînagh dans son interprétation phonétique.

97) V. G. Marcy: Déchiffrement, p. 102.

k) Dans le même ordre d'idées certains signes ne sont probablement que des for= mes cursives, arrondies au lieu d'être angulaires. Cp. les signes pour m, s et beaucoup de signes modernes. Dans ce cas il faut accepter, cependant, que les tifînaɣ modernes conservent parfois des signes angulaires qui n'ont pas été relevées dans les inscriptions antiques, p.ex. pour b et r.

2) Inscriptions sahariennes (ou libyco-berbères).

Une deuxième phase d'inscriptions en alphabet libyque sont celles appelées in= scriptions sahariennes d'après leur emplacement ou libyco-berbères (ou de touareg ancien) d'après la langue dont elles sont le véhicule présumé[98]). Elles comportent encore quelques signes supplémentaires par rapport aux deux formes antiques, no= tamment un caractère, un trait vertical, pour noter les voyelles finales (-a seul?).

a) La langue des inscriptions sahariennes serait selon la tradition touarègue du tou= areg ancien. Dans l'ensemble elle reste incomprise par eux et par nous, mais quelques gloses, quelques formules fréquentes, sûrement d'aspect touareg, nous sont pourtant transmises[99]).

b) L'âge des plus récentes de ces inscriptions est peut-être de quelque 200 ans, à en juger par des critères linguistiques et épigraphiques.

c) Il paraît certain qu'il y a des lacunes aussi bien entre le libyque et le touareg ancien qu'entre le touareg ancien et le touareg moderne, lacunes qui nous dissi= mulent les modalités d'altération de l'alphabet.

La première lacune va peut-être être comblée par les anciennes inscriptions libyques en alphabet occidental, dont on continue d'en découvrir de temps en temps, et qui comportent des signes retrouvés dans les inscriptions sahariennes, mais non pas dans les libyco-orientales. Cependant il y a non seulement une lacune é= pigraphique, mais sans doute aussi une différence de langue à considérer.

La deuxième lacune n'est peut-être qu'une illusion, due à l'insuffisance ac= tuelle de nos connaissances. Il paraît certain qu'une partie des inscriptions dites anciennes sont rédigées dans une graphie mixte ancienne et moderne.

d) La valeur des caractères touaregs anciens nous est transmise par le P. de Fou= cauld qui puise probablement à une source traditionnelle qu'il ne nous révèle pas. Tel qu'il nous a été transmis, son tableau contient malheureusement quelques correspondances incertaines[100]).

---

98) Les deux collections les plus importantes sont toujours: Théodore Monod: L'Adrar Ahnet (1932), pp. 135-139, et Maurice Reygasse: Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions tifînagh du Sahara central, Cinquantenaire Faculté Lettres Alger (1932), pp. 437-534 (publication partielle!).

99) Les travaux de G. Marcy appellent beaucoup de réserves. V. bibliographie.

100) V. CF Essai, pp. 5-9, et la forme corrigée de son tableau donnée dans: AB: Écritures Libyque et Touarègue, reproduit dans Mémorial AB (1957), pp. 167-175.

e) Les tifînaɣ anciens paraissent avoir été employées exactement comme les tifînaɣ modernes (v. § 3.f).

f) Pour le sens de l'écriture et la séparation des mots valent apparemment déjà les mêmes règles que pour les tifînaɣ modernes (v. § 3.e).

3) Les tifînaɣ modernes.

De nos jours l'alphabet libyque est en usage chez tous les Touaregs sous des formes légèrement divergentes selon les dialectes et les régions. Les tribus maraboutiques cependant s'en servent moins que les autres et feignent souvent de ne pas le connaître.

a) Un caractère de l'alphabet moderne s'appelle tăfînəq, pl. tifînaɣ, un mot qui donne la possibilité de deux reconstructions différentes: F.XI.A.1 *tē-fīniɣt/tī-fīnāɣ ou F.I.B.1 *tā-fiyniɣt/tī-fuynāɣ. C'est la seconde qui est la plus probable, la première comportant la voy. d'état d'annexion généralisée (v. IV.B.4.d) et la vocalisation rare ĭ-ā du pl.2 (v. IV.E.2.b(6)). Il est généralement admis que ce mot représente une forme empruntée du nom signifiant "phénicien" ou "punique", probablement l'adjectif grec phoinikos (latin poenicus, punicus?), ce qui revient à dire que les "libyens" auraient considéré leur alphabet comme d'origine phénicienne.

b) L'innovation la plus frappante de l'alphabet moderne est l'emploi de ligatures de plusieurs caractères qui devraient autrement se suivre. Les règles pour l'emploi des ligatures ne sont pas établies. Il est certain qu'elles sont loin d'être obligatoires. De par son "orthographe" dans le grand dictionnaire, Foucauld paraît vouloir dire qu'elles ne peuvent s'employer que pour écrire des groupes consonantiques, pas des suites de consonnes interrompues dans la prononciation par des voyelles. Des spécimens d'écriture touarègue méridionale montrent cependant que cette règle, si elle existe, n'est pas strictement observée.

Ce ne sont que les groupes à dernière consonne t (p.ex. désinence du féminin) ou à première consonne n pour lesquelles on dispose de ligatures. La ligature pour lt paraît appartenir déjà aux inscriptions sahariennes.

c) Comme l'alphabet saharien les tifînaɣ modernes ont un signe, un point, pour noter les voyelles finales. On donne à ce signe le nom de teɣṽrit, pl. tiɣärâtîn („cri perçant"). En H, Gh., D il ne s'emploie normalement que pour noter -a final, i(e) et u(o) finaux étant notés par les signes pour y et w respectivement. Les autres dialectes mér. par contre l'emploient pour toutes les voyelles finales, comme le touareg ancien, et selon Foucauld également pour toutes les voyelles initiales, sans distinction.

d) Parmi les tribus maraboutiques de la région de Tombouctou on a récemment relevé l'emploi des diacritiques arabes pour les voyelles brèves (fatḥa pour ə, ä, a,

kasra pour i, e, ḍamma pour u, o). A l'intérieur et en finale des mots ils s'ajoutent aux caractères consonantiques, à l'initiale des mots au point vocalique. On vocalise de cette manière le mot entier, employant les signes vocaliques sans distinction pour les voyelles longues et brèves du touareg. - En outre les signes pour l'absence de voyelle (le sukûn) et pour la gémination (le tašdîd) sont en usage[101].

e) Le sens de l'écriture est comme dans les inscriptions de l'antiquité. Grâce aux moyens modernes, le crayon et le papier, on observe souvent l'emploi du boustrophêdon, ainsi produit qu'on commence dans un coin en bas de la feuille, monte verticalement jusqu'à l'arrivée au bord supérieur, puis tourne la feuille le bas en haut pour remonter de nouveau jusqu'à l'autre bord, et ainsi de suite jusqu'à ce que la feuille soit remplie.

On ne sépare pas les mots et on les coupe n'importe où à la fin des lignes.

(1) Certaines lettres seules ont une forme qui permette de déterminer où est le début de la ligne, la majorité le rendent clair aussitôt s'il s'agit d'une ligne horizontale ou verticale. Cf. § 1.g(1-2); ajouter que dans la tăhăggart, le point vocalique (et dans les inscriptions sahariennes le trait vocalique) ne marque que la fin des mots.

f) L'emploi principal des tifînaɣ modernes consiste à tracer de menues inscriptions sur des objets comme les bijoux des deux sexes et les armes des hommes. Si ce ne sont pas de simples monogrammes, ce sont souvent des déclarations amoureuses.

Des inscriptions de même teneur, ainsi que des épitaphes, continuent à être gravées sur les roches.

Parfois on s'en sert aussi pour fabriquer des plaques indicatrices, voire pour écrire des lettres missives. Dans ce dernier cas, d'après nos expériences, le texte écrit constitue plutôt une espèce d'aide-mémoire pour le messager qui a été mis au courant du contenu avant d'être envoyé.

Il existe enfin un usage entre jeunes gens de se tracer avec le bout du doigt l'un à l'autre dans la paume de la main ou dans le sable vite effacé quelques mots en secret.

Les inscriptions modernes commencent presque toutes par la formule: awa năk „c'est moi ...", suivie du nom propre de l'auteur, continuant le cas échéant avec la formule: innân „qui dit ..." suivie du message proprement dit.

g) On ne saurait pas dire que l'usage des tifînaɣ soit en train de se perdre. Son emploi paraît être aussi répandu aujourd'hui qu'il y a quelques générations. Presque tous les Touaregs en connaissent quelques caractères, un homme sur 3 et une femme sur 2 les écrit sans hésitation apparente.

---

101) Cp. l'article de Coninck et Galand.

Si les femmes sont probablement plus versées dans l'emploi des tifînaɣ, c'est sans doute qu'on leur confie traditionnellement la transmission de l'alphabet à la jeune génération.

h) Il n'y a pas d'ordre pour énoncer les lettres de l'alphabet. Mais on connaît normalement des formules mnémotechniques dont l'ensemble des mots contient toutes les lettres ou presque. Foucauld en cite une: awa näk, fâḍimata ult-uɣv̈nis, ăɣv̈bbir-ənnît ur-itəwəḍis, taggalt-ənnît märaw iyəsân əd-sv̈ḍis „c'est moi, Faḍimata, fille d'Oughenis: sa hanche ne se touche pas, sa dot est de seize chevaux".

j) Cependant on possède des noms pour les lettres, forgés sur une formule phonétique unique comme notre bé, cé, dé. La formule varie selon les dialectes. On a relevé celles-ci: Hoggar: yäb, yäd etc., Ayv̈r et Kəl-Dənnəg nord: äb, äd etc., sud: äbba, ädda ou äbbe, ädde etc., localement: eb, ebba etc. Les formules servent même pour nommer les ligatures, p.ex. Hoggar: yänt etc. - En outre il y a teɣv̈rit pour le point vocalique, nous l'avons dit (v. § c).

On s'en sert pour épeler (H ənnən) ce qu'on veut lire, processus nécessaire, et pour les textes un peu longs, souvent pénible, pour se rendre compte du contenu.

B. Tables d'écriture.

1) Introduction.

Ci-dessous nous plaçons d'abord un tableau contenant tous les signes relevés jus= qu'ici de l'alphabet libyque depuis l'antiquité (libyque oriental, libyque occidental) à travers les temps historiques (saharien ou libyco-berbère ou touareg ancien) jus= qu'à nos jours (touareg moderne variant selon les dialectes: H = Hoggar, Gh. = Ghat, D = Adghagh, Y = Ayŷr, W = Iwllǝmmǝdăn (Kǝl-Dǝnnǝg), N = tănǝslǝmt des Iğǝllad), avec une colonne finale pour les caractères particuliers qui servent parfois à transcrire l'arabe (ar.)[102]).

a) Il faut faire cette observation préliminaire que la valeur des caractères de l'al= phabet libyque occidental (lib.W) n'est pas connue. Nous les avons rangés simplement à côté des signes libyques orientaux (lib.E) les plus similaires de forme, ou à défaut de cela à côté des signes modernes les plus indiqués.

Hors de la colonne lib.W les signes dont la valeur n'est pas établie avec cer= titude sont marqués d'un point d'interrogation.

b) Tous les caractères sont orientés comme ils le seraient dans une écriture hori= zontale allant de droite à gauche. Pour la transcription de l'arabe ce serait le seul sens permis. Les inscriptions antiques manifestement rédigées dans l'alpha= bet libyque occidental sont, d'après nos connaissances, toutes orientées en lignes verticales allant de bas en haut.

Dans la colonne lib.E les signes qui n'ont été relevés que dans des lignes ver= ticales sont marqués d'un astérisque.

Pour tous les alphabets du touareg méridional moderne, l'orientation n'a pas été établie jusqu'ici avec un degré satisfaisant de certitude.

c) Dans la colonne sahar. l'astérisque marque que deux ou trois signes forment ensemble un seul caractère.

d) En bas du tableau nous donnons les signes relevés pour la séparation des mots (sép.), pour l'indication de la place d'une lettre non tracée (abr.) et pour l'indi= cation des voyelles (voy.).

(1) Au Hoggar on nous a donné le signe séparateur ⊂, à l'intérieur duquel s'écrivait la dernière lettre de chaque mot phonétique.

(2) Le signe vocalique a des fonctions quelque peu différentes (v. A.3.c).

e) Les caractères du tableau ne sont que des formes stylisées. Les variantes acci= dentelles n'ont pas été données.

---

102) Les variantes dialectales modernes sont établies d'après les ouvrages suivants: CF Essai (H), J. Nicolaisen: Ecology and Culture, p. 11 (H, Y), Nehlil, Le dialecte de Ghât (Gh.), AB op. cit. note 100 (D), P. de Coninck et Lionel Galand: Un essai des Kel-Antessar pour améliorer l'écriture touarègue (N), Lionel Galand: Une enquête sur l'écriture touarègue (N). En outre des renseignements personnels, surtout portant sur le Niger et surtout provenant de récentes publications du Service d'Alphabétisation du Niger.

2) Caractères libyques selon la valeur.

val=eur	lib. E	lib. W	sahar.	H	Gh.	D	Y	W	N	ar.
b	⊙	⊙⦶	⊙⊡	⦶⊖◫⊟	⦶	◫	⦶	⦶⊖⊘	⊟	⦶⊖◫⊟
d	⊓	⊓	⊏⊐?*	⊓⊔ΛV	⊓	V	∍	∃E V?	V	⊓⊔ΛV
ḍ			⊏⊐?*	∃	∃	∃	∍?	∃?	∃	∃
f	X ⋊*	⋊								
f		⌶	H	⌶ ⊐⊏	⊐⊏	I	⌶	⊐⊏⌶H	I	HI
g	↼	↼	ᛖ1* ΛV*	XXXX	⊤	⊤	.I.	⊤ .I.	⁝I⁝	
ǧ		∸ ⊢	÷ ·I·	⊤ .I.	I	⁖			⁝I⁝	
h	≡ ‖‖*	≡	‖‖	⁝	⁝	⁝	⁝	⁝	⁝	⁝
h	Y??									
ḫ				⁚⁚	⁚⁚	⁚⁚	⁚⁚	⁚? ...		·⁚⁚
k	⇋	⇋	⥮ ⥯	·:	·:	·:	·:	·:	·: ⁖?	·:
l	‖	‖	=	‖	‖	‖	‖	‖	H	‖
m	⊐ ⊃	⊐⊐>	⊔ ʚ	⊐	⊐	⊐	⊃	⊐	⊐	⊐
n	I —*	I	—	I	I	I	I	I	I	I
ñ		⧧ ∔		⧧						
ṅ								!	⊥?	
q	÷?	÷	Ȣ ∞	···	···	···	⁝	⁘	⁘	···
ɣ	÷?	÷	‖ ≡	⁝	⁝	⁝	⁙	⁝	·⁝⁝·	⁝
r	O	O□	O□	O□	O	O	O	O	O	O□
s	X	X⋊∞								
s	C	C	ઠ	⊙⊡	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙⊡
s		⧧	⌶ʓ}							
š	}	} ⌒	MW*	ΣƆƆ	Ɔ	8	Ɔ	ƆƆƐ		ƐƆƆ
š	∃*	∃>								

val= eur	lib. E	lib. W	sahar.	H	Gh.	D	Y	W	N	ar.
ṣ	⊢	⊢	ɣ ℓ		∃					
ṣ			OO?*							◎
t	+ ×*	×	+×	+	+	+	+	+	+	+
ti	∃*									
tʸ:č					ɜ		⊣			
ṭ	≻		≻	ⵟ	∃	∃?		+	⋕ ∃	⊞
ṭ	≣*	∃E								
w	=	=	‖	:	:	:	:	:	:	:
y	≷	≷ᔕ∿∿	≷ᔕ∿∿	ʔɖƨ				ϒ≺	⋀	ʔɖƨ
y				ʒ	⸨	ʒ	Ƹ	⸨ʒƸ3		ʒ
z	— |*	—						1Ր ٦		
z			ш	ⵣ ⵣ	⋕	ⵅ	ⵣ		ⵣ	ⵣ ⵣ
ž				ⵥ ⵅ			⋕	⋕	1	
ž	H			H I X	I	ⵣ		I		Y
ẓ	ⵎ	ⵎ	ⵎ ⵡ							
ẓ		⋕		⋕	ⵣ	⋕	ⵣ?	ⵣ	ⵣ	⋕
ð										∃
þ			≻≺?							≻≺?
ḥ										∷
'										
ε										
sép.	• |*		•	⊂						
abr.	•	•								
voy.			|	• (ʒ:)	• (ʒ:)	• (ʒ:)	•	•?	•	•

a) La valeur de ÷ lib. n'était peut-être pas q mais y.

b) Il est assez improbable que le P. de Foucauld ait voulu dire que le sahar. possédait un ḇ. Il s'est plutôt trompé de colonne en voulant attribuer ⵅ à la transcription de ḇ arabe.

c) D'après le tableau de CF (rectifié par André Basset) le sahar. n'aurait pas de ḍ, mais seulement un ṭ, ce qui est à accepter avec réserves.

d) Nous avons provisoirement dégagé le signe ⊥ (N) des données de Coninck. En effet il paraît étrange qu'il s'agisse d'un n avec le diacritique moderne pour i en dessous, car la voyelle qui suit est a et il n'est pas question dans ce dialecte d'un ñ palatal, ce qui pourrait expliquer l'emploi de deux signes vocaliques i, a, mais d'un ṅ vélaire.

e) En touareg moderne, de deux n qui se suivent immédiatement, le dernier est déplacé un peu en dessous de la ligne: ⵏ ⵏ pour éviter la confusion avec l: ⵍ. De même ln s'écrit: ⵏⵍ pour éviter la confusion avec nl: ⵍⵏ. On prend normalement le soin de donner à un tel n une position oblique: ⟋ⵏ, ⟋ⵍ.

f) Le signe ⁚ǀ⁚ (N) pour g paraît être une ligature (de n-k) réinterprétée.

g) A Ghat trois signes ont une double valeur: ⵛ = š et t^y:č; I = ž et ġ:ğ; ∃ = ḍ et ṭ.

h) D'après Hanoteau le caractère pour ṣ arabe est □ ou ∃[103]).

3) Caractères libyques de valeur variable.

Certains caractères de l'alphabet libyque paraissent avoir changé de valeur au cours du temps. Souvent il est sans doute question d'un changement réel, parfois cependant on a probablement affaire à des phénomènes demandant une explication différente. En voici la liste:

a) ⊙ lib./sahar. b, T s. Il est probable que ⊙ = b soit identique à Ⓘ = b (cf. A. 1.j) tandis que ⊙ = s représente la transformation d'un autre signe (ⴶ, C, ⵘ?).

b) ∃ ⊓ lib. š/z, H ḍ, Gh. d/ṭ/ṣ, N, D d/ṭ, Y, W ḍ/ḍ. Probablement 2 signes primitivement différents.

c) ∃ ⊔ lib. ti, sahar. ẓ. Probablement 2 signes primitivement différents.

d) ⊓ ⊔ d/m. Sans doute 2 signes primitivement différents.

e) X ⋈ lib. f, sahar. q/ṣ, H g (cf. § h).

f) ⊢⊣ lib. ž, sahar./W/ar. f (cf. § g).

g) I D, N/ar. f, H, Gh., W ž (Gh. aussi ġ:ğ). Il semble qu'au cours des temps les 2 signes aux §§ f et g aient été remplacés l'un par l'autre.

h) ·ǀ· H ġ, Gh., D, Y, W g. Ce signe avait peut-être primitivement la valeur g. Lors de la palatalisation de g > ġ, ·ǀ· a changé de valeur en H, tandis que les dia=

103) Essai de grammaire de la langue tamachek', p. 4.

lectes mér. qui connaissent la palatalisation de g, ont créé de nouveaux signes pour celui-ci. Au H g dur a reçu le nouveau signe ⵅ .

j) ÷ lib. q/ɣ?, sahar. ġ. Peut-être primitivement 2 signes différents (cp. T ·|· avec ∴ ⁝).

k) ∴ ⁝ T q et ɣ resp. Probablement même signe différencié.

l) ⧗ ⋈ lib. s, D š. Probablement même signe. Peut-être forme primitive de Ↄ Σ etc.

m) ⊔ sahar. m, H d. Probablement confusion de 2 signes primitivement diff.

n) ☰ ||| lib. h, sahar. ɣ.

o) || partout l sauf sahar. w. Confusion avec le suivant.

p) = lib. w, sahar. l. Confusion avec le précédent.

q) ⊢ ⊥ lib. s̩, Y tʸ, N ṅ? (cp. ligature pour nt).

r) ≻– ⵖ lib./sahar. ṯ, ar. ẓ̌.

s) ⌗ lib. W ?, H, D, z̩, Gh. z, Y, W ž, N ṯ.

t) ⵣ ⋊ H, Y, N z, D ž, Gh., Y, W z̩, ar. þ.

u) ⵊ ⵅ ⵅ H, Gh., W ž, D z.

v) ⊟ H ṯ, ar. ð.

(s–v : Confusion de trois signes différents.)

w) ⵉ lib. š, sahar. s, T y. Probablement signe primitif pour š. Confondu en touareg moderne avec (la forme cursive de?) ⵢ = y, qui coexiste avec celui-ci en H et N.

x) ⵍ– W z, N ž, lib. g. Probablement 2 signes primitivement différents.

y) | partout n sauf sahar. = voy. et lib. vertical = z.

z) — lib. vertical et sahar. = n, lib. horizontal = z. Autrement dit en lib. antique | = n était toujours vertical, — = z toujours horizontal, que la ligne soit verticalement ou horizontalement orientée. D'où probablement l'inversion en sahar. par rapport au T moderne.

aa) |||| ≣ lib. ṯ, sahar. h.

bb) Ↄ C lib. m/s. Sans doute primitivement différents (cf. § a).

cc) Ↄ Gh. š/tʸ:č. Sans doute primitivement = š.

dd) I Gh. ž/ġ:ǧ. Sans doute primitivement = ž.

4) Ligatures.

Pour le touareg moderne on a relevé des ligatures à t final ou à n initial dont voici la liste (cf. A.3.b):

bt >

ḍt >

ft >

gt >

ġt >

lt >

mt >

nt >

rt >

st >

št >

ẓt >

nb >

nd >

nḍ >

ng >

nġ >

nk >

nɣ >

< nt

C. Parenté berbère-libyque.

Puisque le touareg ancien et moderne et le libyque antique s'écrivent avec un alphabet fondamentalement un, on s'est évidemment demandé de bonne heure si la langue des inscriptions libyques pourrait n'être qu'un stade antérieur du berbère moderne. Il y a en effet des chances pour qu'il en soit ainsi, et comme nous écrivons une grammaire historique, nous avons cru bon de faire état à cette place des maigres données qui nous amènent à une telle affirmation[104]).

Il s'agit surtout de mots dont le sens a pu être déterminé à l'aide des rares inscriptions bilingues. En dehors de celles-ci, on le sait bien, nous tâtonnons presque dans l'obscurité, pouvant faire quelques réflexions utiles sur certains mots extrêmement fréquents et sur certains traits morphologiques intéressants communs à un nombre considérable de noms propres.

Les ressemblances dans le vocabulaire nomino-verbal sont en réalité trop peu nombreuses pour pouvoir être décisives. Elles peuvent être accidentelles ou dues à l'emprunt. Ce sont les ressemblances dans les mots outils et les morphèmes qui sont de la majeure conséquence. Et parmi elles la pièce maîtresse est constituée par la double présence des prépositions n („de") et d („avec, et"), un trait inconnu à n'importe quelle autre langue que le berbère et le tchado-chamitique (haoussa), associé de l'existence de w „fils" (T ăw, u).

1) Mots ayant un pendant berbère.

gld „roi" (RIL 2; cp. berb. agəllid „roi" < *ē-gallīd ou *ā-gillīd).

ṣkn „ils construisirent" (RIL 2/6; cp. H: əsku „mettre dans la tombe", Gh.: äṣk „construire" - H: aẓv̈kka/iẓəkwân „tombe", Gh.: taṣək[k]awt/čiṣək[k]awin „construction" √ẓkh, Ghad. tazäqqa „mur").

w + NP „fils de ..." (RIL 2; cp. T: ăw, u).

wlt + NP „fille de ..." (RIL 211, 1082; cp. T: wəl[ə]t).

zlh „fer" (RIL 1/7; h désinence?; cp. BN uzzal = T: taẓûli/tiẓûlawîn „fer"; T < *tā-ẓuhl-ay (FF.III) ou tā-ẓūluy-ay?? (FF.VI)).

šqrh „bois" (RIL 1/6; h désinence?; cp. T: esv̈ɣir < *ē-saɣīr = kab. asɣar „bois").

gldmṣk „chef de cinquante" (lit. „chef maçon"? c.-à-d. composé de gld + mṣk adj.vb. de ṣk, cp. ṣkn; RIL 2/10).

mṣṣkw „architecte"? (adj.vb. d'un causatif de ṣk „qui fait construire"? RIL 2/9).

d préposition „et (avec?)" (cp. T: əd „avec, et", RIL 2/8 etc.).

n préposition, marque du complément de nom „de" (cp. T: ən „de"; RIL 1/1-6-7).

104) Principaux ouvrages à consulter: J.G. Février: Que savons-nous du libyque? (Revue Africaine, C, 1959, pp. 263-273) et O. Rössler: Die Sprache Numidiens, Sybaris. Festschrift Hans Krahe (1958), pp. 94-120 avec reconstitution très impressionnante de plusieurs séries morphologiques.

s préposition (conjonction?) „lorsque?" (RIL 2/7; cp. T: əs „dans (temp.)", as „lorsque").

ysh „il arriva (sc. au pouvoir)" ? (RIL 2/7; cp. T: yusa < *yuhsah „il ar= riva"; le rapprochement des 2 derniers mots dépend de l'interpréta= tion incertaine du passage sysh).

s (ns?) pron.suff. „son" ? (RIL 1/5 et p.XVI; cp. T: əs, ənnäs „son").

En outre l'existence des pronoms suffixes sn (pl. de s) et t, pl. tn est très pos= sible.

2) Mots sans pendant berbère.

nbṭn „fondeurs (de fer), c.-à-d. forgerons?" nom m.pl. (RIL 1/7; cp. T: enäḍ/inäḍän, N enhäḍ/inhäḍän „forgeron" ??).

nbbn „artisans (en bois)?" nom m.pl. (RIL 1/6).

ksln „ornemanistes?" nom m.pl. (RIL 1/5).

bn „maison; tombe; famille; épouse?" (cp. RIL p.XVI bn et bns („sa .. . ?"; probablement à identifier dans bnyfš? „temple" (RIL 2/6), dbnmzbkh „et ?", dbnrkmn „et ?" (RIL 3/1-2). (Cp. T: ehän < *ē-hanah „tente, famille" et mér. hänn „épouse" ??)[105]).

bnyfš „temple" (RIL 2/6; cp. bn, c.-à-d. „maison de ...").

mwsn „chef de centurie" (RIL 2/8).

gldgyml „esp. de titre" (RIL 2/10 et 10/8 etc.; composé de gld + gyml „chef ...", cp. § 1 gldmṣk).

gžb „esp. de titre" (RIL 2/9).

ṭnyn „ils furent préposés, surveillèrent" ? verbe 3.m.pl. (RIL 2/11).

dṭny „il surveilla, fut préposé" ? 3.m.sg. (précédé de particule d (conj. „et, tandis que" ? cp. T: ad; RIL 3/12).

sbsndh sgdti „en l'an dix" ? (RIL 2/7; si l'interprétation de sysh (v. § 1) est juste, ce passage qui le précède doit avoir le sens indiqué; il contient peut-être la préposition s (v. § 1) et probablement les désinences h et ti (v. § 4).

bẓn verbe 3.m.pl. „ils ... ?" (RIL 3/1).

3) Morphèmes ayant un pendant berbère.

-n désinence du pl. masculin des noms et des verbes (RIL 1/5-6-7 et 2/6).

S- préfixe du causatif, assimilé en ṣ (dans mṣṣkw cf. § 1).

M- préfixe des adjectifs verbaux (cp. § 1, mṣṣkw et gldmṣk).

M/N- préfixe de nom en général (probable à cause du nombre imposant de noms pro=

105) J.G. Février op.cit., p. 268 (cf. note 104) semble préférer prendre ce mot pour un simple em= prunt au punique (')bn „pierre; stèle funéraire".

pres à nasale initiale; noter qu'on a n par dissimilation avec une radicale labiale comme en berbère moderne (v. I.C.2.b(6) et RIL p.XIX-XX).

y- préfixe de la 3.m.sg. des verbes (cp. § 1 ysh; probable à cause d'un grand nombre de noms propres à y- initial, formation connue en touareg; v. RIL p.XVIII).

t- préfixe de la 3.f.sg. des verbes (probable à cause d'un nombre non négligeable de noms propres à t- initial, formation connue en touareg; v. RIL p. XXII).

t-..-t affixes des noms féminins (possible à cause d'un nombre non négligeable de de noms propres à t initial et final - ce qui présuppose l'existence des préfixes d'état de la langue moderne; v. RIL p.XXII).

4) Morphèmes sans pendant berbère.

-ti suffixe de nom (démonstratif?) (paraît être la marque suffixée de l'apposition; v. RIL 3/4-5 et 10/3-4-5 etc.)[106]).

-h suffixe de nom (démonstratif? cp. berb. -a „ce" ??; v. RIL 2/8 et 10/3-4-5 etc.)

5) Système phonologique du libyque.

a) Une confrontation des systèmes phonologiques des langues punique[107]) et libyque donne lieu aux observations suivantes:

(1) Le punique distingait les 4 laryngales ', h, ε, ḥ à une époque ancienne, mais au temps des premières inscriptions libyques la série s'était déjà réduite à ', h, sinon à un zéro complet. Le fait que dans les transcriptions de noms libyques ce soit surtout le signe pour h qui soit choisi pour rendre la laryngale libyque, ne garantit dont pas absolument que celle-ci était h.

(2) Le punique avait les sifflantes et chuintantes sourdes s, ṣ, š, mais seulement la sonore z. Le fait que dans les transcriptions de noms libyques z corresponde à 3 signes libyques différents suggère que le libyque possédait également une série sonore complète z, ẓ, ž.

(3) L'emploi de p punique pour transcrire f libyque (confirmé par des bilingues latino-libyques) s'explique probablement par le fait que les occlusives puniques avaient des variantes spirantes.

(4) Si le libyque avait les sons ɣ et ḍ, le punique n'a pas su les rendre, sauf par des approximations comme q d'une part, d, ṭ de l'autre. Il en est de même pour ḫ (q, h?) et pour d'éventuels gg^w et gg^y (ggw, ggy?).

106) Cp. ibid., p. 271.

107) Cf. J. Friedrich: Phönizisch-Punische Grammatik, Analecta Orientalia 32 (Rome 1951), et J. G. Février op. cit. note 104.

b) Le système phonologique libyque comme il se présente à nous par l'analyse des inscriptions bilingues, n'est pas incompatible avec le système protoberbère étab= li par nous (I.F.1.b). En effet il est facile d'envisager une époque avant l'abou= tissement du passage ww > gg^w. Le fait le plus déconcertant du libyque est sans doute qu'on y constate l'existence apparente de chuintantes š et ž.

CHAPITRE III

Pronom

Termes de rapport

A. Introduction.

1) Nous commençons l'exposé de la morphologie par le pronom parce que les affixes de la flexion nomino-verbale sont en grande partie identiques ou apparentés aux éléments dont se composent les pronoms.

2) Nous avons dit au ch.I.F.1.f comment les pronoms chamito-sémitiques se distinguent en structure du vocabulaire nomino-verbal par le fait d'être composés d'éléments consistant en principe chacun en un seul son[108]).

a) Il semble qu'on puisse excepter le son h qui n'a guère d'existence autonome, n'étant qu'un son initial de variantes de a, i (u?), soit ha, hi (hu?).

b) Si cette interprétation de h s'avère, il faut donc admettre que trois des éléments pronominaux peuvent être des voyelles longues, les autres étant tous des consonnes.

c) Toutefois il n'est pas possible d'établir avec certitude absolue que i, u soient autre chose que des formes vocalisées de y,w respectivement, car en combinaison avec a ou l'un avec l'autre il se réalisent comme y,w partout, donc déjà en protoberbère.

3) A côté des éléments déictiques ci-dessus on décèle une voyelle *ă qui ne paraît être qu'une simple voyelle de liaison.

a) La voy. de liaison doit être absente entre un élément consonantique et un élément

---

108) En linguistique chamito-sémitique c'est une idée traditionelle que ces éléments déictiques sont des interjections d'origine. Cf. Brockelmann, Grundriss I, § 103; Fleisch Ar. Cl., pp. 139 et 145. Nous n'estimons pas que cette hypothèse soit morphologiquement fondée, bien que nous soyons prêts à reconnaître que dans des cas spéciaux, des interjections ont pu s'agglomérer à des éléments pronominaux: (cp. ha- B.4.b(1) et ən- B.5.b(2.a)). On peut comparer la liste des interjections du ch. VIII. B pour se convaincre que les possibilités d'y identifier des éléments pronominaux sont maigres. - On consultera en outre pour le sémitique Moscati et alt.: Cp.Gr.Sem., pour l'égyptien E. Edel (très riche en variantes de graphie) et Gardiner, pour le couchitique HAL Ling.Anal.NE, pp. 519-530.

"vocalique" (p.ex. în, particule d'éloignement), ce qui est un indice très en faveur du caractère vocalique primitif de i et u.

b) Dans cet ordre d'idées w, y en combinaison avec a (wa, ay) et l'un avec l'autre (wi) ne sont donc que des réalisations de voyelles - ces complexes étant également dépourvus de voy. de liaison.

c) Cette hypothèse permettrait de distinguer de u, i les consonnes w, y proprement dites, ayant besoin de la voy. de liaison (p.ex. dans kăwän „vous").

4) Nous divisons l'exposé en une section B traitant des pronoms personnels et une section C traitant des termes déictiques, c.-à-d. des pronoms démonstratifs et des adverbes de lieu et de temps apparentés.

5) Nous terminons ce chapître avec une analyse des principaux termes de rapport (sect.D), soient les prépositions, les conjonctions, les négations, qui sont traditionnellement traités sous ce chef. Beaucoup d'entre eux contiennent en effet des éléments pronominaux, d'autres sont plutôt d'aspect nomino-verbal ou des composés des deux.

6) Pour les interjections nous renvoyons au chapître VIII.B qui contient les analyses morphologiques possibles.

7) Le présent chapître fournit les indications syntaxiques indispensables pour la compréhension de l'analyse morphologique. Pour le détail et les exemples nous renvoyons encore aux ch.VIII-IX.

B. Le pronom personnel.

Le pronom personnel berbère a une gamme extraordinairement riche de formes[109]). Il ne distingue pas que les personnes, les genres et les nombres, mais varie en outre selon son emploi syntaxique: membre hors phrase, membre principal de phrase nominale, complément direct ou indirect de verbe, complément de nom, régime de préposition - sans qu'on puisse parler d'une flexion casuelle proprement dite. Et il présente par surcroît dans chaque cas des sous-variantes libres ou conditionnées. Dans l'exposé suivant nous irons des formes les plus simples aux formes les plus complexes[110]).

1) Pronom simple suffixe de nom.

Le pronom suffixé simple sert de régime à la plupart des prépositions et de complément à quelques noms de parenté etc., où il est l'équivalent de nos adjectifs possessifs. Il possède une forme double du singulier avec ou sans i initial, et une forme quadruple du pluriel, comportant l'insertion ou non des indices de personne k et t (> s):

Forme	a_1	a_2	b_1	b_2
1.c.sg.	i		e/i	
2.m.sg.	(ə)k		ik	
2.f.sg.	(ə)m		im	
3.c.sg.	(ə)s		is/iš	
1.c.pl.	näɣ	knäɣ	(h)înäɣ	iknäɣ
2.m.pl.	wän	kwän	(h)iwän	ikwän
2.f.pl.	(ə)kmät	kmät	ikmät	ikmät
3.m.pl.	(ə)sän	ssän	(h)isän	(h)issän
3.f.pl.	(ə)snät	snät	isnät	isnät

*Forme protoberbère:

	a_1	a_2	b_1	b_2
1.c.sg.	ī/y		īy (īw?)	
2.m.sg.	ək		īk	
2.f.sg.	əm		īm	
3.c.sg.	əs		īs	
1.c.pl.	naɣ	ək-naɣ	īnaɣ	īk-naɣ
2.m.pl.	wan	ək-wan	īwan	īk-wan
2.f.pl.	ək-mat	ək-mat	īk-mat	īk-mat
3.m.pl.	san	ət-san	īsan	īt-san
3.f.pl.	əs(a)nat	ət-sanat	īs(a)nat	īt-sanat

a) Emploi des sousvariantes:

(1) La forme ā1 (sauf i et wän) a une variante commençant par ə, employée après préposition à finale consonantique (au pl. après əd et əs seuls).

(2) La forme b̄ a des variantes commençant par h, employées après les noms de nombre əssa et täẓẓa.

(3) ġir „entre" et məss „maître" prennent le suff. 1.c.sg. i au lieu de e.

(4) ÿšš „filles" prend facultativement la forme iš assimilée du suff. 3.c.sg.

b) Emploi des variantes principales:

(1) Avec la forme ā1 se combinent:

Les noms: täy „pères" (NB täy-s etc.), mäddân „enfants" (mäddân-əs, mäddân-sän), məssaw „maîtres" (məssaw-s etc.), ÿgÿn (cf. § (2.d)). Les prépositions: dăɣ (avec 1.c.sg. seule dăɣ-i), ɣur, dât, ḍəffər, dənnəġ, sər, dăw (NB dăw-s, dăw-i, dăw-wän etc.), əd (jamais avec 1.c.sg.; d-əs, d-əsän etc.), əs (s-i, s-əs, s-əsän etc.), full (pl. seul).

(a) täy ne s'emploie pas avec le suff. de la 1.c.sg.: täy, aussi = „mes oncles paternels etc.".

(b) full prend en principe les pron.aff. régimes indirects de verbe. En tăhăggart cet usage se conserve au sg. seul (full-âs, mais full-sän). Le T mér. et le BN montrent qu'il en était de même pour dăw, ḍəffər, dât et dənnəġ (v. D.1.y-bb).

(c) Pour les restrictions d'emploi après dăɣ et əd, v. D.1.d-h-l.

(2) Avec la forme b̄1 se combinent:

Les noms de parenté: matt „mères"[111]), məssawat „maîtresses", ainsi que les composés avec maw „mères": ăyt-maw „frères", šêt-maw „soeurs" (de parents différents), ăñät-maw „oncles maternels", ăyt-ələt-maw „neveux", šêt-ələt-maw „nièces" (enfants de la soeur). Pour ÿšš, məss, v. § (4.a). Les noms de nombre cardinaux (sauf iyän), p.ex. əssin-i(s)sän „à deux" (NB əssa-hînäɣ „(nous) à sept", täẓẓa-hînäɣ „(nous) à neuf". Les noms de nombre collectifs: ÿssÿnän, ÿkkÿrḍän, ÿkkÿẓän et f., p.ex. ÿssÿnän-i(s)sän, f. ÿssÿnätîn-isnät „tous, toutes les deux".

Le nom ÿgÿn „malheur à ..." (sauf à la 2.sg.) p.ex. ÿgÿn-is (mais ÿgÿn-ək, ÿgÿn-əm).

---

109) La première grande étude comparative interdialectale du pron.pers. à été accomplie par René Basset: Études sur les dial. berb. (1894), pp. 77-103. Ensuite il faut mentionner les études d'E. Destaing, notamment: Étude sur le dial. berb. des Aït-Seghrouchen (1920), pp. 231-252. Enfin maintenant Lionel Galand: Les pronoms pers. en berbère, BSLP 61 (1966), pp. 286-298 et A. Willms: Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personalsuffixen im berberischen Südmarokkos, Neue Afr. Studien 5 (1966), pp. 284-292.

110) Cp. Essai 40-63 et Dict.II, pp. 685-691 l'exposé de CF.

111) On note que tăñät-mät et tăgg-ələt-mät, bien que contenant sans doute une forme réduite de matt, se combinent avec le pron. suff. composé: tăñät-mätt-in, -mätt-ənnäk etc. (Essai 51).

La préposition ġir „entre" (NB ġir-i).

(a) La prép. „entre" se combine ailleurs avec les pron. aff. régimes indirects de verbe. Pour une explication de cette différence v. D.1.r.

(b) Tous les mots que se combinent avec la forme b̄1 peuvent facultativement prendre la forme b̄2 (h)issän de la 3.m.pl.

(c) En T mér. la forme b̄1 sans indice de personne n'existe peut-être pas du tout (toujours b̄2 avec gémination?).

(3) Avec la forme ā2 se combinent:
Les noms: məssa „maîtresse", ti „père", ma „mère" et tous les composés avec ma: aña „frère", ăyt-ma „frères", wələt-ma/šêt-ma „soeur/s", añät-ma „oncle maternel", ăgg-ələt-ma „neveu", wəlt-ələt-ma „nièce" (enfant de la soeur), pl. ăyt-ələt-ma, šêt-ələt-ma.

(a) Tous les noms ci-dessus ne s'emploient pas avec le suff. de la 1.c.sg.: ti aussi = „mon père" etc.etc.[112].

(4) Avec la forme b̄2 se combinent:
Les noms: rur „fils", yäll „fille", v̈šš „filles" (NB aussi v̈šš-iš), məss „maître" (NB məss-i).

(a) v̈šš et məss prennent aussi le suff. b̄1 înäɣ (v̈šš-înäɣ, məss-înäɣ), məss cependant seulement dans le sens „Notre Seigneur (Dieu)".

(5) Le suffixe de la 3.c.sg. est obligatoire comme forme figée, si le contexte n'en demande pas d'autre, soit devant un complément nominal: ti-s ən-ti „le (lit. son) père de mon père, c.-à-d. mon grand-père paternel"; məss-is n-ăkli „le (lit. son) maître de l'esclave" - quand il s'agit de l'un des termes suivants: ti/täy, ma/matt, rur/mäddân, yäll/v̈šš, məss/məssaw, məssa/məssawat et les composés avec -ma/maw final, y compris aña. Ces noms sont toujours non autonomes.

c) Analyse morphologique.

(1) La forme b̄ se distingue de la forme ā par l'élément initial i, dont l'origine est est inconnue, peut-être un pronom démonstratif primitif qui est le véritable antécédent du pron. personnel, posé en apposition au nom complété[113]. Il faut sans sans doute le comparer avec l'i initial de la forme b̄ du pron.aff.dir. (v. § 3), ainsi que celui des particules de distance (h)în et (h)idd (cf. suff.déic. *ī/y C.2. b(3)). Il occupe la même place que (h)â initial des pron.aff.ind. (v. § 4).

Il paraît nécessaire d'envisager la possibilité que i soit le résultat d'une

---

112) Selon CF Essai 49 il serait cependant possible (bien que peu usité) de dire: ăyt-maw-e, šêt-maw-e, ăgg-ələt-maw-e avec le sens de ăyt-ma „mes frères (fils de ma mère)" etc.

113) Voir note 118.

fausse coupe, étant réellement la voyelle finale primitive du nom/prép. qui le précède. C'est ce qu'on peut invoquer avec beaucoup de vraisemblance pour yäll/ÿšš, məss (v. F.VIII.B.5) et ġir (D.1.r) et d'autre part aussi pour le pron. suff.dir. de forme $\bar{b}$.

(2) Les formes $\bar{a}_2\bar{b}_2$ se distinguent des formes $\bar{a}_1\bar{b}_1$ par la préfixation d'indices de personne au pluriel, k et t > s. L'indice se place entre l'i initial et le pronom proprement dit à la forme $\bar{b}_2$.

(a) L'indice t de la 3.ème personne s'assimile à l's initial du pronom. Le t non assimilé se trouve encore en BN, où il a cependant été généralisé pour toutes les personnes du pluriel (cf. § (b)). - C'est le même t qui sert de base à la formation des pronoms aff.dir. de la 3.ème personne (v. § 3.b(1)).

(b) L'indice k appartient sans doute primitivement à la 2.ème pers. seule[114]. C'est celui-ci qui sert de base à la formation des pron.aff.dir. de la 2.ème pers. En BN k a été remplacé par t (de la 3.ème pers.), probablement pour éviter les formes délicates de la 2.ème pers. (v. § (3)). Malgré l'existence de t de la 2.ème pers. dans les affixes de la flexion verbale (v. VI.B.1 et 7 et cp. aussi la structure des pron.indép. égypto-sémitiques § 5.b(5)), il est difficile d'accepter que la distinction k/t soit secondaire.

(3) A la 2.m.sg. k n'est pas un indice de personne préfixé au pronom, mais la base (nue) du pronom lui-même, attendue en principe dans tous les pronoms de la 2.ème pers. (*käm, *käw(än), *käm(ät)), d'après le cadre chamito-sémitique entier.

(a) La forme kmät de la 2.f.pl. avec k initial même dans les séries $\bar{a}_1\bar{b}_1$ est donc plutôt ce que nous attendons. Elle est attestée un peu partout en berbère et doit être considérée comme protoberbère. Des formes comme wənt seraient par conséquent des réfections par analogie au m. wən.

(b) L'état réel, avec absence de k dans wän et (ə)m, paraît s'expliquer par le double rôle de l'élément k, d'une part pronom ou base de pronom, d'autre part indice de personne préfixé. Au lieu d'établir des formes $\bar{a}_2\bar{b}_2$ à double kk initial, on a interprété le k déjà existant comme étant le préfixe des séries $\bar{a}_2\bar{b}_2$, créant de nouvelles formes $\bar{a}_1\bar{b}_1$ par subtraction de ce k (sauf à la 2.f.pl., laissée telle quelle).

(c) Aussi attend-t-on une forme kämät, mais par analogie à kwän et tsän de la forme $\bar{a}_2\bar{b}_2$ on obtient kmät, probablement déjà en protoberbère. La forme $\bar{a}_1$ (ə)snät remplace de façon analogue sänät attendu.

(d) $\bar{a}_2\bar{b}_2$ (ə)snät, isnät sont pour əssänät, issänät (conservés en T mér.), également par analogie à (ə)kmät, ikmät, (ə)kwän, ikwän.

114) Selon CF Essai 45 k de la 1.pl. s'expliquerait comme indice de l'inclusion de la 2° personne (nous = toi et nous).

(e) Nous estimons donc que dans les suffixes simples de nom $\bar{a}_2\bar{b}_2$ k et t sont des indices de personne préfixés à des pronoms suffixes déjà tout faits, d'où l'ab= sence de voyelles après ceux-ci (cf. § 3 pron.aff.dir.).

(4) Les pron. de la 3.ème pers. sont formés sur une base commune s (analogue à k de la 2.ème pers.), employée à l'état nu comme suff. de la 3.c.sg.

(5) Les pronoms de la 1.ère pers. sont à part:

(a) i du sg. provient de *ī/y, dont on ne peut pas ne pas considérer la parenté pos= sible avec l'élément déictique *ī/y de la sect. C.2.b(3) etc.etc.

(b) e de la forme b̄ représente peut-être la dissimilation de *īy, composé du i ini= tial et du i pronominal (cf. I.E.2.c(2)). Pour *īw v. § 2.b(3.d).

(c) näɣ donne l'impression d'être un composé dont la première moitié est identique à l'affixe personnel n- de la 1.c.pl. des verbes, le deuxième élément étant son analogue -äɣ de la 1.c.sg. (mais cf. § (12.h)).

(6) m de la 2.f.sg. est un indice de la 2.f. Il reparaît dans kmät du pl., où il a ce= pendant été complété par un deuxième indice de genre t sans doute emprunté à la 3.ème pers.

(7) w de wän est un indice de la 2.m.pl.

(8) -än contenu dans sän, s(ä)nät et (par analogie?) dans wän, est la désinence du pluriel qui se retrouve au pl.1 masculin du système nominal (v. IV.E.2.a).

(a) Les pronoms indép. confirment que sa voy. ä provient de *ă (v. § 5.b(2.f)). Pour la chute de cet ä dans snät, cf. § (3.c).

(9) -ät de snät et par analogie kmät est la désinence du féminin dans la forme qu' elle a dans les participes, le pf. de la cj.IV et les noms de nombre - c.-à-d. avec une voy. initiale protoberbère *ă.

(a) S'il n'y avait pas de voy. protoberbère devant t, ou si celle-ci était *ĭ,ŭ, on n'attendrait pas de voyelle en touareg moderne, mais des formes comme sänt, kämt (comme dans les noms féminins).

(b) Cp. aussi t initial des pronoms démonstratifs (C.1.b(2)).

(10) Le timbre primitif de l'ǝ initial (*ĭ,ŭ?) de la forme $\bar{a}_1$ est indéterminable. Or la structure syllabique du protoberbère paraît demander une voy. de liaison, sauf devant näɣ, wän, sän, où elle a cependant pu exister par analogie (v. I.E.2.e et F.4.e).

(11) Le h initial des pronoms de la forme $\bar{b}_1$ après ǝssa, täẓẓa appartient peut-être dans ce cas particulier proprement à la finale des noms de nombre. Cp. les formes f. ǝssâhät, täẓẓâhät. Mais évidemment il faut comparer avec les cas où un h initial paraît avec une grande probabilité appartenir au pronom lui-même (pron.aff.ind. v. § 4.b(1), particules de distance hîn, hidd, v. C.2.b(3-5).

(12) Passant à la comparaison extraberbère, on est amené à faire les constatations suivantes:

(a) L'élément k est connu comme base générale des pronoms de la 2.ème pers. partout en chamito-sémitique, servant à l'état nu de pron.suff. de la 2.m.sg., en sémitique muni d'une voy.fin. a: ka. L'existence de cette voy.fin. est un argument pour considérer la voy. de liaison ə du berbère comme secondaire sur le plan préberbère malgré son caractère protoberbère.

Cet élément k(a) n'est peut-être rien qu'une particule d'éloignement, c.-à-d. la même que celle qui sert a former les démonstratifs d'éloignement sém. (ar. ðâ-ka, éth. zəkkû, acc. zəkka)[115]).

La correspondance à la 2.ème pers. de k des pron. avec t des désinences de la flexion verbale est un fait panchamito-sémitique.

(b) L'élément s est connu comme base de la 3.ème pers. en sém. (*š) et en égyptien-couchitique. Le pronom dont il est la base en sém. paraît être un pronom démonstratif d'origine. En effet tout porte à croire que tous les pron.pers. chamito-sémitiques de la 3.ème pers. sont d'anciens démonstratifs, n'ayant acquis leur sens actuel que par leur opposition aux pron.pers. des 1.ère et 2.ème personnes.

(c) La structure: indice de personne préfixé à un pronom suffixe (de nom), paraît se retrouver dans le pron.indép. de l'égyptien, qui a t généralisé pour les 2.ème et 3.ème pers.sg. et pl. (ỉntk, ỉnts (f.), ỉntčn, ỉntsn, v. § 5.b(5.c)), mais non pas à la 1.ère pers.

(d) m indice du genre féminin est connu en égyptien (čm). m sém. paraît avoir une fonction différente (2.pl.? cf. § (g)).

Le sém. en revanche a un indice du f. *ī inconnu au berbère (mais connu en ég.: sy „elle" et responsable sans doute de la palatalisation de k dans čm).

(e) La désinence -än du pl. est connue en ég. (sn) et en couchitique, mais noter que l'ég. ne connaît pas -n dans le système nominal.

(f) La désinence t du féminin n'est pas employée dans le système des pronoms personnels ni en sém. ni en ég. En berb. elle paraît donc y être un emprunt au système des noms et des pronoms démonstratifs.

(g) On peut se demander, si w berb. de wän ne correspond pas à m(u) sém., indice de la 2.m.pl. (kumu)? Si ce rapprochement s'avère, il faut donc identifier ce w avec (ä)m, aff.pers. de la 2.pl. des verbes (v. VI.B.8(b.6)).

(h) De même la question se pose de savoir si on retrouve le berbère näɣ dans le sém. *niḥ(nu), pron.indép., au lieu d'identifier le son ɣ avec la désinence verbale du sg. (sém. kū).

115) Cp. Fleisch Ar.Cl., p. 147.

(j) i est universellement connu comme indice de la 1.c.sg.

(k) n est universellement connu comme indice de la 1.c.pl.

2) Le pronom composé suffixe de nom.

Le pronom composé fournit l'équivalent ordinaire de nos adjectifs possessifs. Il se joint à tous les noms, sauf ceux du § 1 qui prennent le pronom simple, et en outre à ɣâs (ancien nom, v. C.7.c(3)) et aux prép. (ĕ)bv̆rin, ătăram, emäynäğ, âmmas (également d'origine nominale). Suffixé aux pronoms d'appui singulatifs il crée l'équivalent de nos pronoms possessifs (wa-nnît „le sien", i-nnît „(un qui est) à lui", v. C.1.a).

Morphologiquement c'est un composé de la prép. du génitif ou d'une prép. apparentée (v. D.1.b-c) et des suff. simples de la forme $\bar{a}_1$ (§ 1), avec toutefois des formes particulières pour les 1.c.sg. et 3.c.sg.

	Forme actuelle:	* Forme protoberbère:	
1.c.sg.	(h)in/nnu	hīn-ū	
2.m.sg.	(ə)nnäk	ənn-ak	(hīn-ak?)
2.f.sg.	(ə)nnäm	ənn-am	(hīn-am?)
3.c.sg.	(ə)nnît	ənn-īt/ənn-as	(hīn-as?)
1.c.pl.	nänäɣ	ənn-anaɣ	
2.m.pl.	năwän	ənn-awan	
2.f.pl.	näkmät	ənn-akmat	
3.m.pl.	näsän	ənn-asan	
3.f.pl.	näsnät	ənn-as(a)nat	

a) Emploi des variantes.

(1) La série sans ə initial du sg. s'emploie après un nom terminé en voyelle ou en -n (radicale ou désinence). Joint à -n on obtient en principe un triple -n-nn-, mais puisque la langue ne distingue que deux quantités consonantiques, l'unité se réduit à -n-n-, p.ex.: ămîdi-nnît „son ami", ehän-nît „sa tente", mais amis-ənnît „son chameau".

(2) in s'emploie après un nom à finale consonantique, hin après un nom à finale vocalique, nnu après le pronom d'appui i, f. ti, p.ex.: amis-in „mon chameau", ămîdi-hin „mon ami", i-nnu „(un qui est) à moi".

b) Analyse morphologique.

(1) L'élément ənn- paraît s'apparenter à la prép. du génitif ən, dont il semble n'être à première vue qu'une forme plus lourde (état pronominal), comme en BN yəss, yid (correspondant resp. à əs „par" et əd „avec"). Mais probablement les relations entre les deux sont-elles moins simples, car en kabyle le pron.

composé, par opposition à la prép. ən, est susceptible d'un emploi sans anté= cédent comme si ənn était une prép. ordinaire (v. § (3.c)).

(a) Le T mér. et le BN montrent que nn était géminé au pluriel aussi primitive= ment. En tăhăggart la gémination à été supprimée, que ce soit pour éviter en position postconsonantique la création d'un groupe triconsonantique (cf. I.A.4) ou par simple analogie avec la prép. ən.

(b) năwăn prouve que la voyelle protoberbère après nn a dû être *ă (cf. I.E.2.b(2)).

(c) Le timbre primitif de la voy. initiale ə (*ĭ,ŭ?) de ənn est inconnu, mais elle doit être protoberbère à cause des lois de structure syllabique (v. I.E.2.e et I. F.4.e).

(2) ənnît contient la forme ît du suffixe 3.c.sg., connue comme pron.aff.dir. (m. seul) en BN (cf. § 3.b(6)).

(a) Le T mér. paraît bien connaître la forme attendue et connue en BN: ənnv̈s[116]), mais surtout une forme mixte ənnîs.

(3) in paraît être une forme abrégée de inu, la forme normale en BN, d'analyse délicate.

(a) De nombreux indices portent à croire que ce soit u (*ū/w) qui soit le véritable suff. de la 1.ère pers., in- n'étant en apparence qu'une variante de ənn-[117]).

(b) En effet le BN possède une série complète de suff. du sg.: inu, inək, inəm, i= nəs, qui selon les parlers remplace la série normale avec ənnəs etc.

(c) Or en kabyle les pron.suff. s'emploient également à l'état autonome pour rendre nos pron. possessifs (inəs „le sien, à lui", pl. ənnsän etc.etc.). A moins qu'il ne s'agisse d'un fait complètement secondaire, cet emploi permet d'envisager une solution tout à fait différente fort possible: soit que in ne soit pas la parti= cule du génitif, mais une préposition (apparentée?), susceptible d'un emploi sans antécédent comme toutes les prépositions.

En effet les parlers des oasis orientaux paraissent distinguer de ən une pré= position du "datif" in „à, vers" en usage illimité (nefousi, ghadamsi(?), sioui). V. prép. in D.1.c et cf. en outre § (4.a).

Il faut maintenant évidemment se demander si ənn aussi est une variante de la prép. in (pas de ən), soit une var. non accentuée (*ínas, mais ənnásan). Si on accepte cette solution, le tableau kab. (inəs, ənnəsən) a donc des chances d'être primitif. V. encore l'analyse de ən D.1.b[118]).

---

116) V. CF Essai, p. 53.

117) CF Essai 41 nous informe que ənnu serait une forme ancienne, tombée en désuétude sauf après i, ti. Se réfère-t-il à une tradition touarègue??

118) L'ancienne idée que inəs etc. pourrait contenir comme élément initial le pron. d'appui i suivi de ən prép. + əs pronom pers. „celui de lui" etc. appelle à notre avis une sérieuse réserve: nn n'est pas géminé malgré le fait que le kab. conserve ailleurs fort bien cette gémination. Cf. AB HAL I, p. 33. -

(d) A côté de la série avec n le BN possède aussi une série sans n du sg.: iw, ik, im, is. Il paraît s'agir de la forme b̄ du pron. simple, employée après nom ordinaire. A moins que iw n'y remplace e(i) par analogie avec inu (comme les deux séries se trouvent normalement dans le même parler), il y a donc des chances pour que le pron. simple touareg e provienne de *īw, devenu ew avant chute de w (v. I.E.2.c(2)).

Cette série n'est pas capable, en kab., de l'emploi autonome sans antécé= dent.

(e) Dans le même ordre d'idées, nnu serait une forme obtenue par analogie avec les autres pronoms, pour remplacer inu incommode après pron. i, ti.

(4) La comparaison avec les langues soeurs donne lieu aux observations suivantes:

(a) L'égyptien paraît connaître une forme accentuée ỉn de la prép. n du "datif" (a= nalogue à ỉm de m, ỉr de r). - Noter que dans cette langue la particule du "gé= nitif" n est vraisemblablement un adjectif à suff. y (sém. *īy): ny, dérivé de cette prép. et déclinable en genre et en nombre encore en vieil ég. (v. D.1.b(4)).

Il est fort possible qu'en berbère in représente (la forme accentuée de?) la prép. ég. et ən (ənn?) l'adjectif correspondant. On aurait ainsi une explication de l'emploi autonome des formes en in en kab. Mais la voy. *ă qui en proto= berbère paraît suivre ənn, s'accorde mal avec l'*īy attendu du suffixe dériva= tif en question (cf. § (1.b)).

(b) Le sémitique connaît la variante *nī de *ī/y comme suff. obligatoire de verbe. Son n est normalement considéré comme emprunté au suff. du pl. *nā ou au pron.indép. *'anā.

(c) L'égyptien emploie le pron. (dépendant) wỉ comme régime direct 1.c.sg. de ver= be. Son w correspond sans doute à berbère *ū/w de inu. Cf. aussi § 5.b(3) l'a= nalyse du pron.indép. näkk.

3) Le pronom affixe régime direct de verbe.

Ce pronom, qui suit ou précède le verbe selon les règles de la syntaxe, est d'une structure très régulière, les 2.ème et 3.ème personnes ayant pour base chacune un élément commun, resp. k et t. Une forme b̄, où cette base est apparemment

L'hypothèse a pourtant été reprise et élaborée tout récemment encore par Lionel Galand, op. cit. note 109, qui propose de voir le même élément pronominal i dans inəs, dans is (ann. immédiate „ce de lui", v. (d)) et dans la prép. i (v. D.1.a). Il se base sur une argumentation d'ordre syntaxique fort intéressante (cp. note 130), qui le mène à conclure que s (par opposition à t) est toujours un membre subordonné (dé= terminant) de phrase. La construction avec i constituerait donc un cas de „reprise" du noyau du groupe possessif (son X = X, ce de lui). En effet de nombreux faits parlent en faveur d'une telle explication. Or elle se heurte au fait qu'il paraît impossible de ne pas envisager une parenté avec l'i de la série (b) du pron. aff. dir. dans lequel il paraît difficile de voir un groupe possessif. - L. Galand propose enfin une ex= plication analogue du pron. aff. indirect as etc. (v. note 126).

remplacée par i, est réservée en touareg à l'usage après un verbe à finale vocalique (issue de la contraction avec une dern.rad. *h non remplacée par t); la voyelle finale du verbe tombe devant le suff., si elle n'est pas tombée déjà à la forme nue, avec suppression de la distinction des pf./pf.int. Ne fait exception que iba, p.ex. ăba-t „il n'y a pas de lui". De même yäffo-t (< yäffaw-t) de ifaw „faire jour".

	Forme actuelle:		* Forme protoberbère:	
	a	b	a	b
1.c.sg.	i/hi	i	ī/y	ī/y
2.m.sg.	kăy	îk	ək	īk
2.f.sg.	käm	îm	kam	īkam
3.m.sg.	t/tt	ê	(ə)t	īt
3.f.sg.	tät	êt	tat	ītat
1.c.pl.	ânäɣ/hânäɣ	ânäɣ	hānaɣ	hānaɣ
2.m.pl.	kăwän	îwän	kawan	īk(a)wan
2.f.pl.	kämät	îkmät	kamat	īk(a)mat
3.m.pl.	tän	în	tan	ītan
3.f.pl.	tänät	înät	tanat	īt(a)nat

a) Emploi des variantes.

(1) hi et hânäɣ sont les formes en usage avant verbe[119]. On les rencontre aussi après le verbe iba „ne pas y avoir de ...", dont la voy.fin. se conserve par exception (cp. pron.aff.ind. § 4.a(2)). De même facultativement yäffo-hi = yäffŏw-i (ifaw „faire jour").

(2) Pour les variantes issues d'assimilations diverses, v. I.C.2.a(3).

(3) tt, variante géminée de t, s'emploie en position intervocalique et facultativement devant préf.pers. y- p.ex.: wa tt-ikfän „celui qui lui a donné", wa tt-əkfän „celui qu'il lui ont donné", e-tt-äkfin „il lui donneront", e-tt-yäkf (= e-t-yäkf) „il lui donnera"[120].

b) Analyse morphologique.

(1) Les éléments qui dans la forme ā servent de base à la formation des 2.ème et 3.ème personnes (resp. k et t) sont les mêmes qui comme indices de personne précèdent les suff. simples de nom au pl. de la forme $\bar{a}_2\bar{b}_2$.

(2) Ces bases sont augmentées des éléments connus: w indice de la 2.m.pl., m de la 2.f.sg. et pl., än désinence de la 3.pl. (et par extension de la 2.m.pl. ?), ät désinence de la 3.f.sg. et pl. (et par extension de la 2.f.pl.). Cf. § 1.c(6-9).

(3) Les suff. des 2.ème et 3.m.sg. se composent en principe de la base pronominale

119) V. CF Essai, p. 58.
120) Cf. CF Essai, p. 14 (III).

nue k, t, ce qui permet de conclure que ces indices de personne sont d'anciens pron.suff. autonomes, la différenciation en genre et en nombre étant secondaire.

(a) Toutefois le touareg a remplacé k simple (normal en BN) par le pron.indép. kăy dans la forme ā.

(b) La gémination de t > tt est due à l'analogie de la part. de proximité ədd (v. C.6). On note que l'influence de celle-ci ne s'étend pas à la position C - V[121]).

(4) kăwän (et kăy) prouve que la voy. après l'indice de personne était *ă (cf. I.E. 2.b(2)).

(a) L'affixe de verbe se distingue par là du pron.suff. simple de nom, qui paraît en principe ne pas avoir de voyelle après l'indice de personne (kmät, kwän, snät). Nous en concluons que dans les pron.suff. de nom l'indice de personne est un préfixe ajouté à un pronom déjà tout fait, tandis que dans les aff. de ver= be il sert de base à la formation du pronom même.

(5) La structure syllabique du protoberbère demande une voy. de liaison devant k et t (v. I.E.2.e et F.4.e). Cependant t pouvait probablement déjà former groupe avec la dern.rad. comme la désinence du féminin nominal.

(6) L'origine de l'i initial de la forme b̄ est obscure. Il faut évidemment le com= parer avec l'i initial de la forme b̄ des pron.suff. simples de nom (v. § 1.c(1)), et d'autre part avec (h)â initial des aff.ind. (v. § 4), qui paraît occuper la même place.

(a) L'impression que i y remplace les indices k et t est sans doute fausse, car on a non seulement îkmät (par analogie?; cp. les suff. de nom, forme ā) mais aus= si îk.

(b) En effet le BN connaît également une forme b̄ à initiale i avec pleine conserva= tion des bases k et t:

sg. ik, ikəm, it, itt pl. ikkʷən, ikkʷənt, itən, itənt.

A ceux-ci s'ajoute -iyi du BN, forme postverbale en général qui peut appar= tenir primitivement à la série b̄ seule.

(c) Or en BN, là ou la distinction est maintenue du tout, la forme b̄ est bien gros= so modo réservée à l'emploi après verbe sans suff.pers., mais elle s'annexe justement aux verbes à dern.rad. forte et aux verbes à finale faible qui ont per= du leur voyelle finale, se terminant pour cette raison sur une consonne comme ceux-ci. Par contre, les formes de verbe faible qui conservent une voyelle fi= nale devant pron.suff., s'annexent la forme ā. Donc ghad.: ils(ō)-ett, mais im= da-tt; kab. yəlsa-þ, yərna-þ (f. -ţţ).

---

121) Il est exclu, semble-t-il, de songer à une assim. avec d de la part. d'impf. ed comme origine du phénomène, car celle-ci demande justement devant pron.aff. la forme abrégée e dont le caractère pri= mitif semble acquis (v. D.2.p(2.e)).

(d) Tous les dial. berbères s'accordent pour employer la forme a̅ après des particules comme wər (nég.), a(d), e(d) (de l'impf.) et après d'autres éléments pronominaux personnels tels que les aff.pers. de verbe et les pron.aff.ind. de verbe.

(e) Tous les dial.berb. s'accordent pour employer la forme b̅ à i initial directement après une consonne radicale qui n'est pas la dernière, mais qui se trouve en position finale à cause de la chute d'une voy.fin. issue de la contraction avec une ancienne dernière rad. faible. La voy. finale ainsi tombée est avant tout précisément -i de l'imp.-impf., moins souvent *a de l'impf.int.

(f) Le BN emploie également en général la forme b̅ après une dern.rad. forte. Il paraît s'agir d'une extension par analogie, étant donné que la chute de la voy. fin. donne aux formes faibles en question l'apparence de se terminer en consonne forte.

(g) Le touareg et des parlers BN comme les Meṭmaṭa (Alg.N), les Figuig (S.Oranais), B.B. Saïd (Alg.N)[122]) étendent l'emploi de la forme b̅ aux formes de verbes faibles qui conservent en finale absolue leur voy.fin. Il s'agit apparemment d'une extension par analogie, car la voy.fin. du verbe tombe devant l'i de la forme b̅ selon les règles de l'élision, ce qui ramène ces formes aux modèles à voy.fin. tombée partout. La voyelle ainsi élidée est avant tout a du pf., -u de l'impf., rarement i de l'imp.-impf.

(h) Un fait intéressant à noter à cet égard, c'est que plusieurs dialectes, qui dans des conditions déterminées remplacent -a par -u(-o) final, demandent l'élision de cet -u(-o) en ajoutant les pron.suff. de forme b̅, alors que -a conservé ne s'y élide pas et demande l'adjonction des suff. série a̅. Tels sont sûrement le ghadamsi (cp. les ex. ci-dessus) et le nefousi. Il y a peut-être des vestiges d'une telle distinction en T. Cp. ăba-t (§ 3) et avec suff.ind. inna-hâs, ăba-hâs etc. (§ 4.a(2)).

(j) Il est donc tout juste possible que l'i initial de la forme b̅ soit en réalité l'-i final du verbe autrement tombé. Il faut ne pas oublier que l'impf. du berb. moderne est normalement précédé de particules qui demandent le pron.aff. devant le verbe. Il doit partant s'agir d'un développement ancien. On se demande enfin si l'i du pronom peut avoir une double origine, correspondant aussi à a final comme devant (certains) suffixes personnels (cf. I.E.2.c(11)). En dernier lieu, faut-il y voir une survivance d'un pf.int.pos. vocalisé avec voy.carac. *ī partout comme le pf.nég. actuel (v. VI.D.3.d(3))?

(k) Pour trouver une réponse juste, il faut prendre en considération qu'on croit avoir relevé en BN des emplois restreints de la forme b̅ avant verbe[123]). Il s'

---

122) E. Destaing: Note sur la conjugaison des verbes de forme C^1eC^2 (v. p. 145); cp. J. Lanfry: Ghadamès (1968) et F. Beguinot: Il berbero nefûsi di Fassâṭo; cf. enfin note 142.

123) Cp. E. Destaing: Étude sur le dial. berb. des Aït-Seghrouchen, pp. 244-245; A. Basset et A. Picard: Éléments de grammaire berbère (Irjen), p. 159.

agit a notre avis d'un emploi explétif du pron. d'appui i (= T a) après nom ou pronom antécédent de relative. Cf. § 4.b(1.c).

(l) Enfin il paraît inévitable de comparer avec la forme b̄ du pron.suff. simple (§ 1), également à initiale i. Celui-ci aussi pourrait dans certains cas (peu nombreux) s'expliquer comme étant réellement la voy.fin. du nom/prép. qui précède le pronom.

(m) La forme ê peut être due au fait que devant ce suff. la voy.fin. du parfait -a se soit conservée, a-y > ê. En effet dans la WE on relève la forme äy de ce suff. (cf. I.E.2.d(2.b)). Cependant on n'a plutôt affaire qu'à l'ouverture de î en finale absolue (communiquée à êt aussi, cf. I.E.2.c(8.c)). NB ê ≠ i „moi".

(7) Les affixes (h)i et (h)ânäy sont les mêmes que ceux employés comme régimes indirects (v. § 4.b(2)). Rien ne semble autoriser l'adoption d'une forme b̄ *īw de la 1.c.sg., comme pour le pron.suff. simple de nom.

(8) En sémitique et en égyptien les pron. régimes directs de la 2.ème pers. sont également à base k, mais la 3.ème pers. a s (sém. *š) ou h comme les suff. possessifs.

(a) Pour sém. *nī de la 1.c.sg. v. § 2.b(4.b).

(b) La voy. *ă après l'indice berbère k est peut-être la même que celle qui se trouve en finale absolue du suff. sém. *kă.

(c) t comme base pronominale de 3.ème pers. est inconnu en sém. et en ég., mais il faut sans doute le rapprocher du t suffixé de certaines formes archaiques du pron.indép. (v. § 5.b(5.h)), et des démonstratifs éthiopiens (zəntû, f. zâttî „celui-ci", acc. zanta, zâtta), et avec l'indice de personne du pron.indép. égyptien (cf. § 1.c(12.c)[124]).

4) Le pronom affixe régime indirect de verbe.

Le pronom complément indirect, qui suit ou précède le verbe selon les règles de la syntaxe, a exactement la même structure que la forme $\bar{b}_1$ du pron.suff. simple de nom, sauf que la voyelle initiale est (h)â au lieu de î (et réserve faite pour la 1.c.sg.). Il a une forme préverbale avec h initial et une forme postverbale sans h. Ce pronom correspond non seulement à un compl. nominal indirect introduit par la prép. i/y, mais sert aussi à remplacer l'un de deux compl. pronominaux directs, le berbère étant incapable de juxtaposer deux pronoms suffixes directs.

Forme:	postverbale	préverbale	* Forme protoberbère
1.c.sg.	i	hi	ī/y
2.m.sg.	âk	hâk	hāk
2.f.sg.	âm	hâm	hām
3.c.sg.	âs	hâs	hās

124) Cp. Fleisch Ar. Cl., p. 148.

1.c.pl.	ânäɣ	hânäɣ	hānaɣ
2.m.pl.	âwän	hâwän	hāwan
2.f.pl.	âkmät	hâkmät	hāk(a)mat
3.m.pl.	âsän	hâsän	hāsan
3.f.pl.	âsnät	hâsnät	hās(a)nat

a) Emploi.

(1) La forme postvb. s'emploie même après un verbe à fin. vocalique (issue de la contraction avec une dern.rad. *h non remplacée par t), la voy.fin. du verbe tombant, si elle n'est tombée déjà à la forme nue.

(2) Cependant les verbes iba „ne pas y avoir de ..." (obligatoirement) et änn „dire" (facultativement) prennent les aff.prévb., la voy.fin. se conservant par exception (p.ex. pf. ăba-hâs „il n'y a pas de ... pour lui", inna-hâs = inn-âs „il lui dit")[125]. De même après äll dans illâ-hâs-əd, illâ-hâs-în, v. D.1.11-mm.

(3) Quand le contexte demande à la fois un aff.dir. et un aff.ind., ce dernier se place toujours avant le premier. L'aff.ind. est donc toujours sûr d'occuper la place immédiatement après le verbe, ou bien la place en tête absolue du complexe verbal (sans compter les conjonctions, négations etc.).

(4) Pour les variantes issues d'assimilations diverses, v. I.C.2.a(3).

b) Analyse morphologique.

(1) L'origine de l'élément initial (h)â est obscure. On ne peut pas ne pas le comparer avec la particule présentative (h)a des tournures (h)a-t(-a) „le voici" etc. du BN (cf. § 5.b(2.a)). Si cette hypothèse s'avère, le sens "datif" du pronom ne serait pas dû à l'élément initial, mais à une interprétation particulière du pronom lui-même (comme en sém. les suff. ordinaires peuvent avoir la valeur d'un datif, cf. § (4)). L'identification avec ha est infirmée (et une origine prépositionnelle est suggérée) par le fait qu'après une telle particule présentative on attend partout en chamito-sémitique le pron. régime (direct) de verbe (comme on a en effet en berbère ha-t, non ha-s)[126]. Mais cf. § (4.a).

(a) Il est hautement possible que la forme avec h initial soit primitive, h étant simplement tombé en position postconsonantique après verbe (selon I.D.2.e(2)). Car on verra que la particule d'éloignement a aussi une double forme în/hîn, dont

125) V. CF Essai, p. 60.

126) Lionel Galand, op.cit. note 109, aperçoit dans ce fait un argument si fort en faveur d'un groupe possessif, qu'il n'hésite pas à décomposer ce pron. en a pron. d'appui + pron.pers.suff. simple de nom „ce de lui". Cp. note 118. La construction avec a constituerait en principe un cas de „reprise" du régime direct (il lui donna X = il donna X, ce de lui). - A notre avis le cas de a est trop complexe pour permettre une solution nette dans ce sens. Notamment il paraît nécessaire d'expliquer comment la répartition de i et de a se rapporte à la différence de sens entre eux, d'autant plus que selon L. Galand ce serait justement la prép. du compl. indirect qui ferait partie du pron.compl. direct.

la variante hîn n'est pas une simple forme prévb., mais une forme librement utilisable comme suff. de nom (v. C.2.b(5)).

(b) La tănəsləmt a une forme b̄ avec voyelle brève häs etc. En tenant compte de cette forme, on ne peut pas écarter la possibilité que la variante hâs etc. du Hoggar doive sa voy. longue à l'analogie avec la forme abrégée âs, dont l'â serait issu de *hă par simple contraction selon I.E.2.d(4).

(c) En BN on croit également avoir relevé des traces d'une forme prévb. particu= lière[127]) qui serait dépourvue de tout vocalisme initial (s pour as etc.). Il s'a= git à notre avis d'un emploi explétif du pron. d'appui i (= T a) après nom ou pronom antécédent de relative, le pron.aff.ind. ayant perdu sa voyelle initiale par aphérèse. Cf. § 3.b(6.k).

(d) Les formes préverbales à d initial (dâs etc.) qui ont été relevées dans l'aire touarègue du Sud-Est et dans les parlers des oasis orientaux (nefousi, ghadam= si), sont tout à fait secondaires. Elles proviennent d'une fausse coupe à partir de constructions où hâs > âs etc. était précédé d'une conjonction ou particule à finale d, p.ex. la part. de l'impf. ad.

(e) Normalement le BN n'élide pas la voy.fin. des verbes faibles (cf. § 3.b(6.b)), mais remplit en revanche l'hiatus avec un y (inna-yas etc.).

Il n'est guère possible de rapprocher les formes en y initial qui en résultent des formes prévb. en h du T. Car même si avant un verbe, h de l'affixe se trouve souvent en position intervocalique (p.ex. awa hâs-inna „ce qu'il lui a dit"), ce fait ne paraît pas être la raison d'être du h.

(2) Les pronoms des 1.sg. et pl. (h)i et (h)ânäɣ sont les mêmes que ceux employés comme compléments directs. Probablement la distinction n'a-t-elle jamais pu se faire à la 1.ère pers.

(a) Il n'est donc pas sûr que la voy. initiale (h)â de (h)ânäɣ puisse être identifiée avec celle des autres pronoms.

(b) De même le h initial de la forme prévb. de ces deux pronoms peut être secon= daire.

(c) Etant donné l'existence d'un pronom înäɣ (suff.dir. et suff. simple de nom) il faut cependant peut-être admettre que (h)ânäɣ appartient proprement aux pronoms indirects, tandis qu'inversement (h)i appartient proprement aux pronoms directs, l'emploi actuel étant dû à des généralisations en sens opposés[128]).

(d) La forme âhi, régime dir. et ind. postverbal de la 1.c.sg., relevée en T mér., est tout à fait secondaire, due à l'influence analogique des autres pronoms. Elle correspond encore à hi préverbal[129]).

---

127) Cp. pour le kabyle AB et A. Picard: Éléments de Grammaire berbère (Kabylie - Irjen), p. 150, J.M. Dallet: Initiation à la langue berbère I, p. 136 ss.

128) C'est l'opinion qu'exprime AB HAL I, p. 32.

129) Cp. aussi CF Essai, p. 58.

(3) Pour les pronoms proprement dits, abstraction faite de l'élément initial (h)â, valent les mêmes observations que pour les suff. simples de nom (v. § 1.c).

(4) Rien de comparable à l'élément initial de ces pronoms dans les langues soeurs, à moins que le rapprochement avec la particule présentative ha ne s'avère (cf. § (1)). Noter dans ce contexte que dans le complexe ar. hâ-ka „te voici" le pro= nom a fréquemment la valeur d'un datif „voici pour toi, tiens, prends" (hâ-ka-hâ „la voici pour toi, tiens-la").

(a) Le rôle syntaxique du pron.suff.ind. est cependant plutôt comparable à celui du pron.suff. arabe introduit par 'iyyâ- pour éviter 2 compl.suff. (cf. Wright I, § 188 éd. 1951). Noter que 'iyyâ-, comme â- berb., prend les suff. de nom/prép. (1.c.sg. 'iyyâ-ya, non 'iyyâ-ni). À cause de l'alternance berb. h/y il paraît im= possible de rapprocher directement (h)â/(y)â- avec sém. 'iyyâ-.

5) Le pronom indépendant.

Le pronom personnel indépendant, qui a sa pleine autonomie accentuelle, sert de membre principal de prop. nominale (monorème ou dirème), et de membre hors phrase, anticipé ou rejeté, répété dans la phrase elle-même par un pronom affixe ou le sujet inhérent de verbe qu'il met en relief par sa présence.

Forme:	simple	expressive	* Forme protoberbère
1.c.sg.	näk	näkkunan	ənakk^w -ūnān/ūnī
2.m.sg.	kăy	kăyunan	kayy -ūnān/ūnī
2.f.sg.	käm	kämmunan	kamm -ūnān/ūnī
3.c.sg.	ənta		əntā/ənīt
1.m.pl.	näkkăniḍ		ənakk^{w}anī
1.f.pl.	näkkănätiḍ		ənakk^{w}anatī
2.m.pl.	kăwăniḍ/v́ggăniḍ		kawanī
2.f.pl.	kämätiḍ/v́ggämätiḍ		kamatī
3.m.pl.	əntăniḍ		əntanī/ənītanī
3.f.pl.	əntănätiḍ		əntanatī/ənīt(a)natī

a) Emploi des variantes.

(1) Les formes en -unan sont des variantes de valeur expressive peu marquée.

(2) v̈ggăniḍ et v̈ggämätiḍ ne sont que des variantes de prononciation.

b) Analyse morphologique.

(1) Les pronoms de la 2.ème pers. paraissent en principe être des pronoms aff.dir. de verbe (k, käm, kăwăn, kämät) augmentés[130]).

130) L. Galand et A. Willms, op.cit. note 109, ont très justement signalé, que ce fait est solidaire avec la fonction syntaxique de ces deux séries de pronoms, à savoir d'occuper la place d'un nom à l'é= tat libre - alors que tous les autres pronoms correspondent grosso modo à l'état d'ann. des noms, pro= pre au membre subordonné (déterminant) de phrase.

(a) k a été élargi d'un élément y (cp. le suff.déic. *ī/y C.2.b(3)).

(b) Au sg. l'élément final a subi la gémination. Le T mér. et le BN confirment que les pronoms des 1. et 2.sg. avaient une géminée même à la forme simple. En BN la 2.m.sg. se termine en ğğ, čč, gg, kk, qui doit nécessairement provenir d'un yy géminé selon I.D.1.f(1). Le T mér. a des formes prévocaliques avec gémination conservée.

(c) Au pl. un élément iḍ a été ajouté dont le correspondant est i en BN, connu, paraît-il, en T mér. aussi. Peut-être faut-il en conclure que ḍ soit secondaire (analogie avec wiyŏḍ, v. C.7.b(5)?). Il semble en tous cas s'agir d'un élément expressif comparable à celui des formes expressives du sg., mais cette fois obligatoire (i = *ī/y suff.déic.?, v. C.2.b(3)). Peut-être est-ce une forme très réduite de hăḍän, i.e. „nous-autres" etc.

(d) Toutefois ÿggăniḍ doit avoir pour base une forme où kw étaient en contact (soit la forme ā₂ du suff. simple de nom), permettant l'assimilation en kk^w > gg^w > gg selon I.D.1.f(3).

La forme ÿggămätiḍ doit ainsi être entièrement secondaire.

(e) kăy et kăwăniḍ prouvent que la voyelle après l'indice de personne a dû être *ă (cf. I.E.2.b(2)).

(f) La comparaison de kăwän (aff.dir.) et kăwăniḍ montre que la voy. devant n était également *ă (cp. ibid.).

(g) Kabyle kunwi etc. = kăwăniḍ doit être dû à une métathèse.

(2) Les pronoms de la 3.ème pers. paraissent également être des pron.aff.dir. de verbe (t, tät, tän, tänät) augmentés.

(a) Ils sont en principe munis d'un élément ən, qui d'après le témoignage des langues soeurs doit être une particule présentative analogue en fonction à (h)a du BN (v. § 4.b(1)). Le timbre de la voy. initiale (*ĭ,ŭ?) reste indéterminable[131]).

(b) Le protoberbère n'a probablement pas distingué les genres au singulier, ayant une forme commune tirée du masculin par suffixation d'un *ā (cp. le suff.déic. a sous C.2).

(c) Cependant beaucoup de parlers modernes, y compris en T la tădɣaq ont développé une forme f. əntat. Certains ont développé un m. əntan (cp. iyän/iyät et näkkunan)[132]).

(d) La forme nətta etc., rencontrée en BN, comporte une gémination comme les pron. des 1.ère et 2.ème pers., probablement par analogie.

---

131) L'égyptien ancien connaît encore des emplois libres de la particule ỉn (devenue interrogative dans certains emplois) suivie soit de pron.pers., soit de nom (cp. Gardiner: §§ 64, 168, 227, Edel: §§ 173-175, 843-846, 877). Le sém. n'a jamais employé la particule 'an dans les pron. de la 3.pers. (Cp. Gr. Sem. § 5-6, 13). Cp. en outre § h.

132) Cp. CF Essai, p. 39.

(e) Le pl. comporte le même suff. iḍ/i qu'à la 2.ème pers.

(f) La comparaison de tän et əntăniḍ montre que la voy. devant n a dû être *ă. Cf. I.E.2.b(2).

(g) Le BN a souvent, selon les parlers, une forme du pl. tirée de la forme b̄ du pron.aff.dir.: nitni etc.; en nefousi même au sg. nit.

(h) Les formes avec u (kab. nuþni) sont sans doute entièrement secondaires.

(3) Les pronoms de la 1.ère pers. paraissent également comporter l'élément (ə)n.

(a) Mais le pronom qui suit (ə)n n'est pas le i attendu, mais un kk qui sur le plan berbère peut provenir de kk^w < kw ou de gg < gg^w < ww (cf. I.D.1.f(1-3) et pour w suff. de la 1.c.sg. § 2.b(3.a)).

En effet le kab. a des formes à kk^w labialisé ($nəkk^w$(ə)ni) au pl.

(b) Cette hypothèse pourrait rendre compte de l'origine de l'étrange gémination dans les pronoms de 1.ère et 2.ème pers., voire peut-être de l'u de la forme expressive näkkunan etc.

(c) Les langues soeurs indiquent qu'il s'agit de *kw primitif plutôt que de *ww (v. § (5.f)). Ce *kw se décompose en k indice de personne et w pron. de la 1.c.sg. Il doit également être à l'origine de l'aff. personnel de la flexion verbale äɣ (v. VI.B.8.b(9)).

(d) La forme du pluriel a été formée à partir du singulier à l'analogie des autres personnes: suff. än/ăn < *ăn du pluriel, suff. i/iḍ - avec dans la plupart des parlers berbères une forme féminine avec ät intercalé entre ces deux.

(4) L'existence de formes expressives particulières est un fait panberbère. Mais le BN présente des suffixes différents.

(a) Il y a peut-être lieu d'y distinguer deux types principaux: i(n), ini et itən, itin, ainsi qu'un type mixte: intən, intin ou moins long int, inti.

(b) Le T mér. possède aussi des formes expressives moins longues näkkun et näkku etc.[133]).

(c) L'origine de ces suff. expressifs est obscure. Mais on décèle peut-être en BN un i final identique à la finale des pluriels. Cet i a pu provoquer l'assimilation de un > in, ce qui pourrait permettre d'identifier partiellement unan et ini.

(d) u de un à son tour est peut-être à rattacher au kk de la première personne en sorte que le suffixe n'est en réalité que (ə)n-i en BN, (ə)n-an en T (cp. § (3)). Si cette hypothèse s'avère, u des formes expressives de la 2.ème pers. serait dû à l'analogie avec la 1.ère pers.

(e) yy de kăyunan s'est abrégé selon I.D.1.g. La coupe devant -an est confirmée aussi par la comparaison avec BN əntan.

---

133) Cp. CF Essai, p. 39.

(5) La comparaison avec les autres langues chamito-sémitiques donne lieu aux observations suivantes:

(a) La particule présentative ən est connue partout, en égyptien sous la forme i̓n, en sémitique: 'in, 'an et 'inna, 'anna, hin. Elle est dans ces deux groupes de langues une particule tout à fait vivante à côté de son existence dans un certain nombre de formules et de mots figés.

L'ég. possède une série complète de pronoms à initiale (i̓)n. En sém. la particule 'an fait défaut à la 3.ème pers.

(b) En sém. 'inna, 'anna, hin particules présentatives vivantes prennent (comme le berb. ha de ha-t-(a) etc.) les pron.suff.dir. de verbe. Cependant dans le pronom indépendant proprement dit le sém. à la 2.ème pers. a une forme du pronom identique à celle qui sert de désinence du parfait, c.-à-d. à base t pour k ('anta „toi" etc.).

(c) En ég. les 2.ème et 3.ème pers. du pronom ont une structure différente de celle du berb. (et du sém. ?), qui peut être définie comme: particule présentative + pron.suff. simple de nom forme $\bar{a}_2$ avec indice de personne t (universel) devant le pron. proprement dit (soit i̓ntk „toi", i̓nts „elle" etc.). Cp. à cet égard T y̆ggănid § (1.d).

(d) La 1.sg. du sém. peut, comme les pron. de la 2.ème pers., être munie d'une finale identique à la désinence du pf. -kū ('anā-kū). Cependant la forme protosém. paraît être un simple *'anā avec un ā final d'origine obscure (cp. berb. ənta).

(e) L'ég. a la forme i̓nk „moi" avec k nu, par opposition à la désinence kwi̓ du pseudoparticipe (pf.). Le copte (anok, pas anōk) indique qu'il n'y avait aucune voy.fin. dans i̓nk.

(f) Il est donc parfaitement possible de poser une forme préberbère **kw/kū de l'élément final de näkk. Comme nous l'avons vu, une telle reconstruction est déjà possible à base des données berbères seules (v. § (3)).

(g) En ég. le pronom après la particule présentative peut être de valeur "datif": p. ex. i̓ntk nbw „(voici) pour toi (est) de l'or", c.-à-d. „tu as de l'or" (ou selon le contexte „tu es (de l')or"). Cp. ar. hâ-ka „voici pour toi, tiens", T he-kăy „id." (v. § 6.b(2.e)).

(h) A côté des formes à particule présentative, le sém. et l'ég. connaissent aussi des formes nues, d'aspect archaïque, comparables par ce fait à ceux de la 2.ème pers. berb. Quant à la structure, ils peuvent être définis comme composés de pron.aff.dir. de verbe + élément t suffixé (indice de personne? cf. § 3.b(8.c)).

6) Le pseudo-pronom indépendant.

A côté des pronoms indépendants réguliers le touareg a créé pour les 1.ère et

et 2.ème pers. du pluriel des pronoms irréguliers, issus d'une fausse coupe morphologique:

1.c.pl.	2.m.pl.	2.f.pl.
ânäɣ	wät	(k)mät

a) Emploi.

(1) wät et (k)mät s'emploient après eya- (forme secondaire de eyo „viens"), ənda- (forme secondaire de nidaw „réunissons nous"), yălla „par Dieu" et he „o" (interjection vocative). Ils ont donc une valeur exclamative.

(2) ânäɣ doit être considéré comme un pronom indépendant après əndaw, əndawät et ənda-(k)mät „allons").

b) Analyse morphologique.

(1) wät provient d'une fausse coupe à partir de eyawät „venez", m.pl. régulier de l'impératif eyo < *eyaw < *hayaw „viens" (cf. cj.III.app.), w étant réellement la dernière radicale.

(a) Sous l'influence de eyawät et de idawät (imp.m.pl. de idaw „se réunir, ê. ensemble") une forme analogue a été dégagée de nidawît (injonctif 1.c.pl. de idaw), réduit à əndawät.

(b) Il est possible que la forme particulière de l'impératif des verbes à dern.rad. *h, relevée en T mér. (p.ex. äls(u), pl. älsiwät, älsi(k)mät „habille-toi") ait contribué aussi à ce développement (cf. VI.H.3.f(1.f)).

(c) Le wät ainsi dégagé a d'abord été senti comme une désinence de l'impératif. Par conséquent on a créé de nouvelles formes féminines "régulières": eyamät, əndamät à partir du verbe ainsi abrégé - peut-être encore sous l'influence des impératifs mér. précités.

(2) La transformation des désinences wät et mät en de véritables pronoms se réalise par leur adjonction à yălla et he.

(a) Leur suffixation à ces deux termes exclamatifs s'explique probablement par l'emploi des pron.aff.dir. joints à des termes divers, connu en BN, notamment à la particule présentative (h)a „voici" (cf. § 4.b(1)), mais aussi p.ex. à ašu „quoi" ou à un impératif comme ili „sois".

(b) Il est donc possible qu'après yălla et he, wät remplace en réalité un ancien kăwän.

(c) Ainsi s'explique probablement la création de la variante kmät de mät, pour kämät pris pour un pron.suff. simple de nom, forme $\bar{a}_2$, après yălla.

(d) On ne peut pas déterminer si les pronoms singulier qui peuvent accompagner he (he-kăy, he-käm) sont des pron.indép. ou des pron.aff.dir. Toutefois les formes expressives kăyunan, kämmunan paraissent exclues après he. Mais cp. kab. i näkk „quant à moi" (formule anticipative).

(e) Le pronom dans he-kăy etc. peut avoir la valeur d'un "datif": „voici pour toi, tiens" (au lieu de „o toi"; cf. § 4.b(1)).

(3) ânäɣ est le pronom aff.ind. de la 1.c.pl., qui, lié à tout impératif fournit la tournure qui en touareg moderne est en train de remplacer la 1.c.pl. de l'impf. et de l'injonctif comme exhortation mutuelle. P.ex. əktəb-ânäɣ, əktəbät-ânäɣ = nəktəb(ît) „écrivons". Donc rien d'anomal dans əndaw-ânäɣ, ənda-wät-ânäɣ, ənda-(k)mät-ânäɣ tant que les formes qui précèdent ânäɣ sont considérées comme des impératifs purs et simples.

(a) C'est donc la non-existence fondamentale des désinences wät et (k)mät en tăhăggart et leur interprétation populaire comme des pronoms autonomes dans les cas en question, identiques à ceux employés après yălla et he, qui seules paraissent nous contraindre à poser ici un pseudo-pronom particulier ânäɣ.

(4) L'emploi des pron.aff.dir. après des termes divers, notamment des particules présentatives, est connu en sémitique aussi, p.ex.: ar. 'inna-hu „le voici", hâ-ka-hâ „la voici (pour) toi" etc.

C. Termes déictiques.

Le touareg possède, comme tous les dialectes berbères, une vaste gamme de termes déictiques[134]) qui paraît embrasser primitivement trois dimensions:

Les pronoms démonstratifs[135]).

Les adverbes de lieu.

Le pronom interrogatif m.

Nous allons démontrer que ces termes, dans leur forme nue et très simple, continuent à jouir d'une certaine autonomie, mais que la tendance générale a été de restreindre de plus en plus l'emploi des formes simples comme membres principaux de phrase, en leur réservant des rôles subordonnés (atones) au sein de membres complexes:

Antécédents de compléments possessifs et relatifs (v. § 1, pron. d'appui).

Compléments appositionnels et peut-être possessifs (v. § 2, suff. déictiques de nom, et § 5, indices temporels).

Particules de distance (dites de "rection", v. § 2, suff.déic. de nom, § 6, aff. déic. de verbe).

Deux termes déictiques peuvent se compléter l'un l'autre à l'image des complexes précités. Le premier membre d'un tel complexe peut être: Un démonstratif défini (v. § 3, pronoms démonstratifs), un adverbe (v. § 4, adverbes de lieu) ou l'interrogatif (v. § 8, pronoms interrogatifs).

A la place des démonstratifs indéfinis on trouve une catégorie de termes indéfinis d'origine hétérogène (noms, verbes, démonstratifs, adverbes, un interrogatif(?), un nom de nombre), v. § 7.

1) Les pronoms d'appui.

Les pronoms d'appui représentent la forme la plus simple des pronoms démonstratifs. Deux d'entre eux (wa et awa, v. § 3) continuent à s'employer comme pronoms autonomes. On distingue 3 catégories: Le pronom singulatif, le pronom collectif et le pronom local - chacun distinguant une forme indéfinie et une forme définie, donc un système à deux dimensions. Le pronom singulatif a en outre une flexion en genre et à la forme définie une flexion en nombre, ce qui donne le tableau suivant:

	singulatif	collectif	local
indéfini	i, ti (ere)	a	e
défini	wa, ta/wi, ti	awa (a, e)	ewa

134) Cp. CF Essai, pp. 63-144; Dict. III, pp. 1448-1459, pp. 1140-1152 (interr.) et pour les adverbes Dict. I, pp. 140-151; IV, pp. 1798-1802.

135) La seule étude comparative interdialectale large est celle de E. Destaing: Note sur l'élément démonstratif, dont l'essentiel se trouve déjà dans: Étude sur le dialecte berbère des Aït-Seghrouchen (1920), pp. 151-262, avec traitement des termes interrogatifs pp.. 262-272.

* Forme protoberbère:

indéfini	wī, tī (?)	ā, hā	āy
défini	wā, tā/wī, tī	āhā (ā, āy)	

a) Sens et emploi:

Le sens de ces pronoms est assez difficile à rendre en français par des ter=mes simples. Ils représentent en partie des syncrétismes sémantiques sans cor=respondant français. Comme ce et celui français ils n'ont pas de connotation de distance, ce qui leur confère la valeur d'un article marqué. Comme celui français ils sont nécessairement suivis d'un complément qui peut toujours être une proposition relative et, sauf après a, e, ewa, également un complément pos=sessif.

(1) Il faut donc traduire la série définie par des termes comme „celui qui (que)", „ce qui (que)", „le lieu qui (que)", „celui de", p.ex.: wa iġmăḍăn „celui qui est sorti", wa təhânnäyäd „celui que tu voies", awa təhânnäyäd „ce que tu voi=es", wa-n-âləs „celui de l'homme", wa-nnäk „celui de toi, le tien", əssânäɣ ewa irâ „je connais le lieu qu'il aime".

(a) Les pronoms relatifs de la traduction française sont des marques de la relation syntaxique dont le berbère n'a pas le pendant (cf. VIII.M.1.d(1)). Le pronom ber=bère ne correspond qu'à l'antécédent de la relative.

(b) wa + pron.pers. composé rend notre pronom possessif déterminé: wa-nnäk „le tien".

(2) La série indéfinie représente le syncrétisme de deux nuances sémantiques prin=cipales (avec en français deux ou trois variantes chacune, distinguées par des formules d'ailleurs assez lourdes)[136]). On pourrait parler d'un indéfini impré=cis (envisageant l'une quelconque de plusieurs possibilités) et d'un indéfini ab=solu (l'une quelconque de toutes les possibilités):

Indéfini	Singulatif	Collectif	Local
Imprécis	un (qui) quelqu'un (qui)	une chose (qui) quelque chose (qui)	un lieu (qui) quelque lieu (qui)
Absolu	un quelconque (qui) qui/quel que ce soit (qui), quiconque	une chose quelconque (qui) quoi que ce soit (qui)	un lieu quelconque (qui) quelque lieu que ce soit (qui)

136) CF par ses traductions littérales paraît vouloir dire qu'en principe les indéfinis n'auraient que le sens absolu (cf. Essai, pp. 80-89), mais à tort, à notre avis, comme il le sent peut-être lui-même lors=qu'il dit (p. 87) que a peut avoir la valeur de hărät iyăn.

Ce sont les nuances que distingue l'anglais par:

Imprécis	one (that) someone (that)	a thing (that) something (that)	a place (that) some place (that)
Absolu	anyone (that) who/whichever	anything (that) whatever	any place (that) whatever place

(a) Pour comble, le français a le choix de supprimer la distinction entre l'indéfini absolu et le défini, disant dans les deux cas: celui (qui), ce (qui), le lieu (qui).

(b) i-nnäk est le pendant indéfini de wa-nnäk et signifie: „(un qui est) à toi".

(c) D'autres degrés de l'indéfini sont représentés par les locutions: ak wa „chacun de ceux qui" (indéfini distributif) - et mändam „un tel qui" (indéfini limitatif). Cf. § 7.a.

(3) ere est un synonyme partiel de i, ti. Il ne se réfère qu'aux personnes, et tend à remplacer i dans tous les emplois sauf celui de prédicat d'une proposition nominale monorème ou dirème et celui de noyau de groupe possessif[137]). Il se construit invariablement en masculin singulier.

(4) e a peut-être le sens d'un collectif défini dans la tournure: e d- + personne „ceux qui sont avec X", suivi de l'état d'annexion. La validité de cette analyse de CF[138]) est cependant contestable, au moins en ce qui concerne l'identification du d fin. avec la prép. əd. Il s'agit plutôt d'une particule d dont la fonction est double: D'une part elle sert à former des pluriels de noms dépourvus de pl. formel; ex. unique en H: dăgg pl. de ăgg:u, soit dăgg-Ăkăde „(les) fils d'Ekăde". - D'autre part elle fournit la tournure mentionnée par CF, qu'il faut cependant plutôt traduire: „X et les siens".

En WE cette particule est étoffée d'un i initial, sauf après la prép. ən, et son d est géminé en position intervocalique, p.ex.: idd-ədəri „chevaux couleur edəri"; idd-Ăkădăy „Ekăde et les siens"; isălan ən-d-Ăkădăy „nouvelles d'Ekăde et des siens". On connaît aussi la forme élargie iddəd (ən-dəd).

(5) Il convient de signaler que ces pronoms n'expriment pas la distinction déterminé/indéterminé de notre article qui reste sans pendant berbère. Il arrive donc le cas échéant que les pron.déf. soient à traduire comme indéterminés et inversement.

(6) e, ewa locaux ne sont pas des adverbes, comme l'a parfaitement vu CF, qui traduit constamment par „le/un lieu qui" etc. Ce n'est que dans certains contextes qu'on peut les traduire: „où que ce soit (anywhere)" etc.

(7) Comme substantifs non complétés par une relative (ou un complément possessif)

137) La définition sémantique de CF „quiconque" est sûrement trop étroite. Cp. son Essai, p. 81.

138) Cp. CF Essai, pp. 81-82.

les pron.déf. ont été remplacés par les pronoms démonstratifs au sens étroit (v. § 3), les pron.indéf. par des locutions d'origine hétérogène (v. § 7).

(8) Les relatives à antécédent a et i assument des fonctions particulières comme prédicat d'une proposition nominale:

(a) i + relative sert à rendre nos prédicats adjectivals, p.ex. adrar i-häğrîn „la montagne est haute, lit. une (qui) est haute".

(b) a + relative, comme sujet postposé, sert à former des phrases explicatives à prédicat anticipé (notre tournure „c'est ... qui ..."), p.ex.: amɣar a dd-yusän „c'est le chef qui est venu, lit. le chef est ce (qui) est venu". Dans cet emploi a a la valeur d'un collectif défini[139]).

(9) wa (et incorrectement a[140])), suivis de propositions relatives, servent enfin de complexes adjectivals joints à un nom. Ils acquièrent alors très sensiblement la valeur d'un article défini marqué.

b) Analyse morphologique.

(1) awa et ewa sont clairement des composés à l'image du syntagme substantif + wa suffixe déictique article défini marqué (v. § 2). Ce doivent être des formes relativement récentes, étant donné que le suff.déic. wa paraît remplacer un ancien a. Ceci est confirmé par le fait que le correspondant de awa en BN est aya, qui paraît être une simple forme redoublée de a avec un y intercalé (pour rompre l'hiatus? correspondant à h primitif? v. § (6.a)), ou si l'on veut, un composé de a pron.dém. + a suff.déic.

(a) Pour a défini v. § (2.d).

(2) Les pronoms singulatifs aussi doivent être des composés, mais d'une nature différente. Leur sens est sans doute lié à l'indice de genre initial w, t. Supposant que la distinction de genre soit secondaire, il faut peut-être admettre que w était primitivement un simple indice du singulatif, ajouté au pron.coll. a, formation qui présuppose que a est un pron.déf. d'origine comme il l'est en effet encore dans certaines formules (v. § (d)), voire un pronom primitivement indifférent à la distinction défini/indéfini.

(a) La forme primitive de l'indéfini masculin singulatif était probablement wi, qui paraît se conserver inaltéré en kabyle et chawiya Ayt Frah (wi invariable en genre correspondant à i coll.) et dans le pron.indéf. pl. wiyŏḍ (mér. aussi iyäḍ, iyaḍ, cf. § 7.b(5)). Si cette hypothèse s'avère, il faudra accepter une assimilation en T: wi > yi > i, telle que nous l'avons établie aussi pour le préf. d'état d'ann. (v. IV.B.3.b(3.c)), où elle est cependant panberbère (à moins qu'il faille excepter le T).

---

139) Il ne paraît pas possible d'accepter la thèse de CF selon laquelle a serait toujours indéfini „la chose quelle qu'elle soit" (Essai, p. 85).

140) Sic CF Essai, p. 79.

(b) L'élément i du sgt.indéf. dans cet ordre d'idées ne paraît pas avoir d'existence autonome en berbère. On l'attendrait à la place de a indéf. actuel. Il reste à savoir si i kab. (= a) peut en être regardé comme une survivance ou si ce n'est pas plutôt une forme assimilée de son syn. ay. On le retrouve probablement dans le suff.déic. i/y (v. § 2.b(3) et cf. § (3)), et par conséquent peut-être dans le préf.pers. i/y de la 3.m.sg. des verbes. Pour les variantes possibles *hī, *īh v. aussi § 2.b(3).

(c) Le pluriel sgt.déf. n'est probablement rien que le pron.indéf. lui-même dans sa forme primitive rétablie. Le changement de sens de l'indéfini sg./pl. au défini pl. n'a rien d'étonnant („qui que ce soit" = „chacun" = „tous"). En WE on relève le pl. win, tin.

(d) L'hypothèse d'un sens défini primitif de a offre à notre avis la meilleure explication du sens effectivement défini qu'a a dans son emploi comme sujet postposé de phrase explicative (v. § a(8.b)), ainsi que dans les pron.dém. adi et ârăγ (= *awadi et awârăγ, v. § 3.b(1)). Ces deux pronoms constituent donc en réalité un degré défini non marqué de awadi et awâdăγ.

(3) Le pronom local e peut également être un composé. Selon nos théories il ne peut pas être primitif, mais doit provenir de *ī, *ā, *ăy ou *āy (v. I.E.2.c-d).

(a) C'est *āy qui a le plus de probabilité. Cette hypothèse permet d'identifier e avec ay du BN, qui paraît être une variante de a et non pas une simple forme abrégée de aya. Elle nous offre la possibilité d'y voir un composé de a pron. déf. avec le suff.déic. i/y (comme aya provient de a-a, v. § 2.b(3)) donc de l'identifier avec ay de aydăγ pron.dém. Il est douteux que l'élément i/y soit responsable du sens local de e qui donne l'impression d'être une innovation touarègue. Comme nous l'avons vu, e garde peut-être encore en T un sens non local et défini dans la tournure mentionnée § a(4).

(b) Le passage de *ī,ā > e paraît demander des conditions phonétiques dont il serait très difficile de démontrer l'existence dans ce cas particulier. Un *ăy primitif aurait l'aspect d'un *ī/y muni d'une voy. de liaison dont il est difficile de comprendre la raison d'être, étant donné que dans le cas en question il n'y a pas d'antécédent de e et que le suff.déic. i/y se joint directement au terme qui précède.

(4) L'origine de ere n'est pas connue. En T mér. on relève aussi iri et ir. Puisque dans les dial. en question iri est en outre la forme qu'assume êri „cou", on ne peut pas rejeter la possibilité que les deux soient à identifier. On peut aussi songer à un rapport avec le verbe ăr „vouloir": irâ (ancien pf.int. irê? cf. VI.D.3.d(3.b)) pris comme prop.rel. à antécédent inhérent „un qu'il (on) veut" ou contracté avec le pron. d'appui i, i-irâ, i-irê?

(5) a < *ā est le seul pronom d'appui du système actuel qui à coup sûr n'est pas un composé. Il se retrouve comme suff.déic. de nom (v. § 2.b(2)). On le décè= le probablement aussi comme élément final du pron.indép. ənta „lui" (v. B.5.b (2.b)) et comme nous l'avons dit, dans wa, mais étant donné le caractère pri= mitif de ces composés il est très difficile d'assurer qu'il ait là déjà son rôle de suff.déic.

(a) Si notre analyse de l'adverbe siha est exacte (v. § 4.b(3.c)), il faut envisager une variante primitive *hā. Cp. des alternances similaires dans l'interjection ê/he du vocatif, la particule présentative du BN a/ha (des complexes (h)a-t(-a) „le voici" etc.), le pron.aff.ind. âs/hâs (v. B.4.b(1)), le suff.déic. în/hîn (v. § 2.b(5)). - A l'image de siha on aurait donc le droit de poser une forme proto= berbère *āhā de aya = awa (cf. § (1)).

(b) Une variante en -h final (*āh) est également à envisager, dégagée de la forme pausale wah, awah (v. § 2.b(8)) et sihah (§ 4.b(4)).

(6) On entrevoit donc après cette analyse un système préberbère, où une ancienne distinction défini/indéfini à l'aide de l'opposition *ā/ī est en train de se rem= placer par une nouvelle opposition de *ā augmenté de suff.déic. contre *ā nu, qui lui-même tend à supplanter *ī. Autrement dit, une nouvelle dimension, re= présentée par les pron.dém. autonomes d'aujourd'hui (v. § 3) est déjà en train de s'introduire dans le système des pronoms d'appui. L'innovation touarègue awa, ewa n'est qu'une conséquence logique de ce développement, que nous pou= vons illustrer par le tableau suivant:

	Singulatif	Collectif simple	Collectif composé (défini marqué)
Défini	wā/tā	ā	āhā, āy
Indéfini	wī/tī	ī	
Défini	wā/tā	(ā), āhā, āy	
Indéfini	wī/tī	a, (ī?)	

(a) On y décèle trois ou quatre éléments primitifs, selon qu'on veut considérer le t féminin comme secondaire ou non: *ā, *ī/y, *ū/w et *t.

(7) Procédant à des comparaisons extraberbères, on est amené à avancer les hypo= thèses suivantes:

(a) *ā a des chances de se retrouver dans l'élément final des pronoms sémitiques *ðā, *'anā, *'antā (> ar. 'anta), *hu'ā (> ar. huwa). Si ce rapprochement s'avère, sém. *hu'ā a donc la même composition que wa berbère, *'antā (< **'an-kā?) comme ənta. Cp. en outre ꜣ fin. du dém. ég. pꜣ „ce".

(b) *ū/w est a rapprocher de l'élément initial de sém. *hu'ā (> ar. huwa) „lui", ainsi que dans la finale û des pron. éth. (wə'ətû „lui", zəntû „celui-ci", zəkkû

„celui-là" etc.). Donc pour *ū/w aussi l'existence d'une variante *hū (préber=bère?) devient une possibilité. Enfin on croit le reconnaître comme élément fi=nal des pron. ég. sw „lui" et pw „celui-ci".

(c) *ī/y est a rapprocher de l'indice du féminin *ī/hī du sém. (*ðī, *'antī, *hi'ā (> ar. hiya) ainsi que du préf.pers. y- de la 3.pers. de l'impf. (cp. ég. sy „elle", čn „toi (f.)"). L'attribution au genre féminin est probablement secon=daire.

(d) t est évidemment la marque commune du chamito-sémitique pour le genre fémi=nin. Les dém. ég. présentent au sg. une alternance m./f. p/t qui ressemble à celle qu'on trouve dans berbère wa/ta.

2) Les suffixes déictiques de nom.

Les suffixes déictiques sont une catégorie d'éléments hétérogènes qui se joignent aux noms pour en définir le placement objectif et subjectif par rapport au centre d'intérêt. Deux d'entre eux se trouvent également liés aux verbes (v. § 6). L'un d'eux a la capacité de se suffixer non seulement aux noms, mais aussi aux autres suff.déic., ce qui aboutit en réalité à une double série de suffixes, que voici (N re=présentant le nom complété):

Forme actuelle:		* Forme protoberbère:	Sens:
N-zéro	(N-däɣ)	N dāɣ	part. d'identification
(N-a)	(N-âdäɣ)	N-ā	part. de rappel
N-wa(h)	N-wâräɣ		part. de rappel
(N-i)	(N-îdäɣ)	N-ī	part. de rappel
N-di(h)	(N-dîdäɣ)	N-dī(h)	part. de proximité
N-(h)în	N-hîndäɣ	N-hīn	part. d'éloignement
(N-za)		N zā	part. d'insistance
-âk		āk	part. d'insistance

a) Sens et emploi.

(1) Les formules entre parenthèses ne sont pas employées en tăhăggart qui a donc une gamme moins riche, surtout pour la deuxième série, que ne l'ont certains dialectes méridionaux.

(2) däɣ est une particule identificatrice. Il peut souvent se traduire par „même" français, mais tend à s'affaiblir sémantiquement jusqu'au degré où il devient pratiquement intraduisible.

(a) A la deuxième série de suff.déic. il confère donc un double sens.

(3) Les éléments a/wa et i sont des termes de rappel qui caractérisent le nom qui précède comme étant déjà mentionné. Ils équivalent a un article défini marqué, souvent traduisible par notre „ce" (v. en outre § (4.a)).

(4) di et hîn peuvent être qualifiés ensemble comme des particules de distance[141]), vue objectivement à partir du centre d'intérêt. Ils se rendent convenablement par les suffixes français „ci" et „là" resp., hîn signifie aussi ce qui est invisible.

(a) Pour signifier la proximité absolue di paraît supplanté par d'autres particules (T mér. däγ, âdäγ, îdäγ?), en tăhăggart wâräγ < wâdäγ. On peut figurer sur une ligne droite les degrés de distance exprimés, de la façon suivante (cf. § 3. a(2)):

Proximité absolue	prox. et él. modérés	éloignement absolu →
wâräγ	di(h)	hîn(däγ)

(b) di(h) et hîn(däγ) sont rares en tăhăggart. Ils se remplacent très souvent respectivement par däydäγ et dîn(däγ). Peut-être faut-il admettre que di(h) signifie une distance moindre que däydäγ. Cf. § 4.a(3) les adv.

(5) za est une particule de mise en relief, non attestée en tăhăggart (valeur „quant à ..."). Il semble que normalement après un nom elle ait une accentuation autonome comme dăγ (v. § b(1)). Mais il faut peut-être admettre qu'en tadγaq elle est dévenue un véritable suff.déic. dans le pron.dém. adiš, qui montre que, comme däγ, za se surajoute aux autres suff.déic.

(a) za sert d'ailleurs dans l'aire touarègue du Sud-Est comme particule de l'imparfait dépendant (en relative et après négation).

(6) âk est un enclitique qui se joint aux pron.pers.indép. simples (pas aux formes expressives näkkunan etc.), surtout ceux de la 2.ème pers. Quand le pronom mis hors phrase serait un vocatif (2.ème pers.), il peut être sous-entendu lui-même, étant pour ainsi dire représenté par âk autonome. V. Dict.II 725-726.

(7) En T mér. les suff.déic. se joignent également aux pron.pers.indép. Cet usage n'est pas attesté pour la tăhăggart.

(8) Dans l'aire touarègue entière les suff.déic. s'ajoutent enfin aux pron.dém. wa et awa/a pour fournir les pron.dém. aux sens étroit.

(9) L'adjonction d'un suff.déic. à un nom paraît toujours conférer à l'ensemble le sens défini comme décrit pour les pron. d'appui déf. (observation valable aussi pour i mér.)

b) Analyse morphologique.

(1) däγ est sans doute identique ou apparenté à l'adverbe dăγ „aussi, encore", T

141) Ou des adverbes suffixes, si l'on veut. Il semble préférable d'abandonner l'ancien terme préconisé par AB: particule de rection, étant donné que rection en terminologie linguistique moderne a acquis un sens tout à fait différent. De façon semblable nous avons échangé son terme part. d'approche par part. de proximité, étant donné que l'idée de mouvement n'est pas inhérent à la particule elle-même.

mér. aussi dêɣ. Cependant après un nom, dăɣ n'est jamais ni enclitique ni aussi affaibli de sens qu'on le connaît pour däɣ en T mér. L'adverbe est connu en kabyle dans la forme daɣ ou diɣ - mais le correspondant kab. du suff.déic. est gi (agi, wagi, ayagi). Capable d'être muni de suff.déic. lui-même, daɣ, diɣ kab. se révèle comme étant peut-être d'origine nominale (dɣa, daɣən(ni)). La parenté avec daɣ nous contraint d'envisager une forme protoberbère *dāɣ, abrégée en position atone.

(a) La forme postvocalique -räɣ est particulière à la tăhăggart et due à un simple changement phonétique (cf. I.C.1.b(6)).

(b) Dans l'adv.temp. dimardäɣ „maintenant" däɣ est un suff.déic. de nom (v. § 5. a(2)).

(2) wa comme suff.déic. est vraisemblablement récent, constituant un emploi étendu du pron.dém. en apposition adjectivale (v. § 3.a(4))[142]). En tăhăggart ce pronom, augmenté de däɣ (> wâräɣ) a totalement supplanté a ancien et plus ou moins panberbère. wa simple y est d'un emploi restreint aussi.

(a) a est sans doute identique au pron. d'appui a < *ā, hā, āh (v. § 1.b(5)).

(3) La particule i/y est connue en tăhăggart dans les pron.dém. (p.ex. waydäɣ, v. § 3.b(2)) et dans les adverbes de prop. verbale (däydäɣ, v. § 4.b(6)). C'est probablement un pron. d'appui coll. d'origine comme a (v. § 1.b(2)), et comme celui-ci il paraît avoir supplanté en T mér. di comme particule de proximité absolue.

(a) L'origine pronominale est corroborée par les faits que i/y se retrouve probablement dans le pron. d'appui sgt.indéf. i (< *wī), dans le préf.pers. i/y de la 3.sg.m. des verbes (v. § 1.b(2.b)), comme finale du pron. local e (v. § 1.b(3.b)

142) De nombreux parlers BN, tout en gardant a (ay), wa (ta) dans certaines positions syntaxiques, présentent comme forme normale du démonstratif u, wu (tu). E. Destaing a établi la liste de ces parlers et démontré comment elle se recouvre presque totalement avec celle des parlers qui ont le pf. ilsu pour ilsa de la cj. I.A.7 (cp. note 47). Ne font exception que des parlers comme les B. Iznacen et les Mṭalsa du Maroc (u, wu, mais ilsa).

Le dial. de Ghadamès (cf. J. Lanfry: Ghadamès (1968)), qui appartient à ce groupe de parlers, montre les correspondances suivantes: wo, to p.ex. wo nte „c'est lui" contre te wa nte „qu'est-ce que cela", ta nte to „laquelle est celle-ci", was „celui qui", wa n-ašällid „celui du roi", wa? „part. interr.", wadin „lequel (est-ce qui)?"; allūn-ō-dā „dans ce trou-ci" contre allūn-ā-dänn „dans ce trou là-bas".

L'existence de wu, tu interdit l'identification de u avec w de wa. Pour cette raison on a voulu y voir un troisième élément déictique vocalique; ainsi AB et A. Picard: Éléments de grammaire berbère (Kabylie - Irjen), pp. 179 ss., essaient d'établir l'existence de survivances de u en kabyle qui a normalement a et n'appartient pas au groupe délimité par Destaing. Les cas invoqués nous paraissent douteux: uɣur, ukuð, u-mi (= wi-mi) peuvent être de simples assimilations de wi interr.; ašu peut provenir directement de l'arabe dial. 'âš-hû(wa) „comment est-il?"

À notre avis il faut se borner au demeurant à constater que u est une variante de a dans des conditions non encore éclaircies, mais certainement dans un cadre qui dépasse celui du pron.dém. seul.

et de l'interrogatif local mani (v. § 8.b(2)). C'est peut-être encore lui qui figure dans le pron.pers. kăy (v. B.5.b(1.a)) et dans les particules de distance di et hîn (v. § (4-5)). Il est cependant difficile d'établir avec certitude que i ait jamais servi de pron. d'appui autonome en berbère comme a (v. § 1.b(2)). La forme protoberbère à poser serait donc *ī/y avec les variantes *hī et *īh.

(b) Une forme comme l'adverbe däydäɣ (par opposition au pron.dém. waydäɣ) ne justifie guère l'établissement d'une forme protoberbère *ăy au lieu de *ī/y. En regard de tous les autres composés avec i/y il faut attribuer la voy. ä au premier membre du composé où elle représente une ancienne longue abrégée *ā (*ī??; cp. Y wä-y, wədi avec H waydäɣ, wadi et v. I.E.1.g-h).

(4) La particule di doit être une forme abrégée en position atone, si l'on compare avec l'adverbe composé dîräɣ (v. § 4.b(8)), donc provenant de protoberbère *dī, vraisemblablement un ancien adverbe lui-même.

(a) Comme particule de proximité aff. de vb. elle a la forme d, (ə)dd, id, idd, hid, hidd, dont la gémination paraît être primitive (v. § 6.c(2)). Elle se retrouve peut-être en outre dans les adverbes da (en prop. nominale) et de (en prop.vb.), v.§ 4.b(3) - et par conséquent dans la préposition əd „dans" (< *dəy, v. D.1.h). Ces rapprochements rendent probable que di est un composé primitif, le dernier membre étant le suff. i/y (?).

(5) La particule hîn, dans sa forme non augmentée de däɣ, s'abrège parfois après consonne en în, forme uniquement attestée en T mér.

(a) Comme particule d'éloignement aff. de vb. elle a la forme în/hîn (BN ən, in). La variante avec h initial est à regarder comme primitive, mais comme dans les pron.aff.ind. h initial tombe en position postverbale etc. (v. B.4.b(1)).

(b) Le kabyle distingue deux particules de distance suff. de nom à élément n: in(n) = inna (pour les objets éloignés et visibles), ən(n) = ənni (pour les objets éloignés et invisibles). Joint au dém. a, forme normale du suff.déic. après nom, on obtient dans le premier cas a-hin(na) avec réapparition de h. L'ensemble des formes attestées en BN indique que la gémination de l'n peut être primitive.

C'est apparemment ainsi que le BN, qui n'emploie pas la particule d(i) après nom, parvient à se créer un terme pour la distance moyenne.

(c) Les deux formes kabyles rendent probable que hîn est un composé d'origine, le premier membre étant le suff. i/y (?). Si cette hypothèse s'avère il faut donc reconnaître à *ī/y une variante protoberbère *hī. On comparera à cet égard la particule de proximité aff. de vb., qui possède une variante hidd (après pron. suff. ê), et d'autre part la situation analogue pour l'étymologie de a (v. § (2)).

(6) La particule za, inconnue en tăhăggart, doit provenir de *zā. L'élément z, qui paraît ne pas appartenir au système pronominal, se retrouve peut-être à l'état

isolé comme š final du composé D adiš (pron.dém.coll.). Son emploi ressemble parfois beaucoup à celui de l'arabe ðâ (dans mâ ðâ „quoi donc?" etc.), sans qu'on ose pour le moment affirmer qu'il s'agisse d'un emprunt.

(7) L'origine de la particule âk est inconnue. Sans pouvoir prouver leur identité, on peut signaler sa ressemblance avec le pron.aff.ind. de verbe âk „à toi" (v. B.4), et le nom obsolète ak „totalité" (v. § 7.a).

(8) h est attesté comme un élément final dans des formes secondaires de di et wa (dih, wah). Il ne s'agit guère d'un suff.déic. dans le sens de ce paragraphe. dih et wah plutôt sont des formes pausales, à en juger de leur emploi. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'un élément récent, créé par l'effet de l'accentuation en pause, ou d'un élément primitif conservé dans ces mêmes conditions particulières. En T mér. nous avons observé une occlusion glottale (') possible à la fin de tous les mots qui se terminent sur une voyelle accentuée.

Noter que tout porte à croire qu'il s'agit d'un *h primitif (pas de parenté avec za). Des formes à h final ont été relevées en D: dehah = deha adv. de lieu (à côté de adiš < *adi-z(a)). Cp. en outre avec des formes BN comme kab. aþah = aþa „voici". V. enfin da(h) § 4.

A retenir que le phénomène de formes particulières de pause est autrement inconnu au berbère.

(9) Soucieux de continuer les comparaisons extraberbères, on est amené à avancer les deux hypothèses suivantes (supplémentaires à celles du § 1.b(7)).

(a) *d(ī) est à rapprocher de l'élément *ð des pronoms sémitiques (*ðā, *ðī etc.) qui cependant n'est pas un adverbe. La forme sém. *ðī (le plus souvent réservée pour le féminin) paraît donc être composée exactement comme *dī berbère.

(b) *(hī)n est à rapprocher de l'élément *nn ou *ll des pronoms sémitiques (akk. annū, ullū). La principale fonction de *nn, *ll sém., de sens peu clair, paraît cependant être de fournir un pl. à *ð. Il est peut-être à identifier avec l de l'article défini *'al, *hal. - Noter que le BN possède la variante əlli de ənni.

Il faut en outre considérer l'élément final du dém. ég. pn „celui-ci", qui paraît avoir supplanté un ancien pw, et qui marque la proximité par opposition à pf „celui-là" et p; „ce" sans connotation de distance.

3) Les pronoms démonstratifs.

A l'image des complexes de nom + suff.déic. le touareg s'est créé une série de pron.dém.déf. à base wa et awa/a, donc une double série consistant encore de pronoms singulatifs et de pronoms collectifs - ou plutôt quadruple, étant donné le rôle particulier de la particule d'identification däɣ.

Singulatif		Collectif		Sens
wa(h)	wârärɣ	awa(h) / -	awârärɣ / ârärɣ	celui-ci/ceci
(way)	waydärɣ	(away) / -	- / aydärɣ	celui-ci/ceci
wadi(h)	(wadîdärɣ)	(awadi(h))/adi(h)	(awadîdärɣ)/(adîdärɣ)	celui-ci/ceci
wîn	wîndärɣ	awîn / -	awîndärɣ / -	celui-là/cela

* Forme protoberbère:

wā(h)	āhā(h)
wāy	āhāy
wādī(h)	āhādī(h)
wāhīn	āhāhīn

Le singulatif à une flexion en genre et en nombre analogue à celle de wa simple:

wa(h), ta(h)/wi(h), ti(h) (way, tay/wi, ti)
wârärɣ, târärɣ/wîrärɣ, tîrärɣ waydärɣ, taydärɣ/wîdärɣ, tîdärɣ

wadi(h), tadi(h)/widi(h), tidi(h) wîn, tîn/wîn, tîn
(wadîdärɣ, tadîdärɣ/widîdärɣ, tidîdärɣ) wîndärɣ, tîndärɣ/wîndärɣ, tîndärɣ

a) Sens et emploi.

(1) Les formules entre parenthèses ne sont pas employées en tăhăggart, qui a donc une gamme moins riche que ne l'ont certains dialectes méridionaux.

(2) Pour le sens des différentes formes valent les mêmes observations que pour les suff.déic. Incommode pour la traduction est la présence obligatoire en français des suff. „ci" et „là" qui empêche de rendre le manque de connotation de lieu dans les deux premières séries (wa, way etc.).

Soulignons seulement que dans les pron.dém. aussi, wârärɣ a supplanté wadi pour signifier, semble-t-il, la proximité absolue. En outre l'existence de waydärɣ vient compliquer en tăhăggart le tableau. Ce pronom est pratiquement synonyme de wadi, mais exprime peut-être quand même une distance moindre que lui, on ne sait pas pour quelle raison. On peut donc figurer sur une ligne droite les degrés de distance exprimés de la façon suivante:

Proximité absolue		prox. et él. modérés	éloignement absolu →
wârärɣ	waydärɣ	wadi(h)	wîn(därɣ)
(aw)ârärɣ	aydärɣ	adi(h)	awîn(därɣ)

(3) wa(h) et awa(h) sont d'un emploi assez restreint. On préfère les formes plus complexes et plus marquées. ârärɣ est moins usité que awârärɣ.

(4) Tous les pron.dém. servent le cas échéant comme des appositions adjectivales jointes à un nom. wârärɣ dans cet emploi exquiert la valeur d'un simple article défini marqué (fr. „ce").

Dans cette fonction les pron.dém. font évidemment concurrence aux suff.déic. L'essentiel c'est qu'ils ne perdent pas leur accent autonome, qu'il y a plutôt équilibre accentuel entre eux et le nom complété.

(5) Tous les pron.dém. prennent le cas échéant des compléments, notamment des propositions relatives, après eux. wa(h) et adi(h) ne prennent pas les pron.suff. [143]).

Ils rivalisent dans cette fonction-ci avec les pronoms d'appui wa et a (v. § 1.a(9)), encore pourtant, sans perte de leur autonomie accentuelle.

(6) Les fonctions comme adjectif et comme antécédent de complément peuvent être remplies simultanément.

(7) Les pron.coll. à bases a et awa, là où ils coexistent, sont synonymes au point de vue de la détermination (définis). Mais il y a sans doute pour adi, adîdäɣ un affaiblissement de la capacité d'insister sur le degré de distance voulu.

b) Analyse morphologique.

Tous les éléments qui entrent dans la composition des pronoms démonstratifs ont déjà été analysés aux §§ 1-2[144]).

(1) Reste à souligner encore l'emploi partiel de a dans le sens défini (= awa). Dans la tăhăggart il y a coexistence de awârăɣ et ârăɣ, en T mér. aussi de awadi et adi. Comme nous l'avons dit, il ne s'agit guère à notre avis d'une série pri= mitivement indéfinie du pron.coll., mais de la conservation d'un sens primitif de a (v. § 1.b(2)).

(2) way et wadi etc. ne sont attestés en T mér. que dans des formes à voy. a ré= duite en ä, ə: wäy, wədi (mais pl. wîdi). Cp. H däydäɣ § 4.b(6).

(3) Le pl. de waydäɣ se contracte en wîdäɣ < wiydäɣ, qui se distingue secondaire= ment du pl. de wâdäɣ/wîdäɣ devenu en H wâräɣ/wîräɣ.

(4) wîndäɣ et awîndäɣ présentent l'élision de l'a final de la base pronominale wa, awa devant (h)în. Le kabyle conserve la forme wahin.

(5) La distinction dans le paradigme des suff.déic. entre les syntagmes N-zéro et N-a/wa est évidemment supprimée dans les pron.dém. qui comportent nécessai= rement l'élément a. Il est donc impossible d'interpréter awa comme l'équiva= lent particulier du syntagme N-a/wa dans le sens du système actuel bien qu'il doive être né par analogie à ce syntagme même (v. § 1.b(1)).

(6) Les formules appellatives ewad, f. etad/pl. ewidät, etidmät „hé, toi" etc. (se= lon CF avec nuance péjorative) continuent sans doute une forme abrégée de wa= di joint à l'interjection vocative ê également abrégée. Au pl. il y a eu adjonc= tion des désinences impératives par fausse interprétation. Peut-être l'expression est-elle influencée par l'ar. yâ wâd „o garçon".

143) Cp. CF Essai, p. 78.

144) wa = wu (wo) des parlers de la note 142.

4) Les adverbes de lieu.

La structure des adverbes de lieu est étroitement liée à celle des autres termes déictiques et doit nécessairement être traitée sous ce chef. Il faut distinguer une série d'adverbes de proposition nominale et deux séries d'adverbes de proposition verbale. Pour chacune on enregistre une forme double avec ou sans la particule d'identification däɣ, comme pour les suff.déic. et les pron.dém., et, complication supplémentaire, la série en d de proposition verbale paraît embrasser deux bases différentes da et di, ce qui permet de dresser le tableau suivant:

Adverbes de proposition nominale:

da(h)	dâräɣ	„ici"
-	-	„ici"
dadi(h)	(dadîdäɣ)	„ici"
dîn	(dîndäɣ)	„là"

Adverbes de proposition verbale:

de(h) dewah / di(h) (diha)	- - / dîräɣ (dihâdäɣ)	se(h) sewah / - (siha)	- - / sîräɣ (sihâdäɣ)
- / -	däydäɣ / -	- / -	säydäɣ / -
(dadi(h)) / didi	- / -	- / (sidi)	- / (sidîdäɣ)
dîn / - (dihîn)	dîndäɣ / - (dihîndäɣ)	sîn / - (sihîn)	sîndäɣ / - (sihîndäɣ)

*Forme protoberbère:

dā(h)	dī(h)	sayhā(h)
dāy	?	sayhāy
dādī(h)	dīdī(h)	(saydī(h)) ?
dāhīn	dīhīn ?	sayhāhīn

a) Sens et emploi.

(1) Les formules entre parenthèses ne sont pas employées en tăhăggart. *day n'est pas attesté du tout en touareg. dewah et sewah sont tenus pour incorrects.

(2) Il ne faut pas confondre les adverbes avec les suff.déic. de sens analogue. Ils remplissent la fonction de membres autonomes de phrase et gardent toujours leur autonomie accentuelle.

(3) Le sens des suff.déic. diffère de ce qu'on a pour les pron.dém. Placés sur la ligne droite des distances, les adverbes couvrent les aires suivantes:

Proximité absolue		prox. et él. modérés	éloignement absolu
dâräɣ	dadi(h)	da(h)	dîn(däɣ)
dîräɣ		däydäɣ	dîn(däɣ)
sîräɣ		säydäɣ	sîn(däɣ)

(a) Le suff.déic. di(h) paraît mieux conserver son attribution primitive à la proximité absolue.

(b) La forme nue da(h) prend sa place dans le système avec la même valeur que les formes à suff.déic. i/y.

(c) di(h) comme adverbe ne figure que dans des expressions figées (v. § b(8.a)).

(4) La série à s initial exprime le mouvement „vers" ou „de", comme la prép. əs elle-même: „(vers) ici, d'ici, (vers) là, de là" etc. Seul le sens partitif est normalement retenu en BN, le sens „vers" étant assuré par la série en d. En T tous les adv. de prop.vb. signifient le cas échéant la provenance locale (cf. § (5)).

(5) L'absence de la série en s dans les propositions nominales s'explique naturellement par le fait que celles-ci n'expriment pas le mouvement mais l'état seul.

(6) La distinction morphologique entre adverbes de prop.nom. et adverbes de prop. vb. n'a été observée jusqu'ici qu'au Hoggar et dans le Sud-Ouest de l'aire touarègue. Dans le Sud-Est il y a, semble-t-il, autonomie des formes comme da, sa etc., mais avec réservation maintenue des formes en s pour les propositions verbales (cf. § b(1)).

(7) Les adv. däydäɣ et dîn(däɣ) remplacent largement les part. de distance di(h) et hîn(däɣ) après nom.

b) Analyse morphologique.

(1) Le BN paraît montrer que la différenciation morphologique entre adverbes de prop.nom. et adverbes de prop.vb. est une innovation touarègue - et que la différenciation primitive séparait les séries en d et en s initial, car on y trouve da opposé à siya = se(h), siha, tous les deux en emploi universel.

(a) En touareg il y aurait donc eu soit altération de la série à d initial à l'image de celle en s ou inversement, mais toujours au sein des adverbes de prop.vb. seuls.

(b) Les formes touarègues sa et de(h), diha etc. doivent par conséquent être tout à fait secondaires. L'adverbe sah(a) „ainsi", relevé en BN, n'est probablement pas à rapprocher des adverbes de lieu en question (formé à base de əs „au moyen de" ?).

(c) Pour l'opposition dədi/sidi relevée en tănəsləmt, v. § (10).

(2) En T mér. dadi, dadîdäɣ n'a été relevé que dans la forme dədi, dədîdäɣ, avec

abrègement de a > ə. Une origine analogue est à attribuer à H däydäɣ < day=däɣ (v. § (6) et cf. § 3.b(2) wədi, wäy(däɣ))[145]).

(3) S'il y a une parenté entre le suff.déic. di et la base de da/diha/de - il y en a évidemment aussi avec les prépositions de sens voisin: əd „dans" (D.1.h) et əs „vers/de (vers)" (D.1.j-k), dont əs n'a pas de pendant parmi les particules dé=ictiques. Or, quelle est l'origine de cet élément initial? S'agit-il d'une véri=table préposition, suivie de son régime pronominal a? Ou bien, est-on en pré=sence d'adverbes apparentés à ces prépositions, prenant les suff.déic. comme n'importe quel nom, servant d'adverbe ou non? Nous croyons que la première solution vaut pour siha, se, siya, mais la deuxième pour da.

(a) Pour justifier ce point de vue il faut avoir recours au système prépositionnel du BN, qui présente moins de syncrétismes que le touareg, ayant pour les prép. en question les formes suivantes:

s „vers" (≠ s (yəss) „au moyen de, avec")
si, *səy „de"
di, *dəy „dans" (≠ d (yid) „avec, en compagnie de")

On constate aisément que ces formes ne justifient pas la différenciation ob=servée dans les adverbes: da, siya. Au contraire, si différenciation il y eut, on attendrait l'inverse: diya, sa.

(b) Nous en tirons la conclusion que da ne contient pas la préposition əd < *dəy, mais est un composé des éléments d-a, et di un composé de d-i, tous les deux non moins primitifs que les pronoms singulatifs wa et i < wi.

da est un adverbe susceptible de prendre la place d'un nom ou d'un pron. dém. dans les syntagmes avec suff.déic.

di est un suff.déic., mais il semble nécessaire d'admettre que di puisse aus=si être un adverbe primitif, parallèle à di, notamment dans le système des adv. de prop.vb.

Tous les deux sont apparentés à la prép. əd „dans" < *dəy. Evidemment rien ne nous empêche d'accepter la parenté, voire l'identité, d'un adverbe, d'un suff.déic. et d'une prép. Les suff.déic. ne sont probablement que des adver=bes atones. Une prép. n'est rien d'autre qu'un adverbe obligatoirement muni d'un complément.

(c) siha, se, siya, par contre, semble être une formation plus récente, consistant dans la prép. əs „de" < *səy et de son régime, le pron.dém. a, à l'état nu ou augmenté des suff.déic. Le berbère s'est créé ainsi une série d'adverbes pa=rallèles à la série en d initial, capables d'exprimer la provenance.

Le double sens de provenance ou de mouvement vers, uniquement attesté en

145) Un *didi primitif paraît s'exclure, car on n'a pas d'autre attestation de la possibilité d'abrège=ment de i en syllabe ouverte.

touareg, est probablement une innovation dans cette aire, créée sous l'influence du syncrétisme là-même entre les prép. *əs et *səy.

(4) La forme siha, relevée par nous-mêmes en tănəsləmt, doit correspondre exactement à BN siya (avec assim. de h > y selon I.D.2.b(5). La vraisemblance est en faveur d'une coupure si-ha, non sih-a, ce qui n'est pas sans compliquer notre théorie sur la forme protoberbère de l'élément a (v. § 1.b(5)).

Les formes comme dih, wah paraissent appartenir à la pause, et naturellement ne permettent pas d'inférer purement et simplement une forme sih non attestée pour une prép., en principe ne figurant jamais en pause. Cf. C.2.b(8).

(a) La forme se(h) de la tăhăggart en est une contraction, sans doute par l'intermédiaire d'une forme seha(h) avec assim. de i à l'a final (cf. I.E.2.c(3)), attestée par CF pour la tadɣaq. Peut-être y a-t-il syncrétisme avec une forme se < *say analogique à *day (v. § (5)). Probablement y a-t-il eu chute de la voy.fin. (cf. I.E.2.f(3)), puis seh a été interprété comme une forme pausale avec possibilité de chute de h aussi (cf. § 2.b(8)). En effet l'expression deh-iyän, seh-iyän (v. § 7.a-b) paraît indiquer que deh, seh n'est pas une simple forme de pause.

(b) La coupure si-ha, di-ha reçoit une curieuse affirmation par l'étymologie populaire qui a créé les variantes dewah, sewah = de(h), se(h), sans doute à partir de dehah, sehah sous l'influence du pronom local ewa. Ces variantes sont tenues pour incorrectes.

(5) Les formes diha, deha, de (répartition dialectale comme au § (4)), créées par analogie, ont remplacé da en prop.vb. Peut-être y a-t-il syncrétisme avec un de contracté de *day.

(6) Les formes däydäɣ et säydäɣ proviennent de daydäɣ, saydäɣ (v. § (2) et cf. I. E.1.g-h). day, say n'ont pas été signalés jusqu'ici.

(a) säydäɣ doit être une création analogique dans le sens inverse, pour sihaydäɣ > sihäydäɣ.

(7) A la place de dîn, sîn (dîndäɣ, sîndäɣ) nous avons relevé en tănəsləmt les formes dihîn, sihîn etc. (mais dîn en prop.nom.). Il s'agit probablement d'un nivellement par analogie en deux sens contraires: dîn entraînant sîn, ou sihîn entraînant dihîn - donc d'une différence primitive dîn, sihîn < dahîn, sihahîn (cf. wîn § 3.b(4)). sihîn correspond ainsi à kab. siyahin (avec conservation du second h; mais cf. § (10.d)).

(a) On ne peut cependant pas exclure la possibilité que dihîn soit formé directement à base de di(h) (cf. § (8); coupure di-hîn au lieu de dih-în; cp. aussi kab. dihin = dahin ≠ din).

(8) Les formes di(h) et dîräɣ < dîdäɣ sont selon toute vraisemblance formées sur une base différente di.

(a) di(h) n'est attesté que dans des expressions figées de type -n-di(h) (wan-di(h), an-di(h) et doublement dans din-di(h), cf. § 5.a(1.f)). Il n'est guère possible de soutenir que ces expressions constituent un emploi étendu de di(h) suff.déic. Il doit s'agir d'un emploi adverbial de di(h) (cf. §§ (7) dihîn et (9) didi).

(b) dîräɣ a sa pleine autonomie dans le système, où il remplace dâräɣ en prop.vb. Si c'était une contraction de däydäɣ ou *diydäɣ on attendrait la forme dîdäɣ inaltérée (cp. wîdäɣ § 3.b(3) et d'autre part le suff.déic. mér. dîdäɣ § 2), et on ne pourrait pas expliquer la différence de sens.

(c) sîräɣ sera formé par analogie à dîräɣ (pour sihâdäɣ mér.).

(9) L'adverbe didi „ensuite, puis" (2 i longs confirmés par la métrique), toujours de conception temporelle, paraît également illustrer un emploi figé de l'adv. di(h). Il occupe dans le système une place parallèle à mér. dadi > dədi.

(10) La forme sidi, sidîdäɣ, relevée par nous en tănəsləmt, est intéressante pour deux raisons:

(a) S'opposant à dədi < dadi, elle paraît à première vue conserver l'ancienne opposition des bases da/siha au sein des adv. de prop.vb.

(b) Or elle s'oppose aux autres adv. en s en ne permettant décidément pas l'établissement d'une base primitive siha, même en tenant compte de l'élision du a final (on attend sihadi > sihədi etc.).

(c) S'agit-il d'un abrègement par analogie à dədi < dadi?

(d) Ou bien, sommes-nous en présence d'une base parallèle si(h), analogue à di(h) du § (8)? - base qui évidemment pourrait être invoquée aussi pour expliquer sihîn (coupure si-hîn au lieu de sih-în).

Pour évaluer cette dernière possibilité, à notre avis moins simple, retenir que l'expression correspondant à din-dîn est formée à base de se: sen-dîn (v. § 5.a(2.e)).

5) Termes déictiques en expression figée.

Certaines expressions figées, contenant un pronom d'appui ou un adverbe de lieu, sont intéressantes parce qu'elles éclairent d'une lumière nouvelle le sens, la fonction syntaxique, l'étymologie des éléments en question.

a) Les indices temporels et de provenance locale.

On pourrait s'attendre à ce que les suff.déic. et les adv. de lieu fussent capables d'exprimer simplement les notions temporelles correspondantes: maintenant, alors etc. Or la tăhăggart, au moins, a préféré de se servir de circonlocutions contenant apparemment la préposition possessive ən, pour créer une série de termes temporels distincts. Voici les tableaux qui en resultent:

(1) Les suffixes déictiques temporels et les pronoms démonstratifs temporels:

Suffixes déictiques de nom:	Pron.dém. singulatifs	Pron.dém. collectifs
N-ən-dimar	wan-dimar	an-dimar
N-ən-di(h)	wan-di(h)	an-di(h)
N-ən-dîn	wan-dîn	an-dîn
N-ən-dimardäɣ	wan-dimardäɣ	an-dimardäɣ
N-ən-dîräɣ (loc.)	wan-dîräɣ? (loc.)	an-dîräɣ? (loc.)
N-ən-däydäɣ (loc.)	wan-däydäɣ? (loc.)	an-däydäɣ? (loc.)
N-ən-dîndäɣ	wan-dîndäɣ	an-dîndäɣ

Sens: N de maintenant, N d'alors, celui de ..., ce de ..., dimar étant attri= bué au présent, di(h) et dîn aux passés modéré et absolu resp.

Les mêmes suffixes servent en principe pour indiquer la provenance locale: „N- qui est/vient d'ici, de là(-bas)" etc. -ən-dîräɣ, -ən-däydäɣ sont unique= ment locaux „d'ici, de là". Les tournures avec dimar(däɣ) d'autre part ne sont évidemment que temporels, contenant un adv. de temps[146]). On se rappelle que les adv. membres autonomes de prop.vb. n'ont pas de forme particulière pour signifier la provenance locale.

De l'avis de CF (Dict.) ce sens de provenance locale ne serait possible qu' après un noyau nominal (N). Plusieurs passages de son recueil de poésies pa= raissent cependant indiquer qu'il est possible après wa, a aussi.

Les tournures en -di ne prennent pas les pron.suff.[147]).

(a) A première vue les suff.déic. temporels sont composés de la prép. possessive ən suivie d'un adverbe qui pour la proximité est di(h) au lieu de da(h), augmen= té dans dimar d'un nom signifiant „temps" (~ emir, mér. ămer, amər, v. § (2. f)), pour l'éloignement dîn. Cette décomposition correspond sans doute au sen= timent de l'étymologie populaire. Or, nous avons des raisons pour croire que cette étymologie est fausse.

(b) Il est très possible que l'n de wan, an ne soit point la prép. ən, mais fasse partie du démonstratif, la finale -an n'étant peut-être plus décomposable en des éléments connus. On pourrait cependant envisager la possibilité d'identifier n avec la particule d'éloignement (ə)n du BN (cp. kab. ayən „cela"). wan, an dans ce cas ne seraient rien que des pron.dém. composés, analogues à wîn, a= wîn „celui-là, cela".

Une première raison pour écarter l'intervention de la prép. ən, est que l'

146) Les formules avec dimar(däɣ) ont été obtenues par nous sur demande directe.

147) Cp. CF Essai, pp. 78-79.

emploi de a, awa + prép. ən n'est pas attesté hors des tournures mentionnées ici, et que d'autre part di, da comme complément de ən est également inconnu.

(c) En deuxième lieu on se fonde sur le fait que wan, quoique rare, existe en berbère marocain comme une espèce d'adjectif dém. correspondant à notre „ce". Il paraît suivi en principe d'un nom à l'état libre, donc d'une apposition, p.ex. wan argaz „cet homme".

Il se retrouve très vraisemblablement encore dans touareg wan, employé comme une espèce de prép. „depuis" (v. § b(2.a), et comme formatif des noms de nombre ordinaux (v. § b(4)). En T mér. win, tin ont été relevés comme pl. de wa, ta.

(d) De façon analogue an semble figurer dans les expressions an ġir ... əd ... (v. § b(2.b)) et animir (§ b(1.b)). Cp. § (k) anaḍ, anin méridionaux.

(e) En berb. marocain wan correspond à l'interrogatif man, équivalant à notre adj. „quel", également suivi en principe d'une apposition nominale à l'état libre (man argaz? „quel homme?"). Il y sert en outre de pronom autonome dans le sens de „lequel" (interrogatif limitatif). Le sens primitif de wan, an était donc peut-être également limitatif „tel; telle chose".

De ce man on décèle également des traces en touareg (v. mani, manekk § 8.b(2-3)).

Ce qui caractérise du point de vue syntaxique ces pronoms, c'est qu'ils ont leur place normale devant le substantif.

(f) Il y a donc deux constructions syntaxiques possibles à l'origine de wan-di(h) etc.: dém. + suff.déic. ou + adverbe (constituant une apposition, voire une prop. relative?). La dernière solution est naturellement préférable, si n est bien un suff. déic., parce qu'on aurait autrement l'adjonction assez contradictoire de deux particules de distance (sens: „celui (qui est) ici, là", conçu temporellement: „celui de maintenant, alors").

(g) Ces suff.déic. temporels fournissent donc un nouvel argument pour poser un adverbe di(h) parallèle à da(h) (v. § 4.b(8)). Cp. la structure de l'interrogatif BN man(i)da (kab. an(i)da) „où?".

(h) Si cette hypothèse s'avère, les suff.déic. temporels après nom seraient entièrement secondaires, dus à une fausse interprétation de l'n de wan-di(h) etc. La même observation vaut pour les adv. temporels du § (2), parmi lesquels en effet din-dîn seul est "régulier".

(j) Noter enfin que a des pronoms collectifs andi(h) etc. a encore la valeur d'un défini (= awa, cf. § 1.b(2.d)).

(k) En T mér. on a relevé les indices temporels suivants:

N-(n-)ənaḍ	wănaḍ	anaḍ (éloignement modéré)
N-(n-)ənin	wənin	anin (éloignement absolu)

Les sens respectifs sont: „d'alors, de l'autre jour, de tout à l'heure" et „d'alors, d'autrefois". Les complexes avec a- servent aussi de simples adv. „alors, l'autre jour" etc.

Après un nom la préposition possessive n s'insère normalement, bien qu'il paraîsse probable qu'elle soit déjà contenue dans ənaḍ, ənin eux-mêmes. Pour l'origine de cet ən prép.poss. mêmes remarques que pour celui des tournures tăhăggart.

(2) Les adverbes temporels de proposition verbale:

Munis d'un suff.déic. temporel, les adverbes simples de lieu sont en apparence transformés de façon analogue en adverbes temporels. Le tableau n'est cependant régulier que pour -ən-dîn(däɣ), qui est attribué au passé indifférencié. Conformément à la structure de la langue ces adverbes ne s'emploient qu'en proposition verbale. Les voici:

dimar	dimardäɣ	„maintenant"
didi	-	„alors, ensuite, puis" (fonction conjonctionnelle, passé ou futur)
din-dîn	din-dîndäɣ	„alors" (passé); „en ce lieu là d'autrefois"
sen-dîn	sen-dîndäɣ	„vers ce lieu-là d'autrefois"

(a) On attend en principe que cette série fournisse des adverbes de lieu situés dans le temps („en ce lieu-ci de maintenant, en ce lieu-là d'alors" etc.). Un tel sens n'est attesté que pour din-dîndäɣ, sen-dîn et sen-dîndäɣ.

De façon générale, dans les adverbes de cette série, y compris din-dîndäɣ (mais excepté sen-dîn(däɣ)), l'élément initial aussi est passé au sens temporel, ce qui donne les significations „maintenant, alors".

(b) Le caractère hétérogène du paradigme dérive sans doute encore du fait qu'on a complété un paradigme d'adverbes déjà existants par la formation analogique din-dîn où di remplace wa de wan-dîn etc. (v. § (1.h)).

(c) didi, étant en principe un adv. de lieu, a été expliqué § 4.b(9). Il est devenu un adverbe conjonctionnel „ensuite, puis". Le sens adverbial propre „alors" (passé modéré) est assuré par din-dîn(däɣ) (passé général).

(d) dimar paraît avoir pour complément de di un nom synonyme de et de même racine que emir „moment, temps". Pour cette raison il semble juste de déterminer son élément initial comme étant simplement la prép. əd „dans" dans une forme primitive di (cf. D.1.h).

(e) sen-dîn(däɣ) est visiblement une formation tout à fait secondaire, formée à base de se comme un pendant de din-dîn(däɣ) dans son sens local.

(f) Le T mér., d'après nos renseignements, a choisi une solution différente pour obtenir cette série d'adverbes, prenant simplement le nom, ămer, amər „moment, temps" (= emir, cf. ch.V F.I.A.3.f) comme base dans un sens adverbial, soit:

amər-a	amər-âdäɣ	„maintenant" [148]
amər-di	?	„alors" (passé modéré)
amər-în	?	„alors" (passé absolu)

b) Autres expressions figées.

(1) Les adverbes adi(h) et animir.

(a) adi(h) „alors, donc" (conjonction d'inférence) n'est autre que le pron.dém. collectif homonyme employé comme adverbe („en (conséquence de) ceci").

(b) animir „encore, davantage, toujours" doit être coupé: ani-mir. La finale est le nom emir „moment, temps" sans préf. d'état. L'initiale est le correspondant non interrogatif de mani „où?" (dont on verra l'analyse § 8.b(2)), donc identique à BN ani de anida, sani etc. et en principe de sens „ici, là". ani serait ainsi décomposable en an-i, dont an se retrouverait dans les pron. temporels wan-di, an-di etc. ainsi que dans l'expression an ġir ... əd ... (v. § (2. b)).

(2) Les locutions prépositionnelles wan, an ġir et wîndäɣ ən-.

(a) wan suivi d'un complément nominal à l'état d'annexion s'emploie comme une espèce de préposition „depuis" (sens local ou temporel), notamment dans des formules doubles avec wan ... ar ... „depuis ... jusqu'à ...". Il doit s'agir d'un emploi adverbial du wan traité § a(1): „depuis ce ...". Le complément nominal serait donc à l'origine une apposition à l'état libre. Le synonyme wîndäɣ ən- montre cependant clairement que ən- final a été senti comme la préposition possessive.

(b) an entre dans la formule double an ġir ... əd ... dans le sens „le temps", p. ex.: an ġir Dâssin əd-Həkku sänâtät təlil „le temps entre Dâssin et Həkku est (de) deux mois, c.-à-d. il y a deux mois qu'elles ne se sont pas vues". Il doit s'agir de façon analogue du an du § a(1) dans un sens temporel.

(3) Les conjonctions as, ad, ed, ewad.

Les conjonctions ci-dessus se sont créées à partir d'une base pronominale conçue comme adverbe et suivie d'un adverbe prépositionnel en tête de proposition relative. as „lorsque, dès que" et ad „jusqu'à ce que, lorsque" sont toujours de sens temporel, ed et ewad de sens local ou temporel: „en quelque lieu que" et „au lieu où", „en quelque moment que" et „au moment où" (c.-à-d. „lorsque", angl. „whenever" et „when", v. D.2.d-f).

(a) ed et ewad distinguent l'indéfini et le défini comme les pronoms d'appui. as et ad contiennent a dans son sens défini (= awa, cf. § 1.b(2.d)).

---

148) Pour une étude panberbère sur l'expression de „maintenant", v. AB: „Maintenant" en berbère, BSLP 50 (1954), pp. 221-230.

(b) Pour préciser, e de ed et ewad peuvent être remplacés par des noms appropriés en fonction d'adverbes, p.ex.: edäg d ikka, edäg wa d ikka „en quelque lieu qu'il aille", „au lieu où il est allé"; emir d igla, emir wa d igla „en quelque moment qu'il parte", „au moment où il partit".

(c) Il ne faut pas confondre ces locutions conjonctionnelles avec des tournures analogues où l'élément pronominal ou nominal n'a pas la fonction adverbiale, l'équivalent de la conjonction française étant l'adverbe prépositionnel seul, p.ex.: tufat a d e-igəl „c'est demain qu'il partira", näyäɣ ewa d iga awa „j'ai vu le lieu où cela s'est passé" etc.

(d) C'est probablement à la fois à partir d'emplois adverbiaux et d'emplois non adverbiaux de la base pronominale que ces conjonctions ont acquis le sens de „que" (marque de proposition substantivée), et que ad, ed sont devenus de simples particules de l'imparfait (cf. encore D.2.d-f).

(4) Les noms de nombre ordinaux.

Les ordinaux se forment en apparence à partir des cardinaux par préfixation d'un pron. d'appui sgt. suivi d'une préposition qui peut être əs „avec, au moyen de", introduisant une prop. relative (excepté wa-s-iyän[149])) - ou ən „prép. possessive", introduisant un complément possessif ayant la valeur d'une apposition, p.ex.: wa-n-iyän „le premier", wa-n-käraḍ = wa-s-käraḍ „le troisième", lit. „celui qui est (numéro) trois = celui au moyen duquel est trois". C'est la tournure avec əs qui est la plus fréquente en BN.

(a) Il faut se demander si on n'a pas affaire encore au démonstratif wan des §§ a (1) et b(2), qui en tant que singulier a provoqué le changement en ordinal: wan käraḍ „ce (numéro) trois" opp. à win käraḍ „ces trois, les trois"[150]). - En effet il faut même envisager l'intervention de ce wan chaque fois que celui-ci est suivi d'un "génitif" remplaçant une apposition, p.ex.: wan ârab „cet Arabe, l'Arabe, celui qui est un Arabe", opp. à wa n-ârab „celui de l'Arabe", pl. win ârabän „ces Arabes", wi n-ârabän „ceux des Arabes".

(5) La particule propositionnelle d du berbère du Nord.

La particule d qui en BN sert de marque de proposition nominale (dirème ou monorème) n'est peut-être rien qu'un ancien adverbe ~ da (di). Cf. D.2.s(2).

(6) Les locutions deh iyän, seh iyän, v. § 7.a.

6) Affixes déictiques de verbe (particules de distance).

Deux des suff.déic. de nom se retrouvent comme affixes de verbe: Les particules de distance (de proximité et d'éloignement, cf. note 141). Cette restriction du

149) Cp. CF Essai, p. 65.
150) Cp. CF Essai, p. 64.

paradigme après verbe, ainsi que leur forme particulière, font qu'il est naturel d'en parler à part.

La forme des deux enclitiques varie selon l'entourage phonétique et la place syntaxique. Dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous nous les représentons par un trait d'union placé entre les symboles C (= consonne), V (= voyelle) et Ø (= zéro, finale absolue d'une unité accentuelle). La particule de proximité a même des formes particulières après les pron.aff.dir. t et ê de la 3.m.sg.

Position	Part. de proximité		Part. d'éloignement	* Forme protoberbère	
C-V	d/ədd*	ädd	în/hîn*	ədd	ən (ənn?)
C-C	əd/d°	äd	în	īdd	
C-Ø	əd/d°	äd	în	hīdd	hīn (hīnn?)
V-V	dd		hîn		
V-C	d		hîn		
V-Ø	d		hîn		
t-V/ê-V	idd/hidd				
t-C/ê-C	id/hid				
t-Ø/ê-Ø	id/hid				

a) Emploi des variantes:

(1) Les formes après consonne s'emploient quand cette position est le résultat de l'élision d'une voy. finale de verbe faible, mais ədd demande alors la variante à initiale ä non supprimable, p.ex.:

əkt-äd, əkt-în (< əktu-dd, əktu-hîn) „souviens-toi", ikt-äd, ikt-în (< ikta/iktâ-dd, ikta/iktâ-hîn) „il se souvint/souvient", äns-äd, äns-în (< äns(i)-dd, äns(i)-hîn) „couche ici, là". Noter la suppression de la distinction des pf. simple et intensif qui résulte de la contraction, et cp. les conditions analogues pour l'adjonction des pron.aff.dir. et ind. aux mêmes verbes (v. B.3-4).

(a) Font exception les expressions illâ-d „en deçà" et illâ-hîn = illi-hîn „au delà", lit. „(tandis qu')il est ici, là".

(b) Dans le recueil de Poésies du P. de Foucauld on rencontre encore d'autres cas sporadiques d'élision non avenue, p.ex.: ikna-d (P.I 393), ikfâ-d (P.I 488). Ces ex. sont en discordance avec nos expériences personnelles.

(2) Les formes devant voyelle ədd, ädd, dd, idd/hidd, sont également usuelles devant une semivoyelle (selon I.A.4.b(1), mais v. §§ (5.a) et (6) ci-dessous). ədd s'emploie alors comme devant voyelle (v. § (4)). Sont des ex.:

as ədd-yusa „lorsqu'il vint", a dd-yusa „jusqu'à ce qu'il vienne", e-tt-idd-yas „il viendra".

(3) La forme hîn* s'emploie comme "forme préverbale" en tête de relative, p.ex.:

as hîn-əglän „lorsqu'ils partirent (s'éloignèrent)". La forme paraît ne pas être obligatoire, au moins après l'adv.prép. əs (on a aussi: as în-əglän).

(4) La forme ədd* est peu employée en prose, sauf en tête de relative où elle paraît devenir un pendant des "formes préverbales" de în (hîn) et des pronoms personnels comme âs (hâs) (p.ex.: as ədd-usän = as d-usän „lorsqu'ils vinrent").

(a) En poésie əd̲d jouit d'un emploi plus étendu, constituant un moyen commode de créer une syllabe supplémentaire, p.ex.: as hânäɣ-əd̲d-əkkän (P.I 406), mais: a hânäɣ-d-usän (P.I 550).

(5) ° marque les formes possibles dans d'autres conditions phonétiques particulières, savoir:

(a) La forme d est possible aussi entre C-C ou C-∅, si la consonne qui la précède et/ou la suit est une semivoyelle (selon I.A.4.b(1)), p.ex.: yewäy-d „il apporta", as d-yusa (= as əd̲d-yusa) „lorsqu'il vint".

(b) La forme d est en outre possible entre C-∅, si C est une liquide ou une occlusive dentale précédée de voyelle, p.ex.: iqqäl-d „il revint", ilmäd-d „il apprit".

On enregistre même des cas de d entre liquide et consonne, comme après semivoyelle, p.ex.: usän-d sălân (P.I 150). - D'autre part on a en poésie des ex. comme: nəqqäl-əd (P.I 44).

(c) Pourtant la forme d paraît s'exclure quand la position exigée est due à l'élision d'une voy.fin. de vb. faible, même quand il n'y a pas de groupe consonantique devant celle-ci. Dans ce cas äd, ädd est seul attesté, p.ex.: yus-ädd akli „il vint chez l'esclave", yus-äd taklit „il vint chez la femme esclave", yoy-äd taklit „il laissa la f.e. ici".

(6) La gémination de dd, comme exigée ou possible selon les règles ci-dessus, se supprime parfois ou devient peu sensible dans le débit rapide, surtout devant semivoyelle. Ce phénomène a été noté assez souvent, même en poésie par CF, p. ex.: toy-äd ăsuf (P.II 333), issənkär-i-d älhäm (P.I 505), a d-yusa, as əd-yusa, e-tt-id-yas etc.[151]).

(a) La gémination est pourtant un repère efficace pour distinguer dd de l'adv.prép. d, finale de nombre de conjonctions, p.ex.: ad ifäl „jusqu'à ce qu'il quitte", mais: a dd-ifäl „jusqu'à ce qu'il vienne de".

(7) Pour les assimilations possibles entre d et les occlusives dentales en complexe verbal (t-d > d-d, ḍ-d, d-t > t-t), v. I.C.2.a(3).

b) Sens et emploi:

əd̲d et în caractérisent le procès verbal comme se déroulant respectivement

151) Mais cp. CF Essai, p. 14.

près ou loin du centre d'intérêt. On peut donc souvent les traduire par „ici" et „là". S'ils s'affixent à un verbe de mouvement, ce mouvement même est signalé par eux comme étant resp. une approche ou un éloignement.

(1) Avec certains verbes ils forment des expressions figées qui nous obligent à traduire ceux-là autrement que non munis de particule de distance, p.ex. as „arriver", as-äd „venir", əfəl „quitter", əfəl-d „venir de ..." etc.

(2) Puisqu'aucun terme étranger n'est venu compliquer le tableau primitif, ədd garde sa capacité de désigner la proximité absolue, par opp. au suff.déic. de nom di (v. § 2.a(4)).

(3) Les adverbes proprement dits de proposition verbale (v. § 4) se distinguent des aff.déic. en gardant invariablement leur autonomie accentuelle.

c) Analyse morphologique.

(1) On constate aisément que (h)în est morphologiquement identique à (h)în suff.déic. de nom (v. § 2.b(5)). La forme en h initial à subi une restriction d'emploi, étant devenue avant tout une variante postvocalique. Mais l'emploi de hîn en tête de complexe verbal montre bien que ce n'est pas là sa fonction primitive.

(a) La répartition actuelle de în/hîn correspond à celle des pron.aff.ind. sans et avec h (âs/hâs etc., cf. B.4.a), sans doute par analogie à ces derniers.

(b) Comme après nom, le kabyle a les deux formes ən et in, répartis pourtant comme əd et id sans distinction sémantique (cf. § 2.b(5.b) distinction entre visible et invisible).

(c) Il n'y a pas de trace d'une gémination de l'n de în, ni en touareg ni en kabyle, telle que le BN la connaît dans ən, in suff. de nom.

(2) La particule de proximité, par contre, doit avoir des formes primitivement divergentes après nom et après verbe (cf. § 2.b(4)).

(a) On constate d'abord que l'affixe de verbe a un dd en principe géminé (confirmé par le d invariablement occlusif du kabyle; cp. la gém. dans ən, in suff. de nom § (1.c)), et indiqué par T (ə)dd toujours possible entre C-V).

La géminée s'abrège simplement en fin de syllabe, devant consonne, ou en finale absolue (cf. I.C.1.a(2.c)).

(b) Il n'y a pas de trace d'une voy. finale, ce qui confirme notre hypothèse que le suff. de nom di est un composé (cf. § 2.b(4)). La gémination de dd compense-t-elle en quelque sorte l'absence de l'élément final??

(c) La forme (h)idd doit correspondre en structure à (h)în. La cause de sa restriction à l'emploi après pron.aff. t/ê est inconnue. En BN id/in sont de rigueur après tous les pron.aff.dir. de la 3.ème pers.

(d) Le timbre primitif de la voy. initiale de ədd (et BN ən) est indéterminable (*ĭ, ŭ?), mais la structure syllabique du protoberbère exige une voy. à la place (v.

I.E.2.e et I.F.4.e). - Cette voyelle peut difficilement être le cas échéant la voy. fin. des verbes à dern.rad. *h tombée, qui est en principe une voy. pleine (ancienne longue) ne pouvant pas acquérir un timbre central (mais v. I.E.1.g-h).

(e) Il paraît difficile, pourtant, de ne pas voir dans l'ä de la variante ädd une forme abrégée de la voy. finale -a des parfaits des verbes faibles (selon I.E.2.c (1)). L'emploi de cette forme après l'imp.-impf. à finale u,i serait donc analogique.

7) Termes indéfinis. Termes pronominaux divers.

De même qu'aux pronoms d'appui définis correspondent des pronoms démonstratifs autonomes et des suffixes déictiques définis - de même la langue possède, parallèlement aux pronoms d'appui indéfinis, une série de locutions qui servent de pronoms indéfinis autonomes et d'affixes indéfinis.

Le berbère, cependant, révèle sa parenté avec les autres langues chamito-sémitiques en n'ayant qu'exceptionnellement, pour assurer ces fonctions, des pronoms proprement dits. Les termes qui les remplissent sont d'origine très diverse et complexe: des substantifs, des verbes, un nom de nombre, des démonstratifs, des adverbes, qui ont subi un affaiblissement sémantique approprié.

L'aménagement de ces termes indéfinis a abouti, d'ailleurs, à la création de degrés de l'indéfinité elle-même qui n'ont pas de pendant parmi les pronoms d'appui indéfinis. A part la double nuance déjà inhérente au pronom d'appui indéfini (imprécis et absolu, v. § 1.a(2)), nous avons avant tout à compter avec un pronom distributif (chacun) et un pronom limitatif (un tel). On obtient ainsi le tableau suivant:

Pronoms indéfinis	Singulatif	Collectif	Local	Sens
imprécis	m. iyän/wiyŏḍ f. iyät/tiyŏḍ	hăręt hărät iyän a-tt-illân	deh-iyän seh-iyän edäg	quelqu'un quelque chose quelque lieu
absolu	m. i-illän/ i-əllänîn f. ti-təllät/ ti-əllänîn	a-yämûs hărät a-yämûs a-tt-illän imassän	edäg a-yämûs edäg illän	qui/quoi/quelque lieu que ce soit
limitatif	m. mändam/ mändâmän f. tămändam/ timändâmîn	a-mändam	edäg mändam	un tel telle chose tel lieu[152]

152) CF Essai, pp. 102-103.

distributif	m. ak-iyän/ ak-wiyŏḍ f. ak-iyät/ ak-tiyŏḍ	ak-hărät	ak-edäg	chacun chaque chose chaque lieu

* Formes protoberbères isolées:
yīwan, wīyaḍ, hākk^w, mān-dām(?), harat

Affixes indéfinis	Forme	Sens
imprécis	m. iyän/wiyŏḍ, f. iyät/tiyŏḍ	quelque
absolu	m. illän/əllänîn, f. təllät/əllänîn m. i-illän etc. ou e-tt-illän etc. a-yämûs, -tämûs/a-mûsän, -mûsnät	quelconque[153])
limitatif	mändam (invariable)	tel
distributif	ak (invariable)	chaque

a) Sens et emploi.

(1) Des affixes indéfinis, les trois premiers sont postposés au nom, ak par contre s'y prépose.

(a) iyän etc. peut cependant précéder le nom, quand celui-ci doit porter un accent d'insistance. Postposé il peut avoir la valeur d'un article indéf.

(b) Le complément de ak est facultativement à l'état libre (apposition) ou à l'état d'annexion (compl. possessif) si ak est lui-même à l'état libre, obligatoirement à l'état d'annexion si ak est lui-même à cet état.

(2) Il ressort du tableau que les termes singulatifs sont déclinables en genre et en nombre, exceptés les aff. mändam, ak.

(3) i-illän etc. ne se dit que des personnes. Comme suff. c'est donc un synonyme partiel de a-yämûs.

(4) iyän et hărät s'emploient également comme compléments d'un verbe nié, corre= spondant au français „personne, aucun, rien". La place du pronom local est a= lors assurée par edäg „aucun lieu". Dans cet emploi ils sont fréquemment ren= forcés par wäla „pas même, du tout".

(5) La place de illän, a-yämûs peut le cas échéant être occupée par d'autres tour= nures appropriées, p.ex.: tusid „(que) tu trouves" etc., inkärän „(qui) se lève, surgit" etc.

(6) A deh-iyän correspond seh-iyän „vers un certain lieu" par analogie aux adver= bes de lieu.

153) CF Essai, pp. 105-106.

(7) a-tt-illân, lit. „chose dont il y a", a acquis en prop. positive le sens „une chose dont il y a (en provision), chose courante" (mais avec nég. „rien (au monde)"). a-tt-illän signifie lit. „quoi qu'il y a" (presque = awa tt-illän imdâ „tout (ce qu'il y a)").

(8) ak préposé à un pluriel signifie „chaque groupe de ..." ou (moins correctement[154]) „chacun" (= ak + sg.). - Lié à la prép. əd „avec" il fournit l'équivalent de „et aussi, aussi bien que" (v. akəd D.1.d(5)). - Lié au pron.dém. wa il fournit un pron. d'appui distributif ak wa „chacun qui (que, de) ...".

(a) ak a donné enfin des tournures réciproques du type: inna ak iyän y-iyän „chacun a dit à l'un (c.-à-d. à l'autre, ils se sont dit l'un à l'autre)".

(9) imassän ne s'emploie qu'après négation. Etat d'ann. massän.

(10) Après négation on emploie de façon générale des tournures imprécises (rendues en français par des tournures de sens absolu): hărät „rien", wv̈liyän „aucun" (lit. „pas même un"), edäg „aucun lieu"; hărät wv̈liyän, awâdäm wv̈liyän, edäg wv̈liyän; a-tt-illân „rien"; imassän „rien".

(11) L'état d'ann. de timändam est t(ə)mändam.

(12) a-mändam ne prend pas les pron.suff.

b) Analyse morphologique.

(1) iyän est le nom de nombre pour „un" dans un sens affaibli (v. V.G).

(2) hărät est un nom d'origine, signifiant „chose" (F.III.A.4). Il est connu en BN sous la forme ara, complément de négation „(ne) ... pas". Apparenté doit également être BN kra „chose, peu".

(3) edäg est un nom d'origine, signifiant „lieu" (F.III.A.3).

(4) deh et seh sont les adverbes homonymes (deh ayant un sens non adverbial).

(5) wiyŏḍ, tiyŏḍ sont des composés du pron. d'appui i, ti au pluriel, semble-t-il, dans une forme primitive wi, ti (v. § 1.b(2.a)). La finale doit être une forme figée d'un ancien verbe signifiant „ê. autre (que)", soit le participe de celui-ci. On peut encore dans certains contextes traduire par „d'autres". Le T mér. paraît connaître la forme iyäḍ, iyaḍ aussi.

(a) Une autre forme figée de ce verbe, ayant l'aspect d'un véritable participe pf. de la cj.IV (hăḍän, hăḍät, hăḍnîn), sert à former les termes pour „autre" proprement dits (v. § c(1)). On attend en effet pour wiyŏḍ une forme régulière wi-hăḍnîn > i-hăḍnîn, qui cependant n'existe pas, voire au sg. i-hăḍän „quelqu'un d'autre".

(b) y correspond à h selon I.F.2.f. Il ne peut guère être question d'une simple assimilation, car le BN connaît la forme avec y même dans le pron. défini wayəδ̣/ wiyiδ̣ „l'autre" = wa-hăḍän/wi-hăḍnîn.

154) CF Essai, p. 93.

(c) La voy. devant ḏ est un *ă protoberbère. Elle est devenue ŏ selon I.E.2.b(4) devant emphatique, ou se conserve comme ă selon I.E.2.b(2).

(d) La désinence participiale a dû tomber (cp. wayəḍ = wa-hăḍăn, mais pl. wiyiḍ ou wiyiḍnin).

(6) mändam est d'origine inconnue, peut-être un composé de man „quel?" + nom inconnu, donc en réalité un terme interrogatif „quel machin, que dirais-je". Cp. mani, manekk, məngədu § 8.b(2, 3, 7)[155]).

(7) ak est un nom d'origine, signifiant „totalité", et ayant connu le même sort que kull sémitique. La forme BN est akkʷ ou aggʷ, le T mér. a hak. La finale sourde paraît indiquer protoberbère kw assimilé selon I.D.1.f(1-3).

Ce nom ne doit pas être confondu avec akk, ek „genre(?)" traité à propos de manekk, əndêk (v. §§ 8.b(3) et (6)).

(8) yämûs est le pf.int. de umas „être, devenir" (cj.II.B.3). Le sens lit. de a yämûs est donc „quoi que ce soit". imassän en est un n.act.abstr. pl. tantum (cp. F.IX.A.3).

(9) illän est le participe pf. de äll „être, exister" (cj.I.A.9). Le sens lit. de i-illän est donc „quiconque existe", de e-tt-illän „où qu'il soit".

c) Termes pronominaux divers.

Il convient de mentionner ici, comme on le fait d'habitude, une petite série de termes qui déterminent soit les noms, soit les pronoms démonstratifs et indéfinis etc., en s'y apposant. Ils appartiennent donc proprement à une dimension différente de celle des pronoms indéfinis précités, et aucun d'eux n'a d'ailleurs la structure pronominale dans le sens du ch.I.F.1.f. Au contraire ils ont l'apparence d'être d'anciens noms ou verbes même dans les cas où leur étymologie n'est pas entièrement pénétrable. En voici la liste:

(1) m. hăḍän, f. hăḍät/pl.c. hăḍnîn „autre"[156]).

Ce terme est le participe figé d'un verbe obsolète, signifiant „ê. autre que, différer de". A cause de l'absence de préf. y/i de la 3.m.sg. il doit s'agir d'un pf. de la cj.IV. Le participe ne s'ajoute plus directement aux noms, mais aux pron.dém. et indéf. seuls (qui à leur tour servent le cas échéant d'apposition aux noms) ainsi qu'aux noms de nombre. On obtient ainsi une série définie

155) W. Vycichl: Punischer Spracheinfluss im Berberischen, JAOS XI/3 (1952), p. 200 propose de le rapprocher d'akk. mindēma „peut-être; certes" (~ amh. məndən?? < mənḍər (< mən-nägär?) „quoi"), mais sans alléguer d'explication acceptable du rapport. Il n'est guère possible de croire à une transmission par le phénicien (aram. medeɛem „quelquechose", hébr. maddûɛ „pourquoi"). Cf. la critique de J. Lecerf GLECS VIII, p. 71-72. Et la vocalisation aussi bien que l'étymologie intraakkadienne (GAG. § 121) font difficulté.

156) CF Essai, pp. 98-102.

(wa(ḥ) hăḍän „l'autre" etc.) et une série indéfinie (iyän hăḍän „quelqu'un d'autre, un autre", käraḍ hăḍnîn „trois autres" etc.). Avec un nom on est donc obligé de dire: âləs wa hăḍän „l'autre homme", âləs iyän hăḍän „un autre homme" etc.

(a) La combinaison du pronom d'appui i + hăḍän n'est pas en usage. On dit iyän hăḍän. Mais wiyŏḍ, tiyŏḍ (pl. de iyän, v. § b(5)) contient selon toute vraisemblance une forme figée de hăḍän lié à la forme primitive de i.

(b) a hăḍän rend notre „autre chose". Il ne prend pas les pron.suff.

(c) awa hăḍän signifie „(tout) ce qui est autre, ce qu'il y a en outre, le reste, (tous) les autres".

(d) D'autres formes figées de hăḍän paraîssent contenues dans les expressions nay-ăḍân „l'année dernière, l'autre année" ənḍ ahəl, ənḍ-ehŏḍ „hier (l'autre jour, nuit)".

(2) imdâ, iɣrâd, aɣrud, təɣərd, (ekêt) „tout, entier" [157]).

(a) imdâ est le pf.int. (pleinement conjugable) de əmdu „ê. fini, complet", constituant à lui-même une proposition circonstancielle postposée „tandis qu'il est complet".

(b) iɣrâd est le pf.int. (pleinement (conjugable)de əɣrəd, synonyme moins usité de əmdu, constituant à lui-même une prop. circonstancielle.

(c) aɣrud „totalité" est le n.act.abstr. du verbe əɣrəd en apposition postposée, souvent complété par un pron.pers.suff. en accord avec le nom complété.

(d) təɣərd „totalité" est la 3.f.sg. du pf. de əɣrəd, devenue n.act.abstr., syn. de aɣrud, employé en apposition postposée.

(e) ekêt „mesure (complète)", n.act.abstr. du verbe əkət „mesurer", s'emploie régulièrement en T mér. comme synonyme de imdâ, exactement comme aɣrud en tăhăggart, normalement avec pron.pers.suff.

(f) aɣrud, təɣərd, ekêt sont traditionnellement interprétés comme des adverbes („en totalité"), mais sans motif impératif. Cp. d'une part ar. kullu-hu au nominatif, d'autre part ar. ǧamîɛan (acc. = ǧamîɛu-hu).

(g) L'idée de totalité est aussi contenue dans les expressions: v̈ssv̈nän-isän „tous deux" (angl. „both") etc. ≠ əssin-isän „à deux, au nombre de deux" etc.

(3) ɣâs „seul" (unique/non accompagné).

ɣâs doit être un ancien nom, signifiant „solitude", qui sert d'adverbe postposé à un nom, un pron.dém., un pron.pers. etc. (y compris un sujet pronominal inhérant au verbe). Dans le sens „unique" ɣâs s'emploie sans complément. Dans le sens „sans compagnie" on est obligé de le compléter par un pron.pers. suff. (ɣâs-ənnît „lui seul").

157) CF Essai, pp. 106-108.

(a) ɣâs(-ənnît) est traditionnellement compris comme un adv. (cp. ar. waḥda-hu) „en (sa) solitude". Cette interprétation s'impose à cause du sens primitif supposé qui exclut l'identité pure et simple (l'apposition) au nom complété. ɣâs s'emploie d'ailleurs comme adverbe dans le sens „seulement, uniquement".

(4) imân „même".

Le pl. tantum imân „âme" se met en apposition à un nom etc., en se complétant obligatoirement par un pron.pers.suff. (imân-nît), pour rendre notre „lui-même, lui en personne" (cp. ar. nafsu-hu).

(a) əs-mân-nît signifie „de soi-même, spontanément".

(b) full mân-nît signifie „pour lui-même, pour son compte, à sa guise".

(c) dăɣ mân-nît signifie „en soi-même, à part soi; à lui-même (compl.ind.)"

(d) Dans un sens affaibli imân-nît rend notre pronom réfléchi.

8) Les pronoms et adverbes interrogatifs.

Correspondant aux pronoms démonstratifs (y compris les pron. d'appui) et aux adverbes de lieu et de temps, le berbère dispose d'une série de pronoms et d'adverbes interrogatifs qui de façon générale comportent l'élément m comme marque de l'interrogatif. Pour le touareg on a relevé jusqu'ici la série suivante:

Forme actuelle	Sens	* Forme protoberbère
ma	„quoi?"	mā
mi	„qui?" (personnel)	mī
(mi)	„où?"	mī
mani	„où?"	mānī
(məngədu)	„quand?"	
əmmi	„quand?"	mihir mī (?)
manekk, f. manekkät	„lequel?" (limitatif)	mān-hik-t
pl. manekkän, -känät		
(ənnv̈r, ənnar)	„quoi/qui donc?"	?
(ənnv̈s)	„quoi/qui donc?"	
(əndek)	„lequel?" (limitatif)	?-hik
(ənked)	„lequel?" (limitatif)	?-hik

a) Sens et emploi.

(1) Les termes entre parenthèses ne sont pas employés dans la tăhăggart. ənnv̈r paraît cependant y servir de conjonction „si, si donc" (v. D.2.b).

(2) L'interrogation ne pouvant jamais porter sur quelque chose de défini, les pronoms interrogatifs sont en principe indéfinis.

(3) Le T mér. a réussi à distinguer dans l'interrogatif les deux nuances principales de l'indéfini (v. § 1.a(2)), ənnv̈r correspondant plus particulièrement à l'indéfini absolu (quoi en somme, quoi de toutes les possibilités).

(4) En outre tous les dialectes semblent disposer d'un terme limitatif qui exprime que l'interrogateur envisage un nombre limité de réponses possibles (correspondant à mändam „un tel", v. § 7.a).

(5) ma, mi, mani, əmmi se complètent obligatoirement par une proposition relative, l'ensemble constituant une prop. nominale monorème. S'il n'y a pas d'autre complément, on est souvent obligé de mettre yämûs: ma yämûs „qu'est-ce?", mi yämûs „qui est-ce?"; illâ: mani d illâ „où est-ce?".

(6) ənnv̈r semble constituer un membre autonome de phrase, soit d'une prop. nominale (monorème ou dirème), soit d'une prop. verbale.

(7) Pour la construction des termes limitatifs, v. § b(3) manekk.

(8) Les termes interrogatifs remplacent les pronoms d'appui et les conjonctions dans les propositions dépendantes de phrases négatives, ressemblant dans cet emploi à nos pronoms interrogatifs dépendants (p.ex.: wər-əssinäɣ ma yämûs „je ne sais pas ce que c'est").

(9) mi est uniquement personnel, ma se réfère aux choses ou aux personnes. mi yämûs signifie uniquement „de quelle tribu est-il". ma yämûs s'emploie pour demander le nom, la profession, condition etc. de qq'un[158]).

b) Analyse morphologique.

(1) La construction particulière de ma et de mi avec proposition relative obligatoire indique qu'il s'agit de composés des pronoms d'appui a et i avec un pronom interrogatif à base m. Ces pronoms paraissent donc constituer en soi des phrases nominales dirèmes: „qu'est ce ..." et „qui est ce ...", le dernier membre étant complété par une relative[159]).

(a) Il n'est pas possible de déterminer si l'élément interrogatif de base m a eu une voyelle finale ou non. Celle-ci a pu s'élider devant la voy. du pronom d'appui.

(b) La distinction sémantique particulière obtenue en touareg (impersonnel/personnel) paraît être secondaire, car l'ensemble du BN montre que chacun des deux est susceptible des deux sens.

(c) Comme on pourrait s'y attendre, le BN connaît aussi la forme may (cf. § 1.b (3)).

(d) Le kabyle n'emploie pas l'élément interrogatif m. Ses phrases interrogatives, composées de wi et ay (à côté de ašu) + relative, sont donc de véritables phrases monorèmes même au sens étymologique. Il est difficile de dire si on a là un état primitif de la langue, d'ailleurs nullement impensable, l'interrogation étant souvent exprimée par l'intonation seule. En tous cas le kab. possède né=

---

158) Dict. III, pp. 1140-41.

159) Dans son Essai (pp. 122 et 125) CF constate simplement que ma est synonyme de a, mi de i, dans les phrases où ce sont des interrogatifs dépendants.

anmoins les conjonctions ma „si" et mi „quand" à m initial (cp. məlmi § (4. b)), ainsi qu'une part.interr. ma (ar. ?) „je me demande si (lat. ne)".

Quoiqu'il en soit, le fait qu'une telle situation puisse exister est évidemment un fort indice en faveur de la décomposition de ma, mi proposée.

(2) mani contient sans doute comme dernier élément le suff.déic. i (v. § 2.b(3)). Le kab., conformément à sa structure (v. § (1.d)) a la forme ani, dans anida „où?", s-ani „vers où?" (mais ansi „d'où?").

(a) Il est difficile de dire si l'élément an, après subtraction de m interrogatif, est encore décomposable dans des éléments connus. Nous sommes enclins à y voir le pronom collectif a, augmenté de la particule d'éloignement - donc analogue à kab. ayən „cela" (pron.dém. autonome). Ce pronom serait responsable de la construction avec prop. relative obligatoire après mani aussi. Mais évidemment cette solution pose des problèmes, d'une part parce que la forme (ə)n pour în est inconnue en touareg, d'autre part parce que sa composition avec di et în dans an-di, an-dîn paraît contradictoire (v. § 5.a(1)).

(b) En effet man (kab. an) est connu dans de vastes aires avec le sens „lequel?" - et surtout avec une apposition nominale (en principe à l'état libre) ou pronominale comme équivalent de notre adjectif „quel?" (cf. § (3)).

(c) Comme élément non interrogatif an paraît faire partie des pronoms temporels (v. § 5.a(1)).

(d) Le sens lit. du complexe serait donc: „quoi est ce ..." suivi d'une relative. Le sens adverbial a simplement pu naître d'un emploi devant un adv. prépositionnel en tête de la relative avec référence à (m)ani. En effet on précise volontiers avec un adv.prép., p.ex. comme dans: mani d insa „où s'est-il couché?", mani s ikka „vers où est-il allé?". Dans de telles phrases mani lui-même n'est pas nécessairement un adverbe (lit. „quoi est-ce auquel ...?"). Cp. mani kăy-ikmän (TP p.8) „où ça te fait mal?".

(e) Quand mani est isolé, on a le choix d'en préciser le sens en y ajoutant de(h) (état) ou se(h) (mouvement „vers" (pas „de")). Il s'agit probablement d'un emploi secondaire de ces adverbes, appartenant proprement aux prop. verbales, sans doute par analogie aux tournures de mani suivi de phrase relative à adv. prép. d ou s (v. § (d)).

(f) mi „où?", relevé par nous en tănəsləmt, paraît être le correspondant moins an, employé comme mani devant relative à adv.prép.

(3) manekk „lequel?" doit être un composé de man „quel?" + un nom obsolète ek („genre" ?) + le pron.suff.dir. de verbe t, tät, tän, tänät (3.pers.), dont le t initial s'est assimilé au k de ek, le cas échéant suivi de la particule de proximité (k-id, käd-d, kän-d, känäd-d) pour indiquer la proximité de l'objet en question.

(a) Nous avons signalé que man + nom (en principe à l'état libre) est une tournure absolument vivante dans beaucoup de parlers BN (v. mani § (2.b)).

Le touareg en connaît encore quelques exemples figés, soit: man-əkêt „de quelle mesure, c.-à-d. combien?"; man-əwîn „quel état?" avec pron.suff. c.-à-d. „comment se porte-t-il, te portes tu? etc.; bon jour"; man-əmmək „quelle signification?" c.-à-d. „que signifie?". - Cp. en outre § (7) məngədu et § 7.b(6) mändam. - Pour le BN nous signalons surtout le composé manwa „lequel" (kab. anwa; déclinable comme wa).

Il est évident que le touareg a dû réinterpréter l'n de man comme la particule du génitif, le faisant suivre par l'état d'annexion du nom en apposition. C'est là peut-être l'origine de l'incertitude en ce qui concerne la manière d'ajouter un nouveau "complément" (complément possessif, complément appositionnel ou membre autonome de phrase dirème?). On dit:

man-əwîn-nît	man-əwîn n-əkli
man-əmmək-ənnît	man-əmmək n-əkli
man-əkêt əntănịd	man-əkêt iklân
	man-əkêt-ĕklân
manekk ənta	manekk, akli[160]
	manekk-əkli

Nous estimons que les deux constructions sont également primitives. Le complément à l'état libre (pron.indép.) est à regarder comme sujet postposé de phrase dirème inversée, lit.: „(de) quelle mesure sont les esclaves" etc., əkêt etc. étant à l'origine une apposition de man[161].

Le complément à l'état d'annexion (pron.suff.) correspond à un emploi autonome de man (sans apposition), également bien attesté en BN, la coupure primitive entre les deux membres de la phrase se situant immédiatement après lui: man ekêt-ĕklân „laquelle est la mesure des esclaves".

L'annexion directe, sans ən, après man-əkêt et manekk s'explique probablement par une interprétation verbale, à sujet postposé, de ces tournures.

(b) Le nom ek, contenu dans manekk ne peut pas être identifié avec certitude. Il paraît sûr qu'il se retrouve dans əndêk mér. et dans BN manik „comment?" (= ək de manək, kab. amək, „comment?"). Peut-être est-il apparenté à un ancien nom akk „genre" figurant dans des expressions figées du BN, soit: akk-a „ainsi", akk-ən „comme cela" etc. Ce nom diffère du ak < *hākkʷ „totalité" traité § 7.b(7).

---

160) Cp. CF Essai, p. 131.

161) Selon CF (Essai, pp. 128-129) l'état libre indique un membre hors phrase „ils sont combien, les esclaves" entièrement comme un sujet postposé au verbe (p. 32). Cette idée correspond bien à l'interprétation verbale que paraît supposer l'absence de ən part. gén..

(c) La raison d'être du pron.suff. de verbe à la fin, comme moyen de préciser genre et nombre, est obscure. On dirait qu'il s'est détaché par fausse coupe de la tête d'une phrase relative suivant manek. Cependant dans une telle relative il serait complètement superflu, s'il avait référence à manekk, disons dans une phrase imaginée: manek tän-tässûfäd „quel est le genre que tu les préfères?". On dit en réalité dans ce cas: manekkän wi-tässûfäd „lesquels sont ceux que tu préfères?" avec phrase dirème inversée.

Il faut sans doute voir cette construction en relation avec certains emplois explétifs du pron.aff.dir. en BN, notamment après ašu „quoi?" (cf. B.6.b(2.a)).

(d) Noter qu'en phrase explicative avec manekk le sujet auxiliaire est awa au lieu de a: manekk awa tässûfäd „qu'est-ce que tu préfères?".

(4) əmmi „quand?" doit contenir l'interrogatif mér. mi „où?" (v. § (2.f)) attesté comme conjonction mi „quand, lorsque" en kabyle. L'adverbe interrogatif a normalement en BN la forme məlmi et semble être composé de mi „lorsque" précédé d'un nom signifiant „temps, moment", donc de toute vraisemblance le nom (a)mər du T mér. (v. § 5.a(2.f)) dépourvu de son préf. d'état. Sens primitif: „(quel est) le temps où ... ?"[162]).

(a) La certitude relative inhérente à cette analyse dérive principalement du fait que le BN possède un autre composé avec mi, asmi „lorsque", qui paraît n'être rien d'autre qu'un composé de ass „jour" et de mi „lorsque": „le jour où..".

əmmi touareg peut d'ailleurs être conjonctionnel même hors de contexte négatif, s'approchant du sens hypothétique de ənnv̈r „si, quand".

(b) Le fait que l'analyse de əmmi permet d'identifier avec une certitude considérable la conjonction kab. mi avec un interrogatif touareg, rend naturellement douteux que l'absence en kab. de m interrogatif soit primitive (cf. § (1.d)).

(5) ənnv̈r, ənnar „quoi/qui donc", interrogatif du T mér., est peut-être à identifier aussi avec une conjonction kab., soit (ə)mmər ou ləmmər/limmər „si (hypothétique)" - en effet ənnv̈r sert de conjonction hypothétique „si, si donc, même si" partout en touareg, s'il s'agit bien du même mot (v. D.2.b).

(a) Une telle hypothèse demanderait que le sens interrogatif soit primitif, ce qui exclurait toute tentative de déceler à la fin le mot (a)mər „temps" (v. § (4)), possible dans les adverbes (et conjonctions) seuls.

L'alternance nn/mm s'explique-t-elle par une assimilation en sens opposés de nm ou mn?

(b) Un sérieux obstacle à ce rapprochement est la parenté indubitable mais obscure avec ənd de əndêk (v. § (6.a)).

---

162) AB dans „Maintenant" en berbère, BSLP 50 (1954), pp. 221-230, voulait reconnaître dans le premier élément, le nom il „temps" (cp. H elän „années", mér. elan ~ êl, yel „hivernage, herbe", sans expliquer pour autant l'm initial.

(c) La forme ənnv̈s, relevée par CF, est peut-être un "datif" à l'origine, c.-à-d. ənnv̈r muni de əs adverbe prépositionnel en tête de relative.

(6) əndêk „lequel?", interrogatif du T mér., doit contenir, nous l'avons dit, l'é= lément ek de manekk (v. § (3.b)).

(a) L'initiale ənd est à rapprocher de ənnv̈r du § (5) qui se refuse à l'analyse (cp. ənd de la locution ənd-äba „si ce n'est", qui paraît avoir un rapport analogue avec la conjonction ənnv̈r (v. D.2.b(1)).

(b) La forme ənkêd doit être le résultat d'une métathèse, étant donnée l'identité as= sez bien assurée de êk.

(7) məngədu „quand?", relevé par nous en tănəsləmt, est très vraisemblablement un composé de man (cf. § (3.a)) + un nom inconnu signifiant „temps". La même forme réduite de man peut se retrouver dans mändam (v. § 7.b(6)).

D. Prépositions, conjonctions, négations.

Nous terminons ce chapître par une analyse morphologique de l'inventaire pré=positionnel et conjonctionnel et des négations. Pour les détails syntaxiques et les exemples se reporter au chapître VIII, resp. sect. F.3 et M[163]).

1) Les prépositions.

Nous nous sommes efforcés d'offrir une liste qui comprenne un maximum de pré=positions berbères attribuables au protoberbère, en y insérant certaines qui sont in=connues au touareg.

Par contre nous n'avons pas pu tirer parti ici des nombreuses formes abrégées qui se rencontrent en BN, p.ex.:

i/y < di/*dəy, əf, af < ɣəf ou full, əɣ, aɣ < ɣəf, ɣər ou dəɣ, ər, ar < ɣər.

Si rien d'autre n'a été signalé, les prép. sont accompagnées d'un nom à l'état d'annexion ou d'un pron.suff. simple de nom, série $\bar{a}_1$.

Les prépositions, par leur structure morphologique, s'apparentent sans doute au vocabulaire nomino-verbal, en ce sens qu'il n'est pas possible de les décomposer en éléments déictiques consistant en un seul phonème comme les pronoms, mais qu'il faut leur attribuer une racine consonantique et une vocalisation.

Il est cependant probable que les prépositions primitives n'ont jamais parcouru le même procès de complètement de la racine que les noms et verbes (cf. I.F.2), en sorte qu'il faut y voir de véritables bilitères (et unilitères?) conservés. De mê=me leur vocalisation est sans doute trop primitive pour se prêter à des analyses sémantiques comme celle des noms et verbes.

Il faut donc voir dans les prép. des noms figés dans un emploi adverbial, et ob=ligatoirement suivis d'un complément possessif.

La prép. əd „dans" < *dəy est la seule qui se prête bien au rapprochement a=vec un élément déictique, soit la particule de proximité di(h)/(hi)dd, qui cependant est suspecte d'être elle-même un adverbe primitif (v. C.2.b(4))[164]).

Toutes les prépositions, à l'exception de i prép. du datif, sont susceptibles d'être employées sans régime en tête d'une proposition relative, quand elles se ré=fèrent à l'antécédent. Nous les qualifions alors d'adverbes prépositionnels.

Toutes les prépositions de mouvement, enfin, peuvent selon le contexte avoir en touareg le sens partitif (p.ex. dăɣ „dans" et „de dans" etc.). Il s'agit probab=lement d'une innovation touarègue née avec la confusion des prép. *əs „vers" et *səy „de" (v. § j).

a) i/y „à", prép. du datif (< *ī/əy).

(1) Cette prép. en principe ne prend qu'un régime nominal, les groupes avec pro=

---

163) Pour une étude interdialectale comparative poussée, v. encore E. Destaing: Étude sur le dialecte berbère des Aït-Seghrouchen (1920), pp. 278-315.

164) Mais v. note 166 pour la prép. i/y, qui peut-être fait exception en n'étant ni d'origine „nomi=nale" ni de nature „adverbiale". Non adverbial est probablement aussi ən (v. b et d).

nom suff. étant remplacés par le pron.aff.ind. de verbe (v. B.4). T mér. y-as non enclitique (= âs) paraît secondaire. y est la variante pré- et postvocalique.

(2) En touareg i ne s'emploie pas non plus à l'état absolu (adv. prépositionnel) en tête de prop. relative. Il se remplace dans cet emploi par əs „vers"[165]).

(3) En BN i se rencontre sporadiquement suivi d'un pron.pers. indépendant, sans doute par un usage récent.

(4) Il est probable que cette prép. consiste comme les plus simples des autres prép. en une seule consonne précédée d'une voyelle dont le timbre protoberbère est indéterminable: *əy. Il faut cependant noter qu'en BN normalement la prép. du datif ne s'assimile pas, comme di, dəy etc., à une semivoyelle initiale du régime (> dəg-g...)[166]).

(5) Il paraît difficile d'admettre que le pron.aff.ind. contienne une forme pronominale de cette prép., malgré la forme BN (y)â- (contre T (h)â-) de son initiale, et malgré la combinaison avec les suff. de nom et préposition.

(6) Pour la même raison l'identification de i/y avec sém. 'iyyâ reste douteuse.

b) ən/ənnä „de" prép. possesssive (< *ən/ənna).

(1) Cette prép. ne s'emploie que liée à un entécédent nominal ou pronominal, dont il introduit le complément possessif comme notre „de".

(2) Liée aux pronoms suff. simples de nom (série $\bar{a}_1$, avec forme particulière de la 3.c.sg.) elle forme le pron.suff. composé (v. B.2).

(3) ənnä paraît à première vue être une forme accentuée (état pronominal) de ən. L'ə initial est probablement une voyelle thématique dans les deux cas, en tout cas exigée par la structure syllabique du protoberbère (v. I.E.2.e et I.F.4.e). Son timbre primitif est indéterminable. Peut-être faut-il poser la gémination de nn même pour la forme prénominale primitive. En T mér. -nn- est de rigueur en position intervocalique dans certains parlers.

(4) Il semble inévitable de rapprocher cette prép. de l'égyptien n et de (i)n suffixé des langues tchado-chamitiques (y compris le haoussa) de même valeur.

(a) Le vieil ég. paraît montrer que la particule du génitif était à l'origine un adjectif de relation à suff. y pleinement déclinable (écrit ny[167]), f. nt/pl. nw, nt),

165) Il paraît s'agir d'un phénomène en principe panberbère. Le BN possède un adv.prép. particulier mi, d'origine obscure, correspondant à i.

166) Selon l'avis d'AB HAL I, p. 39, i/y est en base un élément vocalique. AB ne souligne pas le caractère sporadique du passage de i/y > g. Lionel Galand, op.cit. note 109 souligne que le caractère vocalique de la prép. i parle en faveur de son hypothèse selon laquelle elle serait identique au pron. d'appui i également vocalique. Cette identification offrirait aussi une explication satisfaisante du fait que i/y est incapable de l'emploi comme adv.prép. en tête de prop. relative, car le pron. i „n'exprime à lui seul aucune relation". Autrement dit i ne serait donc pas un adverbe comme les autres prép. mais un complément direct incapable de passer avant verbe.

167) V. les ex. de Edel: § 325.

dérivé de n prép. du datif (v. § c). Il s'accordait en genre et en nombre avec l'antécédent, dont il était l'apposition, le "génitif" étant en réalité un complément circonstanciel (X ny Y = X dépendant de Y).

Cependant déjà dans le moyen ég. au plus tard, cet adjectif était devenu une particule invariable n (copte (ə)n).

On estime que l'égyptien-copte était de tous temps incapable de combiner les pronoms suffixes avec l'adj. n(y). Les tournures négatives comme: nn wn ỉb n s (= nn wn ib-s) „il n'est pas (de) coeur à lui, il n'a pas de coeur", sont censées contenir la prép. n pure et simple (état accentué ỉn; copte: (ə)n, état pron. na < *ni). Cp. la tournure positive: ỉw n-k εnḫ „sera à toi vie, tu auras de la vie". - De même avec prép. n l'expression: n-s ỉmy „son (propre), à lui(-même)", p.ex. hdmw n-sn ỉm(y) „des tabourets (appartenant) à eux, leur propres tabourets", n-k ỉmy ḥḡ „à toi est l'argent", n-ỉ ỉm(y) sw „à moi est-il".

Mais la tournure positive: n(y) sw rε „il appartient à Rê, lit. dépendant est-il de Rê" doit par contre contenir l'adjectif de relation ny avec son complément circonstanciel rε, la phrase constituant un cas spécial de la prop.nom. ordinaire à prédicat adjectival (nfr sw „beau est-il").

Il est clair que les règles syntaxiques pour la position du complément indirect (prép. n + pron.suff.) en vieil égyptien favorisent dans certains cas le rattachement du groupe prépositionnel à un nom qui précède.

(b) Le haoussa possède une forme accentuée na, utilisable aussi sans antécédent „celui de ...". - (i)n en haoussa est indispensable devant les pronoms suff., qui se combinent également avec na dans des formules sans antécédent (nāka „le tien").

(c) En berbère il n'y a pas de trace d'une désinence y (sém. *īy). Au contraire le pronom composé montre qu'il y avait entre nn et le pron.suff. une voy. *ă.

(d) Les données égyptiennes laissent entrevoir la possibilité que l'identification de ən et ənnä comme deux états du même mot soit injustifiée. Il peut en effet s'agir de deux mots différents ən (adj. de relation) et ənnä (état pron. de la prép. in, v. § c). La voy. *ă après ənn (et a de haoussa na) est surprenante en regard de la forme ég. *ni. S'agit-il de véritables emprunts de ces deux langues-là au nouvel ég. (copte), qui a ən < ny et na < *ni par changement phonétique régulier?

c) in/ənnä „à, vers" prép. allative (< *hīn/ənna). Non touareg.

(1) Les parlers des oasis orientaux (nəfusi, siwi[168]) connaissent une prép. in, sig-

168) Cf. F. Beguinot: Il berbero nefûsi di Fassâṭo, 2.éd. (1942), p. 130; E. Laoust: Siwa I (1931), p. 128. Cf. l'observation de G.S. Colin sur n „à (pour ou vers)" de certains parlers arabes de la région de Tanger dans GLECS VII, p. 11-12. Ibidem M. Colin mentionne la possibilité d'un rapport entre ən,

nifiant le mouvement „vers" et servant aussi de prép. du datif. Elle paraît se retrouver dans le pron.suff. composé de la 1.c.sg. (h)in (< *hīn-ū „à moi"), ainsi que dans les pron.suff. BN de la série: inu, inək, inəm, inəs (cf. B.2.b (3)). En outre dans la conjonction composée ininnîn de la tăhăggart (v. § 2.c(1. b)).

(a) ənnä < *ənna, élément initial des pron.suff. composés, n'en est peut-être qu'une forme particulière, ayant porté l'accent sur la voy. entre ənn et le pron. suff. proprement dit (v. encore B.2.b(3)).

(2) La prép. in est probablement à rapprocher d'ég. n, forme accentuée in, „à, pour", état pron. *ni > copte na.

d) əd „avec (accompagné de); et" (< *əd/yīd (dīd?)).

(1) Cette prép. s'est confondue en touareg avec əd „dans" < *dəy.

(2) Devant suff. de la 1.c.sg. i elle a été remplacée en tăhăggart par dăɣ (dăɣ-i „avec moi" ou „dans moi" selon le contexte).

(3) En T mér. elle a été remplacée par dər devant tous les pron.suff.

(4) Dans le sens de notre conjonction „et" elle peut être accompagnée en tăhăggart des pron.pers.indép.

(5) Elle entre en liaison avec ak < *hākk^{w} „totalité" (v. C.7.b(7)) pour former la locution prépositionnelle akəd „et aussi", obligatoirement suivie des pron.pers. indép. s'il y a lieu.

(6) Le BN montre que cette prép. avait primitivement un état pronominal particulier bilitère (accentué?) *yīd > yid, id. La voy. initiale ə de l'état nominal atone est probablement une forme réduite de *yī-. En tout cas la structure syllabique du protoberbère (v. I.E.2.e et I.F.4.e) exige une voyelle même avant ou après un d unilitère. Cf. § dd (ă)səlid et § ee T mér. akid = akəd.

(7) L'état pron. a également été relevé comme did, dəd. S'agit-il d'une forme primitive, devenue yid par analogie avec yəss de əs „avec"?

e) əs „avec (au moyen de); par; pendant" (< *əs/yəss).

(1) Cette prép. s'est confondue en touareg avec əs „de (vers)" < *səy et avec əs „vers".

(2) En touareg elle se remplace devant pron.suff. par sər - facultativement en tăhăggart, obligatoirement, semble-t-il, en T mér.

(3) əs „avec" se combine par exception obligatoirement avec l'état libre de ehọ̆d „nuit", ahəl „jour", aḍər „pied", ahni „sang", aɣər „bouclier", afălla „haut,

---

in et la particule d'éloignement n, T: in. - Il faut envisager la possibilité que cette préposition ne soit rien que la particule de distance -in à l'origine, réinterprétée en préposition entre son verbe et le complément direct (de lieu) de celui-ci.

dessus", ažžən „lieu d'accroupissement" - facultativement avec l'état libre de emi „bouche", aḍaḍ „doigt", amis „chameau". Ce mode de construction est limité au singulier. S'agit-il d'un cas d'allongement de la voy. de l'état libre? (cf. IV.B.4.e)[169]).

(4) Pour l'emploi figé devant dât (§ z), ḍəffər (§ y), dăw (§ aa), əngûm et käla-d (§ 2.p(2.a)), v. ces mots.

(5) Le kabyle montre que cette prép. avait primitivement un état pron. particulier bilitère (accentué?) *yəss, différent en structure de celui de əd „avec". Le timbre primitif de sa voy. est indéterminable. La voy. initiale ə de l'état nominal atone est probablement une forme réduite de *yə. En tout cas la structure syllabique du protoberbère (v. I.E.2.e et I.F.4.e) exige une voyelle même avant ou après s unilitère. Peut-être faut-il poser la gémination de l'ss même pour l'état nominal primitif.

(6) L'état pron. a également été relevé comme sid, səd. S'agit-il d'une forme secondaire, formée par analogie à did, dəd de əd „avec" ?

f) dər „avec (accompagné de); et" (< *dər (dīd?)).

(1) Cette prép. s'emploie en T mér. comme une espèce d'état pronominal de əd „avec". Mais étant donné l'état pron. yid normal en BN, il n'est pas sûr que ce soit là son rôle primitif.

(2) Cependant le caractère primitif de yid est contestable lui-même (v. § d(7)); dər est-il une forme altérée de did, dəd?

g) sər „avec (au moyen de); par; pendant" (< *sər (sīd?)).

(1) Cette prép., peu employée en tăhăggart, sert en T mér. d'état pronominal obligatoire, semble-t-il, de əs „avec" et par extension de əs „vers" et de əs „de (vers)" < *səy. Mais étant donné l'état pron. yəss fréquent en kabyle, il n'est pas sûr que ce soit là son rôle primitif.

(2) Peut-être sər est-il entièrement secondaire, provenant de l'état pron. sid, səd également relevé en BN (v. § e(5)), qui à son tour a des chances d'avoir remplacé yəss par simple analogie avec did, dəd (§ d(7)).

h) əd „dans; de dans; parmi; de parmi" (< *dəy).

(1) Cette prép. est une forme abrégée de *dəy > BN dəy, di, et confondue par conséquent avec əd „avec", auquel il doit sa voy. initiale.

(2) Elle ne s'emploie en tăhăggart que devant les pron.suff. (excepté celui de la 1.

169) Cf. CF Essai, p. 26. Selon Essai, p. 29 il serait en outre toujours possible d'employer après əs facultativement l'état libre pl. des noms masculins qui perdent la voy. d'état d'ann. ə̆ p.ex. s-ibărâḍăn = əs-b.... Il paraît s'agir d'une erreur. - En BN afälla est partiellement traité comme ayant une voy. init. constante.

c.sg.) et dans des locutions figées de valeur conjonctionnelle, où elle se trouve à l'état absolu (adv. prépositionnel) en tête d'une prop. relative avec référence à l'antécédent (v. § 2.p). En outre facultativement dans la tournure d-âmmas (= âmmas = dăɣ-âmmas) „à l'intérieur de". V. aussi ci-dessous dimar § (3.b).

(a) Partout ailleurs elle a été remplacée par dăɣ en touareg, y compris devant le suff. de la 1.c.sg. (dăɣ-i).

(b) En T mér. dăɣ paraît possible ou préférable devant tous les pron. suff.

(3) Le timbre de la voy. *ə est indéterminable.

(a) D'une par il y a le parallélisme avec dăɣ, qui a *ă.

(b) D'autre part il y a le fait que cette prép. se retrouve probablement à l'état primitif dans l'expression dimar „maintenant" (v. C.5.a(2.d)) et dans une forme absolue (adverbiale) qui est l'adverbe di(h) (v. C.4.b(8)). Si cette hypothèse s'avère, il faut évidemment selon les lois phonétiques du touareg poser *diy, duy (*day devant se maintenir comme däy, dăy, v. I.E.2.b(1-2)).

j) əs „vers" (< *əs/?).

(1) Cette prép. s'est confondue en touareg avec əs „de (vers)" < *səy et avec əs „avec".

(2) En T mér., et parfois en tăhăggart aussi, elle se remplace devant les pron.suff. par sər, qui est lui-même, semble-t-il, dans ce sens un substitut de *säɣ (§ m).

(3) Etant donné qu'en touareg le sens partitif est un sens secondaire développé par toutes les prép. de mouvement (ainsi dăɣ „dans; de dans"), on est d'abord tenté d'identifier əs „vers" avec əs „de (vers)".

(a) Or cette hypothèse se heurte aux données du BN qui connaît et distingue normalement deux formes:

əs „vers", suivi de l'état libre des noms et, semble-t-il, non susceptible des pron.pers. (suff. ou indép.).

səy, si „de", suivi de l'état d'annexion des noms et de tous les pron.suff.

Dans ces circonstances on est amené à la supposition que dans le cas de əs le double sens „vers" et „de vers" soit dû à la confusion de deux prép. différentes, tous les autres cas semblables étant à expliquer par l'analogie avec celui de əs.

(b) əs „vers" touareg se combine avec l'état libre de certains noms dans les mêmes conditions que əs „avec" (v. § e(3)).

(4) Le timbre primitif de la voy. initiale est indéterminable, mais la structure syllabique du protoberbère (v. I.E.2.e et I.F.4.e) exige une voyelle même avant ou après un s unilitère.

k) əs „de (vers)" (< *səy).

(1) Cette prép. s'est confondue en touareg avec əs „vers" et əs „avec", auquels il doit sa voy. initiale.

(2) En T mér., et parfois en tăhăggart, elle se remplace devant les pron.suff. par sər, qui est lui-même, semble-t-il, dans ce sens un substitut de *säɣ (v. § m).

(3) Le timbre de la voy. *ə est indéterminable.

(a) D'une part il y a le parallélisme avec dăɣ, *säɣ qui auraient *ă.

(b) D'autre part il y a le fait que cette prép. se retrouve peut-être dans une forme absolue (adverbiale) qui est l'adverbe présumé si(h) (v. C.4.b(10)). Si cette hy= pothèse s'avère il faut évidemment selon les lois phonétiques du touareg poser *siy, suy (*say devant se maintenir comme säy, săy, cf. I.E.2.b(1-2)). - Cer= tains parlers BN ont zay, zəy (zzay), qui paraît composé de əs + dəy.

(4) əs „de (vers)" touareg se combine avec l'état libre de certains noms dans les mêmes conditions que əs „avec" (v. § e(3)).

l) dăɣ „dans; de dans; parmi; de parmi" (< *daɣ).

(1) Cette prép. remplace əd „dans" partout en touareg, excepté devant les pron. suff. (sauf 1.c.sg. dăɣ-i) et dans certaines tournures figées de valeur conjonc= tionnelle, où elle se trouverait à l'état absolu (adv. prépositionnel) en tête d' une prop. relative avec référence à l'antécédent (v. § 2.p).

(2) La poésie montre que la voy. de dăɣ est brève, provenant de *ă protoberbère.

(3) Cette prép. est connue en BN sous les formes ɣ, Gʷ, dGʷ (tash. Destaing: dəġ, duġ) et dəg (kab. exclusif devant pron.suff.), sans qu'on puisse affirmer avec certitude qu'il ne s'agisse pas au moins en partie d'une forme analogique tirée de l'assimilation de di (§ h) aux semivoyelles: *dəy-w/y- > dəg-gʷ/dəg-g-.

m) *säɣ „de (vers)" (< *saɣ). Non touareg.

(1) Cette prép. est connue en BN comme ɣ, Gʷ, sGʷ et səg (cf. § l(3)). En toua= reg elle semble avoir été remplacée par sər „avec" sous l'influence du syncré= tisme de əs „avec" et de əs „de (vers)".

(2) Il est douteux que *säɣ ait jamais eu le sens de „vers", même si sər touareg couvre également celui-ci, sous l'influence du syncrétisme des deux əs précités avec əs „vers" (v. § j).

(3) A cause du parallélisme avec dăɣ il est hautement probable que ə provient de *ă.

n) ɣəf „sur" (< *ɣaf). Non touareg.

(1) Cette préposition, fréquente en BN, a été supplantée en touareg par full (v. § q).

(2) Elle est très vraisemblablement identique au thème du nom eɣäf „tête" < *ē-ɣafah (F.III.A.4) dans une forme primitive bilitère, ce qui permet de poser avec

beaucoup de probabilité une voy. protoberbère *ă et un sens originel „sur la tête de ...". - Apparenté à ég. ḫft „devant"?

o) ɣər „vers" (< *ɣər). Non touareg.

(1) Cette prép., fréquente en BN, a été confondue en touareg avec ɣur „chez" (v. § p) dans la mesure où elle n'a pas été supplantée par əs „vers" (v. § j).

(2) En BN la confusion de ɣər et ɣur aboutit normalement à ɣər, mais p.ex. le kabyle distingue encore les deux.

(3) Le timbre primitif de la voy. ə est indéterminable.

(4) Y a-t-il parenté avec ég. ḫr „près de" (ẖr „sous"), ḥr „sur; par"?

p) ɣur „chez; de chez" (< *ɣūr).

Cette prép. paraît signifier originellement l'état seul, mais probablement par confusion avec ɣər (v. § o) elle exprime en touareg le mouvement aussi. Peut-être les deux sont-elles de même racine.

q) full „sur; de sur" (< *fūllūh).

(1) Cette prép. marque l'état et le mouvement, peut-être par un syncrétisme des fonctions de full et ɣəf inconnu au touareg.

(2) Elle est très vraisemblablement identique au n.act.pf. 2 du verbe fullu (cj.XIV) „se reposer sur, compter sur" dans un sens primitif „reposer sur, ê. posé sur", soit un attendu (ă)fullu (F.XVI.B.5) < (ă)fallu (F.XIX), avec chute de la voy.fin. et absence du préf. d'état.

(3) Apparenté est en outre afälla „le haut" < *ā-fallāh (F.X.B.5).

(4) Le T mér. (ainsi que le BN) présente normalement une forme réduite fäll devant pron.suff., fəl(l) devant nom (cf. I.E.1.h), ainsi qu'une forme BN fill, T fel(l) qui peut être le n.act.5 fella (F.XXI) ou une forme dissimilée de fullu (F. XXII).

(5) Le caractère verbal de cette préposition se révèle par le fait qu'elle se combine régulièrement avec les pron.suff.ind. de verbe, en tăhăggart pourtant au sg. seul: full-âs, mais full-sän.

r) ġir, BN gar, „entre" (< *gīrih, *gārăh).

(1) Cette prép. se combine en tăhăggart avec les pron.suff. simples de la série $\bar{b}_1$ (ġir-is, ġir-isän etc.).

(a) En T mér. et en BN elle prend normalement les suff.ind. de verbe (gar-asən).

(b) Dans la tashəlḥit du Sous on relève cependant une forme des pron.suff. pl. avec indice de personne t: g(a)ratsən, mais sg. gra-s, 1.c.sg. gra-yi, ce qui paraît indiquer que a appartient au thème de la prép.

(2) ġir, gar est sans doute apparenté à ġĕreġĕre „milieu" qui doit provenir d'une répétition complète de *ġĕre < garīh. Cp. aussi kab. asəmgari „distance", et les formes à voy.fin. notées en zənaga: gəri, gəre, gər et gari, gar „entre".

(3) Le T mér., et sporadiquement le BN, possède une forme réduite gär devant pron.suff., gər devant nom (cf. I.E.1.h).

(4) Nous tirons de ces faits la conclusion suivante: La voyelle initiale du pron.suff. (isän, a(t)sən) est en réalité la voyelle finale de la prép., détachée par fausse coupe. Une forme atsən etc. du pron.suff. n'est pas attestée ailleurs; isän n'est attesté avec aucune autre prép. et doit être évalué en relation avec ğĕreğĕre etc.

(5) Les divergences de vocalisation rendent inévitable de poser deux formes primitivement différentes: F.XI.A.4 (XXI?) et F.XX.A.4 (XIII?).

(6) Pour la locution an ğir ... v. C.5.b(2.b).

s) darät „derrière; après" (< *dārat). Non tăhăggart.

(1) Cette prép. coexiste dans la tanəsləmt avec dəffər (v. § y).

(2) Les modalités syntaxiques de son emploi sont mal éclairées, mais il paraît sûr qu'elle régit l'état d'annexion des noms.

(3) La prép. est connue en tash. sous la forme dar ou darat (cette dernière par analogie avec ddat „devant" et gra-tsən „entre eux" etc.?).

t) min „sans" (< *mīn).

(1) Cette prép. à notre connaissance n'a pas été signalée hors de l'aire touarègue, où elle tend à être supplantée par l'emprunt à l'ar. wäla (v. § ff) ou par səl etc. (§ dd).

(2) Elle se combine avec les pron.pers. indépendants.

v) am „comme" (< *hăm). Non touareg.

(1) Cette prép. est celle qui assure normalement en BN les fonctions de zund „touareg" (v. § w).

(2) Elle se combine invariablement avec l'état d'annexion des noms et avec les pron. pers.indép.

(3) Y a-t-il parenté avec ég. mỉ „comme", m/ỉm „comme"?

w) hund „comme" (< *zūn-d).

(1) Cette prép., qui en T mér. assume les formes zund et šund, est sporadiquement attestée en BN aussi. Tashəlḥit régulièrement zund. Kabyle am-zun(d) composé.

(2) Son équivalent normal en BN est cependant am (v. § v). Il est possible qu'il y ait eu primitivement une différence de sens (égalité/similitude?), mais l'état actuel de la langue ne permet pas de déterminer à laquelle des deux il faut attribuer quel sens[170]).

170) Ch. Pellat: am et zun(d) „comme" en berbère, Mém. AB., pp. 97-105, tout en admettant leur synonymité, établit que zun est en principe un adv. introduisant une proposition (sic!) „comme si", in-

(3) zund touareg se combine avec l'état libre des noms et avec les pron.suff.indép.

(4) Le manque apparent de voy. entre n et d, en principe incompatible avec une structure nominale, fait soupçonner que d soit un élément autonome. S'agit-il de la prép. əd „avec" (v. § d), employé comme adv. prépositionnel à la tête d'une prop. relative consistant en une prop. nominale monorème? En effet une telle origine n'est pas impensable, soit avec un sens „image" de zun: zund akli „dans l'image avec laquelle est (conforme) l'esclave, comme est l'esclave"[171]).

(5) Il semble qu'on possède des ex. de zun et de am-zun comme conjonction en BN dans le sens: „comme si".

x) ar „jusqu'à", + nég. „ne ... que, si ce n'est" (< *hār).

(1) Cette prép. est attestée en T mér. dans la forme har, ar et dans la forme réduite här, är.

(2) Elle se combine partout en berbère avec l'état libre des noms. En touareg elle prend aussi les pron.pers.indép., mais seulement après négation.

(3) Elle se combine avec d'autres prép. pour signifier le mouvement jusque dans une position déterminée, p.ex.: ar-dăw „jusque sous". Noter aussi les locutions: ar-əmmi „jusqu'à quand?", ar-mani „jusqu'où?", ar-wa(h) „encore", et ar-ewad „jusqu'à ce que" (v. § 2.f(4)).

(4) ar est à rapprocher de la prép. ég. r, forme accentuée ỉr, „à, jusqu'à".

y) ḍəffər „derrière; après; de derrière; d'après" (< *ḍaffīr).

(1) Cette prép. régit en principe un complément indirect de verbe, c.-à-d. un nom introduit par la prép. i (v. § a) ou un pron.suff.ind. de verbe.

(a) En touareg cependant elle a la rection normale des prép. (nom à l'état d'annexion, pron.suff. simple de nom, série $\bar{a}_1$).

(b) Beaucoup de parlers BN, tout en conservant les pron.suff.ind., ont abandonné la construction avec i + nom.

(2) ḍəffər s'emploie comme nom dans le sens de „Ouest" et dans quelques tournures figées, dont əs-ḍəffər „en arrière" (régime de əs „avec; par").

---

capable de régime de préposition, am une prép. d'origine, suivie de l'état d'ann. des noms, mais s'accompagnant des pron. indép. par analogie avec zun-d. Zun ne devient prép. que combiné avec la particule propositionnelle d: zund nəkk = comme si c'était moi > comme moi. - La formulation de M. Pellat ne nous paraît pas heureuse; zun n'est pas un adv. autonome „ainsi". Nous dirions que am est prép. ou conjonction, zun seulement conjonction. La différence fondamentale réside à notre avis dans la constatation de M. Pellat que comme conjonction am ne signifie que „comme", alors que zun(d) a les deux sens de „comme" et „comme si". Si cette définition s'avère, il est peut-être quand même possible d'établir que am exprime l'égalité, zun(d) en principe la similitude seule.

171) On suppose cependant normalement qu'il s'agit de la „particule propositionnelle" d du BN (suivie d'une prop. nominalisée le cas échéant?). Cp. C.5.b(5) et D.2.s.

(3) Notre conclusion est que ḍəffər est un ancien nom d'action „(fait d'être) derrière", prenant un régime indirect de verbe.

(a) ḍəffər doit être apparenté au vb. əḍfər kab. „suivre", T „mettre (endosser) un tapis de selle" - pouvant en être le n.act.int.1, v. IV.K.4.d(3).

(4) i devant la dernière radicale est attesté en BN. La forme touarègue doit en être une réduction (cf. I.E.1.h).

z) dât „devant; avant; de devant; d'avant" (< *dahāt).

(1) Rection comme pour ḍəffər (v. § y), c.-à-d. primitivement complément indirect de verbe, remplacé en touareg par le régime normal de prép.

(2) dât s'emploie comme nom dans le sens de „Est" et dans quelques tournures figées dont əs-dât „en avant" (régime de əs „avec; par").

(3) dât doit comme ḍəffər être un ancien n. déverbal, soit un n.act.pf.4 (v. IV.K.4.d(1)) „(fait d'être) devant", prenant un régime indirect de verbe. Puisqu'il s'agit d'un véritable nom devenu prép., il faut poser une racine trilitère.

(4) On relève parfois en BN une forme ddat, sans doute par analogie à addaw (v. § aa).

aa) dăw/dăgg „sous; de sous" (< *haddāw).

(1) Rection comme pour ḍəffər (v. § y), c.-à-d. primitivement complément indirect de verbe, remplacé en touareg par le régime normal de prép.

(a) La rection de l'état d'annexion en touareg doit être fort ancienne, car elle a abouti à une forme prévocalique particulière dăgg, employée devant un nom à voy. initiale et issue de la contraction de dăw avec w- initial du préf. d'état d'ann. (autrement tombé partout en touareg, v. IV.B.4.a). Devant semivoyelle dăgg s'abrège facultativement en dăg. - L'a long se conserve peut-être encore devant pron.suff. en syllabe ouverte: daw-əs (sic demandé par le mètre P.I 121).

(2) dăw est employé comme nom dans l'expression əs-dăw „en dessous" (régime de əs „avec; par").

(3) Il est apparenté au nom adday „ce qui est au-dessous de tout (ce qu'il y a de pire)".

(4) En BN on relève aussi les formes addaw, əddaw, əddəw, əddu ainsi que la même série avec y: adday etc., après prép. əs „avec; par" aussi à l'état d'ann. waddaw etc., évt. avec perte de w/y final wadda.

(5) Il doit s'agir encore d'un ancien n.act.int.4 (v. IV.K.4.d(3)) „(fait d'être) sous", ayant dans la plupart des parlers berb. éprouvé la réduction de l'initiale et/ou de la finale, y compris le touareg[172]).

172) AB voulait voir dans cette prép. simplement une 3.m.sg. du pf. d'un verbe de qualité „être en bas". Il se basait sur kab. addaynin m.sg. „étable (en contrebas de la pièce d'habitation)" qu'il estimait

bb) dənnəǧ „au dessus de" (< *d-hannīg).

(1) Rection comme pour dəffər (v. § y), c.-à-d. primitivement complément indirect de verbe, remplacé en touareg par le régime normal de prép.

(a) Se combine aussi avec la particule de proximité des verbes: dənnəǧ-əd „au dessus de et près de".

(2) dənnəg s'emploie en T mér. comme nom dans le sens de „Est". L'adverbe correspondant est s-afälla „en dessus".

(3) La prép. est connue en tayv̈rt dans la forme ənnəg, en BN aussi comme ənnig etc.

(4) Elle est sans doute apparentée à emäynäǧ √yng „amont; Sud-Est".

(5) Il doit s'agir d'un groupe prépositionnel figé, composé de əd < *dəy „dans" et d'un ancien n.act.int.1 (v. IV.K.4.d(3)) „(fait d'être) sur", prenant un régime indirect de verbe.

(a) En BN on trouve aussi par analogie avec əs-dəffər etc.: s-ənnig.

cc) bv̈rin, ebv̈rin „vers; de vers" (< *(ē-)barīn).

Cette prép. paraît être un ancien nom (F.VIII). Elle se construit comme un nom, régissant l'état d'annexion des noms et les pron.suff. composés (bv̈rin-nît). Elle est facultativement munie du préf. d'état.

dd) səl, səlid, ăsəl, ăsəlid „excepté; sans" (< *(ā-)silih-əd).

(1) Cette prép. se combine avec l'état libre des noms et avec les pron.pers.indép.

(2) Il est probable que la finale facultative id contient la prép. əd „avec", et qu'il s'agit ainsi d'un composé de même espèce que akəd, akid „et aussi" (v. § ee, mais cf. § (3) et d'autre part § 2.g êd[173]).

(3) Le reste du composé doit être sans doute un ancien nom, muni facultativement de son préf. d'état, peut-être de la forme F.I.A.4 avec voy.fin. i conservée, ce qui pourrait également expliquer la voy. i devant d.

ee) akəd „et aussi" (< *hākkʷ-əd).

(1) Se combine avec l'état d'annexion des noms et avec les pron.pers.indép.

(2) Composé de ak „totalité" (v. C.7.b(7)) et de əd „avec; et" (v. § d).

---

contenir la désinence -nin du participe pl. autrement inconnue en kabyle (v. son article: Le nom de l'étable en Kabylie et la flexion du participe, BSLP 39/2, pp. 177-178). Cette analyse appelle l'objection prévue par AB que la voy.init. pleine a- ne peut guère appartenir à la forme verbale voulue. Selon AB elle serait un „indice nominal préfixé" (c.-à-d. un préf. d'état libre sg.? correspondant à wəddaynin de l'état d'ann. mais senti aujourd'hui comme une voy.init. constante, ann. waddaynin??). Nous préférons n'y voir que le nom adday (kab. adda „le bas") peut-être muni de la désinence du m.pl. n suivi d'une forme (in = ihin?) de la particule d'éloignement.

173) Toutefois les formes de la tašəlḥit siladd, asladd et surtout aysiladd (B.M. Stricker, Notes de grammaire berbère, GLECS IX, 93) avec gémination du dd font plutôt penser à la particule de proximité. Il y aurait alors différence avec la finale de kud, akəd.

(3) Le T mér. et le BN connaissent aussi sporadiquement une forme akid (et même harkid) qui contient, probablement, la forme pronominale de la prép. əd „avec" (§ d). harkid doit être tout à fait secondaire, né de la parenté sémantique avec ar (har) du § x.

ff) wäla „sans" (emprunt à l'arabe).

(1) Cette prép. tend à supplanter totalement min „sans" (v. § t) et sv̈l „excepté, sans" (v. § dd). Elle se combine avec l'état libre des noms et avec les pron. pers.indép.

(2) wäla provient de l'arabe bilā „sans" - qui s'est confondu en touareg avec wä= la < ar. wa-lā „même pas; ni" et wäla < ar. wa-law „ne serait-ce que" (v. § 3.c).

(3) Il semble également qu'on prononce wəla (ula) au moins comme une forme assi= milée dans wäliyän „aucun".

gg) wan „depuis" (< *wān) et wîndäɣ ən- „id.".

(1) Pour l'origine de ces prép., v. C.5.b(2.a).

(2) Elles se combinent avec l'état d'ann. des noms et avec les pron.pers.indép.

hh) ătăram „en aval" (< *ā-tarām).

(1) Cette locution prépositionnelle consiste en un n.act.pf.4 (impf.1? v. IV.K.4.d(1-2)), sens concret (de ətrəm „aller en aval"), muni d'un complément direct ou indirect selon le sens.

(a) ătăram n-əɣrəm/ -ənnît signifie „dans (la partie) aval de la ville/ de lui".

(b) ătăram y-əɣrəm/ -âs signifie „en aval de la ville/de lui" (cp. ḍəffər § y).

jj) emäynäġ „en amont" (< *ē-maynag).

(1) Cette locution prépositionnelle consiste en un n.act.réfl.3 (v. IV.K.4.d(4) ~ ənnəg v. § bb), sens concret, muni d'un complément direct ou indirect selon le sens.

(a) emäynäġ n-əɣrəm/-ənnît signifie „dans (la partie) amont de la ville/de lui".

(b) emäynäġ y-əɣrəm/-âs signifie „en amont de la ville/de lui" (cp. ḍəffər § y).

kk) âmmas ən- „à l'intérieur de" (< *hammās).

(1) Cette locution prépositionnelle se compose du nom âmmas „intérieur" dans un emploi adverbial, suivi d'un complément possessif ordinaire (âmmas n-əɣrəm, âmmas-ənnît).

(2) Synonyme de d-âmmas ən- (v. § h(2)) et de dăɣ-âmmas ən-.

ll) illâ-d i- „en deçà de" (< *yullâh-ədd).

Cette locution prépositionnelle se compose du pf.int. circonstanciel de äll „e= xister", muni de la particule de proximité et suivi d'un complément indirect,

donc lit. „(tandis que) c'est ici pour/par rapport à", p.ex.: illâ-dd y-äɣăhăr, illâ-hâs-əd „en deçà de la vallée/de lui".

mm) illâ-hîn i- „au delà de" (< *yullâh-hīn).

Même structure que le précédent, mais avec particule d'éloignement, p.ex.: illâ-hîn y-äɣăhăr, illâ-hâs-în.

nn) ənd-äba, kud-äba, kund-äba „excepté".

(1) Cette locution prépositionnelle se compose du pf.(int.) du vb. iba „ne pas y a= voir de" (cj.IV.A.3, soit ăba réduit en äba), précédé d'une conjonction de sens „si" et suivi en principe du complément direct de ăba, lit. „s'il n'y a pas de, si ce n'est", p.ex.: ənd-äba amɣar, ənd-äba-t „excepté le chef/lui". Le com= plexe peut être de valeur conjonctionnelle aussi (v. § 2.a-b).

(a) ənd n'est pas connu comme conjonction hors de cette locution. Il est sans doute apparenté à ənnÿr (v. § 2.b).

(b) kud est la conjonction conditionnelle ordinaire, v. § 2.a.

(c) kund n'est guère un vrai composé de ənd et de kud, mais probablement une simple contamination erronée des deux.

(2) Très souvent on voit kud-(ä)ba-t avec complément pronominal figé comme syno= nyme des trois expressions précédentes.

2) Les conjonctions.

L'inventaire berbère des conjonctions se prête mal à l'analyse morphologique à cause de la grande variation des formes à travers l'aire berbère. Nous devons pour cette raison nous abstenir à l'heure actuelle d'essayer d'établir une liste de toutes les conjonctions berbères attribuables au protoberbère pour nous borner à une sim= ple revue des conjonctions touarègues. Mais v. § s.

a) kud/ku, kudît „si; même si" (< *həkk^w-d?).

(1) L'origine de la conjonction conditionnelle est mal éclairée. Il paraît certain qu' elle se retrouve, précédée de la prép. əs „avec; par", dans kabyle skuδ „tant que, tandis que", qui est à cp. avec les locutions makəd, mikəd (kab. wu-kuδ) „avec qui?" et (y)akk^{w}əd (T akəd) „avec", et dont le k non spirant doit révé= ler une ancienne géminée.

(2) A l'image de akəd (v. § 1.ee), il a été proposé de décomposer skuδ en s prép. + kk^w = akk^w „totalité" + d prép. „partout où" ou d particule propositionnelle (v. § s) „(si) c'est que". Satisfaisante au point de vue sémantique, cette analy= se se heurte à plusieurs difficultés morphologiques:

(a) Elle n'explique pas la disparition de la voyelle initiale de akk^w (difficulté à la= quelle se heurte également l'explication de makəd, mikəd).

(b) Elle explique mal le traitement différent de l'élément labial du kk^w dans akəd „et aussi" et kud „si". La raison peut en être que dans le cas de kud il s'a=

gisse de la prép. əd < *dəy „dans" (comme dans les autres conj. à d final), donc primitivement sans voy.init.

(c) Le détachement du d final paraît difficile à soutenir devant le fait que la forme ku touarègue n'est jamais obligatoire et n'est pas employée du tout immédiatement devant əməl „ê. dans, à" et äll „être", comme c'est le cas avec toute une série d'autres prép. touarègues à d final (v. § p) - ce qui fait plutôt voir dans ku une forme abrégée par analogie (cp. wə < wər § 3.a).

Pourtant il est clair que kud est en principe suivi d'une proposition relative où les affixes du verbe précèdent celui-ci (kud kăy näyäɣ „si je te vois"). Si on se refuse à voir dans d de kud la prép. *dəy, il faut donc accepter que kud admette partout la construction sans adv.prép. que les autres conjonctions en d final n'ont que devant əməl et äll ou devant un verbe précédé d'affixes pronominaux.

(3) Le suffixe -ît a pour effet de supprimer la construction relative (pron.aff. après verbe). Il faut en conclure que kudît est une formule complète en soi, ce qui rend probable que ît est ou contient un pronom qui résume et anticipe la proposition proprement dite (cp. âs de full-âs § o(3)), étant lui-même le régime de la prép. d. Donc lit.: „Le tout (étant) dans ceci que" (?). - Or ît est en principe un pron.aff. de verbe qui ne se trouve suffixé aux noms (et prép.) que dans le cas exceptionnel de ənnît pron.suff. composé 3.c.sg.

(a) -ît se joint également à êd „car" (v. § g), ce qui paraît exclure qu'on puisse séparer î/t pour rattacher î à d < *dəy.

(4) Avec le pf. du vb. iba „ne pas y avoir de", kud se combine dans la locution négative kud-äba „si ce n'est, à moins que" (aussi avec régime pronominal figé kud-ba-t; cp. ənd-äba § b(2) et la prép. homonyme § 1.nn).

b) ənnv̈r „si donc, si seulement" (< ?).
T mér. aussi ənnar, əndar.

(1) Probablement identique au pron. interrogatif ənnv̈r, ənnar „qui/quoi donc?" du T mér. (v. § 8.b(5)). Exprime de préférence l'hypothétique.

(2) Comme kud, ənnv̈r paraît se combiner avec iba dans une locution négative, si nous avons raison de l'identifier avec ənd de ənd-äba „si ce n'est, à moins que" (aussi par contamination kund-äba; cf. §§ a(4) et 1.nn).

(3) Les formes mér. suggèrent que cette conj. est un composé de ənd (conj. proprement dite, employée seule dans ənd-äba) + ar du § 1.x „si même".

c) innîn „que" (< *īnnīn).

(1) Cette conjonction, jusqu'ici relevée dans la seule tăhăggart, marque la substantivation d'une proposition qui sert de membre principal (sujet, objet, prédicat) d'une autre proposition.

(a) Elle tend à être concurrencée par as (v. § d), qui paraît l'avoir totalement supplantée en T mér.

(b) Elle sert (comme as mér.) de régime auxiliaire aux prép. full, əd, əs, hund et in (v. § 1.c), ce qui donne les conjonctions suivantes de sens assez précis:

full-innîn „pour que; parce que".

d-innîn „parce que; pour que".

s-innîn „parce que; pour que; que".

hund-innîn „comme si".

ininnîn „pour que; parce que; que" (mér. y-as).

(c) s-innîn et ininnîn ont donc fini par acquérir le même sens que innîn simple; celui-ci en revanche assume par extension les sens „parce que; pour que" des conjonctions composées.

(2) L'origine de la conjonction de base elle-même est obscure. On ne peut pas ne pas songer à la possibilité d'y reconnaître une forme de la particule présentative des pron.pers.indép. ən (v. B.5.b(2-3)) qui est devenue une conjonction en égyptien et en sémitique (in, 'in, 'an), en arabe même avec gémination 'anna. La finale în est peut-être un pron.suff. figé (pour itən 3.m.pl. ? cp. în B.3, forme b, et d'autre part l'emploi des pron.suff. en ar. 'anna-hu(mu) etc.). Gênante pour tout essai de reconstruction est cependant l'aire d'extension très limitée de cette conjonction.

d) as „lorsque, quand; dès que, du moment que; que" (cf. C.5.b(3)).

(1) Le triple sens de cette conjonction reflète probablement la contamination réelle de trois conjonctions en principe distinctes:

(a) Dans le sens „lorsque, quand" as doit être un composé du pron. collectif (déf. ou indéf.) a en emploi adverbial comme antécédent d'une relative commençant par əs „avec; par" adverbe prépositionnel avec référence à a, donc lit. „en ce (temps) auquel".

(b) Dans le sens „dès que, du moment que" as doit être le composé analogue de a adverbial + əs „de (vers)" < *səy, lit. „de ce (temps) à partir duquel".

(c) Dans le sens „que", étant la marque d'une proposition substantivée fonctionnant comme membre principal d'une autre proposition, s de as est encore l'adv.prép. d'une relative, mais l'antécédent a n'y a pas le sens d'un adverbe. Au contraire c'est lui qui comme antécédent auxiliaire est le sujet, prédicat, objet immédiat de la principale (p.ex.: issân as tässûfäd awa(h) „il sait que tu préfères cela").

La prép. en question est probablement encore əs „avec; par", soit dans le même sens d'identification qu'elle a dans les nombres ordinaux (wa s kärad

„celui par lequel est trois, le troisième", cf. C.5.b(4)). C.-à-d. que la subordonnée sera en réalité une proposition nominale à prédicat adverbial əs, le sujet étant le reste, lit.: „il sait ce(ci) avec quoi (c')est que tu préfères cela".

(2) Dans le sens „que", as paraît avoir supplanté totalement en T mér. innîn dont il est le synonyme en tăhăggart aussi (v. § c(1.a)).

(3) Dans le sens „que", as est devenu le régime auxiliaire de la prép. ḍəffər dans la locution ḍəffər as „après que".

(a) En T mér. as sert de régime à plusieurs prép. comme innîn de notre dialecte.

e) a d „l o r s q u e, t a n d i s q u e; j u s q u' à c e q u e" (c f. C . 5 . b (3)).

(1) Cette conjonction est de la même structure que as: a pron. collectif en emploi adverbial comme antécédent d'une relative commençant par əd „dans" < *dəy avec référence à l'antécédent, donc lit. „en ce (temps) auquel". La prép. employée doit être responsable du sens de durée temporelle inhérente à cette conjonction par opposition à as ponctuel, dont elle est le synonyme partiel. Le sens „jusqu'à ce que" en particulier s'explique sans doute par une idée de mouvement „jusque dans".

(2) Dans toute la berbérie non touarègue, ainsi que dans la majorité des dialectes touaregs méridionaux ad est devenu la p a r t i c u l e d e l' i m p a r f a i t.

Sans doute un emploi non adverbial de a suivi de əd, développé d'abord en conjonction „que" (?), aura-t-il contribué à ce développement (p.ex.: tufat a d iktəb lit. „demain est-ce qu'il écrira" (v. § p(2.b)); issân a d iktəb „il sait le (temps) où il écrira, il sait qu'il écrira").

(a) La tăhăggart et la tadyaq (?), le dial. de Ghât et peut-être des parlers de l'extrême Sud-Est ont choisi pour remplir cette fonction la conjonction ed (v. § f).

(b) L'extension panberbère de ad, ed suggère l'idée que ce genre de conjonctions composées soit à attribuer au protoberbère. La forme panberbère en d (jamais dəy, di) pose d'ailleurs un problème: S'agit-il bien de la prép. *dəy „dans" et non de *əd „avec"? La forme abrégée d < *dəy est-elle plus ancienne qu'on ne le dirait d'avance?

(3) Pour la chute de d final dans des cas déterminés, v. § p(2.b).

f) e d, e w a d „o ù; l o r s q u e, q u a n d" (c f. C . 5 . b (3)).

(1) Ces deux conjonctions ont encore la même structure que as et ad, mais la base en est le pronom d'appui local e/ewa en emploi adverbial, avec conservation de la distinction indéfini/défini, lit.: „dans un lieu quelconque où/dans le (un) lieu où", soit au sens temporel „à un moment quelconque où/au (à un) moment où".

(2) C'est ed, au sens temporel, qui en H, en D(?), à Ghât, et peut-être dans certains parlers de l'extrême Sud-Est est devenu la p a r t i c u l e d e l' i m p a r-

fait. Sans doute un emploi non adverbial de e suivi de əd, développé d'abord en conjonction „que" (?), aura-t-il contribué à ce développement (p.ex.: issân e d iktəb „il sait le (moment) où il écrira, il sait qu'il écrira", v. § p(2.b)).

(3) Pour la chute de d final dans des cas déterminés, et pour la forme "relative" he, v. § p(2.b et e).

(4) ewad sert de régime auxiliaire à deux prép., ḍəffər et ar, dans des locutions conjonctionnelles, ḍəffər ewad „après que" et ar ewad „jusqu'à ce que", sans doute dans un sens non adverbial, développé d'abord en conjonction „que" (?). Cp. ḍəffər as § d(3).

g) êd, êdît, et incorrectement[174] êdîd „car" (< *yīd?).

Cette conjonction de principale, qui est à distinguer de ed „où; lorsque" (v. § f), n'est peut-être que l'état accentué de la prép. əd „avec" (v. § 1.d), servant d'adverbe, sans régime ou avec régime pronominal figé ît (cp. kudît § a (3)) et constituant avec la proposition proprement dite comme sujet une prop.nom. à prédicat adverbial, donc lit.: „avec ceci (all. damit) est-ce que".

On est tenté, cependant, d'y reconnaître l'élément ēd, id contenu dans ghadamsi ēd-o „maintenant" et s-id-o „encore, toujours". Celui-ci paraît être un nom muni du pron.dém. -o (= T -a), le sens lit. étant „en ce temps". S'agit-il d'un pendant (emprunt?) à l'arabe 'iδ également devenu conjonction 'iδ „lorsque", 'iδa „lorsque (fut.), si" ?

h) didi „alors, puis, ensuite".

Cette conj. de principale est sans doute un adverbe primitif de lieu (v. C.4. b(9)).

j) adi „alors, ainsi, donc".

Cette conj. de principale, qui exprime normalement la conclusion, n'est rien que le pron.dém. adi(h) (v. C.3) au sens adverbial, lit.: „dans ceci, dans ce (cas)".

k) əd „et".

Identique à la prép. əd „avec" (v. § 1.d), cette conjonction ne sert qu'à lier des mots, pas des propositions.

l) miɣ „ou; ou?" (< *mī-(dă)ɣ).

(1) Cette conjonction s'emploie entre mots et entre propositions, sans ou avec interrogation. En phrase interrogative il y a le cas échéant suspension d'un membre alternatif de sens imprécis: ou (quoi)?, ou (comment)?, ou bien (où)? etc., voire d'une négation: ou bien (non)?

(2) Il paraît s'agir en principe d'une conjonction de valeur interrogative, composée du pron. interrogatif mi „qui, quoi" et d'une forme réduite de l'adverbe dăɣ

174) Sic. CF Dict. I, p. 251.

„encore, aussi" (ou si l'on veut, de la particule d'identification däɣ, v. C.2.b(1)), ce qui revient à dire que le sens disjonctif de miɣ s'est en réalité dégagé du contexte sans être exprimé à l'origine, lit.: „(ou) quoi encore?".

(a) En T mér., à côté d'une forme réduite mv̈ɣ, on relève en effet encore sporadiquement une forme pleine mâdäɣ à base ma pour mi (aussi mîdäɣ, mêdäɣ?). Enfin mădeɣ (< ma-deɣ) contenant la variante deɣ de dăɣ mentionnée C.2.b(1).

(b) En BN on a normalement nəɣ, niɣ.

m) wäla „ni; ne serait-ce que; même pas; même, même si" (emprunt à l'arabe).

Pour la conjonction disjonctive négative, v. wäla § 3.c(1.b-c).

n) bv̈ššân „mais" (emprunt à l'arabe).

Cette conjonction de principale est l'arabe bi-ša'ni-hi, peut-être confondu avec min-ša'ni-hi „dans/de sa chose (son essence) est-ce que ...", ce qui pourrait expliquer à la fois la gémination souvent bien sensible (šš < nš?) et la forme mér. mv̈š(š)ân, mišân, măšân.

o) Prépositions servant de conjonctions.

Comme on pourrait s'y attendre, certaines prépositions ont la capacité de servir de conjonctions de subordonnées, prenant celles-ci en régime immédiat comme un nom. La subordonnée qui en résulte constitue un membre principal (adverbe, groupe prépositionnel) de la principale.

(1) En touareg il s'agit de full „pour que", hund „comme si", ar, səl „sinon que", min, wäla „sans que", auxquels s'ajoute en T mér. (h)ar „jusqu'à ce que" (= H ad ou ar-ewad).

(2) Une évaluation du berbère entier donne cependant l'impression que la langue n'a pas été très inclinée à se servir de cette méthode très simple pour créer des conjonctions. Il y a lieu de signaler en BN surtout si, səy „lorsque, dès que" (= as touareg), et ar-d, armi „jusqu'à ce que".

(3) Pour alléger la construction, on introduit volontiers un régime auxiliaire de la prép. qui prend la subordonnée proprement dite en apposition. Soit un pronom de 3.ème pers., p.ex.: full-âs „parce que" (cp. aussi êdît § g, kudît § a(3)). Soit une conjonction signifiant „que", marque de substantivation de proposition, p.ex.: full-innîn „pour que; parce que", hund-innîn „comme si", ḍəffər-as = ḍəffər ewad „après que", ar-ewad „jusqu'à ce que" (cp. innîn (§ c), as (§ d), ewad (§ f)). Voire les deux à la fois: full-âs innîn „parce que".

p) Adverbes prépositionnels servant de conjonctions.

Un autre genre de conjonctions sont celles qui servent à lier à un membre isolé de la prop. principale, comme complément, une proposition subordonnée (prop. relative).

(1) Le berbère ne possède pas de conjonction ou de pronom relatif qui soit la simple marque d'une relative liée à un antécédent. Cependant la relative berbère est caractérisée par un ordre particulier des mots (passage avant verbe des pron.aff. etc.) qui permet de la distinguer suffisamment dans la plupart des cas. En outre:

(a) Si l'antécédent est identique au sujet de la relative, le verbe de celle-ci revêt la forme participiale (v. VI.B.3), dont les désinences peuvent être qualifiées de conjonctionnelles. Un antécédent objet de rel. y est représenté par zéro.

(b) Si l'antécédent est identique au régime attendu d'une préposition de la relative, le régime de cette prép. est encore zéro, et la prép. elle-même se met en tête de la subordonnée, se manifestant en réalité comme un adverbe nu (comparable en emploi à all. wofür, angl. wherefore etc.). Ces adverbes prépositionnels peuvent évidemment être qualifiés de conjonctions si l'on veut.

(2) Un cas particulier présente en touareg la prép. əd „dans" < *dəy qui est en principe obsolète dans l'emploi comme adverbe prépositionnel, mais s'emploie après des antécédents déterminés dans des tournures qui par leur caractère figé deviennent des complexes conjonctionnels dans leur ensemble. Ces tournures sont:

(a) dîndäɣ-d* „au lieu (là) où; au moment (alors) que"
dimar-däɣ-d „maintenant que"
əṅgûm-d „auparavant (alors) que"
käla-d* „antérieurement" (lit. c'était (ainsi) antérieurement que)
mani-d* „où?" (lit. c'est où que)
əmmi-d* „quand?" (lit. c'est quand que)

Les antécédents de ce groupe sont eux-mêmes des adverbes. käla n'est pas utilisable hors de cette tournure en H. Le caractère adv. de əṅgûm et de käla peut être souligné par əs: s-əṅgûm-d, əs-käla-d.

(b) ed/ewad* „un lieu quelconque/le lieu où; un moment ... où"
ad „le lieu (moment) où" (en phrase explicative)

Les antécédents de ce groupe sont des pron.dém. (d'appui) qui peuvent être conçus adverbialement eux-mêmes ou non selon le contexte (au lieu où etc.). Ce sont les tournures que nous avons traitées aux §§ e-f comme de véritables conjonctions „où; lorsque; que" etc.

(c) edäg-d(ăɣ) „un/le lieu où"
emir-d(ăɣ) „un/le moment où"
ahəl-d(ăɣ) „un/le jour où"
ăwĕtay-d(ăɣ) „une/l'année où"

Les antécédents nominaux de ce groupe peuvent également être conçus adverbialement ou non selon le contexte (à un lieu où etc.). Ils peuvent le cas éché=

ant être munis des suff.déic. de lieu ou de temps (wa, ən-di, ən-dîn(-dăɣ) etc.).

L'emploi de d au lieu de dăɣ est préférable mais facultatif. Peut-être d est-il même obligatoire après la plupart des suff.déic. (sauf wa et ahən-di (ahəl-ən-di) „ce jour d'alors", emir-ən-dîn „ce temps d'alors", ăwĕtay-ən-dîn-dăɣ „cette année d'alors"?). d = dăɣ est également employé en phrase explicative après a, le prédicat préposé étant l'une des expressions ci-dessus, p.ex. dimar=dăɣ ad iglâ „c'est maintenant qu'il est parti".

(d) d(ăɣ) de toutes ces tournures tombe obligatoirement devant un verbe muni (pré=cédé) de pron.aff. et/ou de particule de distance, ce qui s'explique peut-être de=vant la particule de proximité ədd comme un cas de haplologie (favorisé par la parenté de ədd et d(ăɣ)?).

Les tournures marquées d'un astérisque peuvent même facultativement perdre leur d devant les verbes äll „être" et əməl „être dans, à" sans aff., sans doute conformément, dans ce cas, à la capacité de ces verbes de prendre un complément direct. On pourrait ainsi arguer que la forme d brève remplace réellement un zéro attendu.

(e) ed, comme particule de l'imparfait, perd aussi son d en n'importe quelle prop. relative, et elle s'y place le cas échéant après les pron.aff. etc. (p.ex. awa hâk-e-iktəb „ce qu'il t'écrira"). De même après négation (p.ex. wər-e-iktəb, wə-hâk-e-iktəb „il n'écrira pas, ne t'écrira pas").

En initiale absolue d'une relative elle assume alors la forme he, probable=ment par analogie aux formes à h initial des pron.aff. (hâs etc.) et de la parti=cule d'éloignement (hîn), p.ex.: têräwt he-iktəb, awa he-iktəb „une lettre, ce qu'il écrira".

(3) Une deuxième série de tournures analogues, avec adv.prép. əs, est constituée par:

as „lorsque; dès que; que" (v. § d).

mani-s „vers où?; de (vers) où?" (v. C.8.b(2.e)).

(4) Une troisième série à noter est enfin celle-ci, avec adv.prép. full „sur; à cau=se de":

a/awa full „ce sur ou pour quoi ..." (indéf./déf.).

ma full „sur quoi?; pourquoi?"

mi full „sur ou pour qui?"

wa full „celui sur ou pour lequel; depuis que" (v. § (a)).

(a) wa full peut avoir wa conçu comme adverbe, dans quel cas l'expression assume le sens „depuis que".

q) mad/mar/mâdäɣ (mada) particule de l'impf. relatif mér.

Le T mér., surtout les dial. du Sud-Ouest, ont la particule de l'imparfait ci-dessus en proposition relative et après négation wər (cf. § p(2.e)). Il paraît s'agir d'une forme où l'élément pron. n'est pas a mais le pron. interrogatif ma (devenu pron. relatif?), et où la prép. peut sporadiquement avoir la forme pleine däɣ.

r) za particule de l'impf. relatif mér.

Les dialectes mér. du Sud-Est ont régulièrement la particule de l'impf. ci-dessus en proposition relative et après nég. wər. Il doit s'agir de la particule déictique za (v. C.2) qui doit donc avoir pour rôle primitif de mettre en relief l'antécédent (cf. §§ p(2.e) et q).

s) d particule propositionnelle du BN.

Il paraît enfin indispensable de mentionner ici la particule du BN dite de proposition nominale (monorème ou dirème). Elle est en principe préposée au prédicat qui est à l'état libre, ce qui exclut qu'il s'agisse des prép. d „avec" (§ 1. d), „dans" (§ 1.l) suivis de leur régime. Deux explications également critiquables et délicates s'offrent alors à nous:

(1) Il peut s'agir des prép. susdites employées comme adverbes prépositionnels sans régime à la tête d'une relative constituée par une prop.nom.mrm., analoguement à l'emploi de əs soit dans les formules de nom de nombre ordinal comme was kăraḍ (C.5.b(4)) „celui au moyen duquel est (qui est) trois, i.e. le troisième".

Cette hypothèse paraît se heurter à des difficultés sémantiques insurmontables; soit que l'emploi de d en prop.mrm., sans sujet qui puisse servir d'antécédent de la relative, doive alors être secondaire; soit que la prop.drm. doive être primitivement monorème elle-même, consistant dans le sujet complété par une relative: A d-B „c'est A qui est B" > „A est B".

(2) d peut être un ancien adverbe „ici, là" (cf. C.4). Les difficultés sont que: Dans un adverbe on attend une voyelle finale (qui a pu s'élider devant la voy. d'état d'un nom masculin). - Un adverbe doit donner un sens existentiel („il y a ici, il existe") qui va mal avec le sens identificatif („c'est") également fréquent. - La position qu'aurait l'adverbe en question en tête de prop.mrm. est insolite.

On note cependant avec intérêt, dans ce cadre, l'emploi qu'on fait de da en touareg, où des phrases comme ənta da(h) „il est là, ici" équivalent pratiquement aux tournures présentatives du BN (h)a-t-a „le voilà, le voici". On peut très bien imaginer qu'un tel adverbe ait servi primitivement à mettre en relief (anticiper) le sujet postposé: ənta d(a) amɣar „le voici, le chef" > „quant à lui il est le chef, il est le chef".

(3) On a voulu voir d particule propositionnelle dans le d final de touareg hund[175]), kud (§§ 1.w et 2.a).

3) Les négations.

Selon les rapports syntaxiques de la phrase, le touareg se sert de 4 négations différentes, dont deux sont curieusement d'origine arabe:

a) wər [ur]/wə [u] „ne ... pas" (< *war). WW wär?

(1) wər est la négation des verbes, suivie le cas échéant par la forme particulière du parfait négatif et de l'imparfait négatif (v. VI.D.3.d-e). Elle est probablement à l'origine un verbe négatif elle-même „ne pas être", car dans une prop.rel. dont le sujet se réfère à l'antécédent c'est elle qui prend les désinences participiales, quoique dans une forme particulière au pl.:

sg.m. wərän, f. wərät/pl.c. wərän (p.ex.: wa wərän iġmiḍ „celui qui ne sort pas ou n'est pas sorti", lit. „celui qui n'est pas tandis qu'il sort".

Peut-être doit-on l'attribuer à la cj.IV à cause du manque de préf. i/yä du masculin. En tout cas paraît-il d'après le sens être un parfait, d'où la vocalisation supposée.

(a) Il se peut que comme iba, wər prît primitivement la chose dont l'existence fût niée comme complément direct („ne pas y avoir de ..."), car devant un imparfait c'est à wər que se lient les pron.aff. éventuels etc. qui passent ainsi le cas échéant avant la particule de l'imparfait (p.ex.: wə-tt-e-təktəb „elle ne l'écrira pas").

Noter en outre que la particule de l'imparfait prend sa forme "relative" (v. § 2.p(2.e)), donc lit.: „(ce) n'est pas lui qu'elle écrira" (?).

(b) wər est apparenté au préfixe privatif war (< *wār) du BN, p.ex. kab. war-isəm „sans nom" (surnom du doigt annulaire), connu en touareg dans l'expression figée: wər-səḍrân „sans torsion(s)" (nom de l'os du tibia)[176]). Le BN montre que war se complète en principe par un nom à l'état libre (p.ex.: war-ifassən „sans mains"), donc encore dans l'interprétation verbale par un complément direct(?). L'état d'annexion apparent dans wər-səḍrân (d'un n.instr. non attesté *ăsv̆ḍrən/isəḍrân) sera donc secondaire.

(c) La forme abrégée wə s'emploie devant pron.aff. etc., sans doute par analogie à la forme abrégée des conjonctions en d, surtout e de la part. de l'impf. ed.

(d) wər s'assimile facultativement en wət, wəd, wəḍ, wən devant un t, d, ḍ, n, initial de verbe, surtout s'il s'agit des aff. personnels tə- et nə-. On dit aussi wəl-liɣ „je n'ai pas" etc. (v. I.C.2.a(3)).

175) AB HAL I, p. 38.

176) Cp. l'étude de war par AB dans Quatre études, pp. 202-222, où il traite de ce rapprochement proposé par H. Stumme: Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt (1899), p. 238, et repris par V. Loubignac: Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou (1924), p. 177. AB voit dans war le pf. d'un verbe de qualité (cj. IV sans préf.pers.), distinct de, mais de même racine que wər, alors que ces prédécesseurs regardent wər comme une simple réduction de war. AB écarte en outre l'idée de voir dans w un préf. (pron.) du m., au moins primitivement, regardant la forme f. tar comme secondaire.

b) wərġiɣ [urġiɣ] „ce/il n'est pas; non pas".

(1) Cette négation sert à nier les prop. nominales qui expriment une identification, et par extension les membres nominaux hors phrase (issus de prop.nom.), p.ex.: wərġiɣ amɣar „ce n'est pas un chef" (prop. monorème niée); ti wərġiɣ am=ɣar „mon père n'est pas (un) chef"; näyäɣ enir, wərġiɣ anhêl „j'ai vu une antilope, pas une autruche".

(a) Le prédicat d'une prop.nom. (monorème) peut être une proposition substantivée, dans quel cas wərġiɣ assume le sens de „ce n'est pas (ainsi/vrai) que ...". En phrase interrogative avec prédicat sous-entendu il correspond alors à notre „n'est-ce pas (vrai)?" suspensif.

(b) wərġiɣ est évidemment concurrencé pas des verbes d'existence niés comme u=mas „être", əqqəl „devenir".

(2) Il est évident que wərġiɣ contient la négation de verbe wər, probablement suivi du verbe äġ „faire, mettre ((sup)poser?)" à la 1.c.sg. du pf.nég.[177]).

On a relevé en T mér. wərgin (3.m.pl.?), mais d'autre part aussi des for=mes comme wəddv̆ɣ (avec giɣ réduit à gv̆ɣ et altéré par suite d'une fausse iden=tification avec le suff.déic. däɣ, auquel c'est assimilé wər?).

c) wäla [wəla, ula] „il n'y a pas/même pas; ni/ne serait-ce que/sans" (emprunt à l'arabe).

(1) Cette négation sert à nier les phrases nominales qui expriment l'existence, à marquer les alternatives niées, à marquer la restriction et la privation.

(a) Dans le premier sens il s'oppose à wərġiɣ, négation de prop.nom. identificati=ve, p.ex.: wäla tĕyne „il n'y a pas de dattes" (wərġiɣ tĕyne „ce ne sont pas des dattes").

Si la prop.nom. niée est interrogative, son membre unique (sujet) peut être une proposition verbale substantivée, ce qui ajoute une nuance d'hésitation: wä=la kăy-ikma „cela ne te fait (vraiment) pas de mal? tu n'as (vraiment) pas de mal (dis)?".

Dans ce sens wäla est naturellement concurrencé par le verbe négatif iba „ne pas y avoir de ..." et par des verbes comme äll „être", əməl „ê. dans, à", äh „ê. dans" etc.etc. niés.

(b) Dans le deuxième sens, wäla est en réalité une conjonction disjonctive de mots. Quand les deux alternatives sont d'égale valeur, on peut le mettre devant les deux, p.ex.: wər-neyäɣ wäla taġəlla wäla tĕyne „je n'ai vu ni du pain ni des

177) On se fonde sur plusieurs passages qui sont ouverts à des changements de sens pareils, p.ex.: wər-ġiɣ tăġûlmust wäla izəhlâġ (P. II., p. 446) „je ne mets ni de voile ni de baudriers" > „ce n'est pas... (ce que je porte)", wərġiɣ təsûrdat, təra käm-ġîɣ (P.I., p. 545) „ce n'est pas de compromission, (mais) de l'amour que je te fais" < „je ne fais (propose) pas....".

dattes" - mais avec prépondérence de la seconde alternative: wər-neyäɣ taġəlla wäla tĕyne „je n'ai pas vu du pain et même pas des dattes". Cf. § 2.m.

La première alternative, si elle est de sens imprécis, se supprime réguli= èrement: wər-neyäɣ wäla tĕyne „je n'ai même pas vu des dattes".

De cet emploi en phrase négative le T a dégagé enfin le sens positif „même, y compris": näyäɣ wäla tĕyne „j'ai même vu des dattes"; nəlâ amv̌kši a yä= mûs wäla tĕyne „nous avons de la nourriture quelconque, même des dattes".

(c) Dans le troisième sens wäla figure en phrase positive, étant étymologiquement une conjonction de prop.nom.mrm., p.ex.: wäla əksânäɣ ăsûlmäy, e-tt-äkšäɣ „même si je n'aime pas le poisson, je le mangerai", äkf-i-d wäla âman „don= ne-moi (si c'est) seulement de l'eau, ne serait-ce que de l'eau". C'est ce qu' on pourrait appeler le wäla "restrictif".

(d) Dans le quatrième sens enfin wäla est une préposition privative „sans", p.ex.: igla wäla tăkûba „il est parti sans épée". Cf. § 1.ff.

(2) Selon le sens, wäla provient de 3 locutions arabes différentes, qui se sont con= fondues en touareg: wa-lâ (sens 1 et 2) „et il n'y a pas; et non pas", wa-law (sens 3) „et si c'était (seulement)", bi-lâ (sens 4) „sans"[178]. Il paraît pro= bable qu'en outre la conjonction dialectale walla „ou" < wa-'illâ „sinon" entre en jeu, ainsi que les formules 'a-lâ, ha-lâ? „n'est-ce pas que...?" à particu= le interrogative préposée.

d) kăla [käla, kăla', käla'] „non" (emprunt à l'arabe).

(1) La négation autonome signifie „je ne veux pas" et aussi „ce n'est pas (ainsi/ vrai)". Elle sert aussi de renforcement à la nég. wər, p.ex.: kăla wər-ġiɣ awa „je n'ai point fait cela".

(a) Dans le second sens elle est concurrencée par bahu „c'est faux", dans le pre= mier par le verbe négatif uġy „se refuser" (uġäyäq-q „je m'y refuse"), ainsi que par des verbes niés comme ərḍu „consentir" (< ar.; wər-ərḍiɣ) etc.

(2) kăla est la négation arabe renforcée kal-lâ „non, pas du tout, aucunement" em= pruntée, avec perte de la gémination.

(3) L'affirmation correspondante est ewălla [ewälla] „oui (je veux bien; c'est cela (ainsi/vrai))" < ar. 'î-wa-llâhi „oui, par Dieu".

(a) Elle est de façon analogue concurrencée par tîdət „c'est vrai", är „vouloir" (rîq-q), ərḍu „consentir" (ərḍîɣ) etc.

178) En BN bla et wla sont plus ou moins distincts, mais avec prépondérance de bla. Cp. l'étude de bla par AB dans Quatre études de linguistique berbère, J. Asiatique 1940, pp. 222-291, curieusement ac= complie sans considération du rapport avec wla.

e) ma < *mā „ne ... pas" (Y).

En tayv̈rt on a relevé la négation de verbe ma avec valeur modale: ma təḍ=ẓäm (+ pf.pos.) „que vous ne riiez pas".

(1) ma négatif est connu sporadiquement en BN aussi, p.ex. chawiya Ayt Frah. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un simple emprunt à l'arabe.

BIBLIOGRAPHIE
de
linguistique touarègue
(abréviations usitées indiquées en marge)

AIUON	Annali dell' Istituto Universitario Orientale di Napoli
AOC	Acta Orientalia de Copenhague
AOF	Afrique Occidentale Française
BIFAN	Bulletin de l' Institut Fondamental d' Afrique Noire
BLS	Bulletin de Liaison Saharienne
BSG	Bulletin de la Société de Géographie
BSLP	Bulletin de la Société de Linguistique de Paris
BSOAS	Bulletin of the School of Oriental and African Studies
CCF	Les Cahiers Charles de Foucauld
GLECS	Comptes-Rendus du Groupe Linguistique d' Etudes Chamito-Sémitiques
IFAN	Institut Fondamental (Français) d' Afrique Noire
JA	Journal Asiatique
JRGS	Journal of the Royal Geographical Society
MSLP	Mémoires de la Société de Linguistique de Paris
RA	Revue Africaine
RO	Rivista d' Oriente
RSO	Rivista degli Studi Orientali
TIRS	Travaux de l' Institut de Recherches Sahariennes

Appoggi: Glossario dei nomi e delle terminologi più in uso nei paesi abita= ti dai touareg degli Azgher (Tripoli, 1933), pp. 29.

Balout, L.: Collections ethnographiques Bardo (Alger) (Paris, 1959), Planches, Album no. I, Touareg ahaggar LXXVI pl. avec notices.

Barth, H.: Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central-Afrika in den Jahren 1849 bis 1855, Band 5 (Gotha, 1858), pp. 588-718.

- Vocabulary of the Language of Agades, which is the same as is spoken at Timbuktu and the eastern part of Bambarrah, JRGS XXI (1851), pp. 169-188.

Barthé, A.: Manuel élémentaire de conversation touarègue (Paris, 1952, 1961), pp. 62 ronéogr.

Basset, André: Articles de dialectologie berbère (Paris, 1959).

- Compte rendu de: Le P. de Foucauld et A. de Calassanti-Motylinski: Textes Touareg en Prose; Hespéris (1923), pp. 288-290.
- Ecritures libyque et touarègue, Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes ... réunies par Ch. Fossey (nouvelle éd. 1948), pp. 135-43.
- La langue berbère au Sahara, CCF vol. 10 (1948), p. 6.
- La langue berbère dans les territoires du sud. La répartition. Les é= tudes. Remarques, RA (1941), pp. 62-71.

HAL I - La langue berbère, Handbook of African Languages, Part I (1952), pp. 72.

ABV - La Langue Berbère. Morphologie. Le verbe. - Etude de thèmes (Paris, 1929).

- La place du dictionnaire touareg-français du P. de Foucauld dans les études berbères, JA (1952), p. 548.
- Le P. de Foucauld et les études touarègues, CCF, vol. 3-4 (1947), pp. 45-56.
- L'oeuvre linguistique du P. de Foucauld, Maroc Catholique (1941), pp. 34-36.
- Note sur les parlers touaregs du Soudan, Bull.Com.Et.Hist.Scient. AOF, t. 17 (1934), pp. 496-509 (croquis).
- Oeuvre scientifique du P. de Foucauld, JA (1941-42), p. 230.
- Parlers touaregs du Soudan et du Niger, Bull.Com.Et.Hist.Scient.AOF, t. 18 (1935), pp. 336-352.
- Sur une confusion de verbes dans le dictionnaire du P. de Foucauld, TIRS VI (1950), pp. 3-7.

Basset, René: Notes de lexicographie berbère, 4.ème série. Vocabulaire du Touat et du Gourara, argot du Mzab, dialecte des Touareg aouelim= miden, JA (Paris, 1888), pp. 73.

- Vocabulaire du Touat et du Gourara (Argot du Mzab, dialecte des Tou= aregs Aouelimmiden), JA X (1887), pp. 365-464.

Beguinot, F.: I linguaggi, Fezzan e oase di Gat (1937), pp. 493-513.

- Le iscrizioni berbere del Sahara, RO (1935), pp. 59-62.
- Le iscrizioni rupestri in caratteri "tifinagh", Atti del 2° Congresso di Studi Coloniali, vol. IV (Napoli), pp. 104-112.
- Studi linguistici nel Fezzan, Bol.R.Soc.Geogr.Ital., série 6, vol. 12 (1935), pp. 660-5.

Benhazera, M.: Six mois chez les Touaregs du Ahaggar (Alger, 1908), pp. XXIII-229.

Benoît, F.: Recherches sur les berbérophones. Djerba, Hoggar, Maroc, Actes du XVe Congrés international d'anthropologie et d'archéologie et d'archéologie-préhistorique (Paris, 1931), pp. 25-37.

Bernus, E.: Cueillette et exploitation des ressources spontanées du Sahel nigérien par les Kel Tamasheq, Cahiers ORSTOM, sér.sc.hum. IV (1967), pp. 31-52.

- Les Touareg du Sahel nigérien, Cahiers d'Outre-Mer XIX (1966), pp. 5-34.

Bobo, Marcel: Fable touarègue du Hoggar: Ébeggi d-agezzeram, BLS VI (1955), pp. 65-66.

- Fable touarègue du Hoggar: Tamerouelt d-abeggi, BLS XIV (1953), 44-45.

Brulard, M.: Aperçu sur le commerce caravanier Tripolitaine-Ghat-Niger vers la fin du XIXe siècle, BLS IX (1958), pp. 202-215.

- La culture à Ghat, BLS IX (1958), pp. 325-331.

- La musique et la danse à Ghat, BLS IX (1958), pp. 37-48.

Calassanti-Motylinski, A. de: Grammaire, dialogues et dictionnaires tou= aregs, t. 1 (seul paru) (Alger, 1908), 328 pp.

Camps, G.: La préhistoire en Algérie et les activités scientifiques du CRAPE, Bull.Archéol. du Comité des Travaux Histor., 1963-1964 (1965), pp. 240-243.

Capot-Rey, R.: Glossaire des termes géographiques arabo-berbères, BLS V (1954), VI (1955), VII (1956), VIII (1957), IX (1958), XI (1960), XII (1961).

Chabrolles, M.: Comment se voilent les Touareg, BLS VI (1955), pp. 81-88.

Clauzel, J.: A propos des piégeurs de la région de Tombouctou, Notes africaines 97 (Dakar, 1963), pp. 28-30 (à la suite de "Notes" publiées par F. Poussibet dans le même périodique, Notes africaines 94 (1962), pp. 45-49).

- Les hiérarchies sociales en pays touareg (Ahaggar), TIRS XXI (1962), pp. 120-175.

Coninck, P. de et L. Galand: Un essai des Kel-Antessar pour améliorer l'écriture touarègue, GLECS VIII (24. février 1960), pp. 78-83.

Cortade, J.M. (collab. M. Mammeri): Lexique français-touareg, dial. de l'A= haggar, Inst. des sciences humaines, Trav. du CRAPE (Alger, 1967), 511 pp.

- Essai de Grammaire Touareg (dialecte de l'Ahaggar), Inst. de Rech.Sa= har. (1969), 280 pp.

Dalby, David: Provisional Identification of Languages in the Polyglotta Af= ricana [de S.W. Koelle], Sierra Leone Language Review 3 (1964), pp. 83-90.

Desimpel, G.: Une lettre du Maroc, Vie et Langage 195 (Paris, juin 1966), pp. 327-331.

Destaing, E.: Ecritures libyque et berbère, Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes de Fossey (Paris, 1927), pp. 121-126.

- Note sur la conjugaison des verbes de forme C^1eC^2, MSLP, t. 21, pp. 139-150.
- Note sur l'élément démonstratif en berbère, MSLP, t. 22, pp. 186-200.

Février, J.: (Compte rendu de J.M. Cortade et M. Mammeri: Lexique français-touareg), JA CCLV (1967), pp. 265.

Foucauld, le Père Charles de: Dictionnaire abrégé touareg-français, 2 vol. (Alger, 1918-1920), 652 et 791 pp.

Dict. NP - Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres (Paris, 1940), 362 pp.

Dict. I-IV - Dictionnaire Touareg-Français I-IV (1951-1952), 2028 pp.

CF Essai - Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (Alger, 1920), 169 pp. (inachevé).

P. I-II - Poésies touarègues I-II (Paris, 1925-30), 658 et 461 pp.

TP - et A. de Calassanti-Motylinski: Textes touareg en prose (dialecte de l' Ahaggar) (Alger, 1922), 230 pp. (publié, sauf les proverbes et les é= nigmes, d'après un manuscrit non définitif).

Freeman: A grammatical sketch of the Temahug or Touarek language (Lon= don, 1862).

Galand, Lionel: Information (sur l'alphabétisation de certaines langues af= ricaines: touareg etc.), GLECS XI, 1 (23. nov. 1966).

- Les noms d'awdaġast et de tagdawst, D. et S. Robert, J. Devisse: Tegdaoust I (Recherches sur Aoudaghost).
- Quelques problèmes posés par l'oeuvre linguistique du P. de Foucauld, GLECS X (24. mars 1964), pp. 25-28.
- Une enquête sur l'écriture touarègue, BLS XII (1961), pp. 10-12.

Gast, M.: Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnographi= que. Préface de G. Camps (Paris, 1968).

- Aspect de l'artisanat chez les Kel Ahaggar en 1963, Libyca (APE) XI (1963), pp. 221-234.
- Le cadenas des Kel Ahaggar. Étude technique, Libyca (APE) IX-X (1961-1962), pp. 223-239.

- Les mesures en Ahaggar. I. Mesure du temps. II. Mesures de lon= gueurs, TIRS XXI (1962) et XXII (1963), pp. 207-214 et 195-201.
- Mesures de capacités et de poids en Ahaggar, J. de la Soc. des Afri= canistes XXXIII (1963), pp. 209-229.
- Une nouvelle synthèse sur l'ethnologie touarègue: Ecology and Culture of the Pastoral Tuareg de J. Nicolaisen, Libyca (APE) XII (1964), pp. 335-341.

Hachon: Glossaire des termes géographiques en langue tamahaq en usage au Hoggar et au Tassili-n-Ajjers, ronéogr.

Hamp, E.P.: Tuareg Berber Personals, Studies in Linguistics XV (Buffa= lo, N.Y., 1961), pp. 75-78.

Hanoteau, A.: Essai de grammaire kabyle (Paris, 1858, 1906), pp. 369-398.
- Essai de grammaire de la langue tamachek' (Paris, 1860, 1896), 294 pp.
- Littérature orale des Touareg. Fables, RA (1856), p. 510.

Initiation à la langue des Touaregs de l'Aïr (Agadès, 1968).

Inscriptions rupestres récentes. El Beyyed (Mauritanie), Notes Africaines 104 (Dakar, oct. 1964).

Isəlan dəgh təmajəq (journal touareg du Service d'Alphabétisation du Niger, en orthographe officielle et en tifinagh, 4 no.s par an) (Agadès et Tchin-Tabarâḍène depuis 1966).

Judas: Note sur l'alphabet berbère usité chez les Touareg, JA (mai 1847).

Kakakin Abzin (rédigé en haoussa et en touareg. La série touarègue a pris le titre: Isəlan dəgh təmajəq) (15. déc. 1966).

Kaoui, Cid: Dictionnaire français-tamâhaq (Alger, 1894), 894 pp.
- Dictionnaire pratique tamâhaq-français (Alger, 1900), 441 pp.

Kodja Abdelkader ben el-hadj Ahmed et Ahmera ag Acherif: Asəggəfər ən-tənəqqas əd-təsiway d-inhităn ən-məhwar (Grenier de Poésies, Légen= des, Maximes d'Autrefois), texte touareg en tifînaɣ (avec traduction française en livret particulier) (s.a.).

Koelle, S.W.: Polyglotta Africana (London, 1854), 188 pp. - XII.C.1: Kán= din.

Lacroix, P.F.: Le vocabulaire "Kandin" dans la Polyglotta Africana, Af= rican Language Review 6 (1967), pp. 153-158.

L'alphabétisation au Mali. Brochure ronéo, non paginée (République du Mali, Ministère de l'E.N., Education de base).

Laperrine: Noms donnés par les Touareg Ahaggar aux diverses années de 1860 à 1874, RA (1910), p. 191.

Leçons de tamahak. Manuel élémentaire de conversation, 54 pp. ronéogr.

Lesourd, M.: Charles de Foucauld, éminent linguiste, L'Afrique et l'A= sie 61 (1963), pp. 40-46.

Les touaregs et l'écriture berbère, Atlantis, pp. 130-144.

Lewicki, T.: Les écrivains arabes du Moyen Age au sujet des mines de pierres précieuses et de pierres fines en territoire africain et de leur exploitation, Africana Bull. 7 (Warszawa, 1967), pp. 49-68.

- Średniowieczni pisarze arabscy o bogactwach mineralnych Afryki i ich eksploatacji (Les auteurs arabes du Moyen Age sur les ressources mi= nérales de l'Afrique et leur exploitation), Studia z dziejów górnictwa i hutnictwa IX (Wroclaw-Warszawa-Kraków, 1967), pp. 7-112.

Lexique Tamasheq (à base de matériaux fournis par Karl-G. Prasse). Publ. par UNESCO (Niamey, 1969).

Lubel', L.Y.: Ekspeditsiya sovetskikh lingvistov v Respubliku Mali, Vest= nik Akademii Nauk SSSR 9 (1964), pp. 91-100.

M ..., R.: Emprunts à la langue arabe chez les francophones du Maroc, Vie et langage 188 (Paris, nov. 1967), pp. 643-644.

Maire: Études sur la flore et la végétation du Sahara central (Alger, 1933) (pp. 222-263, vocabulaire botanique).

Marcy, G.: A propos du déchiffrement des inscriptions tifinâgh, Hespéris, t. 22 (1936), pp. 94-95 (résumé dans GLECS, t. 1 (22. fév. 1933), p. 21).

- Étude des documents épigraphiques recueillis par M. M. Reygasse ..., RA (1937), pp. 27-64.

- Inscriptions tifinâgh anciennes recueillies par M. Th. Monod au Sahara occidental, Th. Monod: Contribution à l'étude du Sahara occidental, fasc. I, Gravures, peintures et inscriptions rupestres (Paris, 1938), pp. 97-108.

- Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions tifinâgh du Sahara central, Hespéris (1937), pp. 89-118.

- L'épigraphie berbère numidique et saharienne, Annales Inst.Et.Orient., t. 2 (Alger, 1936), pp. 128-164.

- Observations sur le relatif futur en touareg Ahaggar, BSLP, t. 41 (Pa= ris), pp. 129-133 (résumé dans GLECS, t. 3 (22. mai 1940), pp. 93-94).

Masqueray: Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq) (Paris, 1893), 362 pp.

- Observations grammaticales sur la grammaire touarègue et textes de la tamahaq des Taitoq (Paris, 1896-1897), 272 pp.

Matthieu: Discours sur la montagne (texte français, texte touareg en nota= tion phonétique et en tifinarh) (National Bible Society of Scotland), 23 pp.

Métois: Essai de transcription méthodique des noms de lieu touareg, BSG (Alger, 1907), 45 pp.

- Note sur la transcription en français de quelques dénominations usitées chez les Touareg, RA (1904), 184 pp.

Monod, Th.: Notes sur le harnachement chamelier, BIFAN XXIV, sér. B (1967), pp. 234-274.

- Les bases d'une division géographique du domaine saharien, BIFAN XXX, sér. B (1968), pp. 269-288.

Monteil, V.: La transcription des langues africaines, BIFAN XXVIII, sér. B (Dakar, 1966), pp. 723-730.

Motylinski: v. Calassanti-Motylinski, A. de

Nehlil: Étude sur le dialecte de Ghat (Paris, 1909), 215 pp.

Nicolaisen, Johannes: Ecology and Culture of the Pastoral Tuareg, with particular reference to the Tuareg of Ahaggar and Ayr (Copenhague, 1963), 548 pp.

Nicolas, Francis: Dictons, Proverbes et Fables de la Tamâjəq des Ioul= lemmeden de l'est, Anthropos XLI/XLIV (1946-1949), pp. 807-816.

- Folklore twâreg, poésies et chansons de l'Azâwarh, BIFAN, t. 6 (1944), 463 pp.

- Les Industries de Protection chez les Twareg de l'Azawagh, Hespéris XXV (1938), pp. 43-84.

- Tamesna, Les Ioullemmeden de l'est ou Touâreg "Kel Dinnîk" (1950).

- Textes ethnographiques de la Tamâjeq des Ioullemmeden de l'est (Tou= âreg de la Colonie du Niger, AOF), Anthropos XLVI (1951), pp. 754-800, XLVIII (1953), pp. 458-484, L (1955), pp. 635-658, LI (1956), pp. 129-156 et 949-966.

- Vocabulaires ethnographiques de la Tamâjəq des Ioullemmeden de l'est, Anthropos LII (1957), pp. 49-64 et 564-580.

Pellat, Ch.: Les emprunts arabes dans le parler ahaggar, Études d'orien= talisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal (1962), pp. 239-259.

Prasse, Karl-G.: Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixe en touareg, AOC XXIV (Copenhague, 1959), pp. 147-160.

- A propos de l'origine de h touareg (tahaggart), Det Kgl. Danske Viden= skabernes Selskab, Historisk-filosofiske Medd. 43, 3 (Copenhague, 1969).

- Die dialektale Einteilung des Tuareg und ihre Kriterien, Afrikanische Sprachen und Kulturen - Ein Querschnitt, Hamburger Beiträge zur Af= rika-Kunde 14, (Festschrift Lukas) (Hamburg, 1971), pp. 201-208.

- Etablissement d'un nouveau phonème vocalique en berbère oriental ou saharien (touareg etc.) ă voyelle centrale distinct de ə, Actes du 1.er Congrès International de Linguistique Chamito-Sémitique (Paris, 1972).
- Étude sémantique des verbes dérivés par préfixe en touareg, GLECS VIII (18. nov. 1959), pp. 66-68.
- L'accent des mots et des groupes accentuels en touareg, GLECS VIII (24 juin 1959), pp. 60-62.
- L'assassinat du colonel. Deux poèmes touaregs, relevés par André Basset, publiés et commentés par -, AOC XXVI (Copenhague, 1961), pp. 21-27.
- Les affixes personnels du verbe berbère (touareg), AOC XXVII (Copenhague, 1963), pp. 11-21.
- L'origine du mot amāziγ, AOC XXIII (Copenhague, 1958), pp. 197-200.
- Notes sur la langue touarègue. D'un séjour à Tamanrasset, AOC XXV (Copenhague, 1960), pp. 43-111.
- Observations sur la phonétique de la tănəsləmt, dialecte touareg des Iğəllad, GLECS X (1966), pp. 197-199.
- The Reconstruction of Proto-Berber Short Vowels, Proceedings of the 1.st Colloquium on Hamito-Semitic Comparative Linguistics (London, 1972).

R ..., A.: Un Targui, des Touaregs, Vie et langage 192 (Paris, mars 1968).

Reboud, E.: Recueil d'inscriptions libyco-berbères (1879).

Regnier, J.: Diverses utilisations de plantes au Hoggar, BLS X (1959), pp. 245-249.
- Les mammifères au Hoggar, BLS XI (1960), pp. 300-320.

Reynaud: Rapport sur ... un mémoire relatif à quelques inscriptions en caractères touareg, par M. le capitaine Hanoteau, Rev.or.alg. et col., t. VI (1857), 162 pp.

Rinn, Louis: Les Origines Berbères, études linguistiques et ethnologiques (Alger, 1889).
- Lettres de Touareg, RA, t. 31 (1887), p. 321.

Robert, D. et S., J. Devisse: Tegdaoust I (Recherches sur Aoudaghost): (Lionel Galand) Les noms d'awdağast et de tagdawst.

Rodd, Francis James Rennell, Lord of: People of the Veil, réimpr. de l'édition de 1926 (Osterhout N.B., 1966), XVI plus 504 pp.
- Trois poèmes des Kel Tadili, un des Kel Ferouan et un des Kel Geres, BSOAS, vol. 5 (London, 1926).

Saint-Exupéry, A. de: Agg-ettebel (Le petit prince), 1 vol. s.d., 27 pp.

St. John 1-3 (texte touareg) (National Bible Society of Scotland, 1962), 16 pp.

St. John 1-6 (en tifinarh) (National Bible Society of Scotland, 1965), 44 pp.

St. Matthieu, trad. en tamachek dialecte de Tombouctou (National Bible Society of Scotland, 1953).

Saulcy, F. de: Observations sur l'alphabet tifinag (Paris, 1849).

Sigwarth, G.: Le palmier à Djanet. Étude linguistique, Inst. de Rech.Sa= har., Monographies régionales, 1 (Alger, 1953), 90 pp.

Textes de Lecture Tamasheq, Publ. par UNESCO (Niamey, 1969).

Urbain-Faublée, M.: Note sur un lexique français-touareg, J. de la Soc. des Africanistes XXXVII (Paris, 1967), pp. 248-249.

Vycichl, Werner: A propos du Lexique français-touareg, Libyca, t. XVII (1969), pp. 377-382.

- Atlanten, Isebeten, Ihaggaren, RSO XXXI (1956), pp. 211-220.
- Die Verben der Klasse ubak, ufad, uhal im Tuareg, Muséon LXXVII (1964), pp. 225-230.
- Tuareg "takuba", hausa "takobi" 'Schwert, spada', AIUON, n.s. XV (1965), pp. 279-283.

Willms, Alfred: Kriterien für radikales oder akzessorisches i und u im Verb des Tuareg, Akten d. 24. Intern. Orientalisten-Kongresses, Mün= chen 1957 (Wiesbaden, 1959), pp. 723-726.

BIBLIOGRAPHIE ABRÉGÉE
de
linguistique chamito-sémitique
(abréviations usitées indiquées en marge)

	Beguinot, F.: Apunti di epigrafia libica, Africa Italiana (1927), pp. 127-135.
Grundriss I-II	Brockelmann, Carl: Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen. Band I-II (Berlin, 1908).
RIL	Chabot, J.-B.: Recueil des Inscriptions Libyques (Paris, 1940-41).
	Cohen, Marcel: Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique (Paris, 1947).
GLECS	Comptes rendus du Groupe Linguistique d' Etudes Chamito-Sémitiques (Paris depuis 1931).
Edel I-II	Edel, Elmar: Altägyptische Grammatik (Roma, 1964).
	Faidherbe, L.: Collection complète des inscriptions numidiques (Lila, 1870).
Fleisch Ar. Cl.	Fleisch, Henri: L' arabe Classique. Esquisse d' une structure linguistique (Beyrouth, 1968).
Gardiner	Gardiner, Alan: Egyptian Grammar. Being an introduction to the study of hieroglyphs, 3rd ed. (London, 1957).
HAL I-IV	Handbook of African Languages, part I-IV (London, 1952-59).
	Marçy, G.: A propos du déchiffrement des inscriptions libyques (Alger, 1938), 56 pp.
	- Les inscriptions libyques bilingues de l' Afrique du Nord (Paris, 1936), 191 pp.
	- L' inscription libyque bilingue de Lalla Maghnia, RA (1938), pp. 453-464.
	- Réponse à M. Chabot, RA (1937), pp. 142-158.
	Mercier, E.: La langue lybienne et la toponymie antique de l' Afrique du Nord, JA, t. CCV (1924), pp. 189-320.
Cp.Gr.Sem.	Moscati, S. and A. Spitaler, E. Ullendorff, W. von Soden: An Introduction to the Comparative Grammar of the Semitic Languages. Phonology and morphology (Wiesbaden, 1964).

Newman, F.G.: Libyan Vocabulary (Londres, 1882)

Rodary, P.: Recherches des inscriptions libyques dans la région de Souk-Ahras, RA (1935), pp. 173-181.

GAG — Soden, W. von: Grundriss der akkadischen Grammatik (Roma, 1952).

HAL Ling. Anal. NE — Tucker, A.N. and M.A. Bryan: Linguistic Analyses The Non-Bantu Languages of North-Eastern Africa, Handbook of African Languages (London, 1966).

RÉPERTOIRE

des mots outils T et BN traités au chapître III.

A

a pron.app. III C.1
a suff.déic. III C.2
ad conj. III D.2.e
ad part. d'impf. III D.2.e
âdäɣ suff.déic. III C.2
adi pron.dém. III C.3
adi conj. III D.2.j
adîdäɣ pron.dém. III C.3
adih pron.dém. III C.3
aɣrud III C.7.c(2)
ahəl-d(äɣ) conj. III D.2.p
ak aff.indéf. III C.7.c(2)
ak pron.indéf. III C.7
âk suff.déic. III C.2
âk pron.aff.ind. III B.4
akəd prép. III D.1.ee
âkmät pron.aff.ind. III B.4
am prép. III D.1.v
âm pron.aff.ind. III B.4
a-mändam pron.indéf. III C.7
amər III C.5.a(2)
âmmas prép. III D.1.kk
a-mûsän pron.indéf. III C.7
a-mûsnät pron. indéf. III C.7
ânäɣ pron.aff.dir. III B.3
ânäɣ pron.aff.ind. III B.4
ânäɣ pron.indép. III B.6
an ġir III C.5.b(2)
animir III C.5.b(1)
ar conj. III D.2.o
ar prép. III D.1.x
âräɣ pron.dém. III C.3
as conj. III D.2.d
âs pron.aff.ind. III B.4
âsän pron.aff.ind. III B.4
âsnät pron.aff.ind. III B.4
a-tämûs pron.indéf. III C.7
awa pron.app. III C.1
awa pron.dém. III C.3
awadi pron.dém. III C.3
awadîdäɣ pron.dém. III C.3
awadih pron.dém. III C.3
awah pron.dém. III C.3
awâräɣ pron.dém. III C.3
away pron.dém. III C.3
âwän pron.aff.ind. III B.4
awîn pron.dém. III C.3
awîndäɣ pron.dém. III C.3
a-yämûs pron.indéf. III C.7
aydäɣ pron.dém. III C.3

Ä

äd aff.déic.vb. III C.6
ädd aff.déic.vb. III C.6
ăsəl prép. III D.1.dd
ăsəlid prép. III D.1.dd
ătăram prép. III D.1.hh
ăwĕtay-d(äɣ) conj. III D.2.p

B

D

E

LISTE DES ABRÉVIATIONS

(v. aussi Bibliographie)

A

AB André Basset
abs. absolu
abstr. abstrait
acc. accusatif
act. actif
adj. adjectif
adv. adverbe
aff. affixe
akk. akkadien
1) all. allemand
2) all. allongement
amh. amharique
an. animal
anal. analogue, analogie
ang. anglais
ann. annexion, état d'annexion
ant. antonyme
antéc. antécédent
antép. antépénultième
antic. anticipé, anticipation
1) app. apposition, appositionnel
2) app. appendice (de cj.)
3) app. (pron. d')appui
ar. arabe
art. article
assim. assimilation
augm. augmentatif
aux. auxiliaire
1) av. avant
2) av. avoir

B

1) B. Beni des NPT arabes
2) B symbole de la 1''
berb. berbère
bil. bilitère
BN Berbère du Nord

C

1) C consonne
2) C symbole de la 2''
c commun, genre
c.-à-d. c'est-à-dire
carac. caractéristique, voy.
caus. causatif
CF Charles de Foucauld
cf. conférer
1) ch. chapître
2) ch. chose
cj. conjugaison
cl. classique, ar.
coll. collectif
comp. composé
compl. complément
concr. concret
conj. conjonction
couch. couchichitique
cp. comparer

D

1) D tadɣaq (dial.)
2) D symbole de la 3''

décl. déclaratif

déf. défini

déic. déictique

dém. démonstratif

dénom. dénominal

dent. dentale

dern. dernier

dés. désinence

descr. descriptif

1) dét. déterminé

2) dét. déterminateur

dévb. déverbal

dial. dialecte, dialectal

dim. diminutif

dir. direct, compl.

disj. disjonctif

dissim. dissimilation

dist. distance

distr. distributif

drm. dirème

E

éd. édition

ég. égyptien

él. éloignement

emph. emphatique

esp. espèce (de)

est. estimatif

ét. état (de)

etc. et coetera

éth. éthiopien

évt. éventuel

ex. exemple

excl. exclu, exclusif

explic. explicatif

expr. expressif

extrap. extraposition

F

F forme nominale cf. ch.IV-V

F symbole de la 4''

f. féminin, genre

fac. facultatif

fact. factitif

FF Forme (nominale) Féminine à dés. a, e cf. ch.IV-V

fin. final, finale

fr. français

fut. futur

G

1) G taməsgərəst (dial.)

2) G symbole de la 5''

gém. géminé, géminée

gén. génitif

Gh. dial. de Ghât

ghad. ghadamsi (dial.BN)

H

1) H tăhăggart (dial.)

2) H symbole de la 6''

ha. haoussa

héb. hébreu

I

i.e. id est

ibid. ibidem, même endroit

1) id. idem, même sens

2) id. identique, d'identité, identificatif

imp. impératif

impf. imparfait, imperfectif

impr. imprécis

incl. inclus, inclusif

ind. indirect, compl.

indéf. indéfini

indép. indépendant

indét. indéterminé

inf. infinitif
init. initial, initiale
inj. injonctif
int. intensif
interr. interrogatif
interv. intervocalique
intr. introduction
it. itératif
itr. intransitif

K

kab. kabyle, dial.BN
KD Kəl-Dənnəg

L

lab. labiale
lar. laryngale
1) lib. libre, état libre
2) lib. libyque
lim. limitatif
lit. littéral, littéralement
loc. local

M

M préf.vb. du réfl.
m. masculin, genre
mér. méridional
mrm. monorème

N

1) N tanəsləmt (dial.)
2) N préf.vb. du réfl.
3) N noyau nominal (de syntagme)
n. nom
n.act. nom d'action
n.instr. nom d'instrument
NB nota bene
nég. négation, négatif
NN nom de nombre
1) nom. nominatif
2) nom. nominal
NP nom propre
NPF NP de femme
NPH NP d'homme
NPL NP de lieu
NPP NP de personne
NPT NP de tribu
num. numéral
nv. nom verbal

O

obj. objet
oblig. obligatoire
op.cit. opere citato
opp. opposé à, opposition

P

p. page
p.ex. par exemple
1) part. participe
2) part. particule
pass. passif
pén. pénultième
pers. personne, personnel
pf. parfait, perfectif
phar. pharyngale
pl. pluriel
poét. poétique
pos. positif
poss. possessif
postvb. postverbal
préd. prédicat
préf. préfixe
prég. prégnant
prép. préposition, prépositionnel
prérad. préradical
1) prés. présent
2) prés. présentatif

prét. prétérit
prévb. préverbal
prim. primitif
princ. principal
pron. pronom, pronominal
prop. proposition
prox. proximité

Q
q.v. quo vide
qqch quelque chose
qq'un quelqu'un
quadril. quadrilitère
qual. qualité, qualificatif
quinquil. quinquilitère

R
rad. radical, radicale
réc. réciproque
réfl. réflechi
1) rég. régulier
2) rég. régime
rel. relatif, relative
resp. respectivement
rif. rifain, dial.BN

S
S préf.vb. du caus.
sahar. saharien
sc. scilicet
sec. secondaire
sect. section (de cette grammaire)
sém. sémitique
semiv. semivoyelle, semivocalique
sg. singulier
sgt. singulatif, nom d'unité
sporad. sporadique, sporadiquement
suff. suffixe
suj. sujet
suppl. supplément
syll. syllabe
syn. synonyme

T
1) T touareg (dial.)
2) T préf.vb. du pass.
tam. tamazight, dial.BN
tash. tashelḥit, dial.BN
temp. temporel
tert. tertiaire
tol. tolératif
tr. transitif
tril. trilitère
trm. trirème
Tw. préf.vb. du pass.

U
unil. unilitère
uv. uvulaire

V
v. voir
var. variante
vb. verbe, verbal
vél. vélaire
voy. voyelle

W
W tawəlləmmət (dial.)
WE W de l'est (dial.)
WW W de l'ouest (dial.)

Y
Y tayṙrt (dial.)

1.2.3. première, deuxième, troisième personne

1'' 2'' 3'' etc. première, deuxième, troisième radicale etc.

I.II.III etc. renvoyent aux chapîtres, aux conjugaisons, aux formes nominales, de cette grammaire

[ ] prononciation

v̆ voy. brève

v̈ voy. centrale de timbre non déterminé

> devient

< provient de

√‾ racine

* protoforme, forme déduite, reconstruite

~ génériquement apparenté à

/ sépare: imp./pf./impf.int.; pf.pos./pf.nég.; impf.(int.)pos./impf.(int.) nég.; sg./pl.

// sépare: impf.//impf.int.

- sépare: imp.-impf.; pf.-pf.int.

= égal à; synonyme de

≠ différent de; non synonyme de

+ plus

∅ zéro

§ paragraphe

% pour cent

TABLE DES MATIÈRES

CHAPÎTRE II

Écriture